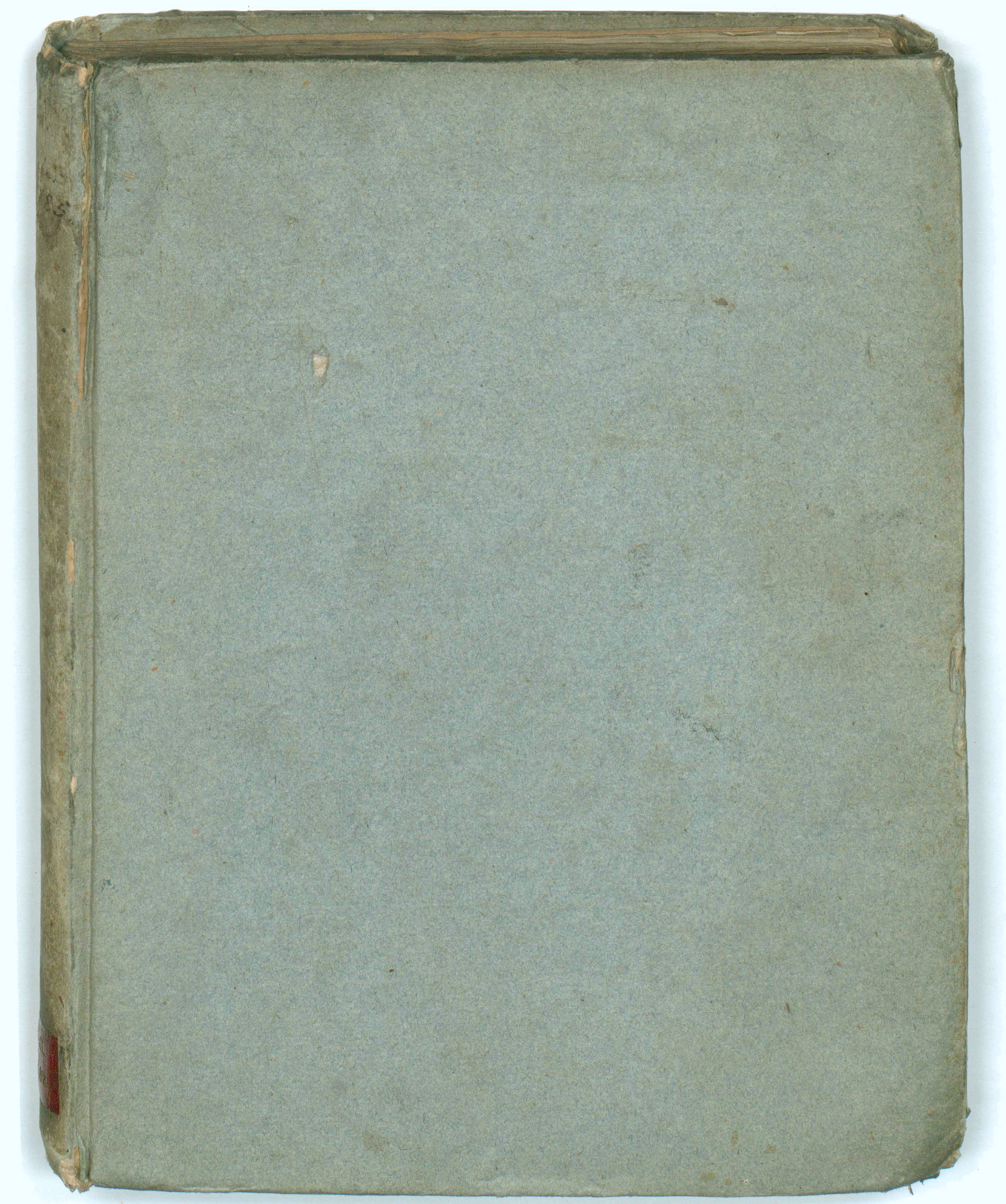


Bulletin de Versailles.

Années 1784. et 1785.



N.º 1 De V..... Le 1 Janvier 1784. 1

Je ne parlerai point M. des cérémonies, des Complimens, des hommages Compassés qui occupent en ce moment les plus graves personnages. malgré les demonstrations d'étiquette que se prodiguent les Courtisans, on semble voir sur leurs levres ce mot de la comédie des philosophes : à quoi servent toutes ces simagrées, nous nous connoissons tous.

on regarde ici comme une épigramme l'idée qui a été proposé d'ériger à la gloire du Roi, une Statue qui le représenteroit, élevé sur un bouclier, comme les Rois de la première race, lorsque l'estime du Peuple deposoit entre leurs mains l'autorité residant dans le Corps de la nation. ce seroit bien dans le moment ou Louis XVI a combattu pour la cause de la liberté, ou il a deployé une magnanimité et une generosité rarement d'accord avec la politique, que l'on pourroit esperer d'avoir le monarque biffer à jamais cette maxime de ses prédécesseurs : notre bonheur vient de Dieu seul. quelqu'un en effet disoit dernierement à propos du monument dont il s'agit que l'on devroit mettre sous pieds des quatres guerriers qui porteroient le pavois, les figures des quatres Ministres du dernier regne de ceux qui ont opéré la revolution de 1771. et l'on dit, que Le Roi ayant entendu cette satire en a ri lui-même.

on murmure très haut de la reclamation que la chambre du domaine a faite du Port de l'orient, que le Roi selon elle, n'a pu acheter puisque ses ancêtres n'etoient pu l'aliener. S. M. disent les avocats du Domaine, ne devoient pour rentrer dans cette possession que rembourser le prix que les anciens Rohan en auroient payé, or c'est une concession gratuite qui leur a été faite contre la loix, puisque Les Rois toujours mineurs ne peuvent disposer de ce qui appartient à la Couronne. cet incident a terriblement deconcerté les creanciers, du Prince de guémenée, mais il y a bien plus. si le domaine echoue dans l'action qu'il a intenté on verra le Duc de Penthievre en sa qualité de grand amiral, un intrigant de ce pays, a offert une somme consi

_derable à S. A. S. pour intervenir en son nom, et faire valoir en cette occasion les droits de sa place. Tout ce tripotage annonce assez que les pauvres creanciers seront frustrés, n'importe au nom de qui aussi leur indignation vient-elle d'éclater de la manière la plus hardie dans une lettre adressé au Prince de Soubise la voici.

Enfin, M. le Maréchal vous voila de retour à l'opéra! votre conscience est donc en repos sur toutes les atrocités commises par vos enfans et vous pouvez impunement egayer votre vieillesse au milieu de vos Courtisans.

Les gemissemens, les larmes, les cris de la douleur, le tableau de la misere et tant de familles desolées ne viendront point troubler la joie de vos festins et de votre serail.

Si les remors ne font pas aujourd'hui le tourment secret de votre existence, tremblez que des hommes reduits au désespoir et animés d'une juste indignation ne viennent sur le theatre même de l'opéra, vous présenter l'image terrible de la vérité.

Si l'on a pardonné à votre stupide et barbare ambition d'avoir mis la france en deuil à Rosback, si l'on conçoit plus de mepris que de haine pour les chimeriques promesses et l'impuissante altesse de votre Cardinal, si l'on se soucient à peine de l'orgueilleuse bêtise de votre fille et de votre gendre, au moins avoit-on le droit d'esperer qu'un ~~marech~~ maréchal de france, un Ministre d'Etat, un pere de famille donneroit aux siens le precepte et l'exemple d'un genereux sacrifice et qu'il se hâteroit de reparer de toutes ses forces l'injure faite à l'honneur de sa maison... votre fille pourquoi n'a t'elle pas ensevelli dans les murs d'un cloitre sa honte et sa repentir. Pourquoi chercher encore repaitre de vains parolles et de faux sermens des citoyens malheureux dont vous avez tout à craindre parcequ'ils n'ont plus rien a perdre! Il est tems de prendre un parti, Mr le marechal, songez que le Prince qui nous gouverne est inexorable aux mechans et que

Si vous avez droit à sa clemence nous avons les mêmes droits à sa justice. Il est à son age le modele des vertus qui devroient faire respecter le vôtre. Songez qu'il existe auprés de son trône un Ministre que sa probité et son merite personnel ont rendu l'objet de la veneration publique; Il sera notre interprête auprés de votre Maitre et notre Pere, il daignera soutenir notre cause et nous allons la porter à ses pieds.

du 3 janvier

Il y a une scission décidée entre Mr de Vergennes et Mr de Calonne celui-ci ne consulte en aucune maniere le President du Conseil des finances qui a cessé d'avoir la moindre influence dans ce departement. au reste on ignore ce que fait le controleur général on le voit très peu, et l'on voit encore moins de ses oeuvres. Il faut qu'il trouve 17. millions pour l'extraordinaire de la guerre cette année. les besoins de la marine excedent cette somme voila une terrible brêche pour le produit de l'emprunt de cent millions qui ne produit gueres.

Entre tems les Ennemis de Mr de Calonne vont leur train. Ils ont lancé en avant L'ex-premier Commis Hamelin qui est depuis quelques jours ici et qui répand où il convient les insinuations les plus propres à décrediter Mr de Calonne.

Lorsque le Notaire Despenet fit banqueroute, ce fameux Hamelin étoit clerc chez lui, et pilla son étude pour en vendre la depouille à un autre notaire. Telle est la base honorable de sa fortune. Le chemin qu'il a fait depuis l'est d'avantage il s'est elevé autant par ses talens que par son adresse. Les Pardons qu'il porte en ce moment ne sont donc point sans conséquence. Ils fomentent les dégouts que le peu de confiance du Public manifestée par sa situation des effets royaux a fait naitre. on a soin de faire parvenir les uns et les autres jusqu'au trône et de preparer ainsi la culbute du nouveau

Ministre s'assez adroit de son côté pour en éloigner l'epoque et qui lui substitueroit-on? dans l'état actuel de choses il faudroit un homme qui reunit les talens de Necker à l'ame de Turgot; avouons que celui qui s'annonçoit comme l'ennemi des remédes empyriques, et qui a remplacé un emprunt où le Roi s'acquittoit en même tems qu'il se pourroit des secours par un autre emprunt trés onéreux ne montre gueres qu'il soit cet homme là.

de V... Le 8 Janvier 1784

On chuchotte ici une avanture Scandaleuse, qui sur le théatre moins élevé ne feroit au plus qu'égayer des malins Esprits, mais qui devient ici d'une nature plus Serieuse. une femme de haute qualité jusqu'ici reservée, vertueuse, à eu la foiblesse de ceder aux graces Seduisantes, à la fraicheur eblouissante d'un jeune officier qui l'a rendue enceinte. le mari transporté de fureur, en s'appercevant d'une telle circonstance à la quelle il est certain de n'avoir pas contribué, a pris le parti d'interrompre toute communication avec sa malheureuse epouse qu'il ne peut s'empecher d'estimer en deplorant sa criminelle foiblesse. une lettre de cachet à fait justice du jeune Corrupteur, mais que deviendra le fruit infortuné de son forfait? un Sang illustre coule dans ses vaines, et justement repoussé d'une place où il ne pourroit rester que par une Complaisance répréhensible de celui-même que son existence outrage la Societé ne lui en offre pas une seule à occuper.

du 10 Janv.

un Courier expedié par le Cardinal de Bernis à apporté à notre Cour les détails du Sejour de L'Empereur à Rome, voici ce qu'il m'a été possible de penetrer. S. M. à eu plusieurs Conferences avec le Souverain Pontife et S. S. à montré la plus grande fermeté tant à l'egard des nominations que L'Empereur à faites aux Sieges Episcopaux de ses Etats que pour les Sécularisations projettés en allemagne. on prétend que S. S. à été jusqu'à dire que si un Souverain vouloit faire Schisme elle ne connoissoit aucun moyen de l'empecher, et qu'au reste ce ne seroit point en depouillant le S. Siege de ses droits legitimes. on dit que suivant ces mêmes depeches la conference qui avoit eu lieu, peu avant le depart du Courier, avoit duré deux heures & demie, et qu'il y avoit été question de voies de conciliation.

Le Cardinal de Bernis à donné une fête superbe au Roi de Suede. L'Empereur n'y à paru que pendant quelques instans. S. M. I. à desiré qu'il ne fut donné aucune fête pour Elle. nos liaisons

avec ce grand Monarque paroissent au reste se resserrer de jour en jour, et s'il faut même en croire quelques bruits, un nouveau nœud est à la veille de les raffermir encore.

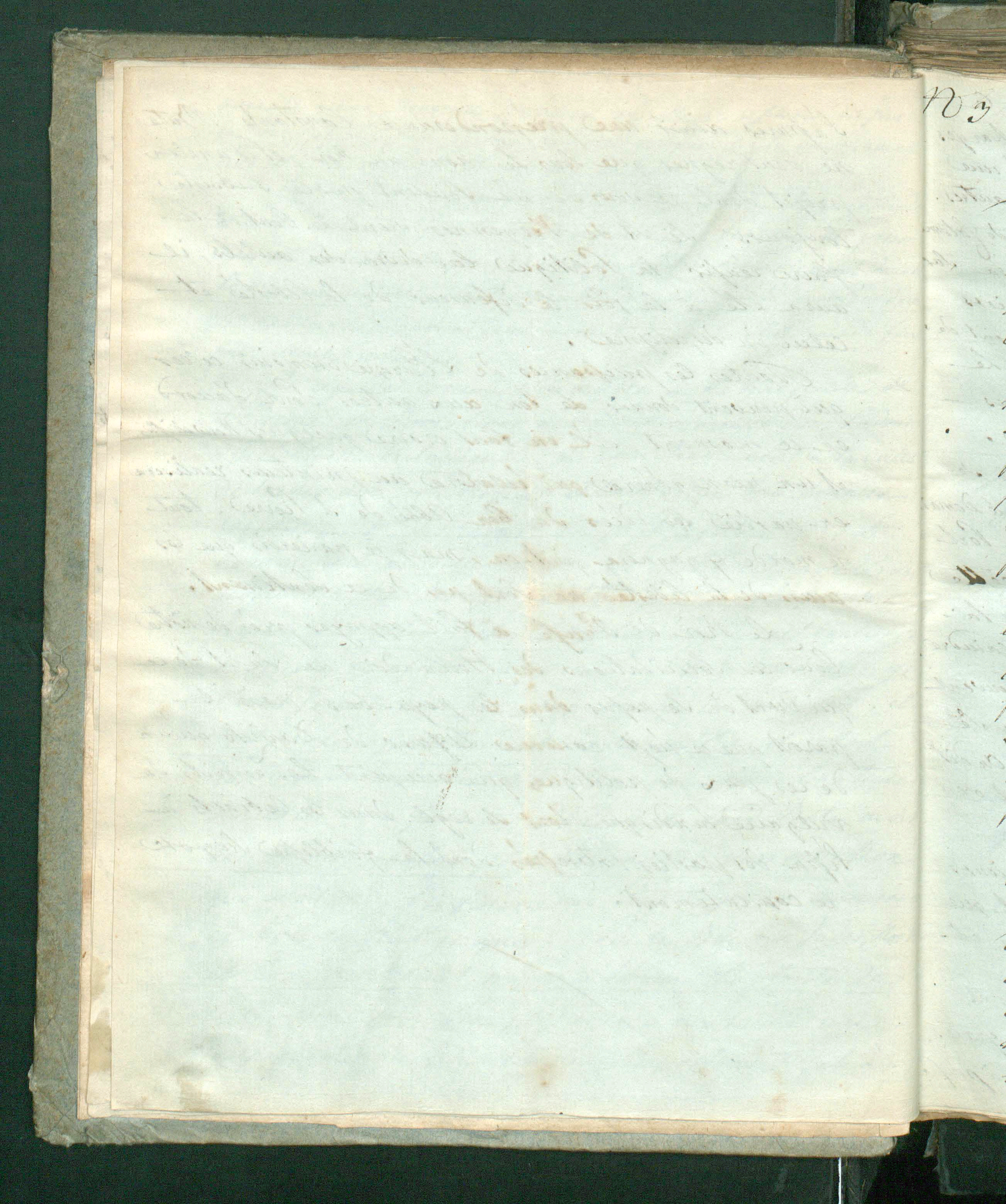
On garde ici un profond silence sur l'occupation prétendue de l'île de Candie par les troupes françoises. beaucoup de personnes en doutent, quoique, comme je vous en ai probablement donné la premiere nouvelle, les troupes de terre qui ont été envoyées dans la méditeranée avoient certainement un autre objet que de faire une sterile promenade.

On regarde comme favorable à la tranquilité de l'Europe la révolution qui vient d'arriver dans l'administration britanique. La Coalition étoit à la veille de traites avec la Russie, et Catharine lui donnera certainement des regrets. on peut regarder sa chute comme une nouvelle preuve de l'extrême habilité de nôtre Ministre des affaires étrangers. ce qui paroitera le plus singulier, c'est que le Lord Bute ait concouru dans cette occasion aux vues de M. de Vergennes. Il n'avoit jamais consideré Fox comme un ami sûr, et malgré le rapprochement des deux parties, il restoit des traces de la haine héréditaire qui depuis long tems divise les deux familles, Dailleurs le Lord Bute, avoit des bonnes raisons pour désapprouver une operation qui avoit mis l'influence de ses protegés en concurrence avec la Reine propre. Par le Bill des Indes, North et Fox cherchoient moins à étendre l'autorité de la couronne qu'à s'en procurer à eux même une independante du Roi comme du parlement, et à

s'assurer ainsi une prépondérance constante. Bute ne veut regner que sous le nom du Roi, et l'ancien projet dont je vous ai si souvent parlé subsiste toujours. Si M. de Vergennes vient à bout de le faire réussir, la Politique lui devra des autels, il aura été à la fois le defenseur de la liberté et celui du despotisme.

Toutes les puissances de L'Europe du moins celles qui peuvent donner le ton aux autres, sont d'accord en ce moment, s'il en faut croire quelques nouvellistes, a un plan général qui éclatera au printems realisera en partie les idées du bon abbé de S. Pierre. tout le monde y gagnera, dit-on, mais je parierois que les amis de la liberté ne sont pas de ce sentiment.

Le Roi de Prusse a fait appuyer près de notre Cour les sollicitations des Hollandois au sujet de ce qui vient de se passer dans les pays-bas, mais il paroit que ce n'est comme l'affaire de Dantzik qu'un de ces jeux de politiques qui occupent les esprits du vulgaire tandis que tout se regle dans les cabinets à l'issu des parties interessés dont la foiblesse suppose le consentement.



La fermentation qui semble exposer en ce moment L'angleterre à une de ces révolutions dont les annales de ce pays offrent tant d'exemples, occupe beaucoup notre Ministere.

Un Courier arrivant dans ce moment même nous apprend qu'à la rentrée du Parlement Le 12. M Fox secondé de la nombreuse majorité que la Coalition à eu L'art de se procurer dans les Communes à fermé La bouche au parti de L'administration actuelle et que Le hazard ayant amenés des troupes Hessoises et Hanovriennes sur les Côtes d'angleterre à leur retour d'amerique, leur débarquement dans une saison où elles ne pouvoient aller plus loin, à paru de la part du Roi une ménace de tout braver pour montrer une fermeté qu'un Roi d'Angleterre doit depouiller en mettant sur sa tête Le Simulacre d'une Couronne. Il seroit plaisant que la même main qui à Soustrait L'amerique à son autorité voulut L'aider a y soumettre L'angleterre. Quoi qu'il en soit nous avons certainement Le plus grand interêt à empêcher que M Fox ne rendre dans le Ministere, où son dessein est de forcer Le Roi de le rappeller. Si cela arrivoit, une alliance étroite entre cette Cour et celle de Petersbourg donneroit beau jeu à La derniere pour ses projets contre le Turc et nous engageroit peut être sur le continent dans une guerre pendant laquelle la fiere Albion pourroit prendre sa revanche de L'humiliation où nous venons de la reduire.

Les reformes dans La Maison du Roi, qui ont été tant de fois sur le tapis y reviennent encore. M. de Breteuil à entretenu à ce sujet Le Roi, de L'économie qui regne dans celle de L'Empereur, Je ne suis pas plus grand Seigneur que mon beau-frere à repondu notre Monarque, ainsi je vous laisse le maitre de supprimer toutes les charges que vous croieres inutiles.

Le projet de M. de Breteuil est de tailler dans le grand. Ce Ministre laissera subsister, dit-on, toutes ces petits charges utiles au soutien de beaucoup de familles, et dont une vingtaine est moins onéreuse à L'Etat qu'une seul des autres.

On parle d'une avance de cent millions que M. de Calonne veut demander au Clergé et dont il se remboursera sur le don gratuit annuel. Il obligera, dit-on les fermiers généraux de donner pour pot-de-vin du renouvellement de leur bail, une somme de 6 millions qu'exige le rétablissement du Chateau de Versailles dont vous ignorez pas qu'une grande partie tombe en ruine.

La maison de Rohan & de Soubise se donne de grands mouvemens pour vaincre les difficultés que le Doma[ine] oppose à l'acquisition que le Roi voulait faire du Port de L'orient. On doute qu'elle réussise a détruire cette vengeance que M. de Calonne fidelle serviteur de la Reine prend de toutes les intrigues dont S. M. à a se plaindre

Les officiers du Département de toulon qui se trouvent ici, ont reçu du Ministre de la Marine L'ordre de se rendre dans ce port pour le 10 du mois prochain. On dit que M. de Lauzun et le Prince de Nassau se disposent de partir pour la turquie.

L'ambassadeur de Venise à eu depuis quelques jours plusieurs Conferences avec M. de Vergennes, et l'on croit, que notre Cour se rendra médiatrice entre cette république et la Hollande.

du 16 Janv:

Il vient de se faire une abondante distribution de graces. La promotion militaire est excessivement nombreuse, on à pousse

6

dit-on, l'abus jusqu'à y comprendre l'année 1780, nous faisons à l'égard des officiers generaux à peu près comme ce Prince d'allemagne qui croyoit doubler ses revenus en doublant le nombre des portes de sa Ville ou l'on percevoit les impôts. Pour avoir plus de généraux nos armées n'en sont pas mieux commandées.

Quant aux grandes places de la Cour, on ne sait encore que des à peu près. La revolution qui à terminé le voyage de Fontainebleau à fait prévoir sur qui le choix tomberoit. M.M. de Polignac et de Vaudreuil sont les premiers sur qui l'imagination a pû se porter. Il est cependant incertain que celui ci soit nommé gouverneur de Mgr. Le Dauphin, et le Roi paroit tenir bon pour M. de Montmorin que M. de la Vauzion remplace en Espagne. on à crée de nouveau pour M. de Polignac la belle est inutile place de sur intendant des Postes. Elle étoit resté vacante de puis M. Turgot qui en la recevant avoit refusé les appointemens enormes qui y sont attachés.

Si M. de Vaudreuil échoue dans ses hautes prétentions, il se rabattra sur la place de Directeur general des Batimens. une de ses premiers operations sera de rebatir le Chateau de Rambouillet, le tems de l'économie est passé.

Les gazettes vous auront instruit des nominations dans le Corps diplomatique. on remarque que l'on à choisi le plus bel homme de la Cour pour l'envoyer a Petersbourg. apropos de ces Climats glacés, La grande Princesse dont le genie les vivifie est veritablement, à ce que l'on assure, dans un état

facheux. Son mal est un Squirre à la matrice. on peut le porter long tems, mais on conserve des jours sans cesse menacées. une maison de Commerce de Petersbourg vient de contremander sur ce seul motif, dit-on une forte comande qu'elle avoit faite il y a quelques tems en modes, et en Soieries.

Les premiers nouvelles de L'arrivée du Comte d'aranda à Madrid ont été apportées par Le Prince de Nassau. La veille du jour même ou L'ambassadeur est entrée a Madrid, son épouse avoit été enterrée

Les travaux du Palais Royal languissent. la rareté de L'argent, ou du moins La difficulté d'en trouver en est La cause. Le bizarre emprunt déguisé par L'abbé Beaudeau sous le nom d'actions sur riverains n'a produit que 15000 ₶. jugez le beau commencement pour 4 Millions! M. Le Duc de Chartres a cherché une autre ressource dans des Lettres patentes qui lui permettent d'aliéner Les maisons qui forment le beau trou Madame dont je vous ai parlé dans son jardin. Les Malheureux propriétaires Riverains de ce jardin et que S.A.S. trouve toujours sur ses pas. ont fait opposition. Le Prince a pris La voie de la douceur et leur a fait offrir cette aquisition, mais ils n'y ont point trouvé de sureté. Enfin un particulier vient de lui trouver un petit secours de 600,000 Livres et vous n'imagineriez jamais d'où vient cet argent: de Pologne. le service a paru assez essentiel à M. Le Duc de Ch. pour accorder mille Louis de recompense à celui qui le lui a rendu.

N 4

4 un pas au dela de ses frontieres actuelles,

N.4. de V... le 21 Janvier 1784.

On voit facilement depuis quelques jours, par les mouvemens qui n'échappent point aux regards perçans des curieux, que le quatrieme acte de la tragedie politique du Continent est joué. le dénouement sera probablement terrible, mais on ne peut le prévoir, & il pourroit bien n'être ni aussi prompt ni aussi funeste au croissant que les ennemis de cette Puissance s'en flattent. un Courier de notre Ambassadeur à Constantinople, est arrivé ces jours derniers, pendant la nuit, à l'hôtel des affaires étrangeres : on à éveillé le ministre au quel il à remis ses dépêches, et ce moment est l'epoque des dispositions qui ne nous permettent plus de douter que tout espoire de Conciliation est détruit. vous savez M. quels sont les sa=crifices aux quels le Diwan s'est determiné. Il les borne à ce quil à deja consenti de perdre, et il déclare dans son Ultimatum. que loin de se prêter a de nouvelles Cessions il ne permettra pas que les troupes de ses adversaires passent 4 jusqu'à ce quils aient renoncé formellement à toutes leurs autres prétentions & que les mediateurs ne se soient rendus Cautions de leur sincerité & de l'observation de cette promesse. Selon M. de S. Priest, les Ministres des Cours imperiales à Constantinople ne cachoient point que cette resolution definitive etoit le signal que leurs Maitres attendoient pour agir.

4 un pas au delà de ses frontieres actuelles,

Quant a nous la part que nous prendrons a ces disputes sera sans doute la moindre quil sera possible mais le jour meme de l'arrivé du Courier de M. de S.t Priest, il en à été expedié aux Commandans militaires en Alsace et en Flandres. Les officiers absens de leur regimens par congé s'attendent à recevoir d'un moment à l'autre l'ordre de rejoindre et font leurs preparatifs.

On assure que la majeur partie des officiers françois qui ont cru trouver en Turquie le chemin de la gloire et

de la fortune, demandent à revenir et que la Cour leur à fait donner par notre Ambassadeur au quel son Courier à été réexpédié sur le champ, l'ordre de rendre à tout prix les turcs dignes des victoires qu'en n'obtient plus avec la seule bravoure. ces officiers ne se plaignent pas moins du peu d'égard qui leur à été témoigné par le Divan pendant l'interval où il à esperé la paix, que de l'indocilité de leurs élèves & du mépris meme par lequel on paye leurs soins.

On prétend que les Spectacles vont estre retirés des mains des gentilshommes de la Chambre et reunis au departement de Paris. d'un autre côté M. de Breteuil veut remettre l'opera au Corps de Ville de Paris comme ci-devant et se débarasser de tous les dégoutans détails qui y sont attachés. Le Comité que ce ministre vient d'établir pour l'examen des Poëmes qui seront joués sur ce Theatre annonce pourtant qu'il ne dedaigne point cette partie de son administration.

On parle de nouveau de la retraite de M. le Noir lieutenant Gñal de Police de Paris, mais on lui donne maintenant pour Successeur M de Flesselles Intendant de Lyon M. Le Noir est tres bien avec M. de Breteuil et mieux encore avec M. de Calonne, aussi son déplacement ne sauroit estre qu'à son avantage, mais quelle place peut-il en ce moment ambitionner ?

du 23. Janvier

M. de Calonne vient de dévelloppes une qualité depuis longtems rare dans nos Ministres et qui prouve évidement l'envie de bien faire. Les Critiques que ses projets ont eprouvés l'on déterminé à y faire beaucoup

de changemens. Il n'a pas comme M. Necker payé par la prison les conseils qu'il a recus. il les met à profit, et cette conduite a diminué considerablement le nombre de ses ennemis.

M. de Breteuil se fait adorer dans son departement, la liberté rendue à plusieurs prisoniers d'Etat annonce une douceur d'administration plus propre que les persécutions à arrêter les explosions du mécontentement ou de la méchanceté.

Le Conseil de Guerre s'assemble souvent. Ses resolutions sont portés au Roi qui les approuve, ou les rejette. On croit que S. M. prend en secret l'avis de quelqu'un à qui elle a donné sa confiance. On suppose que c'est M. le Marechal de Steinville et qu'ainsi sans paroitre M. le Duc de Choiseuil a une grande influence dans l'administration. C'est cet ex ministre qui a entrepris de calmer la juste colere de M. le Comte d'Artois contre une personne qui lui a manqué et avec laquelle on espere que d'illustres mediateurs opereront son racommodement.

La Maison de Rohan se donne les plus grands mouvemens pour obtenir de la Reine, l'oubli de ses motifs de plaintes. Ils sont de nature à n'estre pas facile à effacer et l'on doute du succes. L'affaire du Cardinal de Rohan pour les quinze-vingts se continue au Parlement. Les six cent milles livres appartenant à cette hopital et dont ce

Prince avoit disposé ont été remplacés au moyen d'emprunts que S. E. à faits à Strasbourg & à Paris, mais le parlement veut pour éviter une recedive, que l'administration de cet hopital passe entre les mains de comptables soumis à l'inspection de M. le Procureur Général.

L'augmentation de nos regimens suivant le nouveau plan sera achevé, a ce que l'on croit au mois d'avril. nos troupes de terre seront alors de 356 mille hommes.

Il à été expedié au departement de Toulon l'ordre de tenir prêts quatre vaiseaux de ligne et un nombre suffisant de bâtimens de transport pour 10,000 hommes. on tient secret l'objet de cette expedition, mais il est facilement deviné. l'espoir de la conservation de la paix dans le levant s'affoiblit de jour en jour.

Le Clergé à dit-on consenti à faire l'avance de cent millions, qui lui à été demandé sous la condition que les biens ecclesiastiques resteront intacts que s'il est question de reforme elle n'aurra que la discipline pour objet. M. de Calonne à tout promis au nom du Roi et cette negociation approche de son terme.

N. 5. de V... le 29 Janvier 1784.

Le Nouvel Ambassadeur d'Angleterre à beaucoup reussi a notre Cour. C'est un beau Cavalier, Complaisant & Spirituel. Sa maniere de travailler nous plait davantage que celle de son predecesseur, homme difficile a manier et encore plus à amuser.

Les Ministres de Russie ont eu avanthier une Conference tres longue avec le Comte de Vergennes, et il à paru que ces personages en se separant n'etoient pas fort Contens les uns des autres. depuis deux ans les Puissances du Nord nous jettent de la poudre aux yeux, mais cette poudre n'a servi qu'a nettoyer les lunettes de M. de Vergennes, et à lui faire voir encore plus claire sur les projets que l'on à formés. au reste l'alternative que ce Ministre a mise sous les yeux du Roi paroit se verifier. Il a promis a S. M. que si les negociations n'empechoient point une rupture elles donneroient aux Turcs le tems de se mettre en état de resister et d'empecher que l'on ait d'eux aussi bon marché qu'on se l'etoit imaginé. M. de Verac arrivant de Russie assure que les Russes avoient toujours esperés d'obtenir sans coup ferir tout ce qu'ils desirent et que toute la nation, le grand Duc à la tête s'est opposé a la guerre que l'on veut entreprendre. Le memoire que M. de Verac a remis sur L'etat de cet Empire a été envoyé par un Courier extraordinaire à M. de St. Priest, afin qu'il le Communique au Divan et l'on croit qu'il determinera les Musulmans à entrer en Campagne. L'Empereur a ce que l'on assure, se borne a faire occuper

par ses troupes les Provinces dont la Porte à déja fait son deuil, et a fournis a La Russie le contingent auxiliaire fixé par son traité.

Au Milieu de nos intrigues de cour, il s'en trama't une, dont on ne se doutoit guéres, on sait que soeur Louise de France avoit déja voulu prendre part il y à quelques années aux affaires du Clergé. Son zéle pour les interrêts de L'Église, trop souvent confondus avec ceux de la religion, ne s'est point ralanti, et l'on prétend que ses efforts à l'occasion de ce qui s'est passé pour les Benedictins pouvoint n'estre rien moins que de faire endosser a ces moines le casque et la cuirasse comme sous Henri III & Henri IV. la Correspondance de cette Princesse avec les religieuses des Etats autrichiens a donné lieu a la découverte des cabales qui se formerent. Deux Evêques qui s'y trouvérent Compromis ont reçu L'ordre d'aller remplir dans leurs diocéses un role qui leur convient mieux que d'intriguer dans la Capitale. S. M. à fait inviter son auguste tante a ne point étendre ses soins au dela du salut et du bien estre de ses religieuses, et son fit remettre les lettres relatives a ce qui se tramoit. Il si trouvoit des traits peu favorables à L'Empereur. Le Roi à fait bruler devant lui tous ces papiers afin qu'il ne reste aucune trace de sotises propres à entretenir le fanatisme parmi les esprits foibles et à fournir des nouveaux exemples de ses funestes effets.

La mort de la Duchesse de Choiseuil à apporté quelques dérangemens dans les finances de cet Ex Ministre trop grand & trop genereux pour avoir donné beaucoup

d'attention à ses affaires pecuniaires. Le Comte de Stainville dont on connoit au contraire l'extreme économie est venu au secours de son parant et lui a avancé 400,000. livres. on dit que le Comte de Stainville fait ses preparatifs pour aller prendre au mois d'avril prochain le Commandement de L'armée d'alsace et que le Camp de Flandres sera aux ordres du Prince de Condé. au moins est-il vrai que ces Généraux ont de frequentes conferances avec le ministre de la guerre.

du 1 febr.

Un Courier arrive en ce moment de Petersbourg. les choses ont bien changé de face. notre ministere triomphe. L'ultimatum de la Porte Ottomane, a fait une impression inattendue sur une souveraine aux yeux de la quelle le voeu de son peuple n'est pas une chimiere, qui ne peut se dissimuler l'etat où malgré les efforts de son genie créateur, sa puissance se trouve encore, et dont les derangemens de santé moderent les vues de conquête. La grande Catherine conservera la Crimée. elle renonce à L'ile de Taman et à ses autres prétentions sur les domaines Ottomans. sa gloire est satisfaite des sacrifices aux quelles les Turcs consentent. elle leur garanti ce qui leur reste, et L'accroissement immense du Commerce de ses états par la liberté de la navigation de la mer noir. sans effusion de sang, devient une conquête plus précieuse que toutes celles quelle auroit pu acquerir à la conclusion

d'une guerre dont l'issue étoit incertaine.

La paix dans le levant est donc assuré, puisque depuis longtems notre médiation avoit reglé les discussions de l'Empereur avec la Cour Ottomane et que le consentement de l'Imperatrice de Russie nécessaire d'après son traité avec la Cour de Vienne étoit le seul obstacle qui retardât la conclusion de cet arrangement. Il reste a regler les affaires d'allemagne: de grans changemens vont s'y opérer, mais il ne paroit pas que le Siege des negociations pour y amener les parties interressées soit transporté dans les champs de Bellone.

M. de Calonne veut à toute force que son emprunt se remplisse et l'on peut dire qu'il s'y prend bien pour cela. les Payemens de L'hôtel de ville étant fort arierér il à fait venir les payeurs des rentes et leur à lavé la tête. — on ne nous donne point d'argent. — combien vous manque-t-il ? .. — quatres Millions. — allez demain les recevoir au trésor royal, mais j'entens qu'au 1er mars vous en soyez à la lettre R de la nouvelle année.

Cet emprunt de cent Millions à eprouvé beaucoups de difficultés pour L'enregistrement au Parlement & il à donné lieu à des débats assez vifs dans la grande Chambre. Les criards ont été dénoncés a M. le garde des Sceaux qui en leur faisant une mercuriale à nommé le délateur.

L'abbé Sabathier n'a pu supporter les affronts qu'il éprouve de sa Compagnie depuis qu'il est reconnu pour un faux frere, il prend le parti de quitter les fleurs de Lys où personne ne veut plus Sieger avec lui. quand on fait tant que d'employer des traitres, il n'est pas adroit de les faire connoitre & de les perdre. C'est un avis pour les sots qui eussent pû se laisser corrompre à leur tour.

Quoique M. Storer Ministre britanique ait pris congé, il reste ici, on dit qu'il à ordre de son parti de ne pas — quitter avant le 1. avril. on a lieu d'en conclure que le Ministere Fox ne se tient point pour abattu. Le Duc de Dorset n'a point encore loué d'hôtel: il à pourtant un titre en sa faveur: c'est La Reine et la famille royale qui l'ont demandé à la Cour de S. James.

Mad. de Manchester ne doit aussi partir qu'en avril, s'il n'arrive point de revolution d'ici là. il est vrai que L'éducation de ses enfans lui sert de prétexte.

Nous Somes Si riches, Si bien pourvus d'argent que l'on ne parle de rien moins que de rebâtir Versailles, & Rambouillet et depenser 5 a 6. millions aux Thuileries pour les rendre habitables en attandant que les autres Chateaux Soient en état de recevoir nos maitres. Les gens Sensés trouvent tout cela fou, impossible : voici ce que leur opposent les amateurs de grandes choses. on à trouvé disent-ils en faisant une fouille dans le jardin de la muette, plusieurs tonnes remplis d'or, formant un Capital d'un Milliard. ce sont ajoute-t-on les accaparemens du régent, dans le temps de l'escamotage de Law. et Si l'on est embarassé de savoir où passa alors l'argent de ces pauvres dupes de françois, on ne balance plus a affirmer que c'étoit à la Muette.

une chose incroyable, est la tres veritable entreprise de S.A.S. Mgr le Duc de Chartres. qui veut fournir à tous venans, chevaux, Voitures & cochers, à des Condi-tions fort raisonables : 100.# par mois pour chaque Cheval 50.# pour le Cocher et differens prix pour le carosse Suivant sa beauté. voila donc Mgr bon bourgeois de Paris, membre de la modeste communauté de loueurs de Carosses sous la protection de S. fiacre ! Il est vrai qu'il ne faudra pas S'adresser à S.A. mais à son premier Cocher. quelle tête que cet Abbé Beaudeau ! quels grands et nobles moyens il lui Suggere pour procurer de l'argent à son Prince ! C'est une belle chose que l'economie, mais un economiste est ~~une~~ bien plus belle chose encore. on voit un nouveau libelle rempli d'infamies contre S.A. il à pour titre

Vie privé de Mgr Le Duc de Ch... , par une Societé d'amis du prince. on y remarque sur tout la peinture d'une orgie ou Dom B...., Le marquis d'argens et L'aretin lui-meme auroient été des novices. on a remis dit-on le libele a S. A. qui à fait sa reponse ordinaire je m'en...., son auguste epouse n'a pas pris la chose aussi gaiment : elle promet 2000 louis à celui qui en fera connoître l'auteur

On avoit annoncé publiquement comme une affaire faite ou du moins résolue au Conseil, la Construction de L'opera au Palais royal. on assure maintenant qu'il n'en sera rien. que la Reine veut l'avoir chez elle, que M. D'angevillé fait feu de tous ses pieds pour avoir la gloire & les profits attachés à l'élévation de ce monu-ment, que M. de Vaudreuil couchant toujours en joue l'agréable département des bâtimens appuie de tout son crédit le projet de mettre ce Spectacle aux Thuileries à L'extremité de la belle galerie du Musée. ce sera un grand dommage pour M. Le Duc de Chartres, et un déplaisir pour les amateurs des promenades nocturnes du Palais royal, ou les Nymphes des Coulisses descendant du Théâtre a demi-nues, venoient prendre le frais à la clôture du Spectacle.

du 6 fevrier

La Conclusion de la paix dans le levant à fait sus-pendre l'operation que M. Le Controleur général avoit proposée au clergé. Si elle prend toute la consistance, à la quelle on à lieu de s'attendre, & si elle n'est point

Suivie de nouveaux troubles, on reduira les dépenses des départemens et il ne sera point fait de nouvel émprunt.

La derniere promotion Militaire à fait beaucoup de mécontens. on prétend que M. de Castries y à beaucoup influé. un grand nombre de ses protegés dont le merite & les talens sont fort équivoques. y ont été compris. on à affiché cette mechanceté à la porte de son hôtel.

On peut ici pour de L'argent
être fait général d'armée
ou si l'on n'à point du Comptant
plaire à Dame Blot la fanée
avoir le propos libertin
auprés de cette Messaline
pour lui apprendre à mettre en train
le ministre de la marine.

N 7 de V. Le 11 fevrier 1784.

La Consolidation de la paix de toutes les parts ont donné les coudées franches a nôtre Controleur général: aussi s'occupt-il de beaucoup de projets nouveaux, sans ceux qu'on lui prête. du nombre de ceux ci sans doute est l'imposition unique que beaucoup de Contrôleurs generaux ont eu l'idée d'établir et que L'Empereur dit-on a adopté. quant à l'aliénation des domaines de la Couronne M. de Calonne a pû y penser lorsqu'une nouvelle guerre étoit à craindre, mais le seul désir de liquider d'anciennes dettes ne la justifieroit pas. voudroit-il d'allieurs tomber si promptement en contradiction avec la profession de foi qu'il a faite devant la Chambre des Comptes? n'at-il pas déclaré qu'il respecteroit toujours la Constitution, comment croire qu'il la voudroit violer dans un point aussi délicat? on veut encore, mais rien n'est moins vrai semblable, que l'un des plans du nouveau Ministre soit de soustraire ces pauvres enfans de Moyse aux vexations que nos préjugés leur fait éprouver ainsi qu'a tant d'autres, & moyenant un don gratuit de 60 a 80 Millions, de les mettre a peu prés au niveau des autres Citoyens, de les faire jouir du libre exercice de leur religion, du droit d'acquerir de faire toutes les especes de Commerce &.

Vous savez que le Comte de Dampierre officier aux gardes est parti pour Lyon au moment ou son service le devoit retenir ici, & cela pour participer à la gloire d'accompagner pendant 10 Minutes la Machine Aérostatique. à son retour il lui a fallu payer la taxe de son infraction a la discipline, n'ignorant pas quelle devoit estre sa punition, il s'est rendu de lui-même à l'abbaye, prison specialement destiné à ces arrêts militaires. ses parens crurent bonnement

que cette démarche paroitroit méritoire au Maréchal de Byron & se sont rendus chez lui pour la faire valoir, esperant d'obtenir la grace du jeune homme. le vieux duc n'a pas été duppe de cette belle soumission & a repondu que s'il étoit entré de lui même à l'abbaye, il eût à n'en pas sortir également de lui-même. c'est le troisieme exemple de punition pour des cas semblables depuis une vingtaine d'années. le beau l'étoriere ayant une amourette en tête s'avisa de décamper un beau matin & ne reparu qu'au bout de trois jours, il paya son escapade de trois semaines de prison : un autre ayant demandé un congé sans l'obtenir s'absenta néamoins, un an de prison fut sa peine. Le Comte de Dampierre étant parti dans l'espoir qu'un de ses amis obtiendroit la permission est peu coupable que l'un & beaucoup moins que l'autre : on croit qu'il en sera quitte pour trois mois.

Un autre emprisonnement plus serieuse est celui d'un M. de Jean, neveu de M. de Haller; celui qui à renouvellé l'année derniere, la scene du légataire de Regnard ce Monsieur n'ayant pû s'approprier d'avance la succession de son oncle, a d'abord fait tout simplement des lettres de change, et ensuite une signature plus accrédité que la sienne s'étant présenté à son imagination, il s'en est servi, dit-on, pour la souscription de ses effets, & l'on à eu la malhonnêteté de le trouver mauvais. il venoit de faire meubler voluptueusement un appartement délicieux un mouchard déguisé sous une belle livrée est venu apporter une lettre à M. le Chevalier : son extérieur le fait introduire

Suivent 40 alguasils, & mon chevalier Rodomont est enlevé sans résistance. on l'a conduit à ce que l'on croit, à Charenton, en vertu d'une lettre de cachet sollicitée par sa famille.

du 13 fevrier

Tout annonce plus que jamais une revolution dans les cloitres. Les politiques qui lisent, dans l'impénetrable cabinet des ministres comme le sourcier Bleton dans les entrailles de la terre, repètent que le rapel du Comte de Daranda à marqué l'époque où le sort des moines a été decidé. La grande reforme sera, dit-on, publiée le même jour à Paris, à Madrid, à Florence, & à Naples.

Si nous avons des machines aerostatiques Rome a des Saints, nous cherchons à nous elever au dessus de la terre, & l'abbé monte au ciel. Mad.e Louise à demandé son saint Labre au Pape et sans doute ne sera pas refusé. nous avons un besoin réel d'un saint, ils sont devenus tres rares parmi nous. L'abbé selon moi à fort bien fait d'aller vivre au dela des monts : il eut risqué en mourant à Paris d'aller finir ses jours au dépôt de St Denis (pour les vagabons et les mendiants paresseux) mort il viendra dans le voisinage, mais ce sera pour humer les parfums de l'encens et pour y recevoir l'hommage des adorations.

une n'est Saint dans son pays.

Les affaires de la Caisse des comptes ont repris leur train. L'election des nouveaux administrateurs s'est faite le 3. les Banquiers ont bien fait leur possible pour eluder le Statut par le quel ils ne doivent pas se trouver dans cette administration en plus grand nombre, que les gens de tout autre état. ces hommes si fiers d'un titre que les placent, disent-ils, au rang des financiers, et au dessus des simples commerçans qui valent mieux que les uns et les autres, s'étoient mis sur la liste en qualité de negocians. comme on s'humilie pour ce vil argent.

 de V... Le 15 fevrier 1784.

La misère que la rigueur extrême de la Saison a fait regner dans la monstrueuse Capital de ce royaume, — l'impossibilité d'atteindre aux moyens d'en empecher les suites facheuses, et les troubles dangereux qui en peuvent resulter a chaque instant font sentir plus que jamais la necessité de combattre l'impulsion qui en france amene tout des extrémités au centre. Il y a maintenant a Paris plus de cent mille ames qui ne savent comment pourvoir à leur existence. Les fonds de la police épuisés par la ruineuse et inutile persecution des ecrivailleurs obscurs, depuis 8 ou 4 ans, n'ont pas suffi malgré la generosité du Roi, pour remplir la promesse qui a été faite aux pauvres de leur donner de l'ouvrage a raison de 20 s. par jour. La ville a de son côté diminué le salaire des gens de riviere qu'elle occupoit à briser les glaces: les Malheureux se sont plaint d'abord avec moderation, maintenant on voit leurs mécontentement fermenter et l'on cherche trop lentement peut-être les moyens d'arrêter les progrès de l'aigreur qu'occasionne en de telles circonstances le Luxe des riches ou de ceux qui — affichent l'opulence. on m'a raconté a ce sujet une plaisante anecdote: une de nos laïs chargée de diamans traversoit dans un équipage somptueux la foule des travailleurs qui nettoyoient les rues: elle fut reconnue par son frere et un de ses oncles qui étoient du nombre de ces misérables, on l'arrete, on detele sa voiture, et on la force de prendre un baloi. C'etoit un spectacle vraiment plaisant que celui d'une élégante enfoncée dans la boue

couverte d'eclaboussures qui faisoient un singulier contraste avec l'eclat de ses ajustemens et traité avec mepris qui vengeoit bien les amans quelle à trompé et les adorateurs peu opulens quelle à maltraités. depuis cette aventure dans la quelle la police n'a osé intervenir que pour forcer cette coquine à faire du bien à ses pareux, nos filles ne sortent peu qu'en carosse de remise & pour se soustraire aux huées du peuple, elles ont imaginés des coeffures à la dirote moyenant lesquels on les distinguer avec peine des femmes honnêtes.

Le projet qui paroit avoir eté le mieux accueillie du conseil d'Etat, pour occuper les bras superflus de la capitale, est d'envoyer dans les landes de Bordeaux tous ceux qui n'ont point une existence assuré ici. on l'on acceptera les offres d'une riche compagnie qui s'est presenté, ou le gouvernement fera les premiers avances des défrichemens, & s'en trouvera pleinement dedomagé par le produit des impositions apres dix années seulement d'exemption.

Pour les ...ables de la Cour et de la ville ou les opulens cherchent à consoler une de nos belles qui est inconsolable. c'est la petite Lalotte jolie enfant de 17 ans, qui avoit pris dans ses filets le comte d'Aranda et que la munificence de son amant ne dedomage pas ~~...~~ de ce quelle perd par son mariage vour vous rappellez qu'il s'est trouvé veuf en arrivant a Madrid. au bout de 3 semaines, les flambeaux de l'hymenée ont pris la place des torches funeraires et il à epousé une de ses nieces.

Du 17 février

On prétend que le moment approche où la révolution Ministérielle qui à commencé a fontainebleau sera entièrement consommée. toutes les places du Ministère ne sont pas remplis d'une manière uniforme et les membres de l'administration qui ne tiennent point à la faveur éprouvent des désagremens.

M. Le Comte de Vergennes n'attend a ce que l'on assure, pour jouir de sa gloire dans une vie douce et tranquille, loin des affaires et du tracas des Cours, que le moment où son grand ouvrage de la pacification de L'Europe aura atteint toute sa perfection et autant de Stabilité que les arrangemens politiques sont susceptibles d'en avoir. Ce Ministre va beaucoup plus fréquement a Paris que ci-devant. Il se livre d'avance aux agrémens des Sociétés privées et paroit sur tout voir avec plaisir les graces et les talens se réunir pour faire de Md Le Brun l'une de nos jolies femmes les plus séduisantes. Elle donne des Concerts où la Harpe résonne mélodieusement sous ses doigts. M. le Comte de V... les honore de sa présence et les applaudissemens de l'un des plus grands hommes de ce siecle encouragent la charmante virtuose. on a vu au Sallon le portrait de Mad. Le Brun peint par elle même. ce portrait calqué sur un ouvrage de Rubens paroit Charmant. Il appartient actuellement au Comte de V... qui dit l'avoir payé 10,000 livres. et Le Mari de Mad. le Brun dit a qui veut l'entendre, qu'il en a fait un Cadeau a M. Le Comte, et qu'il ne vendra jamais un portrait de sa femme.

dans une des derniers audiances que le Roi à donné
aux ministres étrangers, on à remarqué que S.M.
a parlé avec bonté a la plupart d'entr'eux et
qu'Elle a affecté de ne point appercevoir celui
de la Cour de Vienne. on a attribué a ce Ministre
des discours qui ont déplû au Roi, a qui ils ont
été rendus, sur une aventure qui a fort occupé
la Cour, il y a quelque tems.

N° 9. de V... Le 26 fevrier 1784.

Si vous avez M. accordé quelque confiance à ce que je vous ai mandé dans le tems sur les projets de Notre Ministère au sujet du gouvernement de l'Angleterre, vous ne serez pas étonné d'apprendre que l'on y fait passer des sommes considerables pour soutenir le Ministère actuel. La majorité constante que conserve la Coalition repose également & sur l'interrêt personel de leurs amis & sur la crainte du succès de ce plan funeste au Parlement britanique et à la liberté angloise, que Le North & Fox connoissent bien, puisque pendant un tems ils y ont eux même trempé. quoique nous ne travaillons, ou nous n'intriguions, si vous l'aimez mieux, pas moins pour le Prince de Galles, que pour le Roi son pere, le dévouement de ce prince pour le parti Fox contrarie beaucoup nos efforts; mais nous espérons rompre ces liaisons. Comme la galanterie en fait la base, ce doit estre un jeu pour la politique françoise. vous n'ignorez peut-être pas que Lady Holland belle-sœur de M. Fox est la maitresse du Prince de Galles & que cette femme que la nature a aussi bien servi du côté de L'esprit que du côté des charmes de la figure, est l'ame du parti. Il ne s'agit donc que de brouiller deux amans et de changer la constance Angloise, en versant dans l'ame du Prince quelques grains de la legerté françoise, en y faisant germer la jalousie, le dégout &.. on y travaille fortement, & l'un de ses favoris nous sert merveilleusement dans cette grande opération politique.

M. de Breteuil acquiert de plus en plus la Confiance du Roi, et le Credit du parti opposé déchoit journellement. il y a eu ces jours derniers

dans le Conseil d'Etat une crise assez vive entre ce Ministre et M. Le Comte de Vergennes au sujet de la guerre d'amerique, des suites qu'elle peut avoir et du Système de notre Cour qu'elle a adopté de susciter des troubles interieurs dans les autres Etats pour dominer leurs operations. on n'a pas manqué de rapprocher la Cause de L'independance Soutenue en amerique, le despotisme d'effendue dans le levant Le fanatisme de la liberté reveillé en Hollande et L'ambition Monarchique appuyée en angleterre

dans une Superbe fête que M. de Breteuil a donné ces jours derniers à toute la Cour, il avoit été menagé une entrevue entre le Roi et M. de Choiseuil qui S'est entretenu avec S.M. pendant une heure.

du 1 mars.

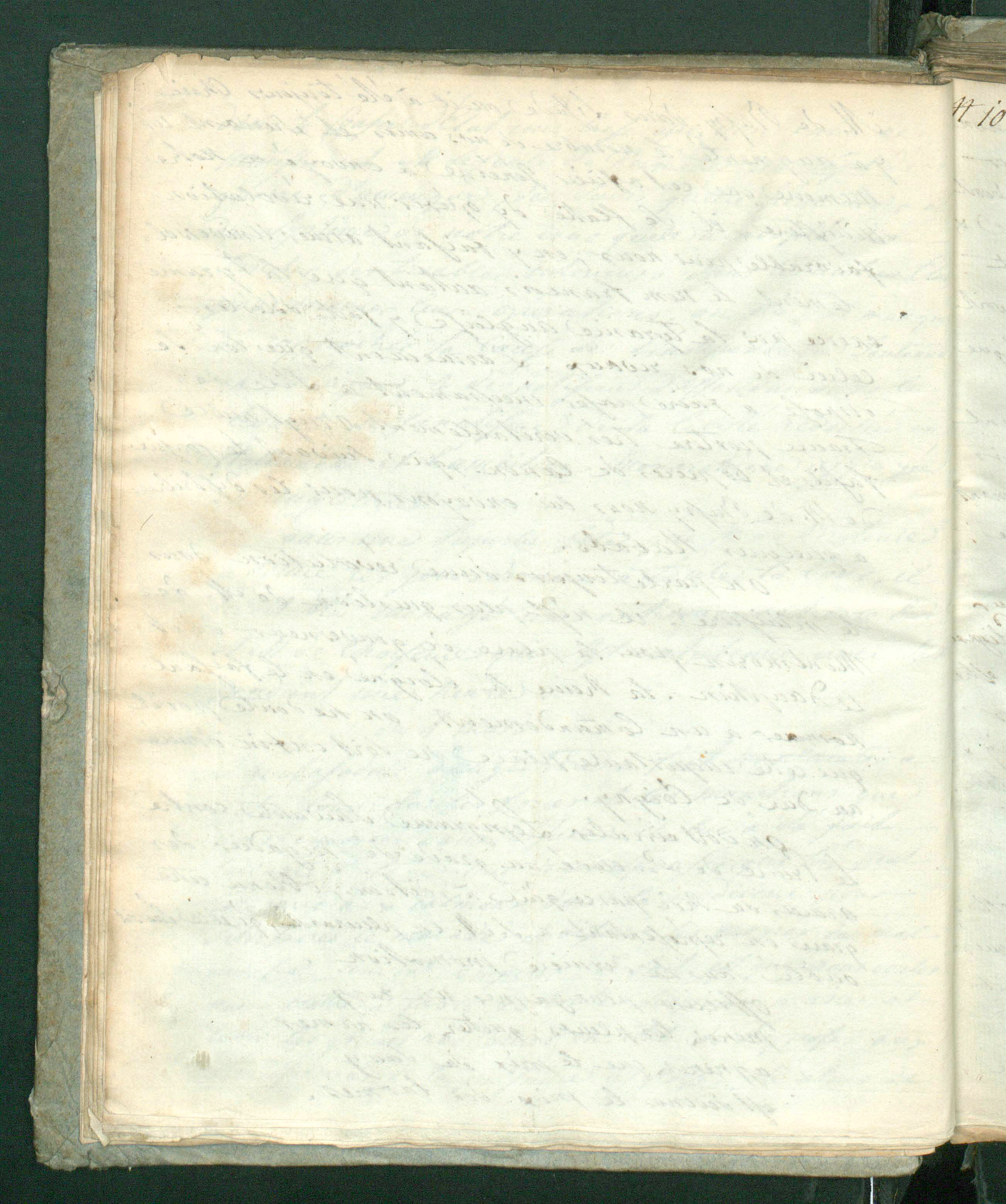
L'ambassadeur d'angleterre a fait des plaintes a notre Cour sur les forces et les munitions que nous envoyons dans L'Inde. il lui a été fait suivant L'usage une de ces reponses que l'on peut comparer aux calmans dans la medicine pour satisfaire le malade et differer les progrés du mal qu'ils font souvent empirer. Le fait est que nous voulons nous mettre à l'abri de toute Surprise en asie et tenir les princes nos allier en état de S'opposer aux accroissement de la puissance angloise. Le retour de

M. de Bussy dans L'Jnde ou il a été toujours Chéri y a augmenté le nombre de nos amis et suivant un memoire que cet officier Général a envoyé a notre ministere, il se flatte d'y opérer une révolution favorable pour nous, en y faisant aimer universel=
=lement le nom françois autant que la tyranie exercé par la tyranie anglaise y fait détester celui de nos rivaux. L'armement que l'on se dispose à faire passer incessament à L'ile de France portera très veritablement vingt mille fusils et 60 pieces de canon, que suivant le conseil de M. de Bussy nous lui envoyons pour les distribuer a quelques Nababs.

On parle toujours d'une révolution dans le ministere. il n'est plus question de M. de Montmorin pour la place de gouverneur de M. le Dauphin. la Reine la éloigné en le faisant nommer a un Comandement. on ne doute point que cette importante place ne soit enfin donné au Duc de Coigny.

On voit circuler L'epigrame suivante contre le Prince de L.. elevé au grade de Brigadier des armées du Roi parce qu'il a, dit-on, obtenu cette grace en représentant a S. M. en pleurant, qu'elle l'avoit oublié dans La derniere promotion.

Officiers, pour gagner un rang
prenez les pleurs, quittez les armes
apprenez que le prix du sang
est devenu le prix des larmes.



Les cours offrent toujours, lorsquil sy prepare une revolution, quelques choses d'analogue a ces bruits souterreins qui annoncent les commotions funestes de la terre. nous Leprouvons en ce moment. et nous nous attandons chaque jour a lexplosion qui doit terminer la crise. ce nest point ici comme dans les salles de Westminster en presence de la nation que sourdisent les trames des quelles une nouvelle administration doit resulter, mais nos boudoires, nos arriere-cabinets noffriroient pas un spectacle moins interessant, si lon pouvoit appercevoir tout ce qui sy passe, estre temoins des singuliers marchés, qui sy traitent, entendre les discours qu'y dictent lastuce, la fausseté, linterest, lambition, Lard de seduire, de corrompre, de dominer les esprits. Parmi les intrigues variees et subdivisees a linfini qui nechappent gueres a Loeil exercé de commensaux de ce sejour, on en distingue quatre principales, celle des Ministres, celle des femmes, celle des freres du Roi et celles des courtisans. Les places du Ministere nen sont pas le seul objet, mais il est probable que cest La ou se portera le premier choc.

le Baron de Breteuil a acquis une preponderance decidé. M. de Calonne vient apres lui et le parti de ces deux Ministres ne peut guere manquer de l'emporter. Le dernier soccupe de son grand plan de finance, et des moyens

de vaincre les Obstacles qu'éprouvera son execution. Le vice Chancelier et les Parlements seroient pour lui de redoutables ennemis, si le Premier ne devoit être enveloppé dans la revolution qui se prépare, et les autres déchoir encore du degré de credit et d'influence jusqu'aux quels M. de Maurepas les avoit relevés, ou se trouver enchainés par la politique d'un nouveau systême.

M. Le Duc du Chatelet sera probablement ministre de la guerre au grand regret du Marquis de Castries qui depuis longtems desire ce departement, et que cet événement brouillera encore plus avec M. Le Duc de Choiseul.

Quant a la place importante de Gouverneur de M. Le Dauphin, la haine que la maison de Polignac porte aux Montmorins est trop connue pour ne pas être bien assuré, depuis le retablissement du credit des premiers que le Choix tombera sur Le Duc de Coigny, le Prince de Cray, ou Le Baron de Choiseul ambassadeur du Roi à Turin.

La plupart des officiers françois qui avoient passé en Turquie en reviennent avec M. de S. Priest. Il est très vrai que nous avons fait reconnoitre quelques iles dans la mer du Levant, et dans L'archipel, et le projet qui a donné lieu à la Croisiere de la fregate la mignone dans ces parages n'etoit point une Chimère,

mais la Convention faite, dit-on, avec la Porte Otto-
-mane au Sujet de ces îles, n'étoit aumoins qu'éventuelle,
et nous ne devions en prendre possession que comme
Conservateurs et dans le cas seulement où la guerre
auroit éclaté entre la Russie et la turquie.

Les affaires de S. James occupent extrêmement
notre Ministere. Le Roi y prend le plus vif interrêt.
on porte à S. M. soit les depêches de M. d'Adhemar soit
la traduction des papiers anglois aussitôt que les uns
ou les autres arrivent. Pendant que le monarque fait
des reflexions qui ne peuvent estre perdues pour ses peuples,
sur les avantages que notre Constitution donne a
un prince entousiasté du bien public, M. de Vergennes
employe tous les moyens propres a en procurer de
semblables au Roi d'angleterre. on assure qu'un
Courier vient d'estre expedié a Londres mettra par
l'objet de sa mission S. M. Britanique en état
de ne pas craindre les inconveniens de la dissolution
du Parlement. La creation d'un nouveau Senat
comporte au plus un delai de deux mois./

No. 11. De V. . . le 10 Mars 1784.

Le Conseil est fort occupé en ce moment des remontrances du Parlement au sujet des Bénédictins & du Chapitre qui s'est tenu à S. Denis, contre les regles préscrites par la constitution de cet ordre. Nos seigneurs du Parlement sont à ceque l'on assure, décidés à pousser les choses où elles pourront aller, & même à décreter les Commissaires qui ont présidé à ce Chapitre, si la réponse du Roi ne leur paroit pas satisfaisante. Il y a dans les rémontrances dont il s'agit une sortie fort vive contre les Archevêques & les Evêques qui se sont mêlés de cette affaire: on y rappelle au Roi les troubles du dernier regne; on y déclame de nouveau contre les Commissions; et il s'y trouve un passage d'autant plus piquant au sujet de l'affaire de M. de la Chalotais qu'il renferme une épigramme indirecte contre M. de Calonne. Le voici:

"V. M. daignera se ressouvenir qu'a son avénement au trône, elle a supprimé la procédure odieuse qui avoit été faite contre de vertueux Magistrats de Brétagne par des juges cor, rompus & vendus au déspotisme d'une cabale qui avoit le projet de renverser la constitution de la Monarchie françoise, pour y substituer la tyrannie & le pouvoir arbitraire. vous êtes, Sire, le protécteur des loix & nous en sommes les gardiens; il est de notre devoir de vous dire la vérité & d'empêcher que ceux qui vous approchent vous fassent commettre des choses injustes; c'est en votre nom, Sire, que nous faisons respecter

la justice & observer cequ'elle préscrit : nous serions punissab[le]
si par l'oubli du véritable objet du pouvoir qui nous est confié
nous nous rendions les complices des esprits turbulens qui se
trouvent dans le Clergé de votre Royaume !

On remarque une ressemblance singuliere entre le ton de ces remonstrances & celui que prennent les communes d'Angleterre dans leurs dissensions actuelles avec la Couronne, mais notre Parlement ne doit pas oublier qu'on fait lui rappeller dans l'occasion l'extrême différence qui se trouve ent[re] lui & le Parlement brittanique.

Les combinaisons du contrôleur général des finances pour le service de cette année ont été un peu déconcertées pa[r] un événement qu'il n'avoit pas mis en ligne de compte. Les inondations dans la Normandie, la Bourgogne, l'Orléanois, le Berry & font une breche énorme au produit des tailles & autres impositions

On a éssayé un emprunt sous le nom & la garantie des Etats de Bretagne, mais il ne se remplit point.

Le mont de piété manque de fonds et regorge de gages. Les besoins du Peuple & peut-être d'autres raisons encore ont rendu aux usuries la protection de la police.

Du 11 Mars

Dans les tems malheureux, le Peuple souffre d'abord avec patience en espérant des secours : il les reçoit, la reconnoissance le transporte : s'épuisent-ils, il se livre à la fureur.

Malgré la multiplicité des oeuvres de bienfaisance & de Charité, dont à la gloire de la philosophie, on a vû cet hyver, sur toute la surface de L'Europe, plus d'exemples que n'en ont jamais offert ces siecles que le fanatisme regrette, les besoins ont été extrêmes dans plusieurs contrées. des paysans, des journaliers rassembles en troupes se sont répandus à main armée dans les campagnes prêts à sacrifier leur vive pour arracher les moyens de la conserver.

Les nouvelles calamités que les inondations ont causées en ont encore augmenté le nombre. Ils n'assassinent point, mais ils se défendent courageusement contre les Maréchaussées, & le Roi s'est opposé formellement dans le Conseil, au projet d'envoyer des troupes contr'eux. Il faut, a dit, S. M. les faire vivre & non les tuer. Qu'on leur procurer des ressources légitimes: c'est le meilleur moyen de leur faire abandonner celle du crime.

Ces malheureuses circonstances, la diminution du produit des impositions cette année, & l'impossibilité d'en établir de nouvelles contrarient les plans de M. de Calonne: Il se rejette sur ces moyens usés & onéreux de soubvenir aux besoins du moment: des supplemens de finance pour les charges honorifiques, des taxations sur certaines autres, sur les nouveaux nobles, sur les notaires &c.

Le projet favori de M. de Castries, revient sur le tapis à cette occasion. Depuis la dissolution de la Compagnie des Indes, ce Ministre est constamment occupé du plan de son rétablissement. On a répandu dans le public des lettres de M. de Bussy, qui représentent avec des Couleurs éblouissantes les opérations de

commerce qu'une compagnie puissante pourroit faire dans ces contrées; la haine que l'on y porte au nom anglois & les avantages que nous devons entendre des dispositions où sont des Nabab dont les uns nous sont dévoués & les autres désirent vivement de secouer le joug de nos rivaux. Cependant les mauvais succès de nos négocians dans L'Amérique septentrionale & la liberté illimitée de Commerce dont le systême s'établit réciproquement entre les differentes nations de L'Europe, paroissent détourner nos Capitalistes de cet établissement. Nous pouvons, disent-il nous intéresser dans les armemens particuliers de nos ports, & si vous les prohibez, dans ceux des Hollandois, des Impériau &c. &c. sans avoir à craindre d'être compromis dans les dispu personnelles des employés, dans les haines mutuelles de Nations, sans avoir de guerres à craindre, de Marine à entretenir, de troupes à payer. en effet il est question de laisser à la nouvelle Compagnie, si elle a lieu, le soin de la défense de son commerce & de ses possessions.

N°12. de V... Le 17 mars 1784

Le Roi Continue de donner a M. de Breteuil les marques de sa Confiance la plus intime. L'opinion de ce Ministre dans le Conseil est celle du Monarque & de longues Conferences dont S. M. l'honnore le font deja considerer comme le Successeur de M. de Maurepas. C'est à lui sans doute qu'est reservé la gloire d'opperer ces grandes reformes que tous nos ministres ont successivement projettés, que plusieurs ont essayé et commencées et qui ont été pour la plupart une pierre d'achoppement contre laquelle ils ont échoué. Le Systême d'administration interieure que l'Empereur a adopté dont on à déja dit que le tableau à singulierement frappé notre Monarque à servi, dit-on de modele pour les changemens dont il est question dans plusieurs parties & dans lesquelles on ne considere pas moins l'amelioration du Service que l'economie des depenses.

On parle de la reduction des interrets des emprunts faits sous le Ministere de M. Neker. La suppression et la création de charges de finance ont fait murmurer, parceque l'on n'y voit qu'une augmentation de charges d'Etat pour se procurer un secours momentané, mais il paroît que cette opperation est le preliminaire de quelques choses de plus important. Si rien n'eclôt d'ici à la fin du trimestre qui est à la veille d'echeoir, si la promulgation de ce grand plan tant annoncé, tant désiré, n'établit pas la confiance, s'il ne fait pas rentrer des fonds au trésor royal d'ici à quelques semaines, on doit s'attendre a voir beaucoup de payemens reculés. On dit même que la minute d'un arrêt du Conseil pour remettre à deux

année les remboursemens des emprunts & jusqu'aux pensions est toute préparé dans les Bureaux du Controle.

du 19 mars.

L'administration Britanique est triomphante. L'opposition a cedé, elle a du moins senti qu'il ne lui restoit plus de resource que dans l'espoir de se concilier l'esprit du peuple par le prétendu sacrifice de ses interrêts a la necessité de ne plus differer le vote des Subsides. C'est en grande partie, l'ouvrage de notre politique, mais il est douteux que nous en recueillions les fruits que nous en avions attendus. La revolution qui se prepare depuis le voyage de fontainebleau, et qui approche peu a peu de son terme. apportera un changement totale dans nôtre sisteme. Celui qui resserera nos liens avec la cour de Vienne, doit par les alliances que l'angleterre médite, nous mettre encore en opposition avec cette derniere puissance. Tels sont les dangers des combinaisons trop profondes de la politique, lorsque les évenemens viennent à changer les interrêts sur lesquels on les faisoit reposer. au moment du succès de nos soins pour fortifier le bord duquel nous devions être, nous allons nous ranger de l'autre. Il faut avouer au reste que dans la situation actuel des choses. L'Empereur paroit être

notre allié naturel. Peut-être aussi, est-il au dessus des forces de la politique de detruir jamais la rivalité qui à subsisté de tous les tems entre l'angleterre et la France.

Vous n'ignorez sans doute pas M, quelles sont les alliances dont j'ay voulu parler, et vous savez que la grande Bretagne est a la veille de s'attacher par de doubles liens à la Prusse, le Prince de Galles epousant la fille ainée du prince de Prusse, & celle du Roi d'angleterre étant destiné au fils ainé de l'heritier presomptif du grand Frederic.

Mad. La Comtesse d'Artois est fort incomodé depuis quelques tems. La Mélancholie dont cette aimable Princesse est atteinte paroit ou la cause ou l'effet de ce derangement de santé qui nous alarme.

On crie beaucoup sur le projet de payer en contrats les fournisseurs de la guerre & sur tout les lettres de change des colonies. Les benefices immenses qu'ont fait tous ceux qui avoient des marchés avec le gouvernement les rendent cependant fort peu a plaindre, & l'on est bien certain d'en retrouver toujours au même prix. au reste toutes les croupes et les interets sans mise de fonds dans ces entreprises sont supprimés et les veritables traitans déliés de leurs engagemens a cet égard. C'est un coup facheux pour l'ancien Ministre de la Marine et pour ceux qu'il avoit rendus le Canal de ses faveurs.

N° 13 de V... le 23 Mars 1784

Ce n'est pas seulement en matiere de politique général, mais même pour l'administration interieure que notre nouveau systême de gouvernement differera, selon les apparences de celui sur les debris du quel il s'eleve. On s'apperçoit deja de ces changemens, mais ce qui paroit le plus étrange dans des circonstances contraires au plan d'union avec l'angleterre, que M. de Vergennes avoit conçu, l'accroissement, & même le soutien de notre marine au point de splendeur qu'elle à atteint, n'entrent point dans les vues de M. de Breteuil. Il faut avouer qu'il est impossible à la France et peut-être a aucune Puissance de conserver la superiorité sur les deux Elemens, aux quelles grace a M. de Montgolfier, on joindra peut être bien tôt un troisieme.

Les recits de la conduite du Grand Joseph, que M. de Breteuil met sans cesse sous les yeux de notre jeune et bienfaisant Monarque, font de jour en jour plus d'impression sur son esprit. dernierement encore le Roi à pied accompagné seulement de son Capitaine aux gardes, tous deux deguisés comme de simples Gentils-hommes parcoururent les campagnes visitant les curés, les Agriculteurs, interrogeant de toutes parts la voix du peuple sur la conduite des administrateurs subalternes & se preparant à nous faire gouter tous les benedictions qu'un bon Roi qui cherche et accueille la verité repand sur son peuple.

On a beaucoup parlé du Duel du Chevalier de Lusson avec le Comte Tressan fils de l'accademicien et des poursuites ordonnés contre le vainqueur. Le Vicomte de Tressan lui même temoins des torts de son neveu & de la moderation du chevalier sollicite grace prés du monarque et l'on espere qu'il l'obtiendra.

Une affaire plus consequente et celle des chevaux legers de la garde. Le Duc Daguillon leur Colonel ayant voulu leur donner un espece d'espion à la caisse dont les fonctions devoient empieter sur celles du Major. ces Messieurs ont resolue de chasser cet intru nommé Gordan, ci-devant

de la Connêtable. Lorsquil se presenta pour commencer son travail, les chevau-legers se trouverent la pour le recevoir en lui administrant chacun vingt coups de plat d'epée. Puis ils dreßerent une espece de procès verbal de cette flagellation Stipulant quon ne s'étoit servi d'epée qu'à defaut de bâton; ce quils signerent tous, jeunes et vieux officiers. On porta ensuite cette piece singulière à M. le Duc d'aiguillon. Le Roi etant instruit de ce qui s'étoit passé a fait aßembler une Espece de Conseil de Police présidé par le Duc d'agenois fils et survivancier du Duc d'aiguillon pour connoître de cette affaire. Comme il est de l'interret de ce jeune Seigneur de préserver ce corp de la Caßation qui l'en priveroit & même de s'en faire aimer, il est à croire quil cherchera un biais pour que S.M. puiße faire grace.

du 25 Mars.

Nous voila engagé dans une nouvelle guerre. elle ne sera dangereuse ni pour le repos de l'Europe, ni pour notre gloire, mais elle allarme avec raison nos negocians en attendant que nos armes ou notre argent aient fait conclure une paix avec l'Empereur de Maroc, ses corsaires nuiront beaucoup a notre commerce dans la mediterané, et ce qui est pis encore les pavillions neutres remplaceront le notre dans ces parages. außi regarde-t-on cette rupture comme une speculation de quelques puißances rivales, et nos nouvellistes multiplient à l'infini leurs conjectures a ce sujet. quoi quil en soit, on ecrit de divers de nos ports que tous les armemens pour la mediterané y ont été suspendus.

On attend avec beaucoup d'impatience & de perplexité des nouvelles du Conseil de guerre de L'orient. Le bruit s'est repandu depuis quelques jours, que M. de Mithon l'un des capitaines accusés, avoit confié à M. de Montigny des papiers qui fournissent la preuve d'un Complot formé par les principaux officiers de l'escadre de M. de Grasse, contre leur général, dans la malheureuse affaire du 12 avril, et que ce dépositaire infidele en a donné communication.

Le Duc de Chartres a renoncé enfin aux projets de L'abbé Beaudeau & a pris le parti beaucoup plus sage d'une réforme dans son train. La Reine qui depuis quelques tems, paroit avoir pris du gout pour la Chasse a acheté son équipage de celle du Sanglier. Les travaux du palais royal n'ont point encore été repris. Les Colonnes fondamentales ne s'élevent de terre qu'à la hauteur de quelques pieds.

du 26 Mars

C'est d'après les avis donnés par des gens en place même, que des allarmes s'étoient repandues dans nos ports sur la guerre d'Afrique dont je vous ai parlé. une prudence bien legitime avoit apparament engagé le gouvernement à donner quelque attention aux bruits univer=sellement accredités, quoi qu'il n'eût point reçu d'avis officiel qui les confirmat; mais il vient d'estre pleinement éclairé à cet égard, & M. de Vergennes a écrit aux députés du Commerce: que le Ministere a reçu de Salé en date de la fin de fevrier, des lettres qui rassurent pleinement a cet égard, qu'en remontant à La source de cette fausse

nouvelle, on avoit decouvert quelle avoit été inventée par le Consul d'Hollande à Algesiras, et que la Cour en avoit porté des plaintes aux Etats generaux.

La grande question qui divisoit le Conseil sur l'étendue de nos forces navales vient d'être decidée. La Marine royale sera conservé sur le même pied que l'année dernière. Il en sera de même des troupes de terre.

Le major des chevau-legers et les officiers qui l'ont aidé a maltraiter le Controleur chargé de verifier les comptes et la caisse de ce corps ont été condamnés à diverses peines, quelques uns ont été cassés.

Il se repand un bruit qui vous paroitera peut-être plus qu'extraordinaire. On dit que l'Imperatrice de Russie après s'être fait couronner à Cherson, ira reglér de bouche ses affaires avec le grand Seigneur à Constantinople même. Si les Souverains se mettent serieusement sur le pied de faire tout par euxmêmes, les Nouvellistes seront a plaindre.

de V.. Le 31 mars 1784.

La vente des équipages du Duc de Chartres commence, de 200 Chevaux il n'en conserve que 30. Cent valets de tout etage sont renvoyés. Il ne garde que 2 cuisiniers et un maitre d'hôtel. nos financiers ont un plus grand train, au surplus une telle reforme ne peut que faire honneur à ce Prince qui est si puissament riche qu'en très peu d'années elle se remettra au dessus de ses affaires. Il est parti pour l'angleterre et l'on dit qu'il ira dela en Russie.

Mad. La Comtesse d'Artois doit aller cette année visiter ses augustes parens. ce sera dans le mois prochain, si la santé de cette princesse ne s'oppose point à ce penible voyage, sinon a la fin de l'eté.

Ces jours derniers le Comte de Valentinois avoit soupé avec le Roi. de retour a Paris, plutôt qu'on ne l'avoit sans doute pensé, il trouve son hôtel rempli de tumulte, de gens du guet, et d'autres vetus en noir, on lui apprend que l'on venoit d'enlever ses deux Secretaires ces Messieurs, generis, s'etoient avisés de faire des Couplets, & des couplets à l'Italienne. Le Comte indigné de cet affront et comptant d'autant plus en tirer satisfaction qu'il venoit de quitter le Roi, court a la Police et porte ses plaintes a M. le Noir. Ce Magistrat lui ferme la bouche en lui disant qu'il n'a rien fait que par des ordres superieurs. Il est odieux et absurde de supposer que le Roi en invitant le Comte de Valentinois à souper, ait su ce qui alloit se passer dans la maison de celui qu'il faisoit jouir du plus grand honneur qu'un sujet puisse recevoir.

Le Cardinal de Guemenée cherchoit dernierement à prévenir le Roi contre les inculpations dont on à chargé la Maison de Rohan ; on fatiguera V. M. disoit-il, d'écrits et de memoires à n'en pas finir que nos ennemis S'occupent a fabriquer. — M. Le Cardinal, repondit le Monarque tant mieux pour vous Si vous avez raison ; tant pis pour vous Si vous avez tort.

Les prejugés d'état font naitre bien des horreurs dans La Société, les huissiers, les commis de barriere et autres gens pourtant indispensables dans l'ordre établi, Semblent être des victimes vouées à la violence des hommes Encore rit-on des outrages qu'ils reçoivent. ces jours derniers le Courier de Rouen revenoit à Paris, chargé dit-on, de contrebande. Il avoit sans doute été vendu ; quelques Commis sont en avant et veulent le visiter. le Courier les méconnoit, feind de les prendre pour des voleurs, leur lache quelques coups de fouet et finalement comme ils alloient S'emparer de Sa cariole, prend un pistolet et en couche un sur le carreau. les autres S'enfuirent, le courier arrive ventre à terre a la poste, fait son rapport, et dit-on, est applaudi. a La verité les ordonnances condamnent les Commis, puisqu'elles leur déffendent d'arrêter un Courier dans Sa marche et leur prescrivent de le suivre jusqu'à la poste pour faire visiter devant eux le Contenu de sa voiture et de ses malles.

du 2. avril

Les représentations de nos négocians, l'état languissant de nos manufactures et du commerce d'exportation la situation même des affaires interieures du royaume donnent beau jeu aux detracteurs du système d'après lequel la derniere guerre à été entreprise et determiné. La perspective qui s'ouvre dans le continent leur fournit de nouvelles armes. La France epuisée ne peut y prendre de part que comme elle à fait vis-a-vis de la turquie, en exhortant à la résignation ceux qui se trouvent sur le penchant de la roue de fortune. Le Roi de Prusse, malgré ses préparatifs ne pense plus à combattre. La puissance combinée de Joseph et de Catherine fixera sans obstacles le sort de l'allemagne, peut être même de l'Italie et de la Pologne;

On travaille à L'examen des comptes des departemens. c'est après L'usage des nouveaux Ministres de finances. mais ce qui ne L'est pas, c'est que l'on recherche la conduite des Ministres hors de place, & l'on assure que M. de Sartine n'est pas sans inquiétude sur une bagatelle de 30 a 40 millions dont il est embarrassé, dit-on, de justifier L'emploi.

On mande de Rouen que l'on suit au Parlement une affaire qui n'embarasse pas peu la sagacité de Messieurs. Elle prouve la fertilité d'imagination de nos chevaliers d'industrie.

Un Sr Gaugain qui dans le monde, à pour nom

de guerre S. Vigor se presente un soir au Bureau
des Messageries pour arrêter une place dans la
diligence du lendemain. Il tenoit un sac d'écus,
au moins en aparence, et demande des Louis pour de
l'argent blanc. Le Comis lui en promet pour le moment
du départ. Notre homme arrive à l'heure fixée
pour partir, le commis lui presente cinq louis et
est fort étonné qu'il lui demande son reste. —
Comment reprend l'audacieux personage ne vous ai-je
pas donné hier quarante ecus de six livres pour me
les remettre aujourd'huy en or ? Le Comis ne peut
que le traiter d'imposteur de fripon, l'autre le
prend aux cheveux et le terrasse, la diligence part,
la garde arrive, on mène nos gens chez le juge &
l'on finit par plaider.

No. 15 De Versailles Le 6 avril 1784.

La grande reforme que Mr. Le Duc de Chartres a faite dans Sa maison, a causé une vive sensation dans le monde 80 Personnes perdent un pain Sur lequel elle comptoient comme Sur un patrimoine. Il est beau de faire à ses dettes le Sacrifice de ses jouissances, mais l'existence d'anciens Serviteurs, n'est-elle pas au nombre des dettes d'un Prince? on dit que S.A. avoit proposé à Mad: la Duchesse d'imiter Sa conduite qu'elle S'y est refusée & qu'elle a gardé tout le monde de Sa maison. Le bruit a couru que la Reine avoit gagné le beau jardin de Monceaux ou le Duc de Chartres a enterré tant de Millions.

M. D'aranda est attendu incessamment avec Sa nouvelle épouse que nos roués couchent déjà en joue. on la dit jolie. cet honnête Seigneur avoit Su captiver ici, comme je vous l'ai dit dans le tems, une jeune maitresse avec laquelle il vivoit Si bourgeoisement qu'il n'étoit jamais chez elle que M: Goudouin & n'y étoit Servi que par son Jockey. il ne doute Surement pas que Son épouse n'ait à plus forte raison les mêmes égards & la même fidélité mais il oublie que ni les Ducs ni les Marquis & plus que tout cela ni les Duchesses ni les Comtesses n'honoroient Lolotte de leur Societé, tandis que la jeune Espagnole en sera malheureusement entourée.

un autre Célèbre personnage de L'Iberie a eu à son

retour à Madrid une aventure un peu plus fâcheuse qu'un mari avec une jolie fille. C'est Dom Moreno, celui qui commandoit les batteries flottantes à Gibraltar. Les gazettes vous ont appris son Duel & sa mort, mais elles ne vous ont pas dit que son adversaire étoit un inconnu qui lui disputoit le haut du pavé & auquel il ne voulut pas céder la querelle n'e[ut] pas d'autre motif.

apropos de Duel, on prétend que M. de Clermont tonner[re] s'est battu deux fois à Metz pour un propos assez léger, & qu'au second Combat, il a reçu une blessure dangereuse.

On n'a parlé ici pendant quelques jours que de l'aventure de Mad. D'ormesson. Elle fait rire les uns & gémir les autres voici ce que c'est. Cette jeune femme Sensible fort jolie a ét[é] malheureusement l'objet de la paillarde convoitise du vicomte de Choiseul. Il trouva d'abord de la sagesse, il gagna la femme de Chambre & finalement il eut la maitresse. Comme elle est riche & que le vicomte est fort court d'especes, il trouva tout simple d'emprunter quelques rouleaux a sa victime, elle les lui prêta & le vicomte s'exhalbit en reconnoissance dans differens poulets qui viennent de deposer pour sa délicatesse. Il se brouilla enf[in] avec sa bailleuse de fonds; un jeune gentilhomme picard lui succeda. Cette seconde liaison a ajouté au scandale & aux plaintes du mari. mais la famille suivant les grands principes a prétendu qu'il n'étoit que jaloux & que sa femme étoit très sage. L'epoux a voulu faire éclater la verité, & il faut convenir qu'il s'est soumis a une cruelle épreuve. il s'est fourré sous le lit de sa Dame & a si bien choisi son tems qu'il a interrompu les ébats des deux amans. Cette preuve a conduit naturellement à une separation, & la Dame est entrée dans un

Couvent. notez pourtant qu'elle Conserve lamême femme dechambre que l'a corrompue, jugez cequ'il en doit advenir. le plaisant estque l'aimable vicomte fait le Diable dans le monde pour se faire attribuer l'aventure qui perd Mad. Dormesson Cesont la deces traits qui peignent bien mieux un homme que le pinceau de la Bruyere.

Du 8. avril

Les Calculateurs font monter à une Somme enorme, cequi pendant les cinq années delaguerre, est entré en pure perte pour l'etat, dans les poches de M. De Sartines, deses premiers Commis & de leurs protegés. Le tableau deces deprédations qui aété, comme je vous l'ai dit, mis sous les yeux du Ministere est l'ouvrage de M. Necker, il a fait beaucoup desensation d'abord; on n'en parlera bientôt plus l'accusateur en sera pour son inutile délation & un témoigne de zele dont on ne lui saura pas même degré. C'est également par avarice & par politique que l'exministre dela marine affectant La pauvreté, vit avec sapension deretraite & entassé Les 900,000 Livres derente que M. Necker lui suppose. Puisqu'il n'est pas d'usage en france de faire rendre gorge aux Ministres qui se sont enrichis aux depens del'Etat on devroit au moins les obliger a tenir un train qui leur fit rendre au Public en detail cequ'ils lui ont pris engros

L'ascendant que M. de Breteuil a pris s'augmente dejour. animé d'un Systeme fortanalogue acelui dela Cour de vienne, il promet degrandes choses, mais oncraint que sasagesse ne souffise pas pour le garantir des écueils où se brisent chez nous les projets les plus utiles quand ils s'élevent au dessus

d'un certaine Sphere. Cette tolerance que la veritable esprit de notre religion, L'humanité & une saine politique dictent à tous les bons Rois, est au nombre des vues dont s'occupe Mr De Breteuil, on prétend même que d'adroits émissaires négocient dans le pays étranger le retour de ces enfans que la france a repoussé de son sein en marâtre cruelle... mais notre Clergé est encore très puissant, nos idées de réligion, malgré la Philosophie du siècle, ne sont point encore épurées; l'on voit parmi nous l'i-religion & le fanatisme marcher d'un pas égal; l'intérêt per-sonel les réunit souvent & confond leurs effets.

La Reine paroît se livrer entierement à la passion de la Chasse l'attachement du Roi pour son auguste épouse semble en avoir reçu de l'accroissement: c'est ce qu'avoit prévu sans doute le grand homme dont notre charmante souveraine estime les Conseils.

La Cour a reçu ces jours ci des dépêches de Mr de Bussy il s'en faut bien que L'Inde soit tranquille cette contrée n'est pas plus que ne l'a été L'amerique Septentrionale, hors des atteintes de notre politique. Mr de Bussy étoit bien propre à rendre quelqu'energie aux malheureux Princes qui y sont depuis longtems le jouet des Européens.

Depuis que la librairie est devenue le principal objet de l'administration de la police en france, on a du s'attendre que le lieutenant de police deviendroit Bibliotecaire du Roi. Il aura moins de peine a imposer silence aux morts, qu'aux vivans. S'il traite les premiers avec la meme rigueur que ceux-ci, on verra disparoitre du magnifique depôt, tous les ecrits ou la philosophie fournit des armes contre l'abus du pouvoir et le sort de la Bibliotèque d'Alexandrie doit nous effrayer sur celui qui est reservé à la notre.

On à été surpris que la proposition de M. de Paulmy qui offroit sa superbe collection au Roi pour l'honneur d'etre son Bibliotecaire n'ait pas été accepté : on n'a pas reflechi qu'elle n'etoit avantageuse qu'au Public. M. de Paulmy est Ministre d'Etat ; ce caractere est indélébile. S'il eut été Bibliotecaire il auroit eu le droit de travailler avec le Roi sans l'intervention du Ministre de Paris. Et qu'im=porte que le Public ait 120,000 volumes rares de moins à consulter, pourvû que l'intrigue n'ait pas un ennemi de plus à combattre !

M. de Suffren ne cesse de temoigner sa surprise de la précision avec la quelle le Roi lui à parlé de toutes ses operations dans L'Inde. il ne comprend pas qu'on ait pu en connoitre si bien tous les détails à moins d'avoir été a ses côtés pendant toute la campagne. vous avez sû M. avec quelle accueil ce brave homme à été reçu de la famille royale. La Reine l'a presenté elle même a M. Le Dauphin. Monsieur l'a tendrement embrassé. M. Le Duc D'angoulême étoit à son travail

il se leva pour aller au devant de M. de Suffren, et lui dit : je lisois en ce moment même l'histoire des grands hommes, je quitte avec plaisir le livre pour en voir un . . . que l'on ne croye pas que ce discours ait été soufflé au jeune prince, il petille d'esprit, il faut plutôt arrêter, qu'exciter son effervescence.

On compare M. de Suffren à Jean Bart, et en vérité il rappelle parfaitement ce célèbre Marin et le retrace jusques dans la rudesse de ses manières et de ses propos. il lui est échapé en présence de nos Souverains des F... et des Sd... qui les ont beaucoup amusé. le Roi a ordonné, dit-on que pour perpétuer la mémoire des services que M. de Suffren a rendus, on lui élévât une Statue de Bronze dans la ville qui lui a donné naissance.

Les affaires du Continent deviennent de plus en plus sérieuses. Il n'arrive point de Courier de Vienne, de Petersbourg, de Berlin sur tout qu'il ne se tienne de très longs comités à l'issue desquels les premiers commis travaillent long tems dans le Cabinet même du Ministre. Il ne sera pas aussi facile de mettre les Souverains de l'Allemagne d'accord avec les Cours impériales qu'il l'a été de rétablir la tranquillité dans l'orient où il ne s'agissoit que de quelques cessions assez indifférentes au moins pour le moment à l'équilibre de la grande Machine politique.

Nous sommes inondés de mémoires de plaintes, de représentations des Etats-Généraux au sujet des prétentions que l'Empereur renouvelle à chaque instant contr'eux, et le Roi de Prusse ne nous laisse pas plus tranquilles à cet égard. il paroit pourtant que nous ne nous mêlerons de cet affaire que le moins que nous pourrons.

M. de Miromesnil plie sous les poids des satyres dont on l'accable et l'on prétend qu'il sera incessament remplacé par M. de Lamoignon. Le projet d'une reforme général dans la magistrature et dans la jurisprudence dont il est question depuis quelques tems occupe particulierement M. de Breteuil qui commencera par renverser tous les obstacles. Les choses nouvelles telles bonnes, telles utiles quelles puissent être échouent toujours devant les hommes que domine une ancienne routine surtout quand elle est avantageuse à leurs interrets. On croit que M. d'Ormesson pere sera premier President au Parlement de Paris & que la grande chambre sera refondue en grande partie.

33

N.17 De ... le 20 avril 1786.

Il y a de grands mouvemens dans le clergé du Royaume au sujet des réformes Ecclésiastiques qui font partie du nouveau Système de la Cour, et l'on attribue à l'archevêque de Toulouse un mémoire fort violent à ce sujet. on seroit d'autant plus étonné de l'avoir vu sortir de sa plume que ce Prélat s'est toujours montré dévoué aux vues de la Cour plutôt qu'à une religion sur laquelle on prétend que sa foi n'a pas été à l'épreuve de ses réflexions. On se rappelle qu'à la vacance du siège archiépiscopal de Paris, ses amis présentoient ses grands talens comme un titre pour y être placé. En ce cas, répondit quelqu'un, pourquoi ne pas faire archevêque M. D'Alembert dont les talens sont supérieurs à ceux de M. De Brienne? Comme les Parlemens sont pour la première fois de l'avis du Clergé, on croit que la Cour renoncera au moins en partie au grand projet calqué sur les opérations de l'Empereur, et les Bénédictins entr'autres commencent à ne plus craindre la suppression de quelques riches abbayes qui étoient à la veille de leur être enlevées.

Notre Cour ne voit point avec indifférence ce qui se passe à l'égard des Hollandois. Vous connoissez trop bien la composition de notre gouvernement pour ne pas deviner que les avis de ses membres sont partagés à ce sujet. Ceux qui ont soutenu, excité le même le parti antistadhoudérien pendant la guerre, ont changé avec les circonstances, et s'il ne s'opère bientôt une révolution complette dans notre système politique il paroit que nous mettrons autant d'ardeur à combattre l'esprit démocratique dans les Provinces unies que nous en avons apporté pour l'y devellopper. Cette fameuse liberté du commerce pour toutes les nations pourroit bien n'avoir été qu'un beau rêve.

Le Prince de Salm, tout souverain qu'il est, a été forcé ces jours dernie[rs] de se soumettre aux arrêts de la Cour. une nuée d'huissiers, de Com-missaires, de recors soutenus par le guet sont tombés chez lui et ont to[ut] saisi. Les affaires de ce Prince sont dans le derangement le plus compl[et.] La Ville de Provins lui offre, il est vrai, d'acheter son canal, mais à de[s] tiers de perte. Cet objet lui a couté 1,800,000 livres.

Du 22 avril.

La mort de l'Electeur de Cologne dont nous venons de recevoir la nou-velle, ouvre une nouvelle carrière à l'imagination de nos spéculat[eurs] politiques. Les uns regardent cet événement comme l'époque de la révo-lution dont la constitution germanique est menacée depuis long temps; si l'Empereur differe de mettre ses grands desseins au jour à cette occasio[n] ce sera, disent-ils, pour en mieux assurer le succès, et on le verra temp[o]-riser jusqu'à ce que le tems ait détruit tous les obstacles. Selon d'autr[es] le Roi de Prusse a déclaré formellement qu'il ne souffriroit jamais qu[e] l'Electorat de Cologne fut sécularisé et le système pacifique qui regne ac-tuellement dans l'Europe ne permettra pas qu'aucun des changemen[ts] dont on suppose le projet au grand Joseph, dans la Constitution, de l'Empire, ait une réalisation prochaine. L'état chancelant et incert[ain] de notre propre système ne contribuera pas peu à différer ce grand spec-tacle après lequel aspire l'indiscrete curiosité de nos Nouvellistes.

Le travail sur la situation actuelle des finances, dont M. de Calon[ne]

s'imprime ; dans le dessein de le mettre sous les yeux du Public, est le coup de grace que l'on veut donner à M. Necker et à ses partisans. Ce sera, dit-on, un tableau effrayant des suites funestes des operations de cet Ex-Directeur et il lui enlevera tout ce qui peut lui rester d'influence sur l'opinion de ceux que son Systême avoit séduits.

M. le Maréchal de Castries a présenté au Conseil un état des vaisseaux qui pourroient être répartis dans les ports du Royaume et des diverses Colonies. Suivant le plan qu'il a proposé leur entretien seroit à la charge des pays qu'ils garderoient, ce qui diminueroit beaucoup les dépenses du département et auroit certainement de grands avantages. L'entretien des vaisseaux de guerre d'Europe n'excedera pas, dit-on, dix millions par an. On ajoute qu'il se fera des constructions dans nos ports des antilles avec les bois de l'Amérique Septentrionale. On parle d'un armement qui sera envoyé dans la nouvelle Zelande pour en couper dans les superbes forets de cet immense pays.

N. 18. De V... le 27. Avril 1784.

Vous avez pu, M, vous appercevoir par mes dernieres lettres du ralentissement qu'ont éprouvé tout à coup les progrès du parti, qui a triomphé à la fin du dernier voyage de Fontainebleau. l'adresse et la persévérance des vaincus ayant relevé leur crédit, les intrigues et les cabales recommencent avec plus de fureur que ja=mais et ne cesseront apparemment qu'à la défaite totale de l'une des deux armées. Des circonstances politiques d'un intérêt pressant servent parfaitement la maison de Rohan. On vient d'apprendre que la santé du Prince de Liege dépérit de jour en jour: un affoi=blissement sensible depuis quelques semaines, des jambes enflées, et d'autres symptômes que notre Ministre a détaillés très exactement semblent présager que ce Prélat touche au terme de sa carriere. il a été facile de faire sentir au souverain que dans cette occasion la voix du Prince de Rohan et du parti au quel il est attaché, est celle que la Politique lui prescrit d'écouter.

Il vient d'être défendu aux premiers Commis des affaires étrangeres de permettre l'accès de leurs bureaux à tous ceux qui jusqu'à présent s'y introduisoient sous differens prétextes. On a arrêté un Chevalier de S. Louis qui à l'aide d'une Loupe cachée dans une bague lisoit de très loin ce que l'on écrivoit. le verre lui donnoit une grande facilité pour sa trahison en retour=nant les lettres qui se présentoient renversées à sa vue simple une excellente mémoire le mettoit à portée de faire ensuite aux Mi=nistres étrangers des rapports qu'ils lui payoient très cher.

Nos liaisons avec le Cabinet de S. James, les services mêmes que nous avons rendus au Ministere Britannique actuel ne sont nullement de sûrs garants du maintien de la bonne harmonie entre les deux Cours. On prétend que M. Pitt nourrit dans son sein le projet de tirer une vengeance peut-être légitime du tour cruel que nous avons joué à notre rivale. on lui prête ce

discours: Rome fut vaincue par Annibal un seul homme sauva cette République, qui devint ensuite la Maitresse du monde, pourquoi l'angleterre n'auroit-elle pas le sort de son modele! La nation Angloise a plus d'aversion qu'elle n'en a jamais eue pour les françois. M. D'adhemar écrit qu'il éclot journellement à Londres d'abominables satires contre nous il se plaint de ce que sa position a de pénible pour un coeur sensible et patriotique, et il ajoute plaisamment dans ses dernieres depêches qu'un Ambassadeur de France en Angleterre devroit être sourd et aveugle!

Le voyage de Mad. la Comtesse d'artois dans sa patrie n'aura point lieu. il paroit que tous les vestiges des brouilleries de ménage dont on a tant parlé à son occasion sont maintenant effacés.

Monsieur frere du Roi témoigne depuis quelques années du Goût pour la société d'une femme d'un état médiocre qui vient d'accoucher d'un gros garçon. il est facile de deviner les propos, qui se tiennent à ce sujet.

Du 30. avril.

La suspension des projets de réforme de toutes les especes, dont je vous ai rendu compte. M, est une suite nécessaire du changement, qui vient de s'opérer ici. le garde des Sceaux a repris un peu de faveur, ainsi l'administration de la Justice, l'ordre monstrueux des procedures, la rapacité des suppôts de Thémis resteront dans l'état actuel jusqu'à ce que le vent éprouve une nouvelle variation. l'appui du Clergé n'est pas moins nécessaire que celui des Parlemens au parti qui prend le dessus ainsi voilà les Corps Ecclésiastiques également rassurés pour un tems dont je n'entreprendrai point de fixer la durée. il

ne faut qu'une séance du Conseil aussi orageuse que l'une des dernieres pour faire faire un autre demi-tour à la roue des destinées Ministerielles. L'ordre donné par l'Impératrice de Russie à ses Ministres, de ne céder le pas à aucun de ceux des autres cours a souvent été remis sur le tapis. Cette fois M. de Breteuil en parla avec une vigueur extraordinaire. Il rappella la malheureuse époque du Traité de Teschen à laquelle on peut rapporter l'influence que la Cour de Péters-bourg a prise sur les affaires d'Europe et les prétentions qu'elle fait valoir avec tant de fermeté, il traça encore le tableau des changemens désavantageux à la France que la derniere Guerre a apportés dans l'équilibre de l'Europe et son dis-cours fit la plus vive impression. Quant à la préséance des Ambassadeurs, je ne vois, dit-il, d'autre moyen de sou-tenir la dignité de la France en cette occasion que de l'aban-donner à la bravoure personelle de nos Ministres dans les Cours étrangeres en identifiant l'honneur de la patrie avec le leur propre : dut-on voir se renouveller la scene fameuse que M. Duchatelet a donnée à Londres.

N. 19. De P... le 5. Mai 1784.

La mort du Prince de Liège a mis toute notre Cour en mouvement. Malgré les efforts de la maison de Rohan pour se reconcilier avec le parti qu'elle a cruellement offensé, et ses démarches vis à vis de Mad. la Duchesse de Polignac elle-même, il paroit que la source de protection que le grand-aumônier vouloit couvrir, pour sa famille a été détournée, et que le Prince Ferdinand ne sera pas assez chaudement soutenu pour l'emporter sur les concurrens redoutables, qui sont vigoureusement portés à ce Siège épiscopal.

Les nouvelles importantes, qui nous arrivent journellement du Nord et de l'allemagne, donnent lieu à de frequens conseils extraordinaires. il n'est pas de Speculateur politique qui n'ait prévu ce qui se passe maintenant dans les principaux Cabinets de l'Europe, le nôtre ne s'est point laissé surprendre et il a cherché à prévenir la revolution qui se prépare; mais il étoit peut-être impossible de déconcerter les Combinaisons de cette ligue formidable, qui veut prendre entre ses mains la balance politique du continent! On prétend que l'angleterre est à la veille de s'y réunir, et le seul homme peut-être qui puisse dans ces circonstances soutenir la Gloire, et l'éclat des Lys, le duc de Choiseul, doit partir incessamment pour Londres. Puisse ce grand homme nous faire prendre la place de la Prusse dans l'alliance dont il est question entre l'Empereur, et les anglois! il est, dit-on, l'auteur du projet d'un nouveau systême politique dont on attend le succès également de son habileté de ses liaisons personelles, et de la confiance qu'inspirera dans les suites de son plan, celle dont le Monarque fera sans doute sa récompense.

Au reste sur la prétention du Prince Gallitz nouvel ambassadeur de la Cour de Petersbourg à celle de Vienne vous n'apprendrez pas sans étonnement que par une condescendance à laquelle on attribue une nouvelle variation dans la prépondérance

des partis qui divisent notre Cour, il a été préscrit à M. de Noail
de consentir à alterner pour le pas et la préseance avec son confre
du Nord. On travaille cependant à un grand mémoire où les pré
-tentions de la fière et adroite Catherine seront combattues.

Notre départment de la Guerre est fort occupé. M. De Segur a travaillé ces jours derniers avec les entrepreneurs des vivres, et il a été expedié des ordres aux Commandans de Flandre et d'Alsace.

Les circonstances de la mort du célèbre Favier ont été aussi bisarr que les évènemens de sa vie. on ne croira jamais, qu'il a passé plus années à la Bastille, pour avoir eu une correspondance directe avec Louis XV. par le Canal du Comte De Broglio: c'est pourtant un fait ou plutot une atrocité Ministerielle. Il sollicitoit depuis long tems une pension reversible sur une niece avec laquelle il demeuroit étant au lit de la mort, il recueillit le peu de forces, qui lui restoit pour rediger un nouveau mémoire à ce sujet. un matin le Vicomte de Noailles entre chez lui. Bonjour, mon cher Favier, je vous apporte de bonnes nouvelles, j'ai enfin la parole du Ministre pour votre pension..... A propos, mon cher, je vous crois un peu brouillé avec les espèces, votre situation augmente vos besoins: Souvenez vous que vous pouvez reclamer de moi tous les services de l'amitié... Favier paroit pénétré de reconnoissance le vicomte poursuit.— Mon cher Favier, vous avez des papiers; ils sont interessans.... Je vous entens, répond le malade, qu'on remette à M. le Vicomte tout ce qui se trouve# dans ce Secretaire. On cherche la clef. elle ne se trouve# point: tandisqu'on parle de faire venir un ser-rurier, le Vicomte essaie quelques clefs qu'il avoit sur lui, parvient à ouvrir le Secrétaire, prend les papiers les porte dans sa voiture et disparoit. Le lendemain Favier profitant des offres du Vicomte lui fait demander 50. louis. L'homme de Cour avoit la veille mille à son service, il vient de vuider ses coffres, et n'a pas dans le moment un ecu pour le bon Favier. Quelques jours s'écoulent, le Vicomte

revient près du moribond, fort abbattu avec l'air consterné. — Mon cher Favier, votre pension n'est point accordée . . . . M. De Vergennes m'avoit promis . . . . Je vous entens, répond le malade en se retournant et lui laissant balbutier sa justification.

Qu'étoit-il arrivé? la niece voyant Favier condamné par la faculté, et connoissant l'importance des papiers de son oncle, avoit chargé une espèce de Copiste, qui le servoit, deporter la Clef du Secré-taire à M. de Vergennes. Le Copiste l'avoit présentée en son propre nom et avoit reçu la promesse d'une récompense. Voyant le Secrétaire ouvert et vuide, il avoit couru tout effaré en rendre compte au Mi-nistre, à qui dès ce moment Favier avoit paru digne de sa colere. enfin tout se découvre, on fait venir le vicomte, on le reprimande: son intention, dit-il, a toujours été de faire au Ministre l'hom-mage de son précieux dépôt. mais on prétend que huit jours et autant de nuits ont été employés à tout copier et qu'ainsi le vicomte a eu le secret de donner sans se démunir. Ces papiers contenoient plus de 200. lettres de Louis XV. et des observations importantes sur beaucoup de Cours, et de pays de l'Europe. On peut juger du mérite, de ces manuscrits par celui de l'auteur, l'une des meilleures têtes de l'Europe.

N. 20. De P.... le 11. Mai 1784.

Le triomphe du parti, qui s'est vu à la veille de reprendre le dessus n'a été qu'un éclair, ou plutôt une illusion, qui devoit accélérer sa chute. La fermentation paroit en ce moment à son comble. on n'excepte pas même de la révolution, qui va s'opérer celui qui tient l'égide de Minerve. Quelles raisons, disent les défenseurs des hommes en place, que la foudre menace donnerat-on de ce changement presque total? Déprédation, et mollesse dans la Marine ne s'accordent guères avec le désinteressement, et la fermeté du Maréchal: Insouciance à la Guerre, la paix n'existet-elle pas? Trop de philantropie dans les affaires étrangeres; Eh ne vaut-il pas mieux regner par la raison que par les armes? Le Maréchal paroit devoir le premier donner le branle: on s'appuie sur le propos de M. de Suffren au Roi, et la réponse du Roi à M. de Suffren. — Sire, a dit l'amiral des Indes, à ce que l'on prétend, je ne vois que M. D'Estaing, qui puisse diriger votre marine... — Et vous, a repliqué le Roi.

Ce M. de Suffren est furieusement fêté, et le plus étonné de tant d'honneurs est, dit-on lui même le Cordon-bleu, tous les titres, des pensions, Et peut-être sans la fatale journée du 12. avril, à peine eut-il fait sensation. Ce n'est pas, que sa conduite n'ait été très méritante dans l'Inde mais elle n'a point été éclatante. Encore si l'on punissoit comme l'on récompense! nous sommes là dessus d'une mollesse bien funeste. L'affaire du Comte De Grasse est suspendue. M. de Pondevès a fait son rapport et ses conclusions ont tendu à décréter de prise de Corps MM. de Vaudreuil, De Bougainville, de Mithon et Bar... son avis a eu cinq voix contre sept, et graces à cette pluralité, ces Messieurs sont tranquilles. on assure qu'une Grande Dame l'a voulu ainsi, et voilà comme on abuse de la foiblesse ou de la trop grande bonté d'un sexe qui devroit toujours ignorer de telles affaires ou ne s'y intéresser nullement. Quelques gens vont jusqu'à dire que la position des accusés est si critique que l'on a proposé au Comte de

Grasse de se désister de sa persévérance à vouloir être jugé qu'on lui a offert le Cordon-bleu, et un régiment pour son fils. au surplus les précautions rigoureuses que l'on a prises pour empêcher que son mémoire justificatif, ne transpire sont, il faut l'avouer, tout en sa faveur: on m'a assuré qu'on avoit donné ordre d'arrêter tous les Colporteurs, qui en seroient chargés, de les faire juger pre-vôtalement et pendre de même. d'après les instructions qu'ont eu les gens de la police chargés de la recherche des écrivains clan-destins, et qu'ils ont laissé voir assez facilement, rien n'est plus croyable. au reste l'obstination avec la quelle M. De Castries s'oppose à la dissolution du Conseil de Guerre de L'orient pour-roi bien être l'une des causes de sa disgrace.

La nomination de M. de Montesquiou à la place vacante de l'aca-demie françoise, n'a pas peu surpris les hommes les plus au fait de l manière dont toutes choses se passent dans le pays des lumières par excellence. où sont des titres, dit on? dans sa généalogie. il est vrai que c'est un beau morceau d'éloquence, et même de poësie, si c'est la fic-tion, qui caracterise particulièrement celle-ci.

On a vu l'affiche suivante à la porte de la Bibliotèque du Roi le jour, que M. le Noir, en a pris possession, mais la satyre n'est pas juste.

" Quelques savans demanderent un jour au Cardinal Passionei la permission de voir sa Bibliotèque dont la réputation étoit si grande, ils y remarquerent les manuscrits les plus rares, mais ils ne purent tirer un mot du Bibliotécaire, qui étoit stupide et ignorant. Le Cardinal leur demanda s'ils étoient satisfaits. oui Mgr, dit l'un, mais.... — oui, mais parlez franchement. — si la Bibliotèque est belle le Bibliotécaire est bien ignorant. — M, répond l'Eminence la Bibliotèque est mon serrail, je ne la fait garder que par des Eunuques. — Il paroit qu'en France les Rois ne regardent leur Bibliotèque que comme un serrail, car depuis quelque tems ils n'y mettent que des Eunuques.

Du 14. Mai.

Notre Cour a de grands projets sur le Turc, et ils sont, comme tous ceux, qui prévalent en ce moment, conformes aux idées, que le Duc de Choiseul vouloit réaliser lorsque le timon des affaires l'a échappé de ses mains. M. de Choiseul-Gouffier se couvrira d'une gloire immortelle s'il réussit dans son importante mission.

Pendant que l'on pense très sérieusement à faire de l'Empire Ottoman un contrepoids efficace pour cette Puissance formidable qui s'est élevée dans le Nord, ce sera par un semblable moyen que l'on cherchera à balancer la prépondérance de celle qui paroit tenir entre ses mains la destinée de l'Allemagne. En favorisant de concert avec la Maison d'Autriche la formation d'une nouvelle Puissance sur le continent, en assurant l'existence politique de l'aigle prussien dans le même état de splendeur où le Génie de Frédéric l'a élevé; en combinant les intérêts des Etats, qui pesent sur la balance de l'Europe, on maintiendra l'équilibre malgré l'augmentation de forces de quelques uns d'eux et l'on évitera le renouvellement des massacres aux quels on a donné le nom de Guerres indispensables. On parle d'un congrès pour cette grande operation les alliances, qui se négocient en sont les préliminaires naturels, et dans cette révolution que j'aurai la satisfaction de vous avoir annoncée sans cesse depuis quelques années, on suivra encore les errhemens du Duc De Choiseul, qui pourra bien aussi avoir la gloire de présider à son Exécution.

N. 21. De P... le 19. Mai 1784.

Les affaires du dehors nous ont très sérieusement occupés depuis quelques jours surtout, pour n'avoir pas fait une diversion momentanée à celle de l'intérieur. Il paroît pourtant que les premières influeront prodigieusement sur celles-ci et l'insuffisance des moyens que notre politique a employés dans les derniers tems pour prévenir la révolution dont l'Europe est menacée, pourra nécessiter un changement de système, qui ne peut s'opérer, que par un changement dans l'administration, si cet arbre majestueux dont l'ombrage a fait fleurir la paix, resiste à la tempête, il est possible, que les nuages dont l'horizon du continent est obscurci viennent encore se briser contre sa cime. Des hommes d'Etat envoyés par les principales Cours de l'Europe se rassemblent ici, mais chaque rayon, que l'amour de la paix ajoute à la Gloire des Lys coute des sacrifices: nos négocians assurent que la France a payé aux dépens de son commerce l'heureuse issue de la dernière Guerre, et nos raisonneurs politiques prétendent que la tranquilité de l'Europe lui couteroit cette fois une partie de son influence dans l'équilibre Général.

Notre condescendance vis à vis de la Russie les incertitudes, que nous reproche la Cour de Berlin, notre froideur pour la cause des Hollandois, nos égards extrêmes pour la Cour de Vienne, et notre réserve étudiée dans toutes les démarches, qui peuvent intéresser en particulier quelqu'une des Puissances de l'Europe, prouvent la grande habileté de celui qui tient le timon mais cette conduite même semble justifier les inquiétudes dont je viens de parler, et l'on craint, que la durée de ses effets n'ait un terme.

Le Prince de Rohan ne sera point Evêque de Liège. le Compte exact que je vous ai rendu des mouvemens intérieurs de notre Cour a du vous le faire présumer: Les voix dont la politique françoise a pu disposer serviront d'instrumens a ce système de temporisation, qui recule tous les évènemens décisifs. il reste à savoir si, en supposant sa durée, il pourra l'emporter sur le système contraire, qu'une Puissance redoutable a adopté et s'il ne rappellera pas dans tous ses effets le Ministère du Cardinal de Fleury.

Du 21 Mai.

Un Courier de Liège vient de nous apprendre que le Comte de Hoensbrouck a rassemblé la majorité des voix pour cette belle Principauté. il a croqué l'huitre que se disputoient des Plaideurs trop puissans pour ceder l'un à l'autre. La France doit cependant regarder son élection comme un triomphe. Le Marquis de Mirabeau fils de l'auteur de l'ami des hommes et auteur lui-même d'un ouvrage d'une touche bien plus saillante. (Des Lettres de cachet.) qui se trouve maintenant a Liège, doit à ce que l'on ecrit, epouser incessamment une proche parente du nouveau Prince. Ce courageux ecrivain vient de mettre au jour ses mémoires, ouvrage que le Ministère François ne verra pas de meilleur oeil que le precedent.

Les Lettres d'allemagne ne respirent que la Guerre on ne peut se dissimuler, que nos dispositions n'annoncent qu'elle est au moins possible nos bonnes têtes cependant paroissent n'y pas croire, notre Ministere ayant consenti à intervenir dans les demêlés de l'Empereur avec la Hollande, ainsi l'on ne doit pas douter que l'on ne sache déja comment les choses doivent s'arranger.

On ne sait encore si la mission importante de M. le Duc de Choiseul à Londres aura lieu, ce n'est point une chimere, mais vous pouvez bien penser qu'il s'y rencontre beaucoup d'obstacles. Cet ancien Ministre a toujours de frequentes conférences avec M. le Baron de Breteuil.

Les changemens annoncés depuis long tems, et déja commencés dans le Corps Diplomatique sont à la veille d'avoir leur entiere execution. En Angleterre ils suivent, et chez nous ils precedent les revolutions du Conseil M. de Vergennes Ambassadeur à Venise remplacera decidemment M. de Polignac en Suisse. Ce dernier trouvera en d'autres graces de la Cour la

récompense légitime de ses services, et M. de Châlon ci-devant Ministre plénipotentiaire du Roi à la Cour de Bonn, l'un de nos plus aimables seigneurs, et des hommes que la nature et l'éducation semblent également avoir destinés à remplir le poste délicat de Représentant des nations, sera envoyé à Venise avec le Caractère d'ambassadeur.

M. De S. Priest qui a amassé une fortune immense dans la mission de Constantinople se retire absolument des affaires publiques.

N. 22. De V... le 27. Mai 1784.

Auroit-on le projet de remettre nos Princes du Sang à la lisière? Rambouillet, L'isle-Adam &c &c. ont été déja tirés de leurs mains. on fait de fortes tentatives pour Chantilly, et l'on peut présumer, que le marché s'en consommera tôt au tard. celui de S. Cloud est terminé moyennant sept millions dont trois seront palpés par le Duc de Chartres que cette opération a fait accourir promptement ici. ce Prince se prépare à retourner en Angleterre pour une huitaine de jours. Il finira sans doute par avoir sa petite maison à Londres et ses paquébots à Dunkerque ou à Calais.

La Comtesse d'artois commence à reparoître. Pendant long tems elle étoit restée dans son appartement, à cause du dérange-ment de sa santé. La calomnie attribuoit cette retraite à une gros-sesse et un accouchement secret. Voilà comme dès que l'on a adopté une méchanceté, on veut encore lui donner des suites, et lui en ajou-ter encore aux quelles de tristes exemples n'ont que trop disposé à croire.

Rien n'a encore éclaté des changemens inévitables dans notre Ministere, M. de Calonne veut avoir la Marine, et ne pas quitter le contrôle. Le public lui donne malgré lui un successeur dans la personne de M. de Pons. si on laissoit faire M. de Calonne dont l'ambition soutient le courage, et l'amour pour le travail tous les départemens seroient réunis dans sa main, et cela pour être à portée de rétablir l'ordre dans les finances. Les combinaisons du Ministre de cette partie sont en effet souvent derangées par les demandes d'argent que lui font ses confreres en vertu de leur travail direct avec le Roi.

Le Roi de Suede arrivera ici, dit-on, le 2. Juin. on lui a préparé des fêtes superbes, vous ne doutez pas de ce dont la Galanterie fran-çoise sera capable. Quelques Politiques prétendent pourtant que la situation des affaires dans son royaume l'ont déterminé

à y retourner en droiture.

On est assez curieux de savoir ce que deviendra le nom de Montesquiou, car il paroit, que le Comte qui l'a porté jusqu'ici ne l'a tant disputé à M.M. de la Boulbenne, que pour l'abandonner. Du moins depuis quelque tems voit-on tous les siens s'être annoncés, et ne se présenter à la Cour que sous celui de Fezensac enté sur la tige de nos premiers rois. Qu'est le reste de la noblesse françoise en comparaison? Pour M.M. de la Boulbenne, ils ont senti, que n'ayant plus de nom pour prétendre aux faveurs de la Cour, il ne leur restoit plus, qu'à faire valoir leur qualité d'hommes chez des hommes, en consequence ils ont vendu tout leur patrimoine en france pour aller se fixer chez les américains.

A propos de ces peuples, il faut convenir que leur Cordon de Cincinnatus est furieusement prostitué ici, et à Paris. nous honnissons les rubans rouges, que tant de gens méprisables ou sans culotte des honorent, mais en verité les Cordons bleus des américains nous sortent déjà par les yeux. Quel commencement de Corruption.

L'affaire du Chevalier de Noë, Maire de Bordeaux, prend une tournure très sérieuse. cela ne pouvoit gueres être autrement, ses adversaires étant juges, et parties, il ne s'agit que d'un Suisse mis aux arrêts mais suisse portant la livrée d'un Commandant, et, qui plus est, d'un Maréchal de France. aussi le tribunal auguste si bien denommé martial. s'est-il attribué l'affaire et a fait partir deux de ses estafiers pour saisir et appréhender le Chevalier de Noë, et l'amener repentant ou non à leurs pieds. Les gens sensés ne sont nullement étonnés que des vieillards accoutumés à faire tuer pour leurs menus plaisirs ou leur petite Gloriole le pauvre genre humain, en agissent aussi cavalièrement envers leur égal meme, dès que leur vanité, leur orgueil, leur ambition excessive éprouvent la moindre humiliation.

mais il se pourroit aussi que le Parlement de Bordeaux, par cette juste, et cruelle récrimination, fît ~~prendre~~ pendre les deux messagers chargés d'arrêter le premier habitant de leur ville. Quoiqu'il arrive il résultera probablement de tout ceci, ou le rappel du Maréchal de Noailles, ou l'exil soit volontaire soit forcé du Chev. de Noë. Nom et qualités à part, celui-ci doit avoir pour lui le duc d'orleans dont il est premier Gentil-homme, car enfin si un Maréchal de France ameute tous ses confreres à l'occasion d'un valet enlevé d'un poste où il étoit déplacé, que ne doit pas faire le Prince pour sauver l'un des premiers hommes de sa maison, des persécutions et de l'ire de gens habitués à n'employer en tout et pour tout que la force, et la violence.

Du 28. Mai.

Les conférences de M. le Duc de Choiseul avec M. le Baron de Breteuil sont toujours très fréquentes. Le Roi y assiste quelque fois fort secretement. La situation de l'Europe mérite bien toute notre attention. on craint une alliance entre la Russie, et le Danemark et que ces Puissances ne s'unissent pour nous rendre inutile celle de la suede. Le projet par lequel on cherchoit à maintenir de notre part l'équilibre politique, et commercial de l'Europe a pour base une alliance entre la maison de Bourbon la Sardaigne l'angleterre, la Hollande, et la suede, mais il rencontre les plus grandes difficultés.

Le Ministre de la Marine fait Duc, et Maréchal de France n'est pas encore satisfait. Il sollicite le commandement de l'alsace, il s'agit de déterminer M. de Contades à le céder pour une pension de retraite de cent mille livres. M. De Castries est déjà riche de près d'un million de revenu, et l'on calcule, que la moitié est formée de bienfaits du Roi. Le commandement d'alsace et la pension de retraite lors qu'il quittera le Ministere l'accroitront encore de 200. mille livres. Lorsque les charges d'un état augmentent ainsi journellement, et que ses revenus diminuent, que deviennent ses finances.

N. 23. De P... le 2. Juin 1784.

Le Roi continue à traiter la Vicomtesse de Grasse avec une distinction particuliere, mais il ne paroît pas que dans cette liaison d'un jeune Monarque avec l'une de ses plus aimables sujettes, il existe d'autre sentiment que l'estime et d'autre objet que les plaisirs les plus purs d'une société agréable. On en a, selon les gens honnêtes, la preuve dans l'accueil que la Reine fait maintenant à Mad. de Grasse. D'autres attribuent à une politique rafinée la conduite de notre souveraine en cette occasion. ce qu'il y a de certain c'est que la Vicomtesse a beaucoup de droits aux bonnes graces d'un Monarque sensible et nous ne manquons point de Courtisans qui multiplient les circonstances où elle peut les faire valoir; mais notre jeune souverain a un préservatif assuré contre le pouvoir de ses charmes, en considerant ceux qui se trouvent placés plus près de lui.

Le jugement du Conseil de Guerre de L'orient a jetté un nouvel acide dans la fermentation de notre Cour, et l'on croit que le combat de l'integrité contre la protection, quoique la victoire n'ait, dit-on pas été complette, n'a fait que préparer une nouvelle guerre où les champions esperent devoir à la faveur un succès different.

On attend toujours le Roi de Suede pour la semaine prochaine. ce Monarque, dit-on, est déjà de moitié moins suedois qu'il n'étoit. on peut hardiment conclure qu'il baissera de l'autre moitié pendant son séjour à Paris. Nos Courtisans s'en féliciteroient mais en verité il n'y a pas à se vanter de leur ressembler. Les voyages auront été un écueil pour Gustave s'ils l'ont fait changer, et il aura donné à cet égard un démenti à Montesquieu.

La Duchesse d'aranda est arrivée, et a déjà paru aux spectacles. c'est une très jeune, et très maigre femme, grosses levres, chevelure noire. Tous nos roués, c'est à dire, nos Courtisans la regardent comme leur proye. ce sont autant de Tarquins: si les Cajoleries ne suffisent pas, la menace

effrayante des couplets la leur livrera. Ô le bon siècle, ô le vertueux pay

M. de Saintefoy a obtenu les lettres d'abolition qui détruisent si non dans la mémoire, et dans le coeur de ses concitoyens, du moins dans l'ordre légal de la société, tous les effets de sa conduite, et des procedures intentées contre lui. Il a subi, ces jours derniers, à la chambre criminelle de la tournelle, l'humiliante et dure cérémonie de l'interrogatoire qui doit, suivant nos loix, préceder cette purification salutaire.

Je vous Conseille de ne point lire l'épigramme suivante dont nos jeunes gens rient beaucoup et que nos femmes font semblant de ne pas écouter. il s'agit de Jeanne d'arc et de la Tragédie de Jeanne de Naples, par M. De la Harpe.

À Naple, à Domremi deux Jeannes sont connues.
Qu'au feu toutes deux on jetta;
Par deux Baudets elles furent f......
L'un dépucela Jeanne et l'autre la rata.

Du 4. juin.

Le Duc de la Vauguion se dispose à partir pour son ambassade de Madrid. Je vous ai marqué dans le tems, que sans la revolution du dernier Voyage de Fontainebleau il auroit pu se flatter d'être nommé directeur du département des affaires étrangeres, adjoint à M. de Vergennes. Les nouveaux mouvemens dont je vous ai rendu Compte avoient ranimé ses espérances, mais M. le Baron de Breteuil a réussi à l'écarter entièrement, et il paroit destiné à occuper long tems le poste consolant qui l'éloigne de la Cour.

L'affaire du Commandement de l'alsace n'est point encore terminée. M. de Contades tient ferme. Le Ministre de la Marine de son côté aimeroit autant remplacer M. de Segur, contre lequel il n'est qu'un cri parmi les militaires. Il n'est pas de démarches que M. de

Castries ne fasse pour conserver la faveur. On travaille par ordre du Roi à l'examen des Comptes de la Marine. Pendant ce tems, les dépenses du departement sont suspendues. on paye cependant les lettres de Change des Colonies, les tireurs restant responsables de l'emploi de ces fonds.

M. de Calonne s'est procuré par une opération secrete, un secours de soixante et dix millions, qui sert à faire face aux engagemens pressés. Il a rendu douze millions à la Caisse d'Escompte et dix au mont depieté ce qui a rétabli l'abondance des especes sur la place. on parle de la création d'une nouvelle Caisse d'amortissement.

La réforme dans les tribunaux dont il est question depuis si long tems est toujours sur le tapis.

Nous avons ici depuis quelques semaines un Ministre d'état du Roi de Prusse, que l'on dit chargé d'affaires très importantes. Il voit tous nos Ministres et il est en grande liaison avec les Bureaux de la Marine.

N.° 24. De V.... le 9. juin 1784.

Le Bureau des affaires étrangeres est serieusement occupé du Traité d'alliance qui nous a été proposé par les états généraux. M. Gerard de Rayneval qui a été chargé d'en rediger le projet a de fréquentes conférences avec M. De Brantzen. Notre Ministere s'est fermement determiné à main-tenir la constitution batave et toutes les constitutions possibles, à empêcher une nouvelle distribution des propriétés politiques et à prevenir les change-mens dont l'Europe est menacée. Il reste à savoir si cette généreuse réso-lution ne se trouvera pas trop en contradiction, avec ce que nous préscrivent notre situation celle de nos alliés et ce précepte : Minima de Malis. au milieu des fêtes dont le Roi de Suede va être accablé, on espere donner la derniere main à la formation de cette ligue qui rassemble tu plusieurs fortes têtes et qui devroit pour soutenir l'équilibre fortement ebranlé détacher l'Angleterre de la Prusse et l'amener de notre bord. On pretend que le Roi de Prusse nous presse de déployer nos drapeaux. On continue de garnir les frontieres d'hommes et de munitions mais M. de Vergennes se flatte toujours d'arranger les choses à l'amiable. Vous avez beau faire di-soit dernierement un grand personage c'est à Vienne que le sort de l'Eu-rope sera decidé. Joseph tient dans ses mains et la mêche qui peut em-brasser les quatre coins du continent et le baume salutaire qui y reta-blira le calme.

Les Hollandois animés par l'espoir d'être soutenus font bonne contenance. ils ont rappellé leurs défenseurs, des Montagnes de la suisse et des champs de la Germanie. ils font recruter de toutes parts, les trou-pes de la République en ce moment de 40,000 hommes seront portées, à ce que l'on assure, à soixante et dix mille hommes.

Le Ministre de la Guerre a éprouvé des désagrémens tres sensibles au sujet de la derniere promotion. Les mécontentemens qu'elle a causés parmi les militaires ne sont point encore appaisés. On reproche

particulièrement à M. de Ségur d'avoir compris au nombre des Lieutenans-Généraux un Officier forcé il y a quelques années, de quitter son corps. Les plaignans ont réussi à faire parvenir au Roi un mémoire à ce sujet. ils prétendent y prouver que la comtesse de Blot en possession, comme l'on sait de la confiance intime du Ministre de la Marine, a fait une grande partie des nominations et que ses protégés n'étoient pas ceux du Dieu Mars. S.M. en a parlé avec beaucoup de vivacité aux deux Ministres, et leur a déclaré qu'il ne vouloit pas que ces intrus fussent jamais employés dans ses armées. Il en est sans doute plus d'un qui ne sera pas faché de servir d'une autre manière.

Du 10. Juin

Le Roi de Suède est arrivé dans les circonstances très peu favorables aux plaisirs qui devoient n'être sous ses pas. Le jeune Dauphin est dans un état fort triste et cela, assure-t-on, parceque cette valetaille de Médecins qui l'entoure, d'êtres rampans et adulateurs qui le soignent, pour rendre cet enfant plus digne des baisers de sa mère, ont fait rentrer les Galles qui lui couvroient le visage et qui, quoique naturelles à tous les enfans étoient trop ignobles sur une tête si auguste. Vils Courtisans! si le fait est vrai, il faudroit un carcan pour en faire justice: ils sont au moins coupables d'ignorance.

L'archevêque de Toulouse! moitié Philosophe, moitié Père de l'église et toujours occupé de moyens de concilier les intérêts de la société avec ceux du Corps dont il est membre a rédigé son grand projet de reforme Monastique. il y adoucit la proscription que les lumières du siècle ont déjà prononcée et exécuteront tôt ou tard dans tous les pays de l'Europe, contre les apôtres du fanatisme, et de la superstition sang sues pernicieuses qui sucent les propriétés des citoyens utiles, et attaquent sans cesse la plus précieuse de toutes,

celle du droit depenser et de chercher la verité. M. de Brienne propose de réunir sous un meme régime et un meme habillement les Benedictins, les Bernardins, les Genovefains, les oratoriens et les Doctrinaires. La Direction temporelle de ces convens seroit soumise à l'inspection de Commissaires. Les religieux se livreroient à di-verses occupations utiles, et particulierement à l'education de la jeunesse. On pourvoiroit à la subsistance et à l'entretien des membres, qui ne sont bons qu'à prier Dieu, mais le principal emploi des revenus des differens Monasteres seroit de fonder des colleges et de fournir des moyens aux sujets qui, se destinant à l'état Ecclesiastique, se trouvent privés des facultés necessaires pour y entrer honorablement et pour acquerir les connoissances sans les quelles un Prêtre n'est qu'un frelon dangereux pour la société.

De V... le 17 juin 1784.

On a d'ordinaire mille charmantes citations sur les illustres voyageurs, je m'attendois que la circonstance de l'entrevue du Roi de Suede avec nos Souverains et de son apparition aux spectacles auroit fourni quelque trait piquant; je n'ai rien appris. Le Comte de Haga va bonnement où il a affaire, et son incognito n'est pas aussi bruyant que celui de ces grands personages l'est ordinairement. Le lendemain de son arrivée à Paris, il fut chez la Princesse de Lamballe et ne se fit annoncer que de l'antichambre. La Princesse fut assez surprise, mais il lui fallut recevoir un ami de sa Cour, chargé de lui donner un baiser de famille. Le Comte demanda le Duc de Penthievre, la Princesse le fit avertir et la visite se fit ainsi. Il en agit à peu près de même partout. Le Prince de Condé lui prepare une fête à Chantilly: Le Prince de Conty est dispensé de ces depenses: il y a lieu de croire qu'il sentira dans cette occasion l'avantage de n'avoir plus de Domaines. On ne sait encore si le Duc de Chartres fera d'autres frais que ceux que le Public et le Caffetier Jesseran ont fait dimanche chez lui en faveur du Monarque Suedois. Le Caffetier avoit parsemé le jardin de lampions; une foule innombrable y a passé la nuit; le tout ensemble avoit assez l'air d'une fête de commande. Il avoit été question d'un bal masqué, cette fameuse nuit, mais le Roi l'ayant appris a fait mander à M. le Duc de Chartres par M. le Baron de Breteuil qu'il eût à s'en abstenir. En consequence M. le Noir avoit fait bien et duement prevenir les riverains du Palais royal, de ne point permettre le passage à aucun masque, sous peine de punition. Des patrouilles repandues dans les rues voisines renvoyoient tous les masques. Plus de 600 voitures se sont presentées et ont rabattu à l'opéra.

Le Duc de Biron met tous les jours son régiment en nage afin de donner au

voyageur royal, le coup d'oeil si interessant de 4 à 5000 machines marchant ou s'agitant à la bayonnette comme Polichinelle à la ficelle. Quand les hommes auront-ils donc atteint le degré de reflexion nécessaire pour sentir d'une part la bassesse de leur condition, de l'autre l'excès de leur despotisme ! mon sang bout dans mes veines quand je vois un coquin de sergent ou de caporal commander brutalement le baton à la main, à droite, à gauche, et redresser d'un coup de pied le malheureux bancale que la nature a fait de travers et que l'on a par force ou par séduction associé à quelques géans.

Ce levain de ferocité maintient dans la société cet esprit d'acharnement et de haine d'où résultent toutes ces aventures scandaleuses dont on ne peut trop s'étonner dans un pays prétendu policé comme celui-ci. on veut bien qu'un soldat vous repousse, vous arrête, mais on ne veut pas qu'un commis vous demande *chapeau bas et de la part du Roi*, si l'on n'a rien contre ses ordres. M. de la Vaupalière qui a traité quelques uns de ces derniers, de voleurs et d'assassins, parcequ'ils ont voulu le visiter, et que peut-être leur apparition l'a surpris dans un moment où une conversation plus intéressante l'occupoit dans sa voiture, a obtenu que les pauvres diables fussent cassés pour avoir fait leur devoir.

On ne dit rien du jeune Dauphin. il est convenu de n'en point parler: c'est donner une idée défavorable de son état.

Quoique l'on traite de Turc à Maure les faiseurs de couplets, on en a vu circuler mystérieusement ces jours ci d'abominables où toutes les personnes de la Cour, sans respect pour aucun rang, sont indignement calomniées. on chante tout haut des *On dit*, dont on fait l'application à notre jeune Reine.

il est vrai que leur auteur ~~est~~ semble justifié, puisque cette charmante Princesse s'amuse à les chanter elle-même; et il faut avouer que c'est une plaisanterie à laquelle on ne feroit aucune attention, si toute plaisanterie n'étoit déplacée avec certains personages.

Il est toujours très sérieusement question de la confédération dont je vous ai parlé entre plusieurs Puissances qui doivent retablir l'équilibre dans l'Europe. mais toutes les conjectures politiques que l'on fait en ce moment sont fondées sur le sable que le vent de la politique fait mouvoir d'un jour à l'autre. La Cour est divisée en 3 partis, et ce sont des femmes qui se trouvent à la tête de chacun d'eux. le parti autrichien a la Reine pour chef; le parti prussien une femme de la Cour qui meurt d'envie de jouer un rôle, et le parti anglois un bel-esprit femelle qui s'est prise de belle passion pour la nation Britannique et prétend qu'elle est notre alliée naturelle. le second de ces partis est celui qui conduit le mieux ses affaires. Le grand Fréderic du fond de l'Allemagne fait mouvoir à son gré la Déesse politique et l'habile Ministre qu'il vient de nous envoyer est digne de lui, mais le célèbre Thugut est attendu incessamment à la place du Prince de Starhemberg qui a paru plus propre à traiter avec les Hollandois à Bruxelles et le Duc de Choiseul qui épie toutes les démarches des Prussiens seme dans leur chemin des chevaux de frise qui les arrêtent lorsqu'ils se croyent près de remporter la victoire. l'indécision de notre Ministere ne sauroit durer: on en fixe le terme au plus pour le voyage de Fontainebleau où l'on s'attend à voir s'effectuer la grande révolution Ministérielle prévue depuis longtems.

N. 26. De V.... le 21 Juin 1784.

Vous avez pû voir, M., dans toutes les gazettes la lettre dure et seche par laquelle M. de Castries annonce à M. de Grasse le mécontentement du Monarque sur sa conduite et lui donne le conseil de se retirer dans sa province. on prétend que le malheureux général a répondu au Ministre qu'il ne suivoit point son conseil, et qu'il le prioit de ne point lui en donner à l'avenir, puisqu'il s'étoit toujours mal trouvé de les avoir suivis.

Il n'est pas étonnant que cette fameuse affaire ait eu un tel résultat. Le biais que l'on avoit pris d'examiner individuellement chaque membre de l'armée devoit nécessairement donner beau jeu aux subalternes pour leur justification, et conséquemment ajouter aux charges du général, d'ailleurs décrédité dans l'opinion publique et peu aimé dans son corps.

Le Comte de Haga se montre presque tous les jours aux spectacles et chaque fois il y reçoit les mêmes applaudissemens; mais s'il savoit combien les Badauds les prostituent à la plus vile des Caillettes qui les amusent, il en seroit peu flatté. au surplus quoique la Cour l'accompagne souvent, en vérité cela fait peu de sensation: cette observation doit donner une idée de l'étonnant tourbillon de la Capitale, où tous les Rois de la terre pourroient être confondus.

Mercredi dernier, il y eut à Bellevue, un splendide dîner de 200 couverts, ensuite concert et de là on se rendit en 18 minutes aux Italiens, où la Reine, le Roi de Suede et la Cour arriverent à plus de 6 heures. Quelle succession de jouissances, je plains tous ces demi-Dieux de n'avoir pas plus de sens, ayant tant de ressources pour les satisfaire.

La complaisance que le Propriétaire du Courier de l'Europe a eue pour notre Ministere en en confiant la rédaction à l'auteur du gazetier cuirassé lui coute cher. on assure que de 5600 abonnés qu'il avoit quand M. Serres de la Tour en étoit chargé, il ne lui en reste plus que 1000. — Le pauvre Morande est avec cela accablé d'épigrammes. il est vrai que la même encre avec laquelle on écrit

des libelles diffamatoires n'est pas celle qui convient à une gazette. Un négociant Genevois à qui Morande a refusé l'insertion d'un morceau, en assaisonnant son refus de quelques impertinences a envoyé ici une centaine de Copies, de l'épigramme suivante:

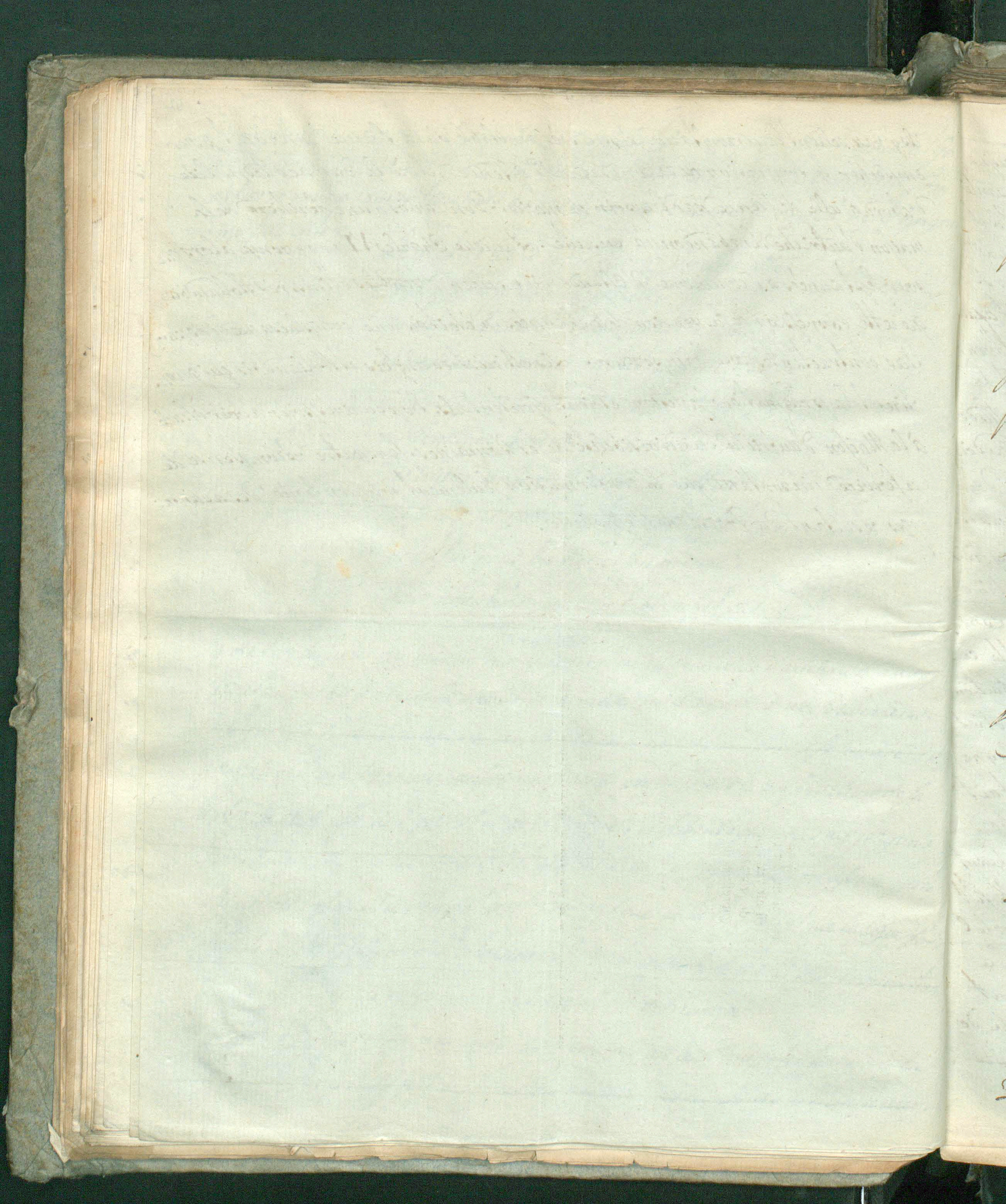
Le plat, le lourd manoeuvre d'une feuille
De la Gourdan infâme gazetier,
qui maint scandale et fabrique et recueille,
et d'espion, comme on sait, fait métier,
à Lauraguais autrefois, moins altier,
qui demanda pardon par aventure,
Des triples dents de sa noire imposture
et fouille et mord tout ce dont on fait cas,
vomit sur nous son fiel et son ordure
pour nous salir, mais ne se blanchit pas.

Du 24 juin.

Le Roi de Suède, au milieu des plaisirs, donne beaucoup d'attention aux affaires qui ont été le véritable motif de la visite qu'il a faite à nos souverains. Ce Monarque fidèle à ses liaisons avec la France, ne balance plus à se joindre à nous pour élever cette barrière aussi nécessaire peut-être à la conservation de sa puissance qu'à celle de l'équilibre de l'Europe. les subsides que nous lui payons seront augmentés et il accroîtra l'état militaire de son royaume. on assure que le Ministère anglois est également contraire aux vues de la Russie, et que la ligue formidable prête à se former, a déterminé le parti opposé à faire des propositions dont l'effet sera de raffermir la tranquillité de l'Europe.

Je me suis procuré une Copie du Mémoire que les Plénipotentiaires de la Hollande ont remis à notre Ministère au sujet des demandes de l'Empereur.

ils y rappellent la circonstance à peu près semblable où la France intervint pour empêcher la formation de la Compagnie d'Ostende, où la Cour de Madrid liée d'abord à celle de Vienne par l'espoir de marier Don Carlos à une héritiere de la maison d'Autriche, l'abandonna ensuite. Quoique Charles VI ne renonça alors que pour sept années au commerce d'Ostende, il est clair, disent les Ministres Hollandois, que cette expression de suspension de sept années, n'étoit qu'une complaisance des parties contractantes avec l'Empereur. Les Ministres anglois et Hollandois qui garantirent la pragmatique sanction étoient, ajoutent-ils, trop éclairés pour avoir assuré à la Maison d'Autriche l'indivisibilité de ses Domaines, sans autre récompense de ce service important que la confirmation seulement momentanée des avantages résultant du Traité de Westphalie.



N. 27. De P... le 28. Juin 1784.

Le Roi paroit gouter infiniment son frere de Suede: à chaque grand personage qui paroit ici, l'on voit renaître le gout que notre jeune Monarque a plus d'une fois témoigné pour aller puiser hors de son Palais et dans les pays étrangers des connoissances qui ne sont jamais au devant des Souverains. Si un Roi de France pouvoit voyager sans être entouré d'un faste ruineux, nous retirerions sans doute de grands avantages des lumieres que ces courses joindroient aux vues dont Louis XVI est animé pour le bonheur de ses sujets. Il ne s'est pas encore determiné à imiter en cela Joseph et Gustave mais il continue à suivre les traces du premier dans ses promenades clandestines autour de Versailles et de Paris. S. M. suivie de son Capitaine des gardes et d'un seul valet de pied, va dans les differens villages visiter incognito les paysans, assister à leurs travaux et les interroger sur une infinité de choses dont les depositaires ou les instrumens de l'autorité ne se soucient pas que leurs maitres soient instruits. aussi cherche-t-on a degouter le Roi de ces parties dont l'objet fait tant d'honneur à son coeur: On cherche à lui persuader que sa dignité peut se trouver compromise dans ces ocasions: cette dignité est une muraille que l'on élève depuis long tems entre les rois bons et faciles et leurs sujets.

Du 2. Juillet.

On ne parle en ce moment que de Duel du Comte de la Mark et de M. Dusseroux: l'un des Chambellans qui accompagnent le Roi de Suede: On a cru d'abord que c'étoit quelque histoire de Bal ou de filles, dont les deux Souverains n'avoient que trop raisonablement pris de l'humour, mais aussitôt que les détails ont été connus, on n'a plus consideré cette l'affaire que comme un évenement malheureux qui ne doit avoir aucunes suites. En quatre mots voici sur quoi l'on s'accorde. Le Comte Dusseroux, allemand, étant venu servir en france est entré dans le

régiment du Comte de la Mark. Lorsque ce corps passa en amérique
M. Duperon refusa, dit-on, de le suivre, alleguant des raisons de santé
Les autres Officiers ne virent pas cette conduite de bon Oeuil, et firent
entendre au commandant qu'ils ne verroient qu'avec répugnance son
ami le Comte Dusperou rentrer parmi eux. Le Comte de la Mark
fit justice et nomma à la place de M. Duperon, qui l'ayant app
lui écrivit une lettre très vive et partit pour la Suede où la faveu
du Roi l'attendoit. Le Comte de la Mark de retour en france et le
Comte Duperon s'y trouvant comme compagnon et ami du Roi de Suede
s'y sont joints, quoique le premier eut consigné le chambellan Suedo
à sa porte, ce qui, à ce que l'on assure, y a donné lieu. Le Roi de
Suede allant souvent chez M. de la Mark fut étonné de n'y jamais
voir M. Duperon et en demanda la raison. M. de la Mark répond.
cruement qu'il n'avoit pas cru devoir recevoir un Officier mésestimé
de son corps et qui l'avoit personellement offensé. Le Monarque com
-muniqua sans doute à son chambellan l'impression que cette re
ponse lui avoit faite: M. Duperon voulut en obtenir satisfactio
Le Comte de la Mark se vit dans la necessité de lui prêter le colle
et en conséquence, ils se rendirent jeudi dernier au bois de Boulogne,
ayant pour témoins trois françois dont le Vicomte de Noailles étoit
un, et trois suedois. Le Comte de la Mark ayant reçu d'abord
un coup d'épée, les deux champions poserent les armes, s'approcherent
se parlerent, et bientôt recommencerent. Cette fois M. de la Mark fut
plus heureux et malgré sa blessure, il donna un coup d'épée mortel
à M. Duperon. Le coup lui passoit dans l'oeil et ne lui laissa
guères que trois quarts d'heure de vie, ou plutôt d'un mouvement
machinal. Dès le soir on l'a enterré à Chaillot. Pour le Comte de
la Mark, on l'a conduit chez lui et ses jours ne sont pas encore

assurés. On le regrettera comme un brave militaire et comme une victime malheureuse des torts d'un homme qu'il avoit légitimement puni après l'avoir comblé de toutes les graces de l'amitié. Le Roi de Suède a, dit-on, été très affecté de la perte de son ami, cependant on l'a revu depuis au spectacle et entr'autres, il y a deux jours aux françois où l'on recommença pour lui la tragédie d'adelaide du Guesclin. Jeudi, le Duc de Nivernois lui donne une fête, la Reine doit s'y trouver. Payera qui pourra. Le Duc de Biron n'a pas été aussi heureux. Le jour que le Monarque Suedois assista à la revüe de son regiment, il avoit fait préparer un diner de cent couverts dans l'espoir que Gustave lui feroit la meme faveur que tant d'autres souverains, mais il a eu la mortification d'être trompé dans son attente.

Nos François font toujours parler d'eux dans l'étranger, ce qui vient de se passer à Berlin ne fera pas revenir les allemands de l'idée qu'ils ont conçue de notre légereté. Le Roi de Prusse ayant jugé à propos de n'inviter à sa table que les Princes de Lambese et de Vaudemont, M. Descars et d'autres seigneurs qui ne se sont vus invités que par les généraux ont refusé, et ont été jusqu'à faire présenter au Roi un mémoire dans lequel ils représentoient que mangeant à la table du Roi de france, ils ne devoient pas être exclus de la sienne. Suivant le proverbe que Charbonnier est maitre chez soi, le Roi leur a fait répondre que Louis XVI faisoit chez lui ce que bon lui sembloit et lui de même.

No. 28./ De V. . . . . le 7. juillet 1784.

Voici comme un de nos politiques les plus distingués s'ex, primoit ces jours ci dans une lettre qui devoit rester envelloppée des voiles du mystere & dont j'ai eu communication.

„ Cinq Puissances se disputent la Monarchie de l'Europe & du nouveau monde, L'Autriche, la Russie, & la Prusse trouvent les partages agréables, elles voudroient aneantir toutes les Puis, sances secondaires qui sont leurs voisines. Pour augmenter les Domaines de leurs états. La querelle qui subsiste depuis longtems entre la France & l'Angleterre pour L'Empire de la mer n'est point à sa fin & ne se terminera sans doute qu'à l'ex, tinction de l'une des deux nations. Dans ce moment les rivaux doivent oublier leurs propres vues pour contrecarrer celles de leurs concurrens; c'est ainsi que l'humanité en proie à des allarmes sans cesse renaissantes ne voit que des fers d'un côté du carnage de l'autre. Il est malheureux pour les esclaves spectateurs que parmi les Puissances préponderantes il ne s'en trouve pas une assez forte pour soumettre toutes les autres: alors les guerres cesseroient & cette heureuse révolution seroit l'époque de la tranquillité de l'Europe."

„ Si cependant l'on considere l'état actuel des différentes Puissances, si l'on juge de leurs intentions par certains points de leur conduite, on regardera L'Europe comme dans une situ, ation à peu près semblable à celle où elle seroit alors. Les deux Cours impériales sont étroitement unies, elles parlent en maitres, elles soutiennent fermement ce qu'elles ont une fois mis en avant. Le grand Fréderic est clairement déterminé à ne point faire la guerre hors de son Cabinet, il n'est point d'occasion, où, depuis

la paix de Teschen il n'ait cedé lorsque l'amour de son repos l'a exigé. Le partage de la Pologne, la paix de Kainardgi, la conquete de la Crimée par les Russes & les efforts de notre Ministere pour former des liaisons dans le Cabinet de S. James demtrent assez quel est le systême de la france & ceque l'Europe doit se promettre de son intervention dans les affaires générales.

Que resultet-il donc des spéculations de nos plus habiles politiques? Rien qu'incertitude sur la maniere dont se décidra l'alternative d'une guerre affreuse ou d'une révolution générale qui s'opérera augré des Cours de Vienne & de Petersbourg.

du 8. Juillet.

Au moment où l'on élevoit M. de Calonne sur le pinacle, la maladie qui rappelle à tous ces grands personages qu'ils ne sont pas d'une autre trempe que le reste des mortels, est venue déranger & peut-être culbuter ces beaux projets. Il n'étoit question de rien moins que de faire M. de Calonne Garde des Sceaux, & selon d'autres Ministre de la Marine en conservant les finances au département desquelles il auroit eu un adjoint. Il offroit, dit-on, à M. de Miromesnil pour avoir les sceaux, un cadeau de 600,000 livres, 60,000 livres de rente & mille Louis d'epingles à Madame. Une autre version lui donne l'honneur de les avoir refusés du Roi, sous le prétexte, qu'il n'avoit pas encore fait dans sa place, tout le bien qu'il désiroit. Une fievre inflammatoire, la même dont M. de Bourgade est mort, a suspendu ce délire. Des saignées, des bains ont apporté du mieux; on espére, on avoit agité le projet de réduire le Ministere à deux départemens & de lui en donner un. Le plus vraisemblable est qu'il aura les sceaux. attendons du moins qu'il ait la sant

Le Roi de Suede est toujours ici : l'on a dit qu'il prolongoit son séjour pour se rémontrer avec le Prince Henri que l'on suppose chargé de consommer une négociation intéressante. Quelques ~~Parisiennes~~ personnes doutent pourtant encore que ce Prince passe même par Paris pour se rendre à Lausanne, où il va rendre visite à la Duchesse de Wirtemberg. Le Monarque Suedois selon d'autres, reste pour voir l'archiduchesse que nous attendons. Quoiqu'il en soit, il est encore ici, mais on s'en apperçoit peu si ce n'est aux spectacles. Une des Galanteries qui l'ont le plus flatté, a été celle de la Ctesse de Pons, chez laquelle en se mettant au jeu, il trouva des jettons portant d'un côté son portrait & au revers une divise flatteuse. Il n'en a pas été ainsi de la part d'une certaine Dame de Montarchet qui demeure au Temple. Il alloit accompagné d'un seul Gentilhomme visiter Mad. de Boufflers qui habite la même maison que cette Dame. Le portier lui dit de monter, & dans la persuasion apparemment que toutes les portes devoient être celles de Mad. de Boufflers, il ouvre la premiere qui se présente. Il traverse une antichambre sans laquais, puis un sallon, & gagne une chambre à coucher où Mad. de Montarchet étoit in naturalibus, c'est à dire fort laide comme toutes nos femmes à peinture en quittant leurs draps. Furieuse d'être ainsi surprise, elle demande au Roi, qu'il est ? ce qu'il vient faire ? pourquoi il ne s'est pas fait annoncer ? Il répond poliment, qu'il n'a pas rencontré un seul Domestique & qu'il a toujours gagné terrein espérant de trouver quelqu'un qui l'annoncat à Mad. de Boufflers. Nouveaux réproches de la Dame. Elle appelle son portier, lui témoigne son mécontentement, & lui alloit donner l'ordre d'expulser les

indiscrets. Si ces Messieurs qui rougissoient de l'aventure après s'en être amusés, ne se fussent promptement retirés, & si le Gentilhomme n'eut prevenu le portier que l'inconnu suspecté et maltraité étoit le Roi de Suede.

On trouvera peut-être étonnant que les Princes ne lui donnent aucune fête, mais ils sont tellement considérés à la Cour que le jour du spectacle & du bal, on ne leur avoit pas même réservé une loge. Ils sont tous arrivés bien parés, bien brillans, & point de place; ils sont repartis par la même voiture.

On a bien parlé de la présentation de la Ctesse d'Aranda, mais on n'a point fait mention des distinctions qu'elle a reçues. Presentée chez la Reine, elle a réçu l'accolade de la premiere Dame d'honneur qui la conduite à la Reine. S. M. lui a montré le fauteuil où elle devoit s'asseoir. assise le Roi est venu pour la voir. La chose s'est passée de même chez Madame & chez la Ctesse d'Artois où elle a réçu visite de leurs époux. Le Comte d'Aranda qui connoit les moeurs, mais qui est Espagnol a derouté jusqu'ici tous nos seducteurs en ne quittant pas sa jeune moitié. On en jase, mais que lui importe, ne jaseroit-on pas bien mieux de le voir duppe.

La Reine a couché aux Thuilleries au sortir de la fête du Duc de Brissac & y a passé la journée suivante. C'est un pris de possession qui ira sans doute plus loin. Tant mieux pour Paris.

N. 29 Ver... le 14 Juillet 1784

On parle beaucoup d'un mémoire que le Roi a apporté et a fait lire dans l'un des derniers Conseils, au grand étonnement des Ministres qui ignorent de quelle source il est parvenu à S. M.

Ce mémoire contient une critique vive et raisonnée de la conduite que la France a tenue depuis quelques années relativement aux affaires politiques de l'Europe; on y censure sans ménagement le systême de temporisation que nous avons adopté: on y établit que la France ne doit prendre part aux affaires du Continent que pour y maintenir l'équilibre en se joignant à celle des deux Puissances prépondérantes qui se trouve la plus foible; on cherche à y prouver la nécessité d'une guerre pour s'opposer à tems aux vues que l'on suppose à la Maison d'Autriche et qui menacent la constitution germanique: on finit en pressant notre Cour de se montrer avec une vigueur digne de sa dignité et du rang qu'elle doit conserver parmi les Puissances de l'Europe; de porter dans une première Campagne des coups décisifs et de suivre un plan que l'on trace pour en faire payer les frais à ceux qui auront rendu indispensable la rupture de la paix.

Notre nouveau Traité avec le Roi de Suède est conclu; on assure que le Roi de Prusse y a intervenu et que les Cours de Berlin et de Stockholm se garantissent mutuellement leurs possessions et se promettent reciproquement des secours contre tous ceux qui voudroient les attaquer. Les affaires de cette nature se conduisent maintenant avec un secret si impénétrable que contre un usage immémorial à notre Cour on ne connoit bien ni ce que nous avons promis au Roi de Suède, ni les obligations qu'il a contractées à notre égard. on ne forme même que de vagues conjectures sur les arrangemens que l'on croit également conclus avec le Roi de Sardaigne.

Nous ne Comptons plus sur le Cabinet de S. James où la Russie paroit avoir rep[ris]
son influence si tant est qu'elle l'ait jamais perdue. Les Ministres Britanniqu[es]
valent les nôtres en finesse et c'est beaucoup dire.

Les nouvelles propositions de la Cour de Vienne sont en ce moment l'objet des
délibérations du Conseil. Elles sont de nature à prevenir une guerre et probable-
-ment on les acceptera malgré les insinuations contraires. l'Empereur n'a pû
se dissimuler les dangers d'une esplosion à laquelle une saine politique lui Con-
-seille de préférer une marche lente et plus certaine dans ses effets. suivant le plan
qui auroit sans doute lieu en cas de guerre, il seroit obligé d'avoir cinq armées
en Campagne; savoir dans la Boheme, dans la Hongrie, en Italie, dans les Pays-
bas et sur le Rhin. il auroit à combattre les forces non-divisées du Roi de Prusse,
de la France, de la Sardaigne et de la Hollande; les Turcs et la Suede occuperoien[t]
la Russie et le Danemark, et les premiers tiendroient l'armée autrichienne
en échec dans la Hongrie. Les troupes de Hesse et de Brunswick auroient l'oe[il]
sur l'Electorat de Hanovre; la Marine de France, d'Espagne et de Hollande agir[oit]
contre celle de l'Angleterre, de la Russie et du Danemark. celle de Suede suffiroit
pour tenir tête à ce dernier.

M. le Baron de Herz a beaucoup contribué à éclairer notre Ministere sur
les affaires de l'Allemagne et les projets des deux Cours Impériales. La venue
de cet habile Ministre fera, quoiqu'il arrive, époque dans l'histoire de no[tre]
politique, et des spéculateurs éclairés prétendent que l'effet de sa négociation
ne sera que reculé dans le cas même où la partie de ses propositions qui res[te]
en suspens seroit effacée par les considerations et l'influence qui nous dominen[t]

encemoment. ils continuent à regarder la guerre comme inévitable avant deux ou trois ans, à moins que des événemens imprévus n'en détruisent le germe qui fermente sans cesse dans plusieurs Cours livrées au projet de s'aggrandir. Et tant d'autres événemens peuvent d'un instant à l'autre hâter la venue de ce redoutable fléau!

Sur de nouvelles démarches des Ministres de la République de Hollande, il lui a été réitéré que notre Cour n'écouteroit aucunes propositions d'alliance, jusqu'à ce que l'harmonie rétablie entre les différentes parties de son administration nous rassure au sujet de l'exécution de ses engagemens. on prétend qu'il a été fait de nouvelles découvertes sur les rélations et les liens de la Cour de la Haye avec le Ministère Britannique.

Du 16 juillet.

On n'a pas appris sans étonnement que M. le Duc de Choiseul a eu, ces jours derniers, une longue conférence avec M. le Comte de Vergennes sur la situation actuelle de l'Europe. M. de Breteuil qui n'a pas peu contribué à rapprocher du timon des affaires la main de ce grand Ex Ministre, y a assisté, et l'harmonie qui semble présider à ce triumvirat nous fait espérer une heureuse issue de la crise présente. Le voyage que M. de Choiseul devoit faire à Londres n'aura pas lieu. Loin d'avoir des négociations à ouvrir avec le Ministère Britannique, on regarde une nouvelle guerre maritime comme inévitable, si les affaires du Continent ne s'accomodent à l'amiable. Le Roi a, dit-on, déclaré, que si l'on ne pouvoit détourner ce malheur, ce seroit M. de Suffren qui auroit le commandement de nos forces navales.

On paroit s'occuper fort peu du Landgrave de Hesse. on prétend

que les dispositions de ce Prince ne sont pas fort bien connues et l'on se conduit à son égard avec beaucoup de reserve.

N.° 30. De P... le 22 Juillet 1784.

Le Roi de Suède s'est arrêté à Chantilly en quittant Paris. Il y a reçu une petite fête batarde qui n'en a pas été ni moins brillante ni moins agréable. Le départ de ce Monarque a fait peu de sensation. Son séjour en faisoit peu depuis longtems. Voila où l'on parvient à réduire le peuple quand on ne soudoye pas son empressement. sa curiosité une fois sattisfaite il ne voit plus que l'homme là où il avoit vû un héros. on cite peu d'actions royales de sa part. il a reçu cependant ici le titre de bien faisant mais c'étoit de la part d'une femme et d'une femme masquée. cela est sans conséquence, aussi le Roi ne s'en est-il pas faché. C'étoit une certaine baronne qui tient ici bureau d'esprit &c., qui étant au bal masqué de Versailles voulut se donner la petite Gloriole d'avoir parlé à un Roi. Elle reconnoit le Comte de Haga sous le Domino, l'aborde et lui tient le sot propos ordinaire : Je te connois beau masque — J'en doute ..... Elle lui prend la main en disant : cette main — c'est la main bien faisante ! à la place du Roi, j'aurois pensé que la Dame me demandoit adroitement l'aumone.

On raconte de S. M. Suedoise un mot qui vaut mieux que celui là. il venoit d'accompagner la Reine à la Messe, cette charmante Princesse continuant de lui parler assés haut dans la tribune, quoique la messe fut commencée Gustave se mit à lui dire : Eh mon Dieu Madame est ce que l'on parle ici.

M. de Calonne s'est entièrement remis à ses fonctions. sa maladie a été la suite de l'une de ses crises politiques aux quelles sont surtout exposés les grands qui s'en vengent de reste sur le pauvre monde. Le garde des sceaux étoit déjà presque convaincu qu'il n'avoit point de meilleur parti à prendre que de traiter avec lui d'une place

à la quelle il n'étoit plus propre, et le Roi déclara brusquement un beau jour à M. de Calonne que ses démarches étoient inutiles, qu'il étoit content de M. de Miromesnil et qu'il vouloit lui conserver les sceaux. Le frisson saisit sur le champ M. de Calonne qui ne sortit de chez le Roi que pour se jetter sur son lit où des réflexions sur la variabilité du vent des cours, ont sans doute plus contribué à le guérir que l'art des médecins.

M. Brissot de Warville revenu depuis quelque tems à Paris a eu le sort de Linguet. On ne comprend pas que tiré à des travaux aussi intéressans que les siens, occupé d'un aussi bel établissement que celui dont il a formé le projet à Londres et déjà parvenu à un rang distingué dans notre litterature, il ait voulu descendre dans la carrière des libelles. Pensons donc avec ses amis qu'il ne tardera pas à se justifier et à recouvrer sa liberté. Le Marquis de Pellepore que l'on prétend auteur du Diable dans un bénitier avoit été arrêté quelque tems auparavant et il est soupçonné d'avoir compromis M. de Warville dans ses interrogatoires.

Si l'on gémit sur ces actes au moins inutiles d'inquisition politique, on ne peut qu'applaudir à la détention d'un de nos histrions fameux de Vestris le fils. juste châtiment de sa haute insolence. La Reine étant à l'opéra le dernier jour, que le Roi de Suede s'y trouva apperçut le Danseur qui gambadoit dans les coulisses pendant un entracte. Elle proposa au Comte de Haga de le faire danser, puisqu'il ne l'avoit pas vu pendant son séjour (: et cela par la Raison que Monsieur étoit en Angleterre pour ses menus plaisirs :) La Reine le fait donc appeller et daigne lui dire que le Roi de Suede desirant de le voir danser, elle le prioit de paroitre dans le cours de l'opera et d'y exécuter un pas de fantaisie. Le Mime faisant le précieux s'incline devant la Reine et

lui dit qu'il ne peut la satisfaire, qu'il a mal.... au pied. La Reine venoit de le voir, sauter dans les Coulisses. cette charmante souveraine a la bonté d'insister et le drole l'impertinence de persévérer dans son refus. La Reine indignée se retourne vers le Roi de suede : vous voyez, lui dit-elle, l'insolence de ces gens là, si quelque talent leur persuade qu'on a besoin d'eux. M. de Bréteuil informé de l'imprudence du danseur l'a fait conduire à l'hôtel de la force d'où l'on espere qu'il ne sortira pas de sitôt, ce qui assurément vaudra mieux, que de retenir à la Bastille d'honnêtes gens utiles à la société, nécessaires à leur famille et justement reclamés par ceux qui ont avec eux des relations d'interet, sans pouvoir être envelloppés dans les memes soupçons.

Le dénouement de cette belle experience aërostatique de S.t Cloud ou M.gr le Duc de Chartres a traité la Physique un peu à la houssarde, a donné naissance à mille et un couplets dont vous ne me pardonneriez pas de vous refuser un échantillon. ceux que voici se chantent sur l'air du Vaudeville des Jumeaux de Bergame.

Quelles frayeurs, quelles allarmes
Monseigneur vient de nous causer!
a-t-il donc pu trouver des charmes
à courir un nouveau danger?
Ah! mon Prince, quelle manie!
vos procédés sont imprudens
souvenez vous, je vous supplie
qu'il faut craindre les élémens.

Songez que la voute éthérée
est perilleuse à visiter:

Si son altesse eût rencontrée
quelque Sylphe ou Zephir guerrier,
que devenoit sa renommée
dans ce nouvel embarquement !
sa gloire n'est point destinée
pour aucun fluide élement.

Il vaut mieux voler terre à terre,
ce ne sera qu'un jeu pour vous :
Bornez votre illustre carrière
à Paris, Versailles, S. Cloud,
Maitrisez votre humeur altière
de vos travaux l'on est content,
n'employez votre savoir faire
que sur le solide élement.

N. 31. De P.... le 29. Juillet 1784.

Le Roi de Suede est parti fort content de nous, nous le sommes de lui quoique son accession à nos plans nous coute fort cher. le payement d'une grande partie de ce que nous lui devions de subsides a précédé toute signature de sa part. Bien des gens en inferent que la guerre est résolue. Ils observent que notre usage n'est pas de payer nos dettes aux étrangers, à moins que nous n'ayons le plus grand besoin d'eux. nous nous brouillons de plus en plus avec la Russie, nous avons bien de la peine à nous accorder avec la cour de Vienne et nous avons fait de grandes promesses à celle de Berlin, mais on ne sauroit perdre de vue que jamais le systême de temporisation n'a été plus analogue à la situation de la France. le discours que l'on rapporte de M. de Vergennes ne prouve rien, on lui fait dire. „ nous avons bien garanti de l'oppression un peuple séparé de nous par de vastes mers: nous réussirions mieux encore pour une nation aussi voisine que l'allemagne aussi à portée de recevoir de nous les secours qui lui seront nécessaires.„

Notre Ministere est parvenu à mettre la Russie entre deux feux. Il a jetté les fondemens d'un Traité entre le Roi de suede et la Porte Ottomane, tel est l'objet de la mission du seigneur suedois parti dernierement pour constantinople.

L'arivée de M. de Choiseul-Gouffier fera Epoque dans l'Empire Ottoman. Il a emmené avec lui des hommes du premier mérite dans tous les genres: Militaires, Marins, ingénieurs, financiers, artistes, gens de lettres, il a de tout à sa suite, on veut à tel prix que ce soit, que les Turcs s'éclairent, et qu'ils rentrent dans le rang de Puissances du premier ordre, dont ils sont sortis depuis long tems. Le Prince de Nassau est parti avec l'agrément du Roi, pour aller parcourir toutes les Provinces de l'Empire Ottoman. Des

françois et des Polonois l'accompagnent, on le dit chargé d'une commission secrete de la part de notre gouvernement : il a la permission de correspondre directement avec le Roi.

M. le Marquis de Conflans et plusieurs autres officiers de troupes légeres doivent sous peu de tems partir incognito pour la Pologne où ils s'aboucheront avec des membres de la republique dont nous nous croyons surs. On dit que M. de Conflans se rendra ensuite en crimée pour y voir quelques chefs de Tartares, et reviendra par Constantinople. Des émissaires affidés et noblement payés par notre Ministere sont répandus dans les differentes parties de l'Europe où il est utile à nos vues de disposer les esprits de telle ou telle maniere. le systeme de tactique en vaut bien un autre. il y a apparence qu'on le pousse fort loin en Irlande : On a apperçu dans les bureaux un mémoire où il est démontré que la seule maniere de mettre fin à la funeste rivalité qui divise la france et l'angleterre et d'arrêter les flots de sang qu'elle fait couler depuis tant de siècles, est de réduire la derniere à l'état d'un trone impotent dont on a successivement détaché les membres. En effet si l'on nous laisse faire, si nous réussissons à reduire à un ces superbes îles britanniques, si aprés avoir rendu aux Irlandois le même service qu'aux americains, nous faisons rentrer les nababs de l'Inde dans tous leurs droits, le Pavillon Anglois privé des béquilles qui le soutiennent devant le notre cessera bientôt de nous disputer l'empire des mers.

L'intrigue qui vouloit placer une fort jolie femme de la cour auprés du trône a pleinement échoué une seconde fois.

Du

Du 31. Juillet

Plusieurs Couriers arrivés cette nuit ont donné lieu à un Comité de nos Ministres. on prétend qu'il s'élève journellement de nouvelles difficultés dans l'exécution de notre projet d'empêcher sans effusion de sang qu'il soit porté d'atteinte à aucune des Puissances qui con-stituent le prétendu équilibre de l'Europe.

N. 33. De V. . . . le 12 août 1781. —

On intrigue furieusement à la Haye pour empêcher le succès de l'alliance projettée entre nous & les états-généraux. Le parti républicain n'a pas encore dans les Provinces unies toute la préponderance dont il s'est flatté. On prétend que le Cabinet de S. James balance nos propositions par des offres avantageuses, dont la restitution de nagapatnam fait partie & l'on renouvelle à cette occasion le bruit qu'il s'entend parfaitement avec ceux de Vienne & de Petersbourg.

Le Ministere a reçu, il y a deux jours, des dépêches de la Suede qui ont donné lieu à beaucoups des mouvemens & des pourparlets entre le Roi & les Ministres. On disoit hier dans la galerie qu'il étoit question d'envoyer une escadre dans la mer du Nord sous le prétexte d'aller chercher des matieres & des bois de construction, mais dans le vrai, pour se joindre aux forces maritimes de Suede afin de tenir en celui celle du Danemark que l'on sait livré à la Russie & à L'Angleterre. Si la Cour de Danemark ne s'explique pas cathoriquement avec celle de Suede, celle-ci assurez-on est determinée à le prévenir & commencer brusquement les Hostilités.

La Reine douairiere de Danemark a encore un parti considerable; on cite comme un trait de politique qui nous fera honneur, d'entretenir à cette Cour des divisions qui doivent nécessairement l'affoiblir.

Il nous est déjà arrivé plusieurs lettres du Prince de Nassau. Il assure que les troupes ottomans seront avant qu tre ans aussi bien disciplinées que celle des Européens & qu leur Cavallerie surtout sera bien supérieure à celle de leurs voisins.

Quoiqu'il en soit M. de Vergennes a renouvellé au Roi l'assurance que la tranquillité de L'Europe ne seroit bien troublée cette année, & qu'il espéroit que dans les Cours d l'hyver les négociations parviendroient à la consolider.

On parle beaucoup de progrès des nouvaux canaux de la Bourgogne & de la Franche-Comté & des avantages q en résulteront pour le commerce du Royaume. La jonctio des trois grands fleuves, le Rone, la Saone, & la Loire nou rendra maitres de commerce d'une partie de L'allemagne & cette grande ~~depen~~ entreprise immortalisera le Regne d Louis XVI.

du 14. aout.

Ceux qui parient pour la continuation de la paix & le maintien de la tranquillité générale de L'Europe ont certainement beau jeu. Le moyen d'éviter les quérelles est de ceder & nous y paroissont résignés. Tant mieux pour le Peuples. Ils perdent aux grandes disputes bien plus qu ils ne peuvent perdre aux grandes résolutions qu'elles pou-roient prévoir.

Cette question que nos ancêtres ont regardée comme tre importante, & pour laquelle ils ont répandu leur sang,

celle de la liberté de la navigation de l'Escaut vient d'être décidée, & l'Empereur jouira de tout ce qu'il a désiré à cet égard: en revanche pourtant il laissera dormir encore ses prétentions sur Mastricht. Pauvres Bataves! vous payez cher votre mauvaise politique, faites des prieres pour qu'il ne vous arrive rien de pis: La protection divine est la seule qui vous reste à implorer.

Les leçons en politique sont présque toujours perdues & les Peuples sont de grands enfans qu'elles émeuvent bien foiblement. Les Americains ne paroissent pas disposés à profiter de celle que les Hollandois leur donnent. Ils se livrent à des interêts particuliers & à des divisions intes=tines qui allarment ceux de leurs amis qui considerent de sang froid leur conduite. Suivant les derniers lettres de ce continent, on a lieu de craindre que les prémiers paquebots n'apportent des rélations sanguinaires. En rompant avec vos freres anglois, avez vous donc abjuré tous liens de fraternité américains & chacun de vous portet-il sur son concitoyen chacune de vos Provinces portet-elle sur le Province voisine le même oeil jaloux, inquiet, qui a donné le signal de votre independance?

N.° 34. Del... le 18. Aout 1784.

La nouvelle grossesse de la Reine est certaine. Le Roi a déclaré qu'il n'y auroit point de voyage de Fontainebleau cette année. L'espoir que les Parisiens avoient conçue, de voir leur aimable souveraine demeurer au milieu d'eux, est également differé jusqu'après ses couches.

Les bruits de guerre se sont renouvellés depuis quelques jours, il ne s'agissoit pas moins, disoit-on que d'entrer sur le champ dans le Brabant. Ces rumeurs dont ma derniere lettre vous démontre la fausseté, n'ont eu d'autre fondement qu'un travail extraordinaire dans les Bureaux de la Guerre et de la Marine dont la rédaction des nouvelles ordonnances est l'objet. elles seront incessamment publiées. On dit depuis long tems du mal de celle de M. de Segur: il faut attendre qu'elle ait paru pour apprécier le jugement qu'en portent d'avance les militaires. ils prétendent qu'on auroit mieux fait de laisser subsister l'ordonnance de 1764 en y joignant quelques articles de celle de M. de S. Germain.

Quant à l'ordonnance de la Marine, c'est, disent les mauvais plaisans, un chef-d'oeuvre pour être l'ouvrage de gens qui n'ont vu de vaisseaux que sur le papier. On prétend que les avis de nos plus habiles Marins n'ont point été écoutés.

Le Duc de Guines, grand ami de M. de Castries et de M. de Segur, a beaucoup d'influence dans les affaires de ces deux départemens. il est consulté sur tout: l'on dit à ce sujet que pour la guerre d'intrigue il est le premier Général de l'Europe.

Nous esperons tirer de grands avantages de notre traité avec la Suede et particuliérement de l'échange que nous avons faite pour le port de Gothembourg. On assure que d'autre part nous avons fait de grands

avantages à la Suède dans les articles secrets du Traité: notre Ministre des affaires étrangeres est occupé en ce moment d'un traité de meme nature avec la Porte Ottomane, et du projet d'acquérir un port dans la mer noire. notre temporisation pour les progrés de la Russie dans ces parages ne doit point être considérée comme un acquiescement. nous ne pretendons point souffrir que cette Puissance envahisse la préponderance qu'elle ambitionne et l'Empire du commerce dans ces mers. En attendant elle va son train mais avant d'y pouvoir apporter des obstacles, il faut regénérer entièrement les Turcs.

Les Intendans de nos Provinces frontieres ont envoyé à la cour des mémoires très chagrinans sur les émigrations qui deviennent de jour en jour plus fréquentes et plus considérables dans leurs départemens.

Une aventure assez singulière dont on a parlé ici depuis quelque tems, tiendra pour aujourd'hui la place de nouvelles hazardées ou de conjectures insipides, triste pâture à laquelle nos politiques sont réduits en ce moment.

L'un de nos plus aimables Courtisans, également bien-venu au Parnasse, au Cithere et à Versailles se vengea dernièrement par une épigramme sanglante, de l'infidélité d'une belle marquise. Cette petite piece ne parvint à sa destination qu'aprés avoir passé dans vingt cercles. La Marquise écrit sur le champ au Chevalier pour lui demander le pardon de ses torts, le supplier de détruire toutes les traces de sa vengeance et l'engager à venir chez elle à une heure indiquée pour seller une réconciliation sincere. Le Chevalier connoissoit trop bien les femmes pour aller sans défiance au rendez vous. Il se munit de pistolets. à peine avoit-on fait les premiers explications que quatre

grands drôles arrivent, le saisissent, l'étendent sur un lit, le des habil-
-lent autant qu'il étoit nécessaire pour exécuter leur dessein et lui ad-
-ministrent en cadence cinquante coups de verges sous le commande-
-ment de Madame. La Ceremonie finie le Chevalier se relève froi-
-dement, se rajuste et s'adressent aux spadassins que la vue de ses pis-
-tolets à deux coups fit trembler : vous n'avez pas fini votre besogne
leur dit-il ; Madame doit être satisfaite mon tour est venu, je vous
brûle la cervelle à tous les quatre, si vous ne lui rendez à l'instant ce
que je viens de recevoir..... cet ordre étoit donné avec trop de fermeté,
et M. de B. l'accompagnoit de manières trop engageantes pour qu'on
tardât à lui obéir. Les pleurs de la Belle n'empêcherent pas que le
satin de sa peau ne fut déchiré sans pitié. mais ce ne fut pas tout.
M. de B. voulut que les exécuteurs de ces actes de vengeance se fissent
mutuellement une semblable punition, puis voulant se retirer. —
Adieu, Madame, que rien vous empêche de publier cette plaisante aven-
-ture, je serai le premier à en régaler les oisifs...... On prétend
que la Marquise courut après lui, se mit à ses genoux, et le con-
-jura tellement de garder le secret qu'il soupa chez elle le même
soir pour déconcerter les indiscrétions. On ajoute même que la recette
opérant, la scene se termina plus gaiement qu'elle n'avoit commencé.

De V... le 24 Aout 1784

Nous sommes tellement accoutumés à voir des grands hommes que nous ne paroissons plus y faire que peu d'attention. Le Prince Henry est déjà depuis plusieurs jours à Paris, et à peine en parle-t-on. il etoit pourtant à l'opéra, dimanche dernier, dans la loge du maréchal de Biron. Le Prince est logé à l'hotel de la chine.

La nouvelle promotion de cordons rouges a fait beaucoup d'envieux et donné lieu à une infinité de mauvais propos. à coup sûr ceux qui les tiennent ne sont pas ceux dont l'exclusion doit causer des regrets.

Puisse M. de Calonne faire pour le bien de l'état des combinaisons aussi solides que pour celui de sa famille ! il vient de marier une de ses nieces, non à quelque damoiseau de grand seigneur ruiné, mais à l'héritier d'un nom illustré par d'heureuses operations de finance, à M. de Pange le fils, riche de cent mille livres de rentes, et qui déjà capitaine de cavalerie, ne tardera pas, moyennant ses écus et cette alliance, à obtenir un régiment et bientôt après tout l'avancement qu'une origine plus éclatante et des hauts faits ne procurent pas toujours.

Du 24 aout.

Si l'on se rappelle la marche des négociations et la conduite politique de notre cabinet dans les années qui ont précédé la guerre de la Pragmatique sanction, on y trouvera beaucoup de ressemblance avec notre maniere actuelle. nous sommes en travail avec toutes les puissances de l'Europe, aucune d'elles ne nous tient encore; il est vrai qu'en revanche nous n'en tenons aucune; mais les affaires restent en suspens, changeant de face d'un jour à l'autre et cela paroit convenir à notre situation. si la guerre n'est que reculée, peut-être nous trouverons nous mieux en état de la faire qu'à présent: la grande faute du Cardinal de fleury n'a pas été de l'éviter, mais de ne pas s'y préparer en cherchant les moyens de conserver la paix, et si nous

parvenons à tout concilier, dût-il en couter des sacrifices, que manquera-t-il à la gloire de notre Ministere?

Il est certain que la plus grande activité continue à regner dans les négociations. M. de Vergennes a eu plusieurs conférences avec le Prince Henry. Dans la premiere ces deux Grands hommes sont restés près de trois heures tête à tête ensemble. On a remarqué que le lendemain notre Ministre s'est enfermé longtems avec les plenipotentiaires de la Hollande et que l'on a expédié successivement deux courriers à Vienne. Comme dans toutes ces négociations les Bureaux sont très peu employés et que ces Messieurs s'avisent de se tenir quelquefois lieu de secretaires à eux-mêmes, il m'est à peu près impossible de vous rendre un compte exact de ce qui se passe.

Je vous parlois tout à l'heure des sacrifices qui peuvent assurer la paix dont aucun état n'a plus besoin que nous; ne seroit-il pas adroit de faire faire ces sacrifices à d'autres et de disposer les contrepoids dans l'équilibre de l'Europe, de maniere que les plus redoutables des parties interessées soient à peu près satisfaites, sans que nous ayons lieu d'être allarmés de leur augmentation de puissance? les meilleures gens en politique sont les plus machiavelistes: effrayées des grands maux qui menacent, elles s'embarassent peu des petits et des suites qu'ils peuvent entrainer.

Nous nous félicitons fort de n'avoir pas cédé aux sollicitations de l'Espagne qui vouloit nous faire concourir à l'expedition d'alger. Ces affricains ne sont pas si sots que D. barcelo a pû le penser lorsqu'il a osé garantir le succès de cette entreprise; et nous savions que leur artillerie étoit conduite par de

officiers anglois, accoutumés à traiter avec les chaloupes Canonieres de l'espagne. nos avis portent que l'Escadre de S.M. Cath. a été cerasée et que l'amiral a encore très bien fait de se hâter d'en ramener les débris à cartagene.

On avoit pensé que la mort d'un favori dans une certaine cour opéreroit des changements dans le Systême politique de cette Puissance, mais un Minis=tre adroit a fait à la réception de cette nouvelle une course de 5 à 600 lieues pour venir se raffermir et rassurer son crédit contre les cabales.

La nomination du gouverneur de Mgr. le Dauphin recommence à agiter les esprits. il paroit que le choix ne tombera ni sur M. De Montmorin, ni sur M. de la vauguion. les bruits qui ont couru d'un nouveau refroidissement de la Reine à l'égard de la Duchesse de Polignac n'ont point de fondement. L.M. viennent souvent voir Made. la gouvernante et souper avec elle. la santé de Mgr. le Dauphin paroit solidement rétablie. il est d'une constitution vigoureuse, mais pour son malheur il est l'heritier d'un grand empire, et par cette raison sous la domination d'Esculapes qui, à force de vouloir le faire vivre, ont man=qué de le faire mourir.

N.36 Del... le 1er 7bre 1784.

Je vous ai annoncé, M., il y a déjà quelques semaines, la résolution que notre Cabinet avoit prise de ne point s'opposer aux desirs de l'Empereur pour la navigation de l'Escaut, sous la condition que S. M. J. renonceroit à ses prétentions territoriales à la charge des Hollandois. c'est plutôt une sentence prononcée qu'une médiation heureusement terminée et il paroit que les Bataves aimeront mieux se laisser exécuter que de s'y soumettre. Dès que leurs Ministres ont été instruits de notre condescendance pour le redoutable Joseph, ils se sont rendus chez M. de Vergennes, et l'on assure qu'il s'est passé une scene fort vive à ce sujet dans le Cabinet de ce Ministre. ils ont déclarés que les Etats-généraux étoient déterminés à défendre jusqu'à la derniere extrêmité ce qu'ils appellent le fil principal auquel tiennent la splendeur, l'existence même de la République, dans un moment où toutes les Puissances font des conquêtes sur le commerce de leurs voisins. Il reste maintenant à savoir si dans un démêlé serieux où les Hollandois seuls ne peuvent gueres résister aux forces de l'Empereur, ce Monarque ne voudra pas exiger tout ce dont il consentoit à se désister et si la France ne sera pas forcée alors par ses propres intérêts et par celui de ses alliés de prendre part à cette guerre. Quelques personnes prétendent cependant que nos liaisons vont se resserrer avec la Cour de Vienne, je ne sais quels avantages nous sont reservés dans le plan Général, mais on craint encore de voir se réaliser ces circonstances que je prevoyois dans mes lettres de l'année derniere, où le Roi de Prusse fatigué de nos irrésolutions, écoutera les propositions des deux Cours Impériales et où l'Europe sera obligée de subir la loi d'une ligue si formidable.

Le secret important et impénétrable jusqu'à ce moment, de la Mission du

Prince Henry, peut donc être interprêté de deux manières. Cet illustre négociateur a toujours de fréquentes conférences avec le Ministre, il reçoit et expédie souvent des courriers, et sans doute il n'a été envoyé que lorsque les travaux de son habile prédécesseur le Baron de Hordt sont parvenus à un dégré de maturité qui ne permettoit plus de douter d'un entier succès.

Ainsi nous sommes parties nécessaires d'un grand plan qui intéresse la majeure partie de l'Europe et qui en consolidera la tranquillité par des changemens dont les Puissances prépondérantes seront toutes également satisfaites, ou après avoir mis l'Empereur dans le cas de rompre le premier la paix publique vis à vis des Hollandois, nous n'attendons que l'instant où il déployera l'esprit de conquête, pour opposer aux deux Cours Impériales, une ligue redoutable, formée de la France, l'Espagne, la Sardaigne, la Prusse, la Suède, la Hollande et la Turquie. alors on verra la moitié de notre partie du monde armée contre l'autre, et les partisans de cette dernière version, fixent au mois d'avril prochain l'époque d'une explosion terrible. Les vastes projets des deux Cours Impériales nous sont connus dans toute leur étendue et dans tous leurs détails. on essayera de les contrarier à la fois dans tous les points. Ô Maréchal de Villars, vous qui pendant six années avez combattu la temporisation du Cardinal de Fleury et dont les évènemens ont justifié la sage prévoyance, avec quelle force vous auriez tonné depuis deux ans dans nos Conseils ! c'est pourtant, il faut l'avouer, un problême difficile à resoudre que de savoir si l'espoir de détourner des maux certains ne vaut pas le risque de les rendre plus facheux en

les réunissant.

Le Comte de Hoya fait à Vienne, dit-on, ce que le Comte d'Oels fait à Paris. Ces deux illustres Embassadeurs préparent l'une des époques les plus importantes de l'histoire de ce siècle.

Du 3. 7bre.

Les avis sont divisés dans le Conseil d'Etat; il en étoit de même dans les tems que j'ai déjà comparés à ceux où nous nous trouvons. Monsieur est décidément pour une levée de boulier, Mgr. le Comte d'Artois en contradiction avec le parti auquel il est attaché, se livre à toute son ardeur martiale. On croit pourtant que, conformement à nos sages principes, nous ne ferons marcher des troupes que d'après les mouvemens de celles de l'Empereur qui n'en a pas encore assez dans les Pays-bas pour effrayer les Hollandois.

Ceci suppose que la dernière version dont je vous ai parlé ci-dessus est la bonne: au moins est-elle aujourd'hui la plus accréditée. Celui-là vous en impose qui prétend avoir quelque chose de plus certain à vous dire.

 De l... le 8 7bre 1784

On a répandu depuis le départ du Prince de Nassau, divers bruits sur son objet, et je crois vous avoir donné les avis les plus certains à cet égard. Je ne garantirois pas de même ce que l'on dit en ce moment, quoique des gens instruits et éclairés y ajoutent foi. L'île de Candie, prétend-on, sera érigée en royaume en sa faveur, sous la protection immédiate de la France. Cette opération opposeroit une barrière assurée aux entreprises des Russes: Candie deviendroit le boulevard de notre commerce dans les mers du Levant et serviroit ainsi en quelque sorte de sauvegarde aux Turcs. S'il étoit permis de chercher quelque vraisemblance à une nouvelle aussi singulière, on la trouveroit dans l'envoi de deux régimens embarqués pour cette île, il y a 10 à 12 mois, sans que l'on ait entendu parler de leur retour.

On revient sur l'ancien bruit de l'abdication du Roi de Pologne, auquel on donne le Comte d'Artois pour successeur. c'est une des nouvelles qu'a enfanté le séjour du Prince Henri qui, ajoute-t-on, aura à cette occasion le Duché de Courlande. Nos spéculateurs politiques sont sujets à cette manie de disposer des Couronnes et des Etats, moyennant quelques figures tracées sur le sable des promenades. Là ils ne rencontrent d'obstacles dans leurs conquêtes qu'un vent malavisé qui en détruit jusqu'au moindre vestige. Il ne paroit pas conforme à l'esprit actuel de nos Conseils, de combattre les projets qui nous allarment, par des Contre-projets qui ne seroient pas moins funestes au repos de l'Europe.

Il se confirme qu'il n'y aura pas de voyage de Fontainebleau cet automne. Je crois vous l'avoir déjà mandé.

Du 10 7bre.

Le parti des Hollandois acquérant de la prépondérance dans le Conseil, où

Monsieur frere du Roi ne cesse particulierement de parler en leur faveur, on a cherché le moyen de les secourir sans entrer en guerre avec l'Empereur. Leur cause peut être séparée de celle pour la quelle se forme une ligue formidable qui n'éclatera que lorsqu'on dévellopera de plus vastes projets. On a proposé de se borner à envoyer quarante mille hommes de troupes auxiliaires aux Etats-généraux, dans le cas où ils seroient attaqués. La Cour de Vienne ne desire pas moins d'eviter une rupture avec nous, et l'on prétend que l'on a cru propre à en reculer l'époque, de telle maniere que les choses tournent, la résolution attribuée à l'Empereur de ne plus entretenir d'Ambassadeurs, ni de Ministres même dans les Cours étrangeres et de n'en plus souffrir près de la sienne. il se bornera, dit-on, à avoir et à recevoir des Résidens qui ne jouiront point du droit des gens. on ajoute, il est vrai, qu'il excepte de cette regle les Cours de Londres et de Petersbourg. il ne seroit point flatteur pour nous d'être rangé dans la classe commune et de voir une pareille distinction accordée à des Cours rivales, mais au moins n'y auroit plus de dispute pour les préséances.

La nouvelle ordonnance militaire éprouve encore des délais. Le Prince Henri dont les observations sont avidemment recueillies aura certainement influé sur les changemens que l'on se propose d'y faire encore. on se rapproche beaucoup de celle de M. de Choiseul. La Maison du Roi sera retablie sur l'ancien pied. il sera formé pour la jeune noblesse un corps séparé, où elle apprendra le metier de la guerre, ceux qui se seront distingués auront la préférence pour les places vacantes dans les régimens. Ces dispositions seront certainement plus avantageuses qu'une école militaire où les éleves ne voyent gueres de feu que celui de leur cheminée. c'est dans les garnisons et dans les camps

que l'on peut apprendre le métier de la guerre ; et la pratique vaut mieux que la théorie. On dit que les mousquetaires vont être rétablis et qu'ils seront incorporés avec la Gendarmerie, dont on veut former un corps de Cavalerie composé de deux mille hommes : ce sera une troupe d'élite.

Le Contrôleur général vient de faire une opération qui relève le crédit du Roi, quoiqu'elle cache le besoin de nouvelles ressources. il a assigné aux payeurs des rentes un million par mois pour se remettre au courant, d'ici au 1er juin de l'année prochaine. un emprunt qui sera ouvert au commencement de l'hyver fera voir le véritable objet de ces adroites dispositions. Pour vingt millions que va payer M. de Calonne, il en fera rentrer soixante dans les Coffres du Roi.

Nos discussions avec la Cour de Lisbonne au sujet de l'affaire de la Côte d'Angole ne sont pas encore terminées.

N. 38. De P.... le 14. 7bre 1784.

Pendant que l'on se disputoit avec la Cour de Lisbonne au sujet de la côte d'angole, le Cher. de Marigny négocioit sur le lieu même d'une maniere plus énergique et plus décisive. on vient de recevoir de ses nouvelles. Dès qu'il s'est montré avec son petit armement, le commandant portugais a fait démolir le fort qu'il avoit élevé pour gêner notre commerce et celui des autres nations sur cette côte et a remis les choses dans l'état où elles étoient avant l'étrange démarche de cette cour. on arme à Brest une nouvelle escadrille pour aller relever le Cher. de Marigny sur la côte d'afrique et y protéger la traite.

La nouvelle ordonnance de Marine paroit en détail, et par parties. on a déjà publié que les Capitaines seroient libres de rester chez eux ou dans les ports et ne recevroient que la moitié de leurs appointemens lors qu'ils ne seroient point en activité. ce réglement laisse au Ministre la faculté d'employer ceux des Capitaines qu'il jugera à propos et sans rayer les autres de l'état de la Marine, les met dans le cas de vivre à meilleur compte dans le sein de leurs familles. Ceux qui ne sont pas bien assurés de la faveur de la Cour, paroissent fort mécontens. Par les ordonnances que l'on prépare les commandemens des ports seront donnés à des chefs d'escadre et non à des Lieutenants généraux, et l'administration sera remise entre les mains des mains des Officiers de plume, en rétablissant à cet égard les choses sur l'ancien pied.

Les démarches publiques de notre Cour montrent assez laquelle elle a choisie des deux alternatives dont je vous ai dernièrement parlé; s'il ne s'élève point de nouveaux nuages, tout le monde en Europe sera bientôt d'accord, à l'exception des foibles, destinés par la nature à être la pâture des plus puissans. nous ne nous brouillerons

point avec l'Empereur pour les habitans de quelques marais fétides, ni pour une nouvelle répartition du commerce maritime. Il nous est assez indifférent que l'allemagne soit approvisionnée par les Hollandois ou par les flammands autrichiens, l'exportation de nos denrées se fera aussi bien par les uns que par les autres, et s'il s'élève une nouvelle puissance navale dans la manche, il est plus que problématique que ce soit à nos depens et à l'avantage de notre rivale l'angleterre. Il y a plus, on ne doute pas que nous ne soyons d'accord avec les cours de Vienne et de Berlin pour favoriser le changement de la constitution Batave et le rétablissement des Comtes de Hollande, sauf quelque petit démembrement de leurs états.

Nous avons au reste nettement declaré aux états généraux que la conclusion de l'alliance projettée entre nous et la République ne tenoit pas moins à celle de leurs divisions intestines qu'à leur accomodement avec l'Empereur au sujet de ses prétentions; à telle fin que de raison il a été donné ordre de porter au complet les vingt premiers régiment d'infanterie, conformément à l'ordonnance de formation qui a paru il y a quelques années, et les compagnies de ces régimens vont être chacune de 174. hommes effectifs.

Ces dispositions guerrieres n'annoncent point je vous le repete, M, que nous nous proposions d'entrer en Campagne pour ou contre l'un des partis qui se disputent. mais dans ce siecle ou la marche de la politique est assez semblable à celle des phases de la lune on ne sait trop ce qui arrivera au premier quartier de celle où nous allons entrer. le long séjour que M. le Comte D'oels semble se préparer à faire parmi nous a sans doute pour objet de fixer l'équilibre de l'horloge politique. Au reste ce Prince, comme tous les grands hommes, mêle les plaisirs

aux affaires, et il annonce le desir de se raccomoder avec le beau sexe on disoit hier qu'il avoit jetté le mouchoir à une des plus jolies danseuses de l'opera, qui, la veille avoit eu l'honneur d'être faite altesse avant minuit. Beaucoup de nos jolies femmes sont jalouses de cette preference et briguent l'honneur de captiver cet illustre amant. le merite, l'esprit l'amabilité peuvent bien tenir lieu de la jeunesse et l'on peut assurer que le Comte D'Oels fait ici de veritables passions.

Du 11. 7bre.

Le chevalier de Marigny qui au retour de la cote d'Afrique avoit envoyé ses paquets à l'avance, est lui-meme de retour. Il a laissé une fregate pour veiller à l'exactitude des engagemens du Commandant portugais. Le Chevalier de Ternay-bras après l'avoir relevée passera avec le reste de son escadre dans les antilles.

Le Conseil des depeches a jugé ces jours derniers, un procès considerable en faveur du Président d'Entrecasteaux, du Parlement de Provence Il s'agissoit de la succession d'un nommé Boule, qui au sortir des prisons d'aix, fit une donation de tous ses biens, après sa mort, au Président. cet homme s'étant marié ensuite, ses enfans ont soutenu dans sept Parlemens et au Conseil, que la partie des biens acquis par leur pere, depuis l'epoque de la donation, leur appartenoit : ils ont triomphé partout, excepté aujourd'hui que tous les biens ont été adjugés au Donataire.

N. 39. De P... le 21. 9bre 1784.

On regarde la nouvelle ordonnance de la Marine comme un chef-d'oeuvre d'adresse de la part du Ministre de cette partie, qui a trouvé le moyen de se mettre hors de la tutelle d'un corps que ses prédécesseurs n'ont pû maitriser. un choix parmi la noblesse indisciplinable qui le compose, mettra de côté ceux que l'on désespere de faire plier, et le Ministre ne conservant en activité que ceux sur les quels il pourra compter ne craindra plus les contradictions qui jusqu'à ce moment ont mis dans les opérations de ce département, quelque fois au détriment de l'état, des difficultés inconnues dans les autres.

M. de Calonne annonce hautement que ses plans opéreront en 25. années, la liquidation des dettes de l'état: En annullant les réformes faites par ses prédecesseurs, en rétablissant les charges qu'ils avoient supprimées &c. il prouve que son systeme n'exige point la diminution d'un faste qu'il croit nécessaire à la Majesté du trône. Il destine annuellement 50 millions aux amortissemens.

De toutes les reveries politiques dont on s'amuse en ces tems malheureux pour les nouvellistes, où ils sont réduits à se repaître de conjectures, il n'en est peut-être pas de plus flatteuse pour l'imagination que la restauration de l'Empire Grec. On avoit jetté dans le monde le projet du retablissement des fameuses Républiques du Levant, cela n'a pas pris: l'accueil que le Roi a fait au rejetton des Commene, qui sert dans ses troupes, fait dire maintenant qu'il remontera sur le trône de ses ancêtres pour former un contrepoids à la puissance de la Russie. il n'est pas facile de montrer comment on achetera l'agrément de la Porte Ottomane, mais nos nouvellistes n'y regardent pas de si près; ils se tirent d'affaire au moyen d'un tribut annuel qu'ils font payer au grand-seigneur par le nouvel Empereur d'orient. mettons cette belle spéculation avec celle de l'erection d'un Royaume dans l'île de Candie.

Les plenipotentiaires Hollandois ont déclaré positivement à M. le Comte de Vergennes, que L. H. P. étoient déterminés à tout plutot qu'à souffrir aucun démembrement et l'ouverture de l'Escaut. La République travaille à élever sa force maritime au nombre de 80. vaisseaux de ligne et se flatte en cas de guerre, d'anéantir la Marine Imperiale et de détruire totalement le commerce des Pays-bas. Elle fait monter ses Troupes de terre à 65 mille hommes, en joignant à son état militaire actuel, 10,000 suisses 30'000 hommes du Prince de Waldeck, et 6000 dont les états généraux fournissent la demie-paye à l'Electeur de Cologne, afin d'en jouir, lorsque la République est attaquée.

Maintenant qu'il est décidé que nous abandonnerons à elle-meme cette malheureuse Puissance qui n'a pas deployé le quart de ces forces lors qu'elle a fait cause commune avec nous contre l'angleterre, on cherche bien loin un motif à notre conduite. Peut-etre faudroit-il s'en tenir à notre amour et à notre besoin de la paix, ainsi qu'à l'enchainement actuel des affaires de l'Europe, mais on veut remonter plus haut, on pretend qu'effrayés des démarches de l'angleterre pour contracter une alliance avec l'Empereur pendant la derniere guerre nous avons alors acheté la neutralité de la cour de Vienne par notre promesse de ne nous opposer à aucune de ses vues en faveur des Pays-bas et de ses pretentions à la charge de nos bons amis les Bataves. On ajoute que dès ce tems là nous avons pris aussi des engagemens avec l'Empereur relativement à ses autres projets, et que nous lui avons promis de porter soit par notre conduite Politique soit par nos negociations le Cabinet de Potzdam à ne point les contrarier. Le Roi de Prusse est, dit-on, le premier qui ait penétré ce mystere que nos temporisations continuelles tandis que l'equilibre de l'Europe l'étoit exposé à un danger imminent avoient d'abord fait soupçonner. De là l'envoi des Negociateurs les plus distingués tant pour observer nos démarches que pour combiner ses

intérêts avec ceux du plus fort. L'Angleterre se trouve vis à vis de l'Empereur dans ces circonstances à peu près semblables à celles du Roi de Prusse à notre égard; les moyens qu'elle employe sont également les mêmes.

On ne peut prévoir quand le Prince Henri et le Baron de Horst quitteront notre cour; ce ne sera que lorsque les affaires politiques auront pris une tournure décidée et une consistance stable.

Du 25. 9bre.

Il vient d'être expédié de nouveaux ordres à Brest, à Toulon et à Rochefort, pour remettre en activité les constructions de vaisseaux qui avoient été fort ralenties. on doit lever environ 700. Charpentiers qui seront employés sur le champs. Ces ordres ont fait renaitre les bruits de guerre. on parle de nouveau d'une armée de 40,000 hommes sur les frontières: on fait le Prince Henry Généralissime des troupes combinées de France et de Prusse dans le cas où la querelle des Hollandois avec l'Empereur devient plus serieuse. Bruits populaires: je ne vous assurerai pas que nos résolutions soient bien stables; le Conseil est très divisé, les intrigues continuelles rendent tous nos Ministres Chancelans; mais soyez certain qu'à moins d'une révolution inattendue nous ne nous battrons point. malgré l'abondance momentanée du numeraire et les promesses brillantes de M. de Calonne l'embarras de nos finances n'est que trop réel; on force secrétement les recettes de toutes les parties, ce qui jette du trouble dans les Provinces; quelques Intendans qui ont voulu faire ainsi leur cour au Controleur général dont ils dépendent, s'en sont mal trouvés. telle est la veritable source des querelles élevées entre le Parlement de Bordeaux et l'Intendant de cette généralité. Le Ministre des finances employe toutes les autres petites ressources que lui présentent les affaires particulières proposées par des traitans. le roulage général du royaume a été donné à une compagnie, il s'en est offert une autre pour le roulage interieur de la Capitale. les transports d'effets, de meubles &c,

seront du ressort de celle ci; et elle donne une somme pour son Privilege
qui ne sera cependant pas entièrement exclusif.

N. 40 De V... le 28 7bre 1786

Un Ministre étranger traçoit ainsi dernierement dans ses dépêches le tableau des variétés piquantes qu'offre notre Cour. Le R... a le sens droit et le coeur excel-lent; il saisit avec empressement tout ce qui lui paroit utile à son peuple: la paix au dehors lui est aussi précieuse que la paix interieure à laquelle il sacrifie beaucoup de choses. La chasse est son amusement favori; il s'occupe aussi beaucoup des embel-lissemens de Rambouillet qu'il a nouvellement acquis et où il fait faire des bâtimens considérables.... Des divertissemens, des spectacles sans cesse variés remplissent tous les instans de la Cour de Trianon: cette Cour est très nombreuse, il s'y décide beaucoup de choses et les personnes qui jouissent de la plus grande faveur sont toujours les mêmes.... M... appliqué et studieux, s'occupe tour à tour de litté-rature et des affaires publiques: entouré d'hommes instruits et de gens de lettres, les uns et les autres servent ses goûts et il a acquis la reputation d'un Prince très éclairé et de moeurs séveres. Par une suite des principes qu'il a adoptés, il hait la licence et n'aime pas la philosophie, dont les écarts précédens lui paroissent dangereux. M. le C. d'A... se mêlant à tous les amusemens, les goûte ou les partage avec légereté, sans mar-quer un goût de préférence pour aucun d'eux.... Les Ministres suivent, chacun en hésitant, les projets de changement qu'ils ont conçus dans leurs départemens: nul point de réunion, nul ensemble: ils voient tous au jour la journée sans pré-voir quelles conséquences peuvent résulter de ces à parte pour les affaires du dehors et pour celles du dedans..... celui qui a la plus grande confiance du Maître, le C... De V... craignant toujours les intrigues prêtes à éclater et s'instruit de pervre

les fruits de la derniere paix, est obligé de sacrifier souvent ses propres idées, au desir de chacun de ses maitres, en employant toutes les ressources de son habileté pour conserver la paix que l'un desire et l'harmonie que l'autre veut mainten[ir] entre notre Cour et celle de Vienne. Le plan conçu dans cette vue semble conso[lidé] mais il n'est pas à l'abri des révolutions. comme il ne peut que reculer encore l'explosion, on arme, on emprunte même: cet hyver M. de Calonne a consti-tué cent millions de rentes viageres à 12 pour cent, payables pendant 30 ans aux acquéreurs.

Pendant son dernier voyage en Italie, Le Roi de Suede a vu à Florence le Comte D'Albany (le Prétendant) dont les affaires sont extrêmement dérangées. Ce souverain a vu aussi à Rome la Ctesse D'Albany son épouse, qui jouit d'environ 120000 liv. de rente. Le Cardinal d'york frere du Prétendant avoit en sa possession les diamans du Prince son frere: son Eminence a enfin consenti sur les sollicitations du Monarque Suedois, à céder ces diamans qui ont servi à soulager la detresse du Comte D'Albany. La fille naturelle de ce malheureux Prince, qu'il vient de reconnoitre publiquement sous le nom de Duchesse D'Albany et qu'il a instituée son heritiere, Le Roi ayant renoncé au droit d'aubaine pour les biens que le Prétendant possede en France, se dispose à partir pour l'Italie.

Le Duc de Chartres enfin autorisé à vendre ses nouvelles maisons pour en employer le produit à achever celles dont le manque d'argent a suspendu la construction, dans son Jardin du Palais royal, n'a trouvé encore chaland que pour une seule. Ces batimens ne sont gueres occupés que par des Clubs, des Billards, des restaurateurs des Caffés, des Chambres garnies

d'un théâtre de Marionettes dans la confusion inséparable de la formation d'une nouvelle République de cette espece, on n'avoit pu veiller convenablement aux diverses entrées du jardin, de sorte qu'il étoit devenu surtout le soir, le rendez-vous de la plus mauvaise Compagnie dans tous les genres. Enfin le Prince s'est déterminé à remettre la police de cette enceinte entre les mains du Lieutenant Général de Police. On a nommé Commissaire, inspecteurs, et mouchards pour y veiller, ainsi la sûreté et la tranquillité vont y être retablies.

Du 1er Octobre

Le Prince Henri a pris congé de notre Cour dimanche dernier, soit qu'il doive bientôt quitter Paris, soit qu'il ne veuille plus se montrer à Versailles. On a cru remarquer que cet illustre personnage n'a pas été fêté par nos Princes, autant qu'il pouvoit s'y attendre. Le genre de ses Connoissances n'est point analogue aux Amusemens de la Cour. Nos princi paux guerriers l'ont d'abord extrêmement suivi, mais ils se sont refroidis lorsqu'ils se sont apperçus qu'il ne se souciroit point de disserter sur les opérations de la guerre.

On attend incessamment l'édit du nouvel emprunt qui sera de plus de cent millions. 12 pour Cent pendant 20 ans séduiront bien de vieux Capitalistes qui, s'ils meurent avant l'expiration de ce terme, auront la satisfaction de laisser à leurs héritiers une consolation de 5 p%, pendant le tems qui en restera encore à courir. Ainsi ce n'est point un emprunt viager: M. de Calonne avoit promis de ne plus employer ce genre de ressource: Escobar ne se seroit pas mieux tiré d'affaire.

Une grosse méprise de la faveur fait en ce moment l'entretien des fouëtés. Le S. Fournier de la Chapelle maitre des requêtes, abimé de dettes et d'une conduite peu édifiante, s'est lié avec M. le Cte de Vaudreuil, et a

échauffé son amitié en lui persuadant qu'il étoit son frere. Il fonda cett
fraternité sur l'amour adultere de la Dame Fournier avec le pere d
Comte; mais enfin le maitre des requêtes espera en tirer un assez grand
avantage pour le préferer à l'honnêteté de sa mere. C'eut raison aux
yeux des gens aussi peu délicats que lui, puisque le crédit du Comte ap
-plani les difficultés qui devoient l'éloigner d'une Intendance, elle
fit nommer à celle D'Auch. à peine y est-il arrivé qu'il s'est aliéné
tous les esprits par la hauteur insultante de son Caractere et par les
avides demarches de ses agens. La Noblesse, le Militaire, les corps Muni
-paux ont porté des plaintes contre lui et il a été mandé ici pour ren
Compte de sa conduite.

N. 41. De V... le 7. 8bre 1784.

La Cour est maintenant réunie à Versailles. Le foyer des intri-gues se trouvant ainsi rassemblé, on s'attend à un grand degré de chaleur dans ce mois et dans le prochain qui ont été de tout tems cli-materiques pour le Ministere. on a remarqué que personne de la famille de M. de Vergennes hommes ni femmes n'ont été invités aux fêtes de Trianon, tandisque les amis des autres Ministres y ont paru sur des invitations de la part de la Reine. Les courtisans regardent cette exclusion comme un signe décisif. Ce Ministre se voyant obligé de céder aux circonstances, en se prêtant aux vues de l'Empereur, n'a jamais cessé d'élever contr'elles des obstacles indirects, et possedant seul l'entiere confiance du Roi il est très naturel de croire que les autres Ministres travaillent de concert à la lui faire perdre, s'ils le peuvent.

Le Controleur Général s'occupe à Neuilly des affaires de son département. Il habite dans ce village la superbe maison de M. de Saintefoy qu'il va dit-on acheter. Déjà il a concerté avec des archi-tectes les embellissemens qu'il veut y ajouter. on croyoit que le luxe de l'ancien surintendant des finances de M. le Comte d'artois y avoit épuisé les ressources de l'art. M. de Calonne a été chansonné pour avoir donné des emplois à quelques baladins qui ont amusé la cour, surtout garat le chanteur, morel le rapetasseur d'opéras, asvedo le Musicien. L'épigramme que voici faite à ce sujet, m'a paru assés plaisante.

De Calonne à la coterie
place asvedo, Morel, garat
at-on jamais vu dans la vie
Terre plus sec que celui-là?

asvedo va mettre en Musique
l'éloge de son bien faiteur;
Morel en stile prosaique
célébrera le Controleur
gerat doit par reconnoissance,
d'un ton de fausset le chanter.
Quelque jour un maître de danse
pourra bien le faire sauter.

Pendant que la Reine étoit à Trianon et M. le Dauphin à la Muette, on a parlé d'un nouveau refroidissement entre S. M. et la Duchesse de Polignac: cette dernière est, dit-on attaquée d'une dyssenterie blanche. Des santés plus robustes que celles de nos femmes ne resisteroient pas aux fatigues et aux inquietudes de la cour. Made de Fitz-James paroissoit avoir beaucoup gagné dans l'esprit de la Reine: cependant lors de la réunion l'ancienne liaison s'est renouvelle avec chaleur et toute la Cour de la muette est revenue d'une fausse terreur dont elle avoit été saisie.

Le Roi doit aller chasser pendant quelques jours à fontainebleau et revenir ensuite à Versailles.

Le Prince Henri a peu vû nos Ministres, mais on remarque qu'il voit souvent le Duc de Nivernois et que ce Seigneur fait plus fréquemment que jamais des voyages à Versailles, lui qui est peu courtisan et qui ne le paroit peut-être tant aujourd'hui que parce qu'il est excellent citoyen et qu'il est pénétré des avantages que l'état peut retirer des relations dont il est l'instrument entre l'illustre frere du Grand Frédéric et notre Ministère.

Le Comte d'aranda continue de donner à sa jeune epouse tous les agrémens qu'un vieux mari peut donner, mais il assaisonne ces dons d'une assiduité, d'une garde et d'une jalousie, qui en diminuent.

beaucoup le prix. Nos conquérans de Cour prennent beaucoup de part à la Calamité de la jeune Comtesse, et elle devient de jour en jour un objet plus interessant. Toujours accompagnée d'un Ecuyer dans les visites qu'elle fait, son époux les a nouvellement fort abregées et cette espece de persecution ajoute encore à l'interêt général pour la jeune Comtesse.

Du 9. 8bre.

Seroit-il possible que les Partisans de l'Empereur parmi nous, ayent été mystifiés par leurs adversaires! Le Comte d'oels seroit-il venu ici pour nous donner des leçons de finesse et en nous apprenant comment cacher à la main droite ce que fait la gauche nous faire sentir combien dans notre administration même cette précaution est nécessaire en Politique! ou bien le vent auroit-il subitement changé? on vient d'expedier à plusieurs régimens l'ordre de marcher, le Cte d'oels se rend en alsace, où il est prescrit aux Commandans des garnisons, de le traiter comme un de nos Généraux, et l'on prétend que, par les soins de la cour de Berlin, celle de Londres va se joindre à nous pour s'opposer aux vues de l'Empereur.

Au reste, les secousses intérieures qui agitent notre cour influent toujours prodigieusement sur notre systême politique et la crise que je vous ai depuis longtems annoncée pour cette saison, est déja commencée. La révolution qui se prépare nous décidera positivement pour ou contre les projets de la Maison d'autriche. Tel opposé qu'y fut M. le Comte de Vergennes il a fait des efforts continuel pour tout concilier, et divers plans ont été plusieurs fois prêts à remplir ce but: celui que l'on regardoit comme agréé par toutes les parties interessées peut avoir éprouvé des contradictions au moment de son exécution et le Tarif de Douane que l'Empereur vient de publier, n'est gueres compatible avec les avantages auxquels nous nous attendions pour prix de nos sacrifices et de nos complaisances.

N. 42. Dest... le 13. 8bre 1784.

La nouvelle de l'acte de vigueur que les Hollandois ont fait en arrêtant un navire Impérial a fait ici beaucoup de sensation, et l'on croit qu'elle a été l'occasion d'une conférence de deux heures que le Prince Henry a eu avec le Ministre de la Marine peu de tems après l'arrivée du courier qui l'a apportée. On ne voit cependant aucune apparence d'un changement dans le systême de neutralité que notre Ministere a adopté sur les discussions de l'Empereur avec les Hollandois.

Le Prince Henri ne se dispose point encore à partir. S. A. R. a été il y a quelque tems, voir les tableaux du Roi avec M. D'angeville. Elle a paru s'arrêter avec plaisir pour considérer un portrait du Maréchal de Turenne, qui est extrêmement ressemblant. Peu de jours après le Directeur Général des batimens lui a apporté une copie très fidele de ce portrait, faite par Madme. Vigée et réduite en miniature sur une tabatiere.

Comme il manquoit beaucoup de commodités à l'appartement que l'on a arrangé au Palais des Thuileries pour la Reine et où S. M. a couché, l'été dernier, on y a joint les pieces qui étoient au dessus, on y pratique des bains, des cabinets de toilette &c, cette dépense est prise sur les fonds faits pour le Musée de la grande galerie du Louvre, dont les travaux en conséquence ont été ralentis. Ce Musée ne sera point ouvert avant trois ans.

Il est toujours question de la formation d'un corps de Dragons de la Couronne. On dit aujourd'hui que les Compagnies seront de trois cens hommes chacune et leur uniforme verd avec des revers, paremens et vestes rouges, le tout orné de galons d'argent en fer à cheval. L'uniforme des Officiers sera brodé. Le Public dispose déjà de ces Compagnies en faveur du duc de Polignac et du Comte de Vaudreuil.

Le Maréchal de Broglio a été attaqué, la semaine derniere, d'une fluxion de poitrine, qui s'annonçoit par les plus funestes symptomes quatre saignées ont mis ce brave militaire en pleine convalescence.

Les plaintes portées au Ministre des finances contre l'Intendant d'auch. par les communautés de cette Généralité ont été trouvées insuffisantes; un arret du Conseil que le S. de la Chapelle a obtenu supprime les requetes de ces communautés, de sorte que cet intendant va être renvoyé à ses fonctions et les corvées iront leur train comme ci-devant.

Avanthier le Tribunal des Maréchaux de France s'est assemblé il y a été question de l'affaire du Comte De Noë et des remontrances du Parlement de Paris au Roi sur cette affaire, mais rien n'a transpiré de la délibération du tribunal. cependant l'Evêque de l'Escar frere du Comte, ayant parlé avec vivacité de la discussion de Bordeaux et n'ayant pas même ménagé le Baron de Breteuil a reçu une lettre de cachet qui le relegue dans son diocese.

Du 15. 8bre

Les ennemis de notre grand Ministre des affaires étrangeres ont échoué jusqu'à ce moment dans leurs efforts pour diminuer la juste confiance, que lui accorde le souverain. on étoit étonné de leur acharnement dans le tems même où les décisions du Conseil étoient entièrement favorables à leur systême. En voici, dit-on le motif. l'union intime des deux Cours Impériales ne permettant gueres, que l'on put apporter des obstacles à l'execution de leurs projets, il falloit se borner à chercher les moyen de la rompre; nous sommes assurés des dispositions du grand-Duc de Russie, mais la celebre Catherine ne paroit pas disposée à laisser tomber de sitot entre ses mains les rênes du gouvernement. On a esperé de la convertir elle-même et de lui persuader

qu'il étoit de son intérêt de repousser les idées de guerre et de conquêtes qui pourroient l'avoir séduite. Le Roi de Suède devoit être le Missionnaire chargé de cette tâche importante; ce Monarque est parti d'ici dans le dessein de se rendre à Petersbourg après un court séjour dans ses états, mais des circonstances que l'on ignore ayant déconcerté ce projet on prétend qu'un autre personnage illustre doit le remplacer. Il est permis de douter du succès de cette spéculation qui n'auroit pourtant pas été formée, si elle ne portoit sur quelque base inconnue qui la favorise; mais il n'est pas moins certain que le meilleur moyen de la détruire est d'en détourner le cours à sa source. Le Baron de Breteuil est toujours secrètement sur les rangs pour le département des affaires étrangères et l'on sait que son système est opposé à celui de M. de Vergennes.

On croit tellement à un changement total dans le système de la Russie lorsque le grand-Duc montera sur le trône, que, s'il en faut croire de grands raisonneurs politiques, il a été arrêté avec ce Prince dans son séjour ici, un mariage entre la fille du Roi et son fils ainé.

N. 43. De V... le 20. 8bre 1784.

Notre Cour en déclarant qu'elle n'apporteroit point d'obstacles aux vues de l'Empereur sur la navigation de l'Escaut, a regardé comme certain, dit-on que la assistance des Hollandois suffiroit pour en empêcher le succès. l'on prétend que notre Ministere a assuré la justesse de cette spéculation en ajoutant que l'apparition d'un trop grand nombre de troupes autrichiennes dans les Pays-bas forceroit cependant la france à faire marcher une armée vers ces mêmes contrées au reste on n'a point imaginé que la bombe dût éclater avant l'hyver et il paroit que la nouvelle des premieres hostilités sur l'Escaut a causé ici de la surprise. Les demandes de l'Empereur aux Hollandois ont été si pressantes et les démarches de la République si précipitées, que nos Politiques les plus hupés ne savent comment asseoir leur opinion sur les suites de cette aventure. Les Capitalistes qui prennent facilement l'allarme ont resserré d'abord leur argent, le prix des effets publics a baissé, le Ministre a fait repandre quelques sommes à la bourse et ils sont remontés à peu près au taux où ils étoient. mais une pareille manoeuvre est trop chere pour qu'elle puisse durer long tems. La saison actuelle étant plus propre aux discussions de Cabinet qu'aux operations de campagne on espere encore que le tout se terminera par un accomodement. Le Comte de Merci a eu ces jours derniers de longs et frequens entretiens avec la Reine.

On a débité que des Corsaires Anglois ont demandé au Gouvernement de Bruxelles des lettres pour courre sus aux navires Hollandois sous pavillon Impérial, mais cette nouvelle est incroyable. cependant comme elle a fait quelque sensation, on a cherché à

remonter à sa source, et l'on croit l'avoir trouvée dans la défense renouvellée aux pêcheurs Hollandois, de pêcher auprès des côtes de la grande Bretagne, defense qui s'execute avec quelque rigueur.

Au surplus on remarque plus d'activité dans les mouvemens de la cour. Les Bureaux sont fort occupés. Le Prince Henri fait de plus frequens voyages a Versailles et voit davantage les Ministres depuis les hostilités de la Hollande. Le départ de ce Prince après plusieurs délais a été indiqué au 6. Novembre, mais on croit qu'il sera encore differé.

Une Anecdote assez curieuse, c'est que la premiere nouvelle des hostilités de l'Escaut étant arrivée à Versailles, pendant que le Roi étoit à Fontainebleau, il ne fut point expedié de Courier à S. M. pour l'informer de cet événement, tandisqu'on lui en dépêcha un pour lui apprendre la conclusion du marché fait avec le Duc d'Orleans pour l'acquisition du château de S. Cloud.

Le gout des acquisitions de chateaux et de terres est devenu si vif depuis quelque tems, que l'on en compte pour la valeur de plus de 80 millions faites par le Roi depuis deux ans. Il est vrai que dans cette somme de depenses extraordinaires on comprend les dettes de Monsieur et de Mgr Comte D'artois, ainsi que le secours donné pour pareille cause au Duc de Choiseul. Les acquisitions sont Rambouillet, Lille-Adam le Clermontois et S. Cloud. une des clauses de l'arrangement fait avec le Duc d'orleans pour ce dernier objet, est que Mad. de Montesson sera décorée du titre de Duchesse. On s'occupe actuellement des moyens de transferer ailleurs la Duché pairie de S. Cloud, affectée à l'archevêché de Paris. Il paroit décidé que le Duc D'orleans donnera au Duc de Chartres son fils deux millions du prix de la vente et qu'il lui en prete deux

autres pour finir ses bâtimens du Palais royal.

On s'empresse de souscrire pour le nouvel emprunt a 12. p % pour 30 ans, qui sera ouvert à la fin de l'année, surtout si la guerre a lieu. M. le Couteulx fournit toutes les semaines à l'hôtel des monnoies pour la valeur d'un million en piastres qui sont aussitôt converties en argent. mais on voit très peu de monnoie d'or. On attribue la rareté de ce métal précieux à la grande circulation qui s'entretient par les billets de la Caisse d'Escompte.

La nomination au Cardinalat, de M. Archetti Nonce en Russie a causé du mécontentement à Versailles, d'autant plusque cette pré-férence du Pape, rapprochée de la prétention de l'Impératrice pour la préséance de ses Ambassadeurs doit choquer les Puissances Catho-liques dont les Nonces savoient droit au chapeau avant celui de la Russie. L'Empereur fit demander ce chapeau le 1er septembre par le Cardinal Herzan: Le Pape fit part de la demande au Cardi-nal de Bernis, qui au lieu de la communiquer à sa cour par un cou-rier extraordinaire se contenta d'en instruire le Ministre par la poste. Le Pape avoit mis entre la demande de l'Empereur et la nomination un espace de tems assez considérable pour pouvoir être informée si cette nomination ne choqueroit pas les Cours Ca-tholiques. ne voyant aucune opposition de leur part, il nomma enfin M. Archetti, et la négligence du Cardinal de Bernis est aujourd'hui fort blamée. elle ne fournit pourtant au Pape qu'une vaine excuse. On prétend qu'il sera dans le cas de faire une promotion Générale des nonces, dans la quelle il déclarera que celui de Pétersbourg ne prendra rang qu'à son tour. Cette anecdote est remarquable si l'on fait attention que S. S. a peu consulté les égards qu'elle doit de préférence aux Souverains de la Maison de Bourbon. au reste.

ce n'est pas la centieme fois que la Cour Pontificale a éprouvé que le moyen le plus sûr d'être bien avec elle, c'est de la traiter un peu durement.

A propos d'Italie, il s'étoit établi à Versailles une société d'am[...] Florentins qui commencoit à causer du Scandale. On a donné l[a] chasse à ces Messieurs: Onze d'entr'eux ont été arrêtés mais au l[ieu] de leur faire un scandaleux procès et de les brûler, on les a mis dans des maison de force où ils seront fustigés séparement jusqu'à entiere résipiscence.

N. 46 De l... le 26 8bre 1784

On a vu, il y a environ un an, le Parlement de Grenoble rappeller à leur résidence l'Archevêque d'Embrun et l'Evêque de Grenoble, qui au lieu de paroître dans leurs dioceses, se tenoient toujours à la Cour ou au milieu des plaisirs de la Capitale. Le nombre infini de Prélats qui suivent le même exemple a excité l'attention du Parlement de Paris, et l'on a sû qu'à la rentrée il devoit s'occuper du soin de faire passer dans leurs diocèses ceux d'entr'eux qui ne sont pas retenus ici par des affaires importantes ou par un service à la Cour. En conséquence, il a été adressé à tous ces Prélats, au nom du Roi, une lettre circulaire qui les renvoie à leurs troupeaux. on excepte seulement l'Evêque de Rennes qui a ordre de ne point aller dans son diocese, afin de n'être pas dans le cas de présider aux Etats de Bretagne où l'on a été fort mécontent de lui.

On a remarqué que l'Evêque de Rennes a reçu en même tems la circulaire dont je viens de parler, la lettre de convocation aux Etats de Bretagne et l'ordre de ne pas s'y rendre.

Le Monstre du Chilly dont on s'occupe encore, passe généralement pour fabuleux, et les savans prétendent que c'est une commémoraison renouvellée non des grecs, mais de Virgile, de la Reine des Harpies Celeno dont il est parlé dans le 3me livre de l'Eneide. Par un anagramme assez malheureux, on trouve à une lettre près dans le nom de Celeno, celui de Calonne. cette maudite ressemblance a été saisie avec avidité par les ennemis du Ministre des finances. De Commentaire en Commentaire on en est venu à dire que le monstre du Chilly a été inventé à Paris et son portrait envoyé en Espagne avec ordre de le faire revenir en france. on disoit à cette occasion que la bête pourroit bien être renfermée comme un homme d'esprit qui auroit fait une épigramme sanglante contre

le Ministre, ou que le Ministre seroit dévoré par la bête. il ne s'agit plus de cette
alternative s'il n'y a dans tout cela, ainsique des gens de la Cour l'assurent, qu
plaisanterie de Monsieur frere du Roi qui veut absolument guérir le Peuple bada
de sa crédulité. Ce Prince, dit-on, las de toutes les discussions sur le magnetisme a v
lui faire une diversion et voir si les Parisiens seroient la duppe de cette farce, com
ils l'ont été de celle des sabots elastiques propres à marcher sur l'eau, qu'on la
a également attribuée.

Du 28 8bre.

Malgré notre sécurité apparente sur les affaires de la Hollande, on atten
avec impatience des Couriers de Vienne et l'on donne sans cesse des ordres relatif
à l'ouverture d'une Campagne. on fait des tentes et des ustensiles de Camp, lits,
marmites &c. nous ne manquons pas de gens qui prétendent que l'affaire ne se dé
dera point sans guerre. d'un autre côté le Controleur général a déclaré nettement
que les finances ne pouvoient comporter aucune dépense extraordinaire, et ce n'est
pas l'un des plus foibles moyens qu'employe le parti de l'Empereur. on espere
encore que tous les plans de conciliation n'échoueront pas; mais pour établir ses
spéculations à cet égard sur une base solide, il faut savoir comment le ferme Josep
aura pris cette Canonade inattendue des Hollandois sur l'Escaut.

Il est certain qu'il sera ouvert un emprunt incessamment; il sera moins nu
sible à la confiance que le seroit un nouvel impôt mis après deux ans de paix;
mais la forme est encore indécise. il a été fait de fortes objections aux 12 p% pen
dant 30 ans. on y a substitué un autre projet. Il s'agit de donner 7 p% dont 4 à
rente perpétuelle, et 3 en viager. Ces derniers 3 p% ne seront même acquis que
d'année en année pendant 3 ans; c'est à dire que les prêteurs recevront la pre
mière année 5 p%, la seconde 6, la troisième 7 et ainsi jusqu'à la fin de leur
vie, après laquelle leurs heritiers ne recevront que 4 p%.

Les six millions de prix de vente de S.t Cloud seront payés par une concession de 4 millions de coupes dans la forêt d'Orleans, et 2 millions en argent que touchera le Duc d'Orleans. Le Duc de Chartres auroit préféré que la totalité eut été payée en argent comptant.

Les bruits qui ont couru de l'espece de préférence que la Reine sembloit disposée à donner à Mad.e de Fitz-James sur les autres Dames de sa Cour, n'étoient pas tout à fait sans fondement. Comme le Comte de Thiars Pere de Made de Fitz-James qui est premier écuyer du Duc d'Orleans vient d'avoir un survivancier pour cette place, en la personne de M. de Valence, on suppose que la faveur de la fille auprès de la Reine va conduire son pere à un poste très eminent à la Cour. M. de Thiars joint à beaucoup d'instruction et à un esprit très cultivé, un Caractere d'honneur et de probité qui convient infiniment au gouverneur de l'héritier du trône et l'on remarque que ce Seigneur jouit également des bonnes graces de L. M.

Le Marquis de Bievre montre à ses amis la lettre suivante qu'il a, dit-il écrite à un Baron allemand.

" Vous me demandez, mon cher, des nouvelles de nos Moines. Helas, les " pauvres diables ne sont pas mieux à Paris qu'à Vienne. Chez vous l'autorité " les détruit tout à coup. Ici la raison les avoit dès longtems minés et le ridicule " a mis le feu aux poudres. nous savons aussi bien que vous que le meilleur moyen de " faire tomber un métier, c'est de l'empêcher de nourrir celui qui l'exerce; mais " nous sommes trop gais pour n'être pas doux. Les frocs ne paroissent plus à la " Cour, et dans la Capitale on se moque d'eux, au point que presque aucun convent " ne reçoit plus de novices. Il se fait encore quelques religieuses, parceque nos " grands sont trop obérés pour doter leurs filles; mais les jeunes garçons sont " libertins de si bonne heure, que la vocation de quitter le monde ne leur arrive

"jamais que par bouffées, comme les galanteries qu'ils attrapent. Les Célestins
"-larisés n'ont plus rien de céleste qu'auprès des Nymphes du Palais royal ; les
"Feuillans s'effeuillent, les Récollets se décolent ; les Augustins ne sont plus au
"-gustes ; les Cordeliers se délient, les Picpuces cherchent celles des autres ; en
"-fin les Carmes ne sont pas des Ternes (: on appelle au Trictrac deux 4, Carm
"deux 3, Terne :) vous voyez que toute cette engeance tend à sa fin. Elle comp
"son excès de revenu à prendre des indigestions ; de là à une destruction tota
"il n'y a pas loin. au reste la multiplication des simples porte-collets rempla
"largement les Moines qui nous quittent. Ces abbés sans abbayes sont infinimen
"utiles ; ils se mêlent de tout excepté de leur bréviaire, et il n'est maison publi
"-que ou particulière, promenade, spectacle, bal, campagne, où ils n'intri
"guent, n'agissent, ne se remuent et ne rendent cent mille petits services au pro
"-fit des Veuves, des orphelins et des enfans trouvés. Vous sentez bien qu'avec
"tous ces abbés, on peut se consoler de la perte des Moines et des Moinillons..

N. 115. De L.... le 3 9bre 1784.

Un Courier extraordinaire a apporté ici l'avis de la marche de 45,000 impériaux vers les Pays bas. Ces troupes y seront rassemblées le 18. decembre. On calcule que la France a 128,000 hommes à portée de la Flandres, avec 3 trains d'artillerie formant 850 pieces de Canon. Le peuple regarde la guerre comme certaine: les gens qui approchent du Sanctuaire de la Politique pensent autrement. On paie, et le gain de ces gageures depend d'un coup de vent.

Quoiqu'il en soit on prépare tout pour le pis qui puisse arriver. le nouvel emprunt accéléré s'ouvrira avant 15. Jours.

Le Prince Henry est parti hier pour Chantilly il ira de là sejourner chez le Duc d'Orleans à Ste assise. en suite il repassera debout par Paris, ou il doit voir M. Guinon, et prendra la route de Nancy et de Strasbourg ou il restera 4. Jours.

Mercredi dernier, le Roi a donné à souper à ce Prince dans ses petits appartemens c'est le premier souper de cette année. Les convives etoient au nombre de 40, moitié de chaque sexe. à la premiere table de 25. couverts, il n'y avoit que le Roi Monsieur, le Prince Henry, le Chambellan de Wrecht. un Seigneur François et 20. Dames. Le Prince étoit à côté du Roi. Mgr Comte D'artois qui ne soupe point, a voltigé autour de cette table. une anecdote de ce souper c'est qu'd'abord le Roi ne vouloit pas y inviter le Chambellan de Wrecht, mais pendant que le Prince de Tingri Capitaine des gardes du Corps se disposoit à l'inviter chez lui la difficulté s'est applanie et le Chambellan a été invité à la table du Roi

Le Prince Henry a mangé chez tous les Ministres. se trouvant à un de ses repas, le Marechal de Soubise vint à parler (: assez indiscretement :) de la bataille de Rosbach, Le Prince repliqua: Il est vrai que ce jour là le Roi mon frere fut très heureux, mais les troupes françoises montrerent le plus grand courage et le Prince d'Hildburghausen se laissa malheureusement surprendre ailleurs on lui parloit du

Roi : ce Prince, dit-il, a beaucoup de justesse dans l'esprit et de la grandeur d'ame. Quant à la Reine : elle est infiniment plus jolie qu'on ne me l'avoit dit.

L'acquisition de S. Cloud avoit causé quelque refroidissement entre le Baron de Breteuil qui l'avoit projettée et le controleur général qui n'avoit pas compté sur cette depense extraordinaire. après quelques explications entre ces deux Ministres également empressés de plaire à la Reine, le Controleur s'est rapatrié publiquement avec le Ministre de Paris, et a dit que s'il y avoit eu quelque delai dans la conclusion de ce marché, c'est qu'il avoit travaillé depuis long tems à le rendre moins onéreux au Roi et à l'état.

Il faut ajouter aux acquisitions royales, celle de la terre de Bièvre, que le Marquis de ce nom vient de vendre à M. le Marechal de Levis, moyennant 180 mille livres comptant et 30 mille livres de rente viagere. M. le Marechal cede cette terre au Roi, attendu qu'elle est à sa convenance se trouvant située dans les chasses de S. M. et le Roi donne en échange des terres en artois, qui procureront au fils de M. le Marechal, l'entrée des états de la Province.

M. de Calonne montre une activité infatigable pour le travail et pour les plaisirs. Personne ne se retire mécontent d'auprès de lui, tant il met de grace et d'aisance à tout ce qu'il fait. on a vu paroitre chez lui une Made de Serres qui lui a été amenée de Toulouse et qui est très jolie. cette Dame est la chere moitié de Dubary surnommé le Roué qui veut encore sans doute tirer parti d'un expédient qui lui a jadis si bien réussi.

La lettre circulaire du Ministre aux Evêques non-Résidens, a paru plus sévère qu'il ne le falloit, et a donné lieu à quelques plaisanteries. Le Ministre s'est tiré d'affaire, en expliquant sa premiere missive par une seconde qui la détruit et tout le monde est content.

Il y a eu ces jours derniers un mariage fort important, celui du Poëte Vigée avec la Dlle Rivière, jeune personne fort aimable et

fille de la Catinon autrefois actrice de la Comedie Italienne. Pour connoître toute l'importance de cet hymen, il faut savoir que le Marié est frere de Mad.e Le Brun, epouse d'un celebre marchand de tableaux et intime amie du Comte de Vaudreuil. La cour et la ville ont assisté au Mariage de son frere. Le Prince Henri a soupé avec la noce chez le Contrôleur Général. Tous les talens agréables de Paris y ont paru, et l'epoux a reçu, à ce souper, la place de Controleur de la Caisse des amortissemens avec 12,000 livres d'appointemens comme present de noces.

On crie beaucoup encore contre les nouvelles boutiques que M. le Duc de Chartres fait construire dans le Palais royal. L'autre jour un marchand se plaignoit hautement et disoit que le Prince tout Prince qu'il etoit, n'avoit pas le droit de le ruiner, en lui donnant des rivaux, sur les quels il n'avoit pas compté en louant si cher un des boutiques aînées de celles ci. Vous avez tort, lui repondit un mauvais plaisant, la boutique que vous occupez, vous la tenez du Prince, mais celles qu'on ajoute, ce sont celles du Colonel Général des Hussards. allusion à la charge du duc de Chartres et au genre d'industrie du Corps dont il est le Chef.

Du 5. 9bre.

Il a été enfin adopté, relativement aux circonstances actuelles de l'Europe, un plan que l'on ne peut regarder comme très solide, mais qui remplit au moins pour le moment notre principal objet. nous conserver en paix et ne point sacrifier les Hollandois à nos vues pacifiques et à nos ménagemens pour l'Empereur. voici assure-t-on, ce que c'est. Le Roi de Prusse, la saxe, la Hesse et Brunswick se liguent ensemble en faveur des Provinces-unies; leurs démarches seront concertées de maniere à ne point occasioner une guerre générale que l'Empereur desire autant que nous d'éviter et pendant la discussion, nous ne cesserons de nous interposer pour amener les choses à conciliation cherchant à rendre notre médiation respectable par les forces considérables repandues sur nos frontieres. Ce Plan éclos au milieu des partis

qui dirigent notre Cabinet, calqué sur nos circonstances intérieures
est peu satisfaisant peut-être pour tous nos alliés va tenir, s'il s'ex-
-écute, l'Europe dans un danger continuel d'être embrasée d'une extré-
-mité à l'autre.

Le Commissaire Anglois envoyé ici de Londres pour rédiger un
traité de commerce entre l'Angleterre et la France, travaille assidu-
-ment avec M. de Rayneval chargé de cette besogne mais on ne dit pas
que cet ouvrage soit fort avancé: le traité de commerce entre les
François et les américains l'est encore moins.

Les bals de Mad. la Duchesse de Polignac finissent le jour de S.
Martin, et c'est huit jours après, que la Cléopâtre de M. Marmontel
sera jouée à la Cour.

N. 46 De V... le 9 Novembre 1784

Les Parisiens toujours malins et souvent injustes ont absolument voulu trouver des allusions dans la petite piece intitulée les Caprices de Proserpine, que l'on joue aux variétés amusantes. comme la Reine paroit se déplaire à Versailles, qu'elle a dessein de faire faire des jardins anglois dans le parc de S. Cloud, que cette circonstance et plusieurs autres qui peuvent lui être relatives sont inserées dans la piece, on n'a pas manqué de faire des applications auxquelles le pauvre poëte n'a surement pas songé. Il a été mandé; sa justification a été faite, et l'on n'a pas cru devoir même suspendre les représentations, ce qui auroit fourni un nouvel aliment à la malignité.

La table de l'Archevêque de Paris est ordinairement ouverte à tous les Evêques qui se trouvent dans la Capitale. M. de Juigné craignant apparemment d'avoir un trop grand nombre de ces parasites mitrés, s'est avisé de prendre un parti fort incommode pour Messeigneurs, celui de diner à une heure précise. il faut que l'expédient ne lui ait pas réussi parfaitement, puisqu'on attribue à ce motif ses sollicitations la lettre qui renvoyoit les Prélats dans leurs Diocèses.

Il faut un événement extraordinaire pour interrompre le cours des représentations de Figaro. on craint presqu'autant qu'une guerre générale la retraite probable de Mlle Comtat, charmante actrice qui ne sauroit être remplacée pour le rôle de Susette dans cette piece. Le Roi de Suede a daigné l'été dernier, passer une nuit chez cette beauté, elle se trouve enceinte, et son auguste amant la presse extrêmement de se rendre près de lui: elle va, dit-on, partir pour Stockholm.

Du 12 Novembre

Le Roi est parti, le 8, pour Fontainebleau, d'où S. M. est attendue aujourd'hui de retour. le 7, M. de Vergennes qui est revenu au Conseil après une indisposition réelle, que nos profonds raisonneurs avoient interprêtée politiquement, a représenté avec autant d'éloquence que d'énergie, que l'honneur du Roi et la gloire de la

France sont également intéressés à ne point abandonner les Hollandois; son discours, sinyssoi, par l'assurance qu'il supplieroit S. M. d'accepter sa demission plutôt que d'exiger qu'il agît contre ce principe. M. M. de Segur et Castries appuyerent la motion de ce respectable Ministre, et le Roi se déclara en sa faveur, ajouta qu'il se devoit à lui-même et à ses peuples de remplir avec la plus grande exactitude les engagemens qu'il avoit contractés avec ses alliés.

Les conférences secretes que le Comte de Maillebois a eues depuis quelque tems avec le Roi de M. de Vergennes, n'ont pas laissé douter que le commandement d'une armée en Flandres, sous le Prince de Condé ne lui soit incessamment confié; le voyage que le Prince Henry a fait à Fontainebleau avant son départ, a été attribué à un Courier que le Roi lui avoit, disoit-on, expédié à cet effet; mais il est de fait que ce Prince avoit promis à S. M. de prendre encore une fois congé d'elle à Fontainebleau, et quant à l'armée de Flandres, c'est une précaution devenue indispensable, depuis l'avis de celle que l'Empereur forme dans les Pays-bas.

au reste on vient de voir que nous ne laisserons point les Hollandois succomber; mais on ne croit point ici que l'ouverture de l'Escaut soit aussi nuisible aux hollandois qu'ils le prétendent et que la France, après avoir dépensé sept à huit cens millions en faveur de la liberté des mers, soit dans le cas de sacrifier une pareille somme pour empêcher la liberté de l'Escaut. Tous les moyens de conciliation ne sont pas épuisés.

Les Papiers publics, intéressés comme les militaires, à la guerre, l'annoncent de toutes parts; mais encore un coup rien n'est décidé et c'est une

nouvelle preuve de la sagesse de notre Ministere, que de se hâter lentement, dans une résolution quelconque, qui peut avoir des suites d'une si grande importance.

Si nos dernieres dépêches à la Cour de Vienne ne produisent point l'effet desiré, et si nous ne pouvons éviter la guerre, elle sera terrible et nous sommes assurés des alliés qui formeront avec nous cette ligue formidable dont je vous ai souvent parlé. La Reine sera sensiblement affligée, mais les droits de mere et d'épouse prévaudront dans son Coeur, et les discours que cette charmante Souveraine tient à ce sujet prouvent combien les vils auteurs de ces infâmes couplets qui sont dans quelques mains, méritent d'être voués à l'exécration publique.

Les bruits de guerre n'ont point causé d'altération au prix des effets publics. la confiance est très affermie, et l'on porte à 200 millions le montant des soumissions pour le nouvel emprunt. Les souscripteurs sont assemblés en ce ~~~~ moment chez le controleur Général. on espere apprendre d'eux les détails que l'on est impatient de connoitre.

La grossesse de la Reine est certaine quoiqu'elle ne soit pas encore déclarée. on assure que S. M. ira faire ses couches à S. Cloud et y fera transporter M. le Dauphin, pour y continuer son éducation, à cause de la salubrité de l'air.

N°47 De V.... le 15 novembre 1784

Le Baron de Breteuil a adressé aux intendans une lettre circulaire relative aux lettres de cachet demandées par les familles, contre les personnes dont la conduite peut les allarmer et compromettre leur honneur par des vices honteux, ou des crimes dignes du supplice. cette lettre est gravée et contient des dispositions convenables dans un ~~[illegible]~~ état où le supplice d'un individu seul desshonore toute une famille. Elle met un terme fixe à l'emprisonnement d'autorité, et explique le cas où l'intendant devra accueillir la demande d'une lettre de cachet. Elle enjoint en même tems aux intendans de communiquer cette sorte d'instruction à leurs subdélégués : ainsi elle donne une espèce de solemnité à ce moyen illégal de correction, ce qui donne beau jeu aux frondeurs qui censurent vivement cette démarche du ministre. ils se rappellent que M. de Malesherbes, étant à la tête de ce département, voulut mettre des bornes à l'abus des lettres de cachet, mais ce ministre-magistrat exigeoit que la validité de la demande d'un ordre du Roi fut décidée par les magistrats juges naturels des peuples, & non par les intendans auxquels la seule puissance d'exécution est confiée. on craint que la lettre de M. de Breteuil ne soit prise en considération par les parlemens, ce qui occasionneroit infailliblement des discussions désagréables et facheuses. Les intendans les plus éclairés auroient desiré eux-mêmes que la lettre circulaire ait moins de publicité, et il est certain que tout ce qui peut aliener l'esprit des tribunaux, est à éviter. Enfin il semble que le projet connu de M. de Malesherbes, d'attribuer aux magistrats ce qu'on attribue aujourd'hui aux intendans, devoit rendre le ministre plus difficile sur cette opération. au reste les lettres de cachet dont-il est question ici, ne regardent en aucune maniere les affaires d'état, & dans cette partie il n'y a aucune innovation.

Les nouveaux arrangemens, il faut l'avouer, produiront un bon effet. ils tendent à rendre les ordres du Roi moins fréquens, mais on fera taire difficilement deux espèces de frondeurs: les ministres qui se plaignent d'un empietem sur leurs droits, M. de Breteuil ayant adressé sa circulaire à tous les intendans, même à ceux des provinces qui ne sont pas de son département, et le beau sexe en général: il est dit dans la lettre qu'une femme pourra être punie d'une foiblesse, par deux ans de prison, par trois ans même lorsqu'il y aura scandale public. Les femmes de paris ne peuvent supp cette excessive rigueur, et celles de province ne sont sans doute pas moins allarmées, de ce que leur honneur et leur repos vont être à la merci du jugement secret de M. l'intendant ou de son subdélégué

Du 18 9bre.

Un précis de ce qui s'est passé à notre cour depuis les hostilités de l'Escaut, vous aidera M., à trouver la solution du problème politique qui occupe tous les esprits.

notre cour ayant essayé en vain plusieurs voies d'accomodement entre l'Empereur et la république, cette première explosion lui a paru exiger qu'elle donnât plus d'énergie à sa médiation. Le Roi a écrit de sa propre main à l'Empereur, une lettre dans laquelle il l'engage à ne pas poursuivre un projet qui ameneroit une guerre générale en Europe; il lui témoigne fraternellement le regret qu'il auroit de voir une nouvelle calamité se répandre sur son peuple; mais il déclare en meme tems qu'il ne pourra se dispenser de voler efficacement au secours des Hollandois, si une infraction manifeste aux traités, dont il est garant, le force d'en venir à cette démarche..... on attend avec impatience la réponse de S. M. I., et l'on espère que considérant les obstacles immenses et multipliés qui s'élèvent contre son projet, elle s'en désist

Jusqu'au point nécessaire pour que la tranquillité de l'europe ne soit point troublée.

Lorsque l'avis de la marche des troupes impériales nous parvint, on vit M. de calonne se rendre au château de Ste assise où le prince henry étoit encore, et avoir une conférence longue et secrete avec ce prince. Dès ce moment il se fit des préparatifs de campagne; on ordonna d'acheter des chevaux en franche-comté, de préparer des trains d'artillerie, de porter divers régimens au complet. Tous ces apprêts faits loin de la capitale, ne furent connus que successivement. outre les conseils qui se multiplioient, il y eut des comités fréquens entre le Roi, M. de vergennes & M. de calonne. Enfin dans un conseil extraordinaire, tenu, vendredi dernier, il fut décidément arrêté d'assembler deux armées d'observation, l'une de 60 mille hommes en flandres, l'autre de 30 mille en alsace. il y eut en conséquence, dimanche dernier, un concours extraordinaire d'officiers généraux à Versailles. ceux qui ont servi dans la derniere guerre seront employés de préférence. Le ministre de ce département sans rien promettre le leur a donné à entendre. il n'y a encore aucune nomination de faite; on croit que le prince de condé aura le commandement de l'armée d'alsace; celui de l'armée de flandres a été proposé au maréchal de Broglio qui l'a refusé. Le prix des effets publics n'a souffert qu'une très legere altération.

La Reine avance heureusement dans sa grossesse, dont elle a passé le demi-terme. Elle commence à se promener en voiture, et s'est trouvée hier au rendez vous de la chasse du Roi. on a entendu avec attendrissement, & avec indignation contre les auteurs de calomnies aussi absurdes que criminelles, cette auguste souveraine répéter ces jours-ci au milieu de sa cour, que si son coeur étoit dans la douleur, son premier sentiment comme son premier devoir seroit toujours pour les interêts de son Etat, de son trône, de son peuple & de ses enfans.

Les Bretons mécontens de la défense qui a été faite à l'archevêque de Rennes de se trouver aux états de sa province, l'ont redemandé à la cou[r] qui n'a pas eu égard à leurs représentations, l'évêque de Dol qui y prénde l'ordre du clergé à sa place, a éprouvés dans cette occasion, un déboir[e] facheux.

Le marquis de créqui, premier maitre d'hotel de Madame, s'est ret[iré] de la cour sans mot dire, et n'y paroit plus. on prétend qu'on l'en a prié très civilement d'après les dépositions de jeunes gens qui ont été arrêtés, il y a quelques semaines, à cause de leurs goûts dépravés.

N. 48. De V... le 22 Novembre 1781.

L'archevêque de paris a beaucoup contribué au renvoi des évêques dans leurs diocèses, mais on n'attribue pas moins cet acte de rigueur à la discussion dont je vous ai parlé, survenue entre M. de Breteuil et l'Evêque de lescar au sujet d'un mémoire de ce prélat dans l'inconcevable affaire de M. de Noé son frere, Maire de bordeaux. ce qu'il y a de plaisant, c'est que tous les évêques de france ont reçu les lettres de cachet qui leur ordonne la résidence, même l'archevêque de paris, et qui plus est le cardinal de Bernis, qui réside à rome en qualité d'Ambassadeur, étant en même tems archevêque d'alby. L'Evêque de chartres a obtenu une permission expresse du roi pour célébrer la Messe rouge.

Vous vous rappellez M. l'affaire du président d'Entrecasteaux qui à l'aide de son valet de chambre, a assassiné sa femme au mois de juin dernier, pour épouser une personne dont il étoit amoureux, et a eu l'atroce scélératesse de tenir la tête de cette malheureuse épouse pendant qu'on l'égorgeoit. on le croyoit enseveli dans quelque donjon; il faut qu'il ait trompé ses surveillans, puisqu'on le dit à bruxelles, où l'on ajoute qu'il a endossé le froc dans le couvent des hieronimites. Comme dans son séjour à Lisbonne, la Cour de portugal lui avoit donné la ville pour prison, il a eu l'audace de faire signifier au parlement d'aix, que se trouvant retenu sous une domination étrangere, on ne peut poursuivre contre lui la contumace, il est inconcevable qu'un crime aussi affreux demeure impuni.

Le Maréchal de richelieu dont la santé dépérit de jour en jour, à cause de son grand âge, n'a pu tenir le dernier tribunal: il a été remplacé par le Maréchal de Biron; mais ce dernier se trouvant assez occupé par le détail du régiment des gardes françoises, dont il est colonel, n'acceptera point

la présidence, si M. de Richelieu venoit à manquer. cette impo
ante fonction sera remplie par le maréchal de contades. on sai
d'ailleurs que M. de biron fait pour ainsi dire les honneurs de la
Capitale à tous les étrangers de distinction qui passent ici, et il n'y
que ce seigneur dont la table ouverte réunisse l'élégance et la
profusion qui distinguoient autre fois tous les grands seigneurs
du royaume. Ils aiment mieux aujourd'hui avoir des petites maison
et des petits soupers, où ils se ruinent sans éclat comme sans
honneur.

Du 24 9bre.

Le Ministere a reçu de vienne une premiere réponse au
projet d'accomodement qu'il avoit proposé. Elle n'est point con
forme à nos voeux; mais on compte davantage sur celle de l'Em
pereur à la lettre directe du roi. on attend cette réponse d'ici à qu
tres jours, et il est très vraisemblable que le tout se terminera,
comme je vous l'ai toujours annoncé, par des cessions de part et
d'autres. Si l'Empereur répugne à se désister de quelqu'une de
ses prétentions, il ne pourra guéres se refuser enfin au concour
de puissances que l'habile Ministre nommé par la Czarine
même, le pacificateur de l'europe, a sû interesser à la con
servation de la paix.

Le bruit couroit, il y a quelque tems, que M. de Calo
alloit traiter avec M. de Miromesnil, de la place de garde des
sceaux. on ne sait sur quel fondement il se renouvelle, mais
les gens de la cour qui savent tout d'avance, prétendent que M.
Senac de Meilhan sera élevé au Ministere des finances, où
il demeurera jusqu'à ce qu'il soit remplacé par M. foullon
qui vient d'être nommé conseiller d'Etat. la crainte peut-êt
met le nom de foullon dans toutes les bouches, dès qu'il est
question de faire un controleur général. fier, hardi, entre
prenant, il est capable de tout culbuter, s'il parvient une
fois à être en place. on a toujours dit qu'il ne connoissoit

qu'un moyen de payer les dettes de l'état ; une Banqueroute générale.

En attendant, M. de Calonne pousse vigoureusement son emprunt. comme les apparences de guerre diminuent, on croit pourtant qu'il le bornera à 120 millions. La forme de cet emprunt, est encore une fois changée. du moins on assure qu'il sera composé d'actions de 1000 liv. au porteur et que l'ancien Système des contrats est absolument abandonné. Ces milles livres seront remboursables en vingt ans, et rapporteront un intérêt fixe de 5 p%. à chaque action sera attachée une chance d'un lot en argent comptant. il y aura environ 10 lots par 100 actions, et la totalité de ces lots s'élevera à 1 et ½ p% du montant de l'emprunt ; le public goute infiniment ce nouveau jeu qui nous vient d'angleterre et qui jette une activité étonnante dans les maisons de banque et de finance. Monsieur, frere du roi, ayant demandé au Controlleur général un bon pour recevoir trois millions dans l'emprunt, en faveur d'un particulier, ce bon a été negocié et escompté à raison d'un et demi p% ce qui a donné à son proprietaire une somme de 45000 liv. sans peine et sans risque. ce fait prouve que l'on ne s'endort pas ici sur les moyens de fortune.

On parle aussi d'une augmentation d'un sol sur le port de chaque lettre par la poste, à compter du premier janvier prochain. on devoit s'y attendre, le prix des chevaux de poste ayant été haussés. En 1759, il y eut une augmentation dans les ports de lettres, mais elle fut de 3 sols pour les grandes distances. ~~

Les réponses de l'Empereur et le peu d'apparence que les Hollandois se détermi-
nent d'abord aux sacrifices que ce Monarque exige absolument, ont fait renaître
les bruits de guerre. il est difficile que nous n'y prenions aucune part, mais
il est probable que le sang françois ne coulera point pour l'intérêt des Bata-
ves. l'objet des troupes que l'on fait avancer sur les frontières est uniquement
d'empêcher que de premiers succès échauffent trop l'ambition du souverain des
Pays-bas. Lorsque les Hollandois se résigneront au sort qu'ils ne peuvent guères
éviter tôt ou tard, nous approuverons le prix que leur coutera, soit la conserva-
tion de la paix, soit la fin de la guerre, s'ils ne préviennent point les hostili-
tés qui les menacent. L'existence de la République, le maintien de sa souverai-
neté territoriale est tout ce qui peut nous interesser, tout ce que nous pouvons
leur promettre.

Avant même que l'Empereur eût donné des limites plus étroites à ses préten-
tions, il est certain et il étoit naturel que la Reine suppliât son auguste époux
de faire tout ce qui seroit compatible avec sa dignité et le bien de ses peuples,
pour éviter la guerre. Eh quel est l'ami de l'humanité, le François éclairé qui
pouvoit ne pas tenir le même langage? un jour le Roi répond avec quelque
vivacité: non, Mad., je ne desire point la guerre, mais si votre frere ne seconde
point mes vues pacifiques, il faudra bien s'y résoudre: j'en aurai d'autant plus
de regret qu'alors elle pourroit bien ne pas finir aussitôt qu'il le voudroit.

Dans le cas invraisemblable que notre armée de flandres cessât d'être une
armée d'observation, le Roi paroit disposé à la commander en personne.

Comme l'on fait des Calembours surtout, on a imaginé celui-ci, le plus mau-
vais sans doute qui existe, mais qui circule à cause de la circonstance. "
"la toile de Hollande, dit-on, va devenir à très bon marché puisque l'Empe-
"-reur y fait filer 80000 hommes, — non, répond-on, car leur besogne ne
"tiendra pas, puisque le Roi de Prusse y fait défiler des troupes dans la
"même proportion.

M. le Marquis de Bouillé raconte que lorsqu'il fut présenté au Roi de
Prusse, ce Monarque le conduisit dans les somptueux appartemens de son
Palais. après lui avoir dit les choses obligeantes qu'ont tant de graces dans
la bouche de ce souverain et lui avoir fait sur ses exploits des complimens
flatteurs de la part d'un tel juge, le grand Frédéric s'apperçut de quelques
mouvemens de surprise du Général françois. — Marquis, lui dit-il, dites moi
ce qui vous étonne ici, vous dont les yeux sont accoutumés à la pompe du Châ-
-teau de Versailles? quelque chose vous frappe, parlez moi sincerement. — Sire,
reprit le Marquis, puisque V. M. me permet de lui dire ce que je pense, je suis
réellement surpris de voir le portrait de l'Empereur dans chacune des pieces
de votre Palais. — Je m'en doutois, reprit le Heros du Nord apprenez que
comme l'Empereur est un Prince actif et entreprenant, je suis bien aise de
ne point le perdre de vue.

On se plait à recueillir les anecdotes et les réponses du Prince Henry pen-
-dant son séjour en France. ayant été voir le Duc de Nivernois à S. Ouen. on
demanda à ce Prince ce qu'il pensoit de la maison? Je n'y ai vu, dit-il obli-
-geamment, que M. de Nivernois.

On parie que le Figaro ira aussi loin que Jeannot. Il faut dire de lui ce qu'on dit d'un bâtard: il est plus heureux qu'un enfant légitime. Beaumarchais disoit un jour dans une société, qu'il y avoit de l'avantage à être deshonoré dans l'esprit du public; parceque tout ensuite devenoit permis. Quand on en est à ce point, il y a un calus parfait dans l'ame, et l'épigramme même mérite blanchit sur elle.

Les Roués sont aussi communs parmi nos litterateurs que dans les autres classes de la société. un de nos écrivains en cheveux blancs disoit, l'un de ces jours, en parlant de la Lyonnoise intrépide qui osa la premiere s'élever dans un aérostat: que c'étoit peut-être pour essayer le plaisir dans un nouvel atmosphere. Il est naturel de penser que le vieillard est un vieux libertin. Et le tambour battoit aux champs; dit Montauciel. vous devinerez aussi qu'il est militaire.

Du Havre.

Nous voilà arrivés au moment où je me rejouirai de ne vous avoir pas offert un fil trompeur pour guider vos speculations politiques. Il est vraisemblable que mes premieres lettres vous annoncerent la conclusion d'un arrangement définitif entre l'Empereur et les Hollandois.

Supplement au N.° 49.

A mon retour d'une courte absence, M., je vois avec peine, que la personne chargé de me remplacer s'est livré a des bruits qui sont mal fondé. Les apparences de paix s'evanouissent.

On esperoit que la reponse particuliere de l'Empereur a la lettre de la main du Roi seroit plus favorable que la lettre Ministerielle : on s'est trompé. S. M. J. persiste dans le dessin de forcer les Hollandois à l'affranchissement de l'Escaut. cette reponse est arrivé ici vendredi soir, et à occasioné un conseil extraordinaire à l'issue du quel il est parti deux couriers l'un pour Madrid, et l'autre pour Turin. Le Samedi et le Dimanche les bureaux de la guerre ont été fermés, ce qui à fait présumer qu'ils etoient occupés de travaux extraordinaires, et en effet les colonels qui sont a Paris, ont recu l'ordre de faire faire leurs equipages de guerre, et de rappeller tous les Semestries à leurs regimens, de sorte qu'ils ayent rejoint le 15 janvier au plus tard. les circulaires portent que le Roi leur fournira des tentes pour la campagne.

Le Prince de Condé et le Marechal de Broglie ont de — fréquentes conferances avec M. de Segur, il paroit certain qu'ils commanderont l'un en flandres et l'autre en Alsace, M. de Maillebois commandera les Hollandois. il se prépare a partir pour Amsterdam, il a demandé d'avoir avec lui le Baron de Lukner, ce qui lui à été accordé. M. de Gribauval chef de l'artillerie a été appellé à Versailles et on a donné des ordres pour acheter 10,000 chevaux tant pour le service

de L'artillerie que pour celui des vivres. Enfin la Gendarmerie a reçu ordre de se rendre sur le champ a Arras.

Il est aisé à concevoir combien L'approche d'une guerre si peu prévu doit occasioner de mouvement à la Cour. La Reine a refusé de venir a Paris dans ces circonstances facheuses, quoi quón eut retardé pour S. M. la premiere representation de Dardanus. tout étoit prêt pour la recevoir aux Thuilleries et le Comte d'artois devoit lui donner à souper au temple. a L'arrivé du Courier de Vienne, Elle fit dire a ce Prince que la Situation des affaires ne lui permettoit pas de se livrer a des amusemens publics.

Ainsi nous voila dans la crainte d'une rupture avec la Cour de Vienne. Si L'hyver ne favorise pas mieux les négociations qui vont toujours leur train, les premieres hostilités seront dirigées contre Ostende, et notre grande armée pénétrera d'abord dans les Pays-bas.

Le Comte de Segur, notre ministre Plenipo. en a la Cour de Russie à Lordre de se rendre au plustôt à sa destination.

Le Systême politique de l'Europe est à la veille d'éprouver une violente révolution; l'union qui depuis 1756, joint la France à la Maison d'Autriche est prête à se rompre; s'il nous reste quelque espoir d'éviter une guerre générale, il ne repose que sur la lenteur qu'on a vû depuis quelques semaines regner dans les préparatifs d'hostilité d'un Prince fier et bouillant, mais que de sages conseils ont plus d'une fois fait renoncer à des projets déjà mis en exécution. ses réponses annoncent une fermeté inébranlable, mais les nôtres ne sont pas telles qu'il a paru s'y attendre, et les mesures serieuses dont l'Empereur apprendra que la réception de son ultimatum a été suivie ici, lui feront faire sans doute de nouvelles reflexions. on ignore quels sont les alliés que ce Monarque s'est menagés. la Russie ne peut faire un contrepoids suffisant pour les Puissances qui sont intéressées à la conservation de la République batave, et il est peu probable que les anglois veuillent se mêler de la querelle.

Les effets publics commencent à se ressentir vivement des bruits de guerre et ils baissent journellement, mais ces bruits ne peuvent rien contre l'empressement général à souscrire pour le nouvel emprunt. on s'y porte en foule et le trésor royal refuse beaucoup de soumissions. on croit que sa forme variera à raison des circonstances; le Controleur général regrette, dit-on, de ne l'avoir pas accéléré, et reproche au Ministre des affaires étrangeres de s'être flatté trop longtems que l'Empereur se desisteroit de ses vues. il est certain cependant que dans tous les cas un emprunt étoit indispensable et que s'il avoit été arrêté avant la certitude de la guerre, le Ministre des finances se seroit moins trouvé à la merci des Capitalistes et des Banquiers. leurs offres sont abondantes, mais leurs demandes un peu dures.

On craint que sur les dernieres depêches de notre Cour l'Empereur ne donne ordre à son ambassadeur de se retirer. alors on assure que le Comte de Mercy se rendra seulement au fort de Kehll, et qu'il reviendra ensuite résider, comme un

simple particulier à Paris, où l'attachent des liens agréables de plus d'une espèce.

Du 9. 8bre.

Le Concours des officiers généraux ici est immense, et les mouvemens militaires sont toujours les mêmes; mais les nouvelles ultérieurement reçues de l'allemagne ont fait renaître l'espérance de la paix. Je ne puis me dispenser de dire un mot des différentes sensations que les apparences de guerre et le bruit subséquent d'une pacification, ont faites à la Cour et dans la Capitale. La Cour composée de jeune et vieille noblesse a accueilli avec empressement le premier bruit de guerre et les ordres donnés aux semestriers de rejoindre ont fait naître parmi nos militaires un vif desir d'avancement. à Paris où une foule incroyable d'entrepreneurs de toute espèce se trouve sans occupation, la guerre a eu beaucoup de suffrages, mais après la premiere chaleur du moment, on a calculé les frais immenses que la seule restauration de l'armée occasionneroit et les nouvelles de paix ont produit une satisfaction présque générale. le but final d'une rupture avec l'Empereur a été apprécié; les politiques les plus sages semblent demeurer d'accord que ce but est faux, et que par conséquent la france n'a aucune raison déterminante de recommencer la guerre, pendant que les plaies de la derniere ne sont pas encore consolidées.

L'espece de vivacité que l'on a mise dans les apprêts de la guerre n'a pas d'abord également plû à tous les Ministres; ils conviennent tous aujourd'hui que cette vivacité à donné à penser à la Cour de Vienne, et que notre promptitude à nous mettre en mesure l'a déterminée à écouter les propositions de médiation qu'elle s'étoit montrée disposée à rejetter. En ce cas on ne peut qu'admirer la sagacité de notre Ministere.

Les nouvelles propositions des hollandois n'ont sans doute pas moins contribué à ébranler l'Empereur. on prétend qu'ils offrent 100 millions de florins

pour que l'objet d'une dispute à renaître sans cesse leur soit abandonné, et qu'Anvers leur soit cédé ; mais rien de moins vraisemblable que ce moyen d'accomodement.

Enfin les bruits de paix sont universels en ce moment. on remarque la plus grande sérénité sur le visage de nos augustes maîtres. La satisfaction que montre particulièrement la Reine est d'un augure très favorable. Cette Princesse n'avoit pu dissimuler la douleur qu'elle éprouvoit à la vue des maux dont sa patrie et son royaume avoient paru menacés.

Le Contrôleur général a enfin présenté au Conseil le plan de son nouvel emprunt. on assure même qu'il a été envoyé hier au Parlement pour y être enregistré. voici ce qu'on en publie.

100 mille actions de 1200[tt] chacune, portant intérêt à 5 p% et remboursables en 25 ans par portions égales d'année en année et par la voie du sort. outre cet intérêt de 5 p% il y en aura un second de 1 1/2 p% sur la totalité de l'emprunt, qui formera diverses chances réparties entre les actionnaires aussi par la voie du sort. Les chances seront plus avantageuses d'année en année, et il y a apparence que ces chances seront encore un jeu de fonds pour les Capitalistes, ainsi que cela s'est pratiqué aux deux derniers emprunts. Cette opération rappelle douloureusement cette maxime consacrée par l'expérience, que Toute matière d'agiotage est dangereuse dans un état.

On ne manque pas de remarquer que l'emprunt n'étant que de 120 millions il est probable que le Ministre des finances se croit assuré du maintien de la paix. autrement l'emprunt auroit été plus considérable, car il est certain que les soumissions s'élèvent à 400 millions.

La lettre adressée par le Ministre aux Intendans sur la Jurisprudence des lettres de cachet, devoit être dénoncée ces jours derniers au Parlement par M. D'Espremenil qui a fait à ce sujet un discours très legal. on ignore ce qui a pu suspendre cette dénonciation.

N. 51. De V.... le 14. 8bre 1784.

Les bruits de paix s'accréditent ici de plus en plus et la vente du port d'anvers aux Hollandois est pour ce moment le moyen de conciliation qu'adopte la plus grande partie de nos nouvellistes. tel que soit celui auquel les Puissances interessées ont pu prêter sans les consulter une oreille favora-ble, on en attribue le succès à quelques mouvemens interieurs de notre cour. vrai ou faux, je dois vous repeter ce qu'on se dit la dessus à l'oreille.

On prétend que la Reine ayant parlé avec quelque vivacité à M. de Vergennes au sujet des vigoureuses résolutions du conseil dont je vous ai rendu compte, Le Ministre répondit a S. M., que penétré de douleur d'avoir pû lui déplaire, son devoir cependant lui paroissoit si impérieux en cette occasion qu'il donneroit sa démission plutôt que de rien changer aux avis que lui avoit dicté son attachement pour les véritables interêts du Roi, et de l'état. on ajoute que le Monarque a été instruit de cette conversation par son auguste epouse elle-même, et qu'ayant fait appeller sur le champ M. de Vergennes, ce respectable Ministre avoit confirmé entre les mains de son maître l'offre de sa démission: on veut que la Reine vivement affectée de la fermeté que montra notre jeune souverain, n'a réussi a la combattre qu'en trouvant enfin un biais propre à prévenir la guerre, en satisfaisant toutes les parties, et c'est ainsi que l'on explique les promptes variations que l'on a remarquées dans les opérations publiques sur lesquelles la guerre ou la paix pouvoient influer et même dans la disposition d'esprit qu'indiquoit la physionomie de nos maitres. Les arrangemens proposés se regleront, dit-on, dans un congrès; et l'on n'attend plus pour avoir la certitude de sa tenue que le retour du courier qui nous fera connoitre l'impression que ce nouveau plan aura fait sur l'Empereur.

Au reste il est certain que le Parti Autrichien n'a point en ce moment la preponderance. On va jusqu'a dire que Madame de Maurepas et

M. le Duc D'Aiguillon touchent encore sous le voile au timon des af-faires.

Du 17 Xbre.

Les Pariens pour la guerre ont toujours mauvais jeu et cependant les convenables préparatifs continuent. on complette tous les régiments et l'on fait force recrues. Les Colonels ont ordre de s'attacher plutot à la bonne constitution, des enrolés qu'a leur taille. Il a été ordonné de n'accorder aucun congé aux Soldats meme qui ont fait leur tems. On attend d'un jour à l'autre une ordonnance militaire portant réglement pour les équipages des Officiers généraux et autres en Campagne. Le Luxe des armées françoises a toujours eu besoin d'être réprimé et l'on croit que cette fois le Ministre de la Guerre prendra de justes moyens pour le contenir dans les bornes convenables.

Les armées que l'on rassemble en flandres et en Alsace n'étonnent personne, puisqu'en se montrant disposé à un accomodement l'Em-pereur persiste à plaider en armes dans les Pays-bas. Ainsi notre médiation pour être efficace, doit se montrer armée. mais ce qui donne fortement à penser, c'est que, s'il en faut croire des gens ordinaire-ment bien instruits, en vertu d'un traité entre notre Cour et celle de Turin, il y aura un corps de 20,000 hommes en Provence.

Quelques Politiques continuent d'annoncer comme prochaine une grande révolution dans le systême de l'Europe. Il faut avouer que le secret du Ministere n'a jamais été plus difficile à penétrer.

Quoiqu'il en soit l'Edit de l'Emprunt tant de fois annoncé ne paroit point encore, preuve évidente de l'incertitude qui existe toujours sur les évenemens des quels depend la mesure de nos besoins. D'ailleurs la mode de jouer dans les fonds a passé de l'angleterre chez nous, et le Ministre des finances est dans la nécessité de consulter les joueurs avant de faire son opération. Ces joueurs sont les Banquiers, agens de change et autres Agioteurs qui font passer par leurs mains tant qu'ils

le peuvent, tout l'argent qui doit se verser au trésor royal.

On a négocié à gros bénéfices plusieurs bons pour le nouvel emprunt. Le Ministre instruit de cette manoeuvre a convoqué les Principaux Banquiers chez lui, et a annullé ces marchés illicites et usuraires.

On a dit que la Reine avoit resilié l'acquisition du château de S. Cloud en vertu d'une clause du Contrat. Ce bruit est si dénué de fondement que S. M. vient d'envoyer au conservateur des chasses de cette terre une somme d'argent qui sera employée en grains pour la nourriture du Gibier pendant cet hyver. La neige qui est tombée depuis 3. ou 4. jours a occasionné de semblables dépenses dans toutes les Capitaineries.

Les états de Bretagne ont résolu par acclamation d'élever une statue au Roi. Cette Session a mis fin aux troubles qui ont pendant si long tems agité cette Province. M. De Calonne a mis le plus grand empressement à les terminer, et il y a parfaitement réussi.

La retraite et sans doute l'avancement de M. Le Noir Lieutenant de Police de Paris, annoncés depuis long tems, auront lieu, dit-on, le premier Janvier prochain. Le choix de son successeur balance entre M. de Flesselles et M. Ermangard.

S. M. Très fidele avoit montré quelque mécontentement sur la manière dont M. O Dune notre Ambassadeur en Portugal s'est conduit dans la négociation relative à l'affaire de la Côte d'Angole. Elle avoit même demandé son rappel, mais on a vérifié que ce Ministre s'étoit entièrement conformé à ses instructions : ainsi notre Cour a décidé qu'il continueroit sa résidence à Lisbonne. Cette fermeté est véritablement très honorable pour notre Cour et pour lui.

N. 52 De V... le 24 Xbre 1784.

Les préparatifs de guerre n'éprouvent point d'interruption. Les Colonels se prépa-rent à joindre leurs régimens pour le 1er février prochain; on presse de toutes parts l'achat des chevaux pour l'artillerie et pour les vivres. Le Roi a, depuis quelque tems, admis fréquem-ment M. de Segur à un travail particulier, et ce Ministre a eu plusieurs conférences avec M. de Veimerange qui sera Intendant de l'armée. Le bruit a couru que les officiers de l'état Major de l'armée ont été nommés dimanche, mais il paroit assez singulier que rien n'ait percé de cette prétendue nomination. On parloit guerre devant Mgr Comte d'Artois, et un seigneur demandoit à ce Prince s'il serviroit: — assurément, répondit-il, s'il y a guerre, mais je n'en crois rien. On le pressa, en supposant la guerre de dire com-ment il serviroit. Si je n'écoutois, dit-il, que l'ambition, je demanderois à comman-der l'armée, mais puisqu'il s'agiroit alors des vrais intérêts de l'état, je ne voudrois servir que comme volontaire. Cette réponse a été recueillie comme très digne d'un brave Chevalier françois.

Au reste on croit toujours généralement que l'affaire se terminera par des négocia-tions, à l'issue desquelles l'archiduc françois Prince héréditaire de Toscane sera élu Roi des Romains. Ce qui contribue à faire tomber les bruits de guerre, c'est qu'il s'est répandu, on ne sait sur quel fondement, que le Roi de Prusse étoit déterminé à rester neutre.

On regarde ici en cachette une mauvaise Caricature contre l'Empereur. Ce Prince y est représenté l'épée à la main prêt à frapper une vache fort grasse, qui désigne la Hollande. La france personifiée témoigne par son geste la protection qu'elle accorde à la République et pare les coups qu'on voudroit lui porter. Cette plate allégorie est expliquée par le Rebus trivial qu'on lit au bas: Turlututu ren-gaine.

La ligue formidable que l'Empereur aura, selon toute apparence, à combattre, n'effraye sans doute pas ce grand Monarque, mais elle doit également allarmer et ceux qui font des voeux pour le succès de ses desseins, et les amis de l'humanité. au nombre de ses ennemis, disoit dernièrement un politique de haut rang, il est une Puissance redoutable, à laquelle on ne pense pas, c'est le clergé! ce n'est plus le tems où le Pape mettoit le pied sur la gorge d'un Empereur en prononçant ce verset: *Super aspidem ambulabis et conculcabis leonem et draconem*. Mais les Moines qui ne pardonnent point à l'Empereur la manière dont il les traite, ont beau jeu à émouvoir la sottise et le fanatisme, en se récriant sur le scandale de l'enlevement des saints d'or et d'argent qui ornoient les églises, et en représentant ce Monarque comme un Prince sans respect pour la Religion et les Propriétés, qui, pour se servir de l'expression d'un Poëte celebre (: dans la Pucelle :)

Boit le muscat des Peres Bernardins
Frappe en écus l'or qui couvre les saints &c.

On se dit à l'oreille que l'Empereur a écrit à la Reine une lettre dans laquelle il se plaint de notre Ministere. Que ce bruit soit vrai ou faux, il ne laisse pas de faire une certaine sensation, et l'on en parle beaucoup entre les gens de la Cour.

Les effets royaux se soutiennent; il n'est point question de l'emprunt en ce moment; on regarde comme certain qu'il ne s'élevera point au dessus de 120 millions: on a renvoyé son ouverture jusqu'après le jour de l'an. Les nombreux amis de M. De Calonne font remarquer qu'au moyen de ce délai, il économise un quartier d'arrerages des rentes créées, et l'on sent que la proximité d'une guerre, si elle étoit véritablement imminente, ne permettroit pas de marchander si rigoureusement sur l'époque d'un gros empr-

Le Ministre de la Marine et le Contrôleur g.ral ont été assez vivement en discussion au sujet des dettes de la Marine. Le Roi y est intervenu et a ordonné au Marechal de Castries de voir M. de Calonne, mais la reconciliation n'est pas regardée comme bien sincere entre ces deux grands personages.

M. Dubuc ci-devant premier Commis de la Marine a répondu victorieuse-ment aux rélations des chambres du Commerce contre l'arrêt du Conseil rendu en dernier lieu au sujet du commerce des neutres dans nos Colonies d'Amérique. Il demontra dans son mémoire intitulé: Le Pour et Contre que les commer-çans françois en demandant d'être les seuls à approvisionner les Colonies, consultent plus leur intérêt particulier que celui de l'état en général et les besoins de la Politique. Cet ouvrage en fera éclore d'autres, et voilà une guerre de plume établie, si le gouvernement n'a pas la fermeté de soutenir une opération qui a été méditée longtems dans le Conseil du Commerce et qui a le suffrage des personnes les plus éclairées.

/. 32. [illegible]

921. De V.... le 1er Janvier 1785.

Depuis que les Historiens ont recueilli des mémoires sur les causes secretes, et sur les épreuves que les opinions les plus sages devoient subir avant d'être converties en résolutions du Conseil, on a vu peu d'exemples de combats politiques, de discussions intestines aussi longtems prolongées qu'elles l'ont été dans notre Cabinet à l'occasion des conjonctures actuelles. La proposition qui a été faite, il y a quelques mois, de donner séance dans le Conseil à Monsieur frere du Roi, a occasionné de longs débats. Elle vient d'être rejettée et l'on remarque que l'on a fait valoir deux principales objections, l'existence d'un Dauphin, et l'expérience des inconvéniens qui ont résulté de semblables complaisances sous les regnes précédens ; mais le parti autrichien semble regarder cette exclusion comme une espece de triomphe. Il est évident au reste que l'opinion particuliere du Ministre des affaires étrangeres au sujet de l'Escaut n'est point prépondérante en ce moment. Le Cabinet de St James fait tous ses efforts pour nous brouiller avec la Maison d'Autriche, mais l'éloignement bien décidé de celui de Berlin et peut-être de nos autres alliés pour une guerre qui deviendroit générale, se joint victorieusement aux raisons qui doivent nous la faire craindre à nous-mêmes et si l'Empereur ne veut point céder, il paroit que nous lui laisserons ouvrir l'Escaut et étendre les spéculations des Anversois autant qu'il le voudra.

Cependant tous les militaires sont en mouvement. 42 régimens tant de Cavalerie que d'infanterie et de Dragons sont nommés pour former l'armée de Flandres. Les Colonels ont été prévenus qu'ils alloient recevoir l'ordre de joindre leurs corps, mais ils ne l'ont point encore.

D'un autre côté le Comte de Maillebois se dispose toujours à partir pour Amsterdam, où il doit prendre le commandement en chef des troupes de la République ; mais il n'a point encore pris congé du Roi. Lorsque le Ministre parla de son

départ à S.M., dimanche dernier, Elle répondit qu'elle ne s'expliqueroit positivement à cet égard que dans quelques jours. on attendoit alors des dépêches ultérieures de Vienne ; et elles sont en effet arrivées : à leur réception il y eut une conférence secrète et assez longue entre le Roi, la Reine et M. de Vergennes ; leur contenu est encore un secret renfermé entre ces trois illustres personnes.

Les Etats-Généraux font le plus beau traitement avec M. de Maillebois ; c'est M. de Brantzen qui a été chargé de l'arranger avec lui : 800.000 tt pour ses équipages, 100,000 écus chaque Campagne, et 100,000 tt de pension viagère après la fin de la guerre. Si elle a lieu, ce général partira incognito, et ne sera point autorisé publiquement à emmener avec lui des officiers françois ; quoique l'on en nomme déjà quelques uns qui doivent le suivre et entr'autres le Duc de Lauzun. on imagine aisément que nos jeunes seigneurs n'ont pas cru faire leur Cour, en demandant avec empressement à servir contre le frere de la Reine.

L'Emprunt est absolument arrêté à 125 millions. Il seroit déjà publié sans un accident singulier qui a retardé sa publicité. après que cet emprunt eût été arrêté au Conseil, M. De Calonne chargea M. Du Terrage premier Commis des finances de faire signer l'Edit en commandement par M. De Breteuil qui étoit à Paris, et de l'envoyer ensuite au Premier Président du Parlement. M. Du Terrage chargea de cette besogne un sous-ordre qui alla se présenter chez M. de Breteuil. Ce Ministre étoit sorti, le commis alla naïvement porter l'Edit sans être signé au Premier Président qu'il ne trouva également point à son hôtel. L'Edit fut remis au suisse. M. D'Aligre à son retour voyant que cet edit n'étoit point signé, le renvoya au Controleur général, et ce fut seulement le 28, que les chambres s'assemblerent pour l'enregistrement. les gens qui cherchent par tout le mot pour rire ont remarqué la fête que l'église célébroit le jour que l'emprunt a reçu cette formalité, et par une allusion assez plaisante, ils ont nommé *l'emprunt des innocens*. Le tems nous fera connoitre si cette épigramme est aussi juste que

piquante, et bientôt nous verrons quelle impression elle aura faite sur les Capitalistes qui ont fait des soumissions immenses, lorsqu'ils ignoroient encore les conditions aux quelles on prendroit leur argent.

M. Necker est oublié: son génie remuant et son amour insatiable de la célébrité avoient une ressource pour rappeller l'attention du Public: elle a réussi parfaitement. Son ouvrage intitulé: Considérations sur les finances de la france fait d'autant plus de bruit que le Controleur général a réussi à en faire défendre la publication. Le Roi se le fait relire, le médite profondement et en prend des notes. Il ne plait pas autant à la Reine et à M. le Cte D'Artois; M. De Calonne en est indigné; M. Necker prouve que depuis sa retraite, l'état s'est endetté de plus de 60 millions. L'auteur a de trop bons Teinturiers pour que cet ouvrage ne soit parfaitement bien écrit, mais les calculs sont très certainement de l'Ex directeur, et quoique l'on ne puisse pas répondre qu'ils sont plus exacts que ceux du Compte rendu, ils forment la partie la plus essentielle. M. De Calonne se verra sans doute forcé d'écrire de son côté: bientôt il faudra être homme de lettres, auteur, pour entrer dans l'administration. Il seroit assez plaisant que l'on en vint à confier les rênes du gouvernement à l'academie françoise.

N. 2 De l... le 6 Janvier 1785.

Les Capitalistes regardent le nouvel emprunt comme d'agréables étrennes offertes à leur avidité. à chaque action de 1000 tt sont joints 24 coupons de 50 tt. payables annuellement. on remboursera par la voie du sort 5000 actions par année. Il y aura tous les ans jusqu'en 1810, un tirage qui ne sera que d'un seul numero sur 25. celui qui sera tiré de la roue, indiquera le remboursement des 5000 actions qui le suivent. Par exemple lorsque le N.o 10 sortira, on remboursera depuis le N.o 10,000 jusqu'au N.o 15000. Il est attribué à chaque action un accroissement de Capital en sus des intérêts lors de sa sortie et cet accroissement est de 15 p% pour celles qui sortiront dans les 3 premieres années, de 20 p% aux 4, 5 et 6mes années, 25 p% aux 7, 8 et 9mes; 30 p% aux 10, 11 et 12mes; 35 p% aux 13, 14 et 15mes; 40 p% aux 16, 17 et 18mes; 45 p% aux 19, 20 et 21mes; 50 p% aux 22, 23 et 24mes, enfin de 100 p% au 25me tirage.

Cette forme d'emprunt offre un appas seduisant aux actionnaires, qui courent de grosses chances sans risques, et qui recevront leur remboursement tout à la fois, lorsqu'ils auront une serie d'actions dans le même millier. Cette opération offre un placement avantageux au Peres de familles et ne grossit point le nombre des rentiers viagers, nuisible à la population.

On ne parle plus que de pacification, mais on se tait sur les conditions. nous sommes, à ce qu'il paroit, ainsi que la Cour de Berlin, d'accord avec l'Empereur, mais il n'en est pas de même des Hollandois. on compte sans doute que divisés entr'eux. ils sentiront que le plus sage parti est celui auquel leurs amis ont cru l'existence de la République et le maintien de la constitution attachés. Dans une guerre générale, les amis et les ennemis des Bataves auroient eu une influence égale sur les révolutions intérieures qui les menacent et au sujet desquelles ceux même qui auroient pris les armes pour leur défense ne sont point d'accord entr'eux.

De telle manière que ces affaires se terminent, il y aura un camp en flandres. Son objet, si les craintes de guerre se dissipent entièrement, sera de mettre en vigueur le nouveau systême militaire arrêté par le Comité qui s'en occupe depuis si long tems. Ce travail étant achevé, il s'agit d'en faire l'essai. Par la nouvelle ordonnance militaire, qui embrasse toutes les parties, on inflige de nouvelles peines aux déserteurs, et les chaines établies par M. de S. Germain seront abolies. Il y aura une progression dans le chatiment de la désertion, et à la troisième fois les déserteurs seront fusiliés.

L'amnistie qui vient d'être publiée en faveur des déserteurs n'a d'autres motifs que celle que l'Empereur et le Roi de Prusse ont promulguée chacun de leur côté. Le départ du Comte de Maillebois dependant de la résolution des Hollandois est toujours incertain comme elle. S'ils persistent dans leurs projets de résistance, nous leur donnerons des secours à peu près comme nous l'avons fait aux Polonois et aux Américains. on parle même d'un corps de troupes légères françoises qu'ils prendront à leur solde. Ils veulent, dit-on, en disputant le passage de la Meuse aux troupes impériales, tenter en même tems une invasion dans les Pays-bas autrichiens.

Espérons toujours que les choses n'en viendront pas là, et que le feu de la guerre brulant si près de nous, ne nous tiendra pas dans la continuelle appréhension d'en être nous même embrasés. la Gaîté que nous remarquons sur le visage de notre charmante souveraine, confirme ces espérances. S. M. avance très heureusement dans sa grossesse. Elle a paru publiquement ces jours ci, le Roi lui donnant la main. Elle est souvent en conférence avec son auguste époux et M. le Comte de Vergennes.

Le Confesseur de la Reine de Naples est arrivé à la Cour avec une lettre

de sa souveraine pour la Reine. Il s'est adressé d'abord au S. Leonard qui coëffe S. M., le lendemain il a paru à sa toilette et a eu l'honneur de remettre lui-même la lettre dont il étoit chargé. La Reine a fait réponse à sa Soeur, et c'est le coëffeur qui la portera. Ce perruquier qui est françois a profité du tems des couches de la Reine de Naples, pour venir prendre ici une idée du bon goût de la coeffure, et il est parti hier pour aller reprendre son poste. cette petite anecdote a fort occupé la Cour pendant vingt-quatre heures.

La vente de l'ouvrage de M. Necker sur les finances ne se peut faire encore même sous les réserves préscrites par le gouvernement. Panckouke en a 6000 exempl. qui attendent la dotiere de l'emprunt pour être délivrés aux acheteurs. C'est à cette époque seulement qu'il sera permis de jouir de ce coup de lumière jetté sur l'état de nos finances. au reste M. De Calonne proteste hautement qu'il n'a aucune part à la prohibition. ses amis disent qu'il la faut attribuer à Made de Maurepas qui fait tous ses efforts pour la rendre complette, craignant qu'on n'estime pas autant son cher époux, lorsqu'on l'aura connu dans ces memoires. on attribue au desir de faire la Cour à une femme qui a hérité d'une partie du credit de son Mari sur l'esprit du Roi, deux critiques ameres qui paroissent déjà contre cet ouvrage; L'une est intitulée Avis au public, et l'autre: Lettre de M. Necker à Mad. la Princesse de B. (Beauveau) on diroit que l'on veut que les esprits soient bien et duëment prévenus contre la production de l'Ex directeur, avant que celle-ci paroisse elle-même sur la scene.

N.° 2. De V. le 8 Janvier 1785

Un précis des dernieres nouvelles que nous avons reçues de l'Inde jettera quelque jour sur les difficultés que les Hollandois se plaignent d'éprouver pour la restitution de Trinquemale — M. M de Bussy et Macartney avoient fixé le jour pour evacuer reciproquement Trinquemale et Pondichery, parce qu'aux termes du traité de paix ces places devoient être restituées à ceux sur qui elles avoient été prises. en Consequence M. de Bussy avoit déja fait passer toutes les munitions et l'artillerie de France, de goudelouvre où elles étoient dans l'aldée de Pondichery et M de Macartney se disposoit à prendre possession de Trinquemale. ne doit être faite les choses en étoient là, lorsqu'une Corvette françoise dépechée d'Europe a apportée dans l'Inde de nouveaux ordres des Ministères de france et de Hollande, en vertu des quels la restitution de Trinquemale ne doit être faite aux anglois qu'en présence des Commissaires de la Republique qui recevront incontinent cette place des mains des Commissaires de la G. B. le Commandant anglois s'appuyant sur les termes du Traité de paix s'est refusé a rendre Pondichery avant que Trinquemale lui eut été restitué. cette anicroche met les munitions et l'artillerie françoise dans une situation facheuse et l'on est reduit à esperer que M de Macartney se sera rendu aux raisons que M de Bussy lui aura données pour faire l'echange d'une manière conforme aux instructions des Cours. on trouve fort extraordinaire que le Lord Macartney n'en ait pas reçu de précises à cet égard, de la part du Ministere Britannique et quand même les réponses du Cabinet de S. James aux représentations des états generaux ne feroient pas douter de ses intentions pour la restitution de ce port, ce procedé suffiroit pour faire naitre des soupçons on est fort mécontent a notre Cour de la diligence que M. de Bussy a mise a préparer la rentrée de nos troupes dans Pondichery

les mêmes lettres de l'Inde portent que le defaut de paye à notre armée y a causé une fermentation que le général a appaisé en envoyant une partie des troupes françoises à l'isle de france, cette situation de nos affaires dans l'Inde n'est point du tout agréable, lorsque l'on considère que l'angleterre a de grandes possessions et de forts comptoirs sur les deux côtes, de Malabar et de Coromandel, ainsi que dans tout le Bengale, on croit qu'il a été envoyé à M. de Bussy l'ordre de quitter le commandement et de revenir en france.

L'ouvrage de M. Necker sur les finances fait la plus vive sensation personne ne demeure neutre sur cet écrit, on le deteste ou on l'admire dans un Cloub de la Capitale on a brulé solemnellement l'avis au peuple pamphlet injurieux contre cet ex directeur des finances et quelqu'un fit en ce moment les quatre vers que voici

Narque d'hier vive aujourdhui
Fi de Necker, honneur à Calonne
à droite il prend à gauche il donne
l'honnête homme ! il n'a rien pour lui

Les Partisans du Controleur général actuel ne restent pas court ce ne sont peut-être pas de vers que vous cherchez dans mes lettres mais ici les partis qui divisent la Cour ou la nation s'expriment en chansons, comme chez nos voisins en discours parlamentaires ainsi je dois transcrire les couplets suivans sur l'air fameux de Richard Coeur de Lion

1

Tout Paris court après vous
mais je n'en suis pas jaloux
en medecine en finance
ou bien vous en avez l'air
a Mesmer Necker
moi qui n'y vois pas si clair
je vous en laisse la gloire
J'aime mieux boire

2

Tous nos merveilleux Caquets
sur l'Etat et les baquets
le Credit et le fluide
n'ont rien que de très solide
mais le stile n'est pas pur
est dur, obscur
et moi qui ne suis pas sur
de comprendre ce grimoire
J'aime mieux boire

3

Ecoutons M. Necker
Ecoutons M. Mesmer
« sans impots j'ai fait la guerre
« je vous guèris sans rien faire
Tous les deux sont donc très bien
non rien, rien, rien.
on purge, on meurt, tout est bien
il ne s'agit que de croire . . .
J'aime mieux boire

4

Chacun veut à son art
a Mesmer remplacer Bouvart
Necker deplacer Calonne
à la foire on en raisonne
et déja nos beaux esprits
surpris ravis
ont barbouillé maints écrits
pour célébrer leur victoire
J'aime mieux boire

Du 21 Janvier

Nos Politiques sont toujours partagés en deux partis par la diversité de leurs Conjectures sur le denouement des affaires actuelles

et il se pourroit que la même incertitude existât même dans notre Cabinet
nous desirons nous espérons la paix, mais sa conservation est elle
possible? voilà une question qui n'est peut être pas encore resolue
l'affirmative est probable et ceci vient à l'appui. les regimens sont
presqu'entiérement rendus à leurs destinations, mais depuis qu'ils sont
arrivés, ils demandent en vain qu'il leur soit donné des fourages
pour les chevaux de leurs equipages; le ministre de la guerre a rejetté
leurs demandes à cet égard. on pretend que dans les ordres donnés
de répondre il étoit bien dit que les officiers prendroient leurs mesures
pour faire leurs equipages, mais qu'il n'étoit point ordonné qu'ils
achetassent des chevaux. plusieurs d'entr'eux ont fait ces achats
et l'on crie de tous cotés contre la méprise ruineuse des ordres expediés.

mais depuis que l'Empereur a fait connoitre que l'ouverture
de l'Escaut n'étoit pas le seul motif de ses dispositions belligeuses
et que l'on a lieu de présumer qu'il a pris ce prétexte pour
des marches des troupes, dont l'objet n'est peut être pas moins
d'arrêter le cours de projets qui lui deplaisent, que d'assurer l'execution
des siens. on doit regarder de nouveau comme incertain le
succès de négociations que l'on croyoit heureusement arrivées à leur
terme. si l'habile Joseph est aussi heureux à la guerre qu'il s'est
montré politique adroite il n'aura rien à redouter des ennemis
formidables qu'il semble braver.

On a parlé pendant quelques jours ici de changemens dans le
Ministère et ces circonstances avoient eu de l'influence sur les mouvemens
qui ont agité notre Cour, mais tout est, dit-on, raccommodé.

La conduite prudente que notre Cabinet a tenu dans les affaires
qui agitent l'allemagne depuis quelque tems et les vues pacifiques
dont il est animé, continuent au surplus de soutenir notre espoir
de n'être au moins pas de sitôt forcés d'employer l'expression
bruyante et meurtrière des instrumens de Bellone.

N° 5 De V.... le 26 Janvier 1785.

La paix est toujours le mot du plus grand nombre de nos politiques, comme les vœu des personnes éclairées sur notre véritable situation. suivant notre plan, l'ouverture de l'Escaut ou la cession de Mastricht satisferont l'Empereur du côté des hollandois, mais ceux ci manquent encore de la résignation nécessaire pour s'y prêter. on leur laissera le soin de démêler la fusée, et les négociations continuent au sujet des points plus importans qui menacent la tranquilité de l'Europe, comme l'élection d'un roi des romains, les événements prévus des successions de Bavière, du Margraviat de Bareith &c &c.

Les contr-ordres qui viennent d'être donnés pour les grands préparatifs qui se faisoient en flandres, en alsace et en franche-conté, doivent nous faire penser que ces négociations promettent une heureuse issue. comme il n'y a gueres que les officiers subalternes qui ayent été lésés par les mouvemens précipités des régimens, les clameurs ne sont pas aussi vives que l'on avoit pu le craindre. les officiers généraux n'ont reçu aucun contre coup facheux des apparences de guerre. le ministre de ce département a été un peu molesté; on l'a cru hors de place, mais il paroit bien remis en selle. c'est la goute qui l'a empeché d'assister à un conseil extraordinaire des finances qui a été tenu avant hier et dont voici l'occasion:

L'arrêt du conseil portant que le dividende de la caisse des compte sera fixé d'après les bénéfices réalisés, a causé une grande rumeur. les dividendes avoient été l'objet d'agiotage et de spéculations dans le genre de ceux qui rendent la bourse de Londres si célèbre. le banquier Pan[c]haud, homme vif, bouillant et gros joueur dans les fonds publics étoit l'ame du parti qui vouloit faire baisser le prix du dividende. Il en avoit vendu, 15 ou 20 mille a 1680[tt] avec promesse de livrer après la fixation, de sorte

que la Caisse lui fait gagner une somme considérable. il avoit, dit on surpris le controleur général en lui disant qu'il n'avoit aucun intérêt personel dans cette affaire. ses adversaires se sont adressés successivement à M. de vergennes, à M. de castries et à M. de Segur. Ce dernier ne les a pas reçus et les autres les ont renvoyés à M. de Calonne. ils se sont enfin présentés par députation formée de MM. le Couteux de la noraye, Bourboulon et parism, chez le ministre des finances, qui fortement prévenu, les reçut très mal et s'emporta même contr'eux. les tristes ambassadeurs éconduits vont diner ensemble dans une auberge. Un homme en place arrive et les engage à retourner chez le ministre. cette fois ils sont bien différemment accueillis; ils prouvent par un écrit non signé du S. panchaud mais raturé et corrigé de sa main, que le Banquier si désintéressé s'il l'en falloit croire, a vendu à terme 5 a 6000 dividendes; ils présentent au ministre un paquet cacheté dans lequel ils assurent qu'il y a un traité de ventes d'actions par le même S. panchaud; mais sur l'enveloppe il étoit écrit que ce paquet ne seroit ouvert que le lendemain de la fixation des dividendes des actions de la caisse d'escompte. M. de Calonne observe que le roi seul a le droit de décacheter un paquet sans la participation des intéressés: il l'a porté à S.M. qui l'a ouvert et l'a refermé ensuite.

La réfutation des mémoires de Necker qui fait le plus de bruit en ce moment, est un ouvrage de société rédigé par M. de Calonne, M. de veimerange, intendant des armées, et M. de Beaumarchais, qui, comme son page, se fourre partout. au reste la réponse sérieuse du ministre à ce trop fameux ouvrage, est confiée, dit on, à M. de Bourboulon, auquel on a associé un homme de lettres pour la partie du stile.

Du 28 Janvier.

Les nouvellistes qui taillent dans le grand, expliquent ainsi l'énigme qui met tant de têtes politiques à la torture.

La succession éventuelle de Baviere est le principal point qui a fait craindre que l'affaire de l'escaut ne fût le signal d'un embrasement général, en même tems que le prétexte de dispositions guerrieres qui avoient des objets d'une bien plus grande importance. C'est dans cette même source de désordres, que nos politiques cherchent un moyen de pacification générale.

Tout est maintenant concerté, disent-ils, entre notre cour et celles de vienne, Berlin et petersbourg. On laisse l'Empereur faire valoir ses droits vis-à-vis des hollandois parcequ'il nous les transmettra ensuitte, solidement établis et dans leur entier, à nous et nos alliés. nous partagerons les pays Bas autrichiens avec le duc de deux ponts qui cédera toute la Baviere à la maison d'autriche, lorsque les loix de la nature la feront tomber entre ses mains. les duchés de Berg et de juliers, les possessions reconquises sur les hollandois, une portion du Brabant et le palatinat en feront un prince très puissant. la silésie autrichienne formera la Boule au roi de prusse, et chacune des principales puissances du continent s'arrondissant ainsi, on verra se réaliser petit à petit et sans de grands efforts, ce fameux plan du partage de l'Europe auquel on n'osoit cy devant penser sans frémir sur le carnage qu'il pouvoit occasionner.

En ce moment on parle de M. de Calonne pour remplacer M. de Segur.

N
vrai q
la pe
=que, c
qui p
C
lartil
rever
=ville
des p
cinq
C
spéci
=bles
paro
jusq
plu
=fici
de r
entr
les g
=terr
cho
anc

N. 6 . De V... le 3 fevrier 1785.

Les apparences sont toujours pour la paix, mais il nen est pas moins - vrai que le comte de Maillebois part incessamment pour la hollande et quil a la permission de lever une légion de 3000 hommes pour le service de la républi= =que, ce corps sera commandé par le vicomte de Maaroy, maréchal de camp, qui part avec M. de Maillebois.

On ná point encore marqué les 10,000 chevaux qui ont été achetés pour lartillerie et pour les vivres, ce retard semble une précaution prise pour rendre la revente de ces chevaux plus facile si la guerre ná pas lieu. Le maréchal de Stain= =ville qui commande en lorraine, à obtenu enfin des fourages pour les chevaux des fénestriers qui ont rejoint, et lon agite dans le conseil, de donner à ceux-ci cinq mois de solde ou la permission de retourner chez eux jusquau premier septembre.

Ce ne sont gueres que ces faits publics que lon puisse offrir avec confiance aux spéculateurs politiques. Jamais le secret ne fût si bien gardé que les vérita= =bles dispositions de notre cour à légard de lempereur. on craint, à ce quil paroit daffliger la reine dans létat où elle se trouve, en laisant pénétrer jusqua elle, ce qui pourroit ~~lui~~ faire naitre quelque incertitude sur la durée de la paix

Les affaires de linde semblent à un grand nombre de politiques, plus allarmantes pour nous, que celle de lallemagne. comme les dif= =ficultés élevées entre M. de bussy et le lord macartney sur la restitution ~~de~~ respective de trinquemale et de pondichery, sont de nature à être traitées entre les deux cabinets de londres et de versailles, M. de launay qui a fait les fonctions dintendant auprès de M. de suffren, vient dêtre envoyé en angle= =terre pour cela. le calme ne renaitra à cet égard que lorsquil y aura quelque - choses darrêté définitivement, attendu que la position très avantageuse des anglois dans linde, peut leur faire naitre la tentation dÿ dominer seuls.

ce quón a dit ci-devant du projet dune compagnie françoise pour faire commerce dans cette contrée vient à lappui de cette idée. aussi le mini=stere de la marine at-il refusé nettement d'approuver ce projet don lexécution auroit été un aveu solemnel de la foiblesse de notre com=merce et de son assujetissement au bon plaisir de la compagnie anglo

Le maréchal de castries ayant donné avis au chev. de fabri comm=dant de la marine à toulon, que S. M. destinoit le commandement à dalbert de rions chef descadre; Mr. de fabri, sans attendre les ordres de la cour, à envoyé les drapeaux et la garde de son commandement, à M. d'albert de rions en le prévenant par lettre, quil pouvoit se dispenser de venir le voir, attendu quil navoit rien à lui dire, il est parti sur le champ pour paris où il est arrivé avanthier. on est curieux de savoir comment sera vue à la cour une conduite si vive et si peu reguliere. Elle tient à l'ancienne indiscipline du corps de la ma=rine, et lón se permet de dire hautement que si le procedé du chev. d fabri reste impuni, il en doit résulter de facheuses conséquences pour le service du roi.

Larrêt du conseil relatif à la caisse descompte annule tous les marchés de vente des dividendes, ladministration se confor=mant à larrêt, a fixé ce dividende à 150tt. les joueurs qui ont vendu à 180 espéroient que les acheteurs leurs bonifieroient la différence de 30 liv., ma ceux-ci ont mieux calculé et sén tiennent à la lettre de larrêt. cet événement à causé quelques banqueroutes, ou leur a servi de prétexte. le crédit de la caisse descompte n'a fait quaugmenter, ladministration se tr=ouvant avoir plus de fonds en réserve, que si ce dividende avoit été assign sur des objets non encore liquidés et soldés.

Le comte d'agenois fils du duc d'aiguillon va épouser la richissime héritiere de la maison de noailles ; le crédit et l'influence de cet exministre en acquerront encore de l'accroissement, il est des gens qui prétendent que M. de vergennes l'a désigné comme l'homme le plus digne de lui succéder.

Une très grande dame disoit dernièrement au comte d'artois, que le vieux marquis de *** pour se venger de ses neveux va épouser une demoiselle de 19 ans, belle comme un ange, dont il étoit éperduement amoureux, il faut espérer, répondit S. A. R., qu'il se contentera d'être admirateur ; si un mauvais jeu de mots peut vous amuser M.r vous trouverez celui-ci sans explication.

On dit toujours que M. de Calonne quittera incessamment le controle, et sa retraite de cette place ne sera point une disgrace, on assure qu'il a dit à des personnes auxquelles il veut du bien : hâtez vous de demander. bientôt je ne pourrai plus vous être utile. on s'accorde à désigner M. de foulon pour son successeur.

Le petit couplet M. que je vous ai envoyé dernièrement sur le héros d'ouessant, a été le précurseur d'une chanson assés maligne et qui m'a paru assez plaisante pour que vous ne me blamiez pas de l'avoir transcrite.

1

Que notre grand amiral
accueille au palais royal
Non les filles de mémoire
Mais les treteaux de la foire
et mercure et tamarin,
C'est bien très bien :
Moins d'honneur et plus de gain :
Moi je pense comme gregoire,
J'aime mieux boire.

2

Que des doigts accrédités

procurent à nos beautés
et des extases lubriques
et des crises harmoniques
qui ne guerissent de rien,
C'est bien très bien,
Cela ne les blesse en rien
Moi je pense &c.

3

Que pour un emprunt royal
que l'on payera bien ou mal
on voye ainsi que de source
l'or ruisseler de la bourse
Du peuple parisien
C'est bien très bien
Moi je n'y porterai rien
Car je pense &c

4

Que la docte faculté
dise en toute humilité
Oui, messieurs! dans chaque cure
On doit tout à la nature,
et nous n'y sommes pour rien,
C'est bien très bien;
On le savoit ma foi bien,
Moi je pense &c

5

Qu'on rencontre nos prélats
de leur exil déjà las,
Malgré la sage ordonnance
qui leur enjoint résidence,
dans maints soupers clandestins
C'est bien très bien;
Leur précepteur y va bien!
Moi je pense &c.

N7

à vos
secret
grosp
terme
spect
il est
presp
sans
recev
devoi
bang
des A
au m
le ca
parti
légio
levée
de ca
On p
lever
fera
mon
entr
le d
est
en c
com

N.7. De V.... le 10 fevrier 1785

Continuons de rassembler des faits pour servir de Base à vos conjectures. On se flatteroit encore en vain de pénétrer le secret de l'Etat; mais s'il est vrai qu'on le masque à cause de la grossesse de la Reine, il ne tardera point à éclater. on en fixe le terme à la fin de ce mois. en attendant il y a à la cour de petits spectacles, des soupers et des bals où l'on joue assez gros jeu. il est aisé de concevoir que les jeunes Colonels ne sont pas pressés de quitter ces divertissemens pour joindre leurs Régiments sans nécessité. Cependant on dit que dans quelques jours ils en recevront l'ordre.

On a prétendu, ces jours-ci, que le Comte de Maillebois ne devoit plus partir pour la Hollande. On a même ajouté que le banquier vandenyver qui devoit lui Compter de l'argent au nom des Hollandois, avoit reçu un Contr-ordre, mais tout cela se réduit au mystere dont la cour veut que le départ de ce général ou du moins le consentement qu'elle y donne, soit recouvert. Il paroit qu'il partira cette semaine même sans être auvertement avoué. la légion de 3000 hommes qu'il doit conduire en Hollande a été levée partie en flandre et partie en Alsace. Il a donné des comissions de capitaine et de lieutenant à divers Officiers qui lui ont été recomandés. On parle d'un jeune seigneur de la cour qui a eu la permission de lever incognito un second corps pour le service de la République.

Dans le cas qu'il en faille venir aux armes, notre Armée de flandres sera aux ordres du Prince de Condé: cette armée devant combiner ses mouvemens avec celle des Hollandois, il regnera plus de concert entre ce Prince et M. de Maillebois, qu'il n'en regneroit entre le dernier et un maréchal de france quelconque. L'Armée d'Alsace est toujours destinée au Maréchal de Broglio, et si les circonstances en exigent une troisieme du côté de l'italie, il paroit que le commandement en sera donné au Maréchal de Stainville.

Il a été envoyé l'ordre de réparer toutes les palissades de nos places fortes des frontieres; et à Douay celui de fondre un grand nombre de pieces d'Artillerie. d'un autre côté les magazins ont été contremandés.

On ecrit de Londres que M. de Simolin, Ambassadeur de Russie en Angleterre, a reçu de sa cour l'ordre de se rendre sur le Champ à Versailles sans attendre l'arrivée de son successeur. On croit qu'il arrivera ici d'un moment à l'autre. cet ordre est sans doute relatif à la part que l'impératrice de Russie prend dans les projets de l'Empereur.

Il est bien certain que tout espoir d'un pacification générale n'est point perdu, mais il semble s'affoiblir. L'opinion générale est qu'au moins nous ne prendrons point une part active à la guerre pendant la premiere campagne. sachez au reste, M. quelles sont les résolutions du Cabinet de Berlin, et il vous sera facile de prévoir les nôtres sur lesquelles elles auront nécessairement la plus grande influence. On sait que S. M. Prussienne a été vivement émue en apprenant toute l'étendue des projets de l'Empereur, mais elle envisage, dit on les choses avec plus de sang froid, depuis quelque tems.

Quoiqu'il en soit de la part que nous prendrons tôt ou tard à la révolution inévitable qui se prépare dans le systême et la composition du grand corps politique dont nous devrions former une partie prépondérante, il vient de se faire quelques mouvemens dans la distribution de plusieurs Régiments. Le Marquis de Fandoas, brigadier et colonel du Régiment de Picardie a été nommé maréchal de Camp et son régiment a été donné au marquis de Bouthillier, ci-devant colonel du Régiment royal. Celuici a été donné au Comte de Gand et le chevalier de Fandoas a été nommé Colonel en second. Le chevalier de la ferronaye passe Colonel en second du régiment de Bretagne, au lieu du vicomte de valence qui remplace le Comte de Castries à la tête du régiment de chasseurs que ce dernier laisse vacant par sa mort subite.

Ce jeune Colonel revenant ces jours derniers, du Bal de la

Reine, avec un peu de mal de tête, se coucha et dit à son valet de chambre de n'entrer chez lui qu'à dix heures du matin. Sa soeur la marquise de Saisseval qui l'aimait beaucoup fût vivement agitée, pendant cette nuit, d'un rêve affreux sur le danger que courait le Comte de Castii son frere. Dès le matin elle se fait conduire chez lui et demande avec empressement de ses nouvelles. On lui dit qu'il a été au bal et qu'il a ordonné qu'on ne l'éveillât qu'à dix heures du matin. elle s'en retourne fort contente de penser que son rêve n'étoit qu'une chimere. Cependant à l'heure fixée, on entre chez le Comte de Castii et on le trouve mort d'un coup de sang. Mad. de Saisseval a été si frappée de cet événement qu'elle en est tombée malade. Le frere du Comte de Castii étoit mort quelques mois auparavant d'un pareil accident, et la marquise qui depuis lors trembloit pour les jours de celui qui restoit et dont la constitution étoit la même, avoit remarqué avec une vive peine que sa santé paroissoit en effet se déranger. M. d. Castii laisse un enfant et son épouse enceinte.

Le Comte d'Estaing a aussi été à toute extrêmité. il est mieux.

Il court ici des copies d'une lettre écrite, dit-on par le Roi de P. à M. Grimm, où on lit cette phrase. „ Henry est enchanté ~~a raison je~~ de Paris, et par tout ce qu'il me dit de l'accueil qu'il y a reçu, je „ comprens qu'il a raison. Comme tout bon Musulman doit faire „ une fois en sa vie le voyage de la Mecque pour être sauvé, je „ crois que tout européen doit faire une fois au moins le voyage „ de Paris. Je suis bien faché que mes devoirs m'ayent sans „ cesse retenu au milieu de mes goths et de mes Vandales. . . . „

No. 8. De V... le 17 fevrier 1785.

On prete en ce moment à M. de Calonne un projet qui réuniroit les suffrages de tous les bons citoyens. on assure que ce ministre a le dessein d'abolir le droit aussi ancien qu'onereux des annates et d'affranchir à jamais la nation de ce joug ultramontain qui fait sortir chaque année des sommes considérables du royaume. on ajoute que cette grande affaire sera agitée dans l'assemblée du Clergé au mois de mai prochain et que pour tacher de concilier l'esprit du clergé avec les intérêts de la france, on a nommé pour président un prélat dévoué à la cour (l'archevêque de narbonne.) cette opération suffiroit pour immortaliser le ministere de M. de Calonne.

La reine avant sa grossesse honnoroit quelquefois de ses visites la célèbre artiste Mad. le Brun. le roi a trouvé excessive cette marque de bonté, et Mad. le Brun qui alloit fréquemment à versailles depuis quelque tems, vient de recevoir l'ordre de n'y point paroitre, sans y être appellée.

S. M. avance très heureusement dans sa grossesse: elle a été saignée il y a deux jours par précaution. la tranquillité que l'on voit regner ici, et la plus intime confiance établie entre nos souverains, persuadent que la reine employe tous ses soins pour engager l'Empereur à ne pas troubler la paix de l'Europe, et cette conduite est si conforme au caractere de bonté que l'on connoit à S. M. qu'il n'est pas possible de le révoquer en doute. cependant nos préparatifs de guerre se continuent mais avec lenteur. il a été envoyé ordre à chacun des régimens de chasseurs d'acheter 30 chevaux de plus. on n'a point encore marqué les chevaux achetés pour l'artillerie et pour les équipages. tout annonce

que le ministere n'est pas moins incertain que nous sur l'issue de brouilleries qui fixent les regards de l'Europe. le départ du comte de maillebois est fixé au 20 de ce mois.

On a parlé dans le tems, de la difficulté que le ministre de la marine avoit trouvée à faire rendre compte des dépenses de ce département, depuis que ces dépenses avoient étés confiées aux officiers militaires. Elles l'étoient auparavant à des officiers de plume, et M. Colbert. ministre de Louis XIV, avoit imaginé ce moyen afin que les dépenses du département surveillées par les uns et faites par les autres, pussent être soumises à un ordre exact de comptabilité. cet ordre lumineux et clair fut détruit par M. de Sartine. arrivé au ministere de la marine, sans connoissances préalables de ce département, il se dirigea par les conseils des officiers militaires. ceux ci secretement et même publiquement jaloux des officiers de plume, lui inspirerent le projet de les détruire et de confier aux seuls officiers militaires toutes les dépenses d'achat, d'approvisionnement et de construction. l'ordonnance qui les rendoit maitres de tout, parut. M. de Sartine crut avoir d'autant mieux fait, que dès ce moment il n'y eut plus aucune plainte contre l'administration des ports et des arsenaux. les plaignans étoient devenus acteurs, et le mouvement des opérations de la guerre ne permit pas d'y regarder de bien près. la guerre finit, et il en fallut compter les dépenses: c'est alors que l'on vit tous les inconvéniens du nouveau systême. tout avoit été horriblement cher et les différens fournisseurs employés par différens ordonnateurs qui n'avoient pas observé une forme commune, présenterent des comptes aussi exagérés qu'indéchiffrables. Il me semble que dans ces circonstances, le Ministre actuel de la marine ne pouvoit rien faire de mieux que de revenir

aux anciens erremens. c'est dans cette vue qu'il vient de rédiger une nouvelle ordonnance, par laquelle les officiers de plume sont rétablis, et ceux de mer renvoyés à leurs seules véritables fonctions qui sont de commander les vaisseaux et de combattre l'ennemi. cette ordonnance est sous presse.

La santé du Maréchal de richelieu, s'affoiblit de jour en jour. il a de fréquentes foiblesses, dont le retour peut être dangereux. la fin d'une carriere de 89 ans, aussi active que l'a été la sienne, est bien susceptible de quelques incommodités. le Maréchal de Biron qui en a 84, est fort maltraité de la Goute. un autre vieux militaire, qui est au service depuis 65 ans, Le marquis de vizé, Lieutenant colonel des gardes françoises, vient de demander sa retraite. il a représenté au Maréchal de biron, qu'il court des bruits de guerre, et qu'ayant consacré toute sa vie au service de l'état, il ne croyoit pas devoir attendre que ces bruits se réalisassent pour se retirer. le maréchal a fait accepter cette démission au Roi, et usant du droit de nommer les lieutenans-colonels de son régiment, il a remplacé le marquis de vizé par le marquis de mathan, nommant le Comte d'aldart Lieutenant colonel en second.

L'archevêque de paris s'annonce comme un prélat sévere et rigoureux; à propos des œufs dont il permet l'usage dans ce carême, il a déblatéré avec amertume dans son mandement, contre la corruption des mœurs, l'indécence des théâtres, la multiplication des petits spectacles et la tolérance du gouvernement pour la propagation des écrits qui font le tourment des véritables serviteurs de dieu.

La vengeance ministérielle brule de s'exercer contre l'auteur du prétendu arrêt du Conseil signé foulon contrôleur général, où M. de Calonne est en butte à la plus mordante et à la plus dangereuse des satyres qu'un Ministre ait jamais eue.

à dévorer.

N. 9. De Ver... le 24 fevrier 1785.

Il regne à la Cour une discretion dont on ne peut se former d'idée au sujet des affaires politiques. Rien de la guerre, rien des projets de l'Empereur, rien des menées qui se font sourdement pour culbuter des gens en place et pour leur en substituer d'autres. Cependant à travers ce silence les courtisans devinent qu'il y aura quelque changement notable dans peu de tems. L'archevêque de Toulouse s'avance beaucoup dans la faveur et les connoissances immenses de ce prélat persuadent à ses amis qu'il sera bien tôt en état de rendre de grands services. D'un autre coté les amis nombreux du Contrôleur général actuel assurent qu'il est mieux que jamais dans l'esprit de nos souverains.

La Reine eut dernierement pendant quelques jours un accès de dévotion occasionné par les craintes que lui inspiroit sa grossesse. On remarquoit au milieu des graces sur le front de cette charmante Princesse un fond de mélancholie que rien ne pouvoit distraire. Les courtisans s'epuisoient en conjectures; la dévotion extrême de S. M. étonnoit tout le monde et faisoit triompher les Cagots. Depuis que la Reine a été saignée, la dévotion et la tristesse ont fait place à l'enjouement, et à tous les agrémens qu'une indisposition momentanée avoit eclipsés.

La Duchesse de Fitz-james jouit de plus en plus des bonnes graces de la Reine et elle excite même un peu de jalousie parmi les amis de la Duchesse de Polignac. Les choses en sont au point que l'on parie que le Comte de Thiars pere de Mad: de Fitz-james sera nommé, comme je vous le disois, il y a quelques mois gouverneur de M. le Dauphin, si la Reine a la plus grande part de ce choix. De prétendus lynx croyent entrevoir que le Roi balance entre le Duc de Lorges et le Duc de Beuvron pour l'éducation importante de l'héritier du trône..

Aux termes de la coutume qui regit les mariages même de nos souverains, le Roi ne peut avantager sa compagne: Cependant S. M. ayant voulu donner une marque de tendresse à la Reine vient d'envoyer enregistrer à la chambre des Comptes le don de

6 millions employés à l'acquisition du château de S. Cloud qui sera propre à la Reine; mais dont elle ne pourra disposer qu'en faveur de ses enfans.

L'ordonnance de marine dont je vous ai parlé M. ne retablit les Officiers de plume et d'administration que sur les vaisseaux et les escadres, et non dans les ports. Les officiers militaires qui ont fait les fonctions pendant la guerre ne crient pas moins contre ce reglement.

Les officiers du Regiment du Roi ne joindront leurs Regiments qu'au mois de mai selon l'usage; voilà un nouveau motif de croire à la paix du moins pour cette année.

Il s'entretient une telle fermentation dans les esprits au sujet de l'ouvrage de M. Necker, que M. de Castries, tout devoué à l'auteur lui a ecrit pour l'engager à ne pas reparoitre de quelque tems. Il craint également l'entousiasme des partisans et l'acharnement des detracteurs de M. Necker. Les amis de celuici regardent cet exil quoique sur une lettre non ministérielle, comme une espece de persecution, et prétendent qu'il eut été mieux de ne point aigrir les esprits par un ostracisme qui est dans le fait l'ouvrage d'ennemis aussi adroits qu'ils sont puissans mais qui paroissent avoir ignoré les véritables effets de la plus legere persécution en faveur de celui qui en est l'objet

Chaque jour voit éclore de nouveaux pamplets contre l'Ex-directeur. L'avis au public. dont je vous ai parlé, est une brochure de 16 pages, où regne une très plate ironie. On y reproche à M. Necker dans l'épigraphe qu'il a choisie; Cette acune, Amihi reliquam (: et que j'ai résolu de metenir le reste de mes jours éloigné des affaires publiques:) viennent ensuite les epithetes de vampire, d'usurier, de Tartuffe qui regrette le Controle et dont les tableaux sont inexacts les Calculs exagérés les résultats infideles.

La lettre de M. de Lesfart à Mad Necker est mieux écrite mais très méchante. La haine et la jalousie distillent à grands flots le venin de la Calomnie. On suppose aussi à M. Necker

le Dessein de rentrer dans le ministere, de donner pour successeur à M de Vergennes, l'archevêque de Toulouse au Crispin en simarre le président de la moignon qui partage la haine portée aux freres du Roi . . . . On imagine une délation faite au Roi par Monsieur excité par M. Cromot.

Les honnetes gens sont révoltés de ces horreurs et les ennemis de M. Necker frémissent de la publicité de son ouvrage ; ils ne lui pardonnent pas d'avoir voulu faire le bien de la france, dans une place où tant d'autres ne pensent qu'au leur propre. On assure qu'il avoit été réellement question de son rappel mais qu'on a sonné le Torsin à cette nouvelle ; qu'on a fait envisager au Roi que sa dignité seroit compromise. Le libelle pseudonyme dont je viens de parler n'a pas peu contribué dit-on à empecher le retour de M. Necker. On fait dire au Roi qui a lu et relu son ouvrage " il faut que tout le monde ait grand intérêt à donner des torts à M " Necker ; car dans le pays il n'a que moi seul pour ami "

On parle plus que jamais de la retraite de M le Noir lieutenant général de Police. Ce Magistrat philosophe qui écartoit tant qu'il le pouvoit de son ministere une rigueur facheuse sera extrêmement regretté. C'est toujours M. Ermangart qui lui succede.

N.o 10. De V.... le 28 fevrier 1785.

On sait que le roi n'avoit consenti à la retraite de M. Necker, que par condescendance pour la reine et pour ses freres. les bruits qui couroient de son rappel, n'étoit pas sans fondement. monsieur à fait là dessus à son ordinaire des plaisanteries assez caustiques, et il en est resulté un froid momentané dans l'auguste famille de nos maitres. l'harmonie est rétablie.

Il faut le répéter : avant les couches de la reine on ne saura point à quoi s'en tenir sur les affaires générales. à en juger par les circonstances qui se renouvellent tous les jours, il faut encore parier pour la paix. la Cour de vienne semble chercher ce qui peut être agréable à la notre et multiplier ses créatures parmi les gens en crédit. l'Empereur vient de proposer à son illustre beau frere, de demander le chapeau de cardinal pour l'archevêque de toulouse, président de la Commission pour la réforme des ordres religieux. on dit que le roi demandera la barette pour l'archevêque de narbonne, autre prélat anti-moine et très dévoué à la Cour.

L'anecdote que voici et dont on s'amuse infiniment ici depuis quelques jours, forme un chapitre essentiel de l'histoire des tribunaux.

Le prince de condé revenoit d'une partie de chasse avec le premier président du parlement. l'essieu cassa à 8 lieu de paris et a une assez grande distance de toute habitation. la nuit approchoit, et le tems étoit affreux : plutôt que d'attendre sans abri l'arrivé d'une autre voiture, le prince prend gaîment le parti d'aller à pied jusqu'à la ville ; mais le magistrat dont on connoit l'énorme corpulence ne peut s'y résoudre ni se déterminer à monter un des chevaux de carosse. sur ces entrefaites passe une laitière dans une petite charrette couverte de toile cirée. le prince y monte, le président s'y fait hisser non sans peine. une botte de paille leur sert de siége à tous deux. „ ceci me rappelle dit en riant

„ M. d'aligre le luxe de nos bons ayeux, on le voyoit le diman
„ M. le président avec sa famille, aller pompeusement à la messe
„ dans une charette garnie de paille fraiche que le fermier étoit
„ obligé de fournir.„

Les deux voyageurs ne se firent point connoitre : ils questionnerent la laitiere sur son commerce, sur ses facultés. „ je
„ vivrois bien, dit-elle, avec mes vaches et mes poules, dans ce
„ maudit procès qui me ruine et qui dure depuis 4 ans „ M. d'al
lui conseille de faire faire un précis de son affaire, et d'aller le présenter elle même au premier président. „ Eh ! ne faudra t il p
„ encore graisser la pate à son secretaire ! nenni, ma frique, j'
„ déja assez jetté d'argent dans la riviere, je voudrois y voir les
„ procureurs, les avocats et les juges „ on peut juger combien les
boutades de la bonne femme firent rire le prince et M. d'alig
celui-ci insista tellement sur le precis qu'elle promit de le porter le sur lendemain au premier président. Elle tint parole
tremblante d'effroi quand elle reconnoit le même homme à qui
elle avoit parlé si légerement, elle se jette à ses pieds. M. d'aligre la rassure, en lui promettant qu'elle verra bientot que
tous les juges ne méritent pas d'être jettés dans la riviere. au bout de 4 jours, elle gagne son procès avec tous les dépens. M. d'aligre a payé ainsi sans bourse délier, un service essentiel.
le prince de condé a donné deux louis à la laitiere et lui fait une
pension de 100^{tt}.

Du 2 mars

La reine continue à jouir de la meilleure santé : elle est entierement rassurée sur son Etat. on dit que cette princesse a une bonne femme qui se mêle de l'avenir, et que celle-ci lui a predit un evenement aussi heureux que celui de la duchesse de dandeville.

Lors du départ du marquis de vérac pour la hollande la reine chargea cet ambassadeur de dire quelque chose de sa part à Mad. l'archiduchesse sa sœur, gouvernante des pays-bas. on prétend que le ministre ne s'est point acquitté de cette commission, et que la reine lui en a sû mauvais gré.

toujours les mêmes incertitudes sur la paix ou la guerre; mais voici des faits.

Le Comte de maillebois part aujourdhuy pour la hollande. M. de Cassini qui commande en chef la légion en france pour le service de la république, est parti hier avec sa femme et un assez grand nombre d'officiers qui serviront dans le même corps. ils se rendent à dunkerque où ils trouveront un yacht qui les conduira à leur destination. il s'est présenté plus de 800 officiers qui demandoient ~~ient~~ à servir sous le Comte de Maillebois. tous ceux qui ont été agréés ont signé chez un notaire une promesse envers les Etats généraux, qui de leur côté leur assurent en pension la moitié de leur traitement en cas de réforme.

Il a été donné des ordres précis de rassembler beaucoup de fourages à metz et dans les environs. il est arrivé deux événemens qui ont fait quelque bruit. le ministre avoit ordonné qu'on établit des magazins dans certaines maisons religieuses. on avoit placé des fourages dans l'Eglise S. vincent, l'une des moins fréquentées de la ville. les moines ayant porté des plaintes au maréchal de broglio, celui-ci en a écrit à M. de segur qui lui a répondu un peu vivement. le maréchal en a parlé au roi qui a terminée l'affaire, en répondant qu'il s'avoit ce qui en étoit.

L'autre événement s'est passé aux environs de metz. un régiment d'infanterie Cantonné dans ce quartier, a marché sur un ordre du Commissaire des guerres et s'est rendu à verdun. le ministre de la guerre, en étant informé, ne parle de rien moins que de casser le commissaire qui a ordonné la marche et le lieutenant-colonel qui a obéi à un pareil ordre. il faut qu'il y ait dans tout cela une Etrange méprise.

On parle de remettre les milices sur pied. on commence d
dit-on, à faire des enrolemens en picardie. les colonels qui sont e
garnison sur les frontieres de la flandre et de l'alsace, s'atten
à recevoir incessamment l'ordre de rejoindre.

Le Comte de Stharemberg dans les commencemens de son séjour ici, paroissoit ne point se mêler des affaires publiques maintenant il vient fréquemment à la Cour et voit souven le Comte de merci. son voyage n'est certainement pas une simple promenade.

La chambre des comptes n'a enregistré que le simple dond 6 millions fait par le roi à la reine, et dans l'édit il n'est pas du tout mention de l'acquisition de S. Cloud. le roi pour rem placer le titre de duché pairie effecté a cette terre en faveur de l'archevêque de paris a acheté le château de Stains à 3 lieues de pa

Le prince de Nassau vend son regiment de cavalerie royal allemand au prince de lambesc et passe en Espagne où l'on prét que S. M. Catholique joindra à la grandesse, la place de colonel des gardes wallones, qui est depuis longtems vacante.

No. 11

De V. . . . le 10 Mars 1785.

La Reine sensible à l'impression que causoient ses inquiétudes s'efforce de les dissimuler, mais elles percent encore de tems en tems, et l'on a eu tort de croire qu'elles fussent entiérement calmées. Cette Princesse est en effet d'une rotondité effrayante. Elle craint de porter deux enfans à la fois et d'avoir un accouchement laborieux. S. M. a de fréquentes conférences avec l'abbé Poupart, curé de S. Eustache, son confesseur. On craint tellement un double accouchement que l'on s'est précautionné de deux layettes, et de 24 nourrices au lieu de 12, parmi lesquelles, suivant l'étiquette, on est dans l'usage de choisir

M. de Beaumarchais l'a en effet échappé belle. sur les plaintes de l'archevêque le monarque avoit prononcé le mot de Bastille. Le Ministre osa représenter au Roi que le Comte d'Artois protegeant singuliérement cet écrivain, une telle rigueur mortifieroit le Prince. "Qu'il se mêle de ses affaires, avoit répondu le Roi et que "je n'entende plus parler de Beaumarchais." Quelque tems après, le Roi dont on connoit la bonté, fit appeller le ministre et le chargea de faire dire à Beaumarchais d'etre plus circonspect.

Une anecdote aussi allarmante pour la Religion, avoit disposé l'esprit du souverain à la sévérité. M. de Créqui dans ses terres près d'amiens affichoit hautement l'impiété la plus scandaleuse; il ne vouloit point être nommé dans les prieres du prône et menaçoit le Curé de le faire jetter du haut en bas de la chaire s'il s'avisoit de prononcer son nom. Le fils du Duc étant tombé malade, son pere ne voulut pas qu'on lui administrât les sacremens, après sa mort, il refusa de lui faire faire un convoi et le fit enterrer dans son jardin. Le Duc tomba malade lui-même, et fit fermer sa porte à tous les Ecclésiastiques, même à M. de Machault, Eveque D'Amiens qui s'y présenta douze fois. Le Duc meurt, et l'Eveque défend à son tour qu'on le reçoive en terre sainte. Les parens ont porté des plaintes, mais le Roi a approuvé la conduite du Prélat et a voulu que le Duc fut enterré à côté de son fils.

Les courtisans ont remarqué avec une sorte d'affliction que le Roi lit pour la 3me fois l'ouvrage de M. Necker et continue d'y faire

des notes. ils observent avec la même peine que le Roi paroit n'av
plus le même goût pour la chasse. à la derniere qu'il fit, il ne
quitta le Rendez vous, où l'on avoit allumé du feu, que pour assist
à la mort du cerf. S. M. grossit beaucoup; l'exercice commence
à lui être pénible, et l'on prévoit que ce Prince dont le sens est
exquis et le Coeur très bon pourroit bien remplacer par des occupa-
tions plus réfléchies celles de la chasse qu'il se dispose à quitter.
Les événemens actuels fixent son attention tant au dehors qu
au dedans. Il lit tout ce qui paroit sur l'affaire des hollandois et
ne met pas moins de empressement à apprendre l'état des effet
publics.

Les écrits répandus sur la caisse d'Escompte, ont armé toute la
Banque contre le Contrôleur général; il a feint de congedier Pan-
chaut sa créature et son conseil, mais cette disgrace n'est que
simulée et M. de Calonne a le plus grand intérêt à ménager le
confident secret de tous ses projets. il le servira mal pour
combattre l'arme terrible de l'opinion publique. Paris est plein d
calculateurs il voyent que dans une administration de 15 mo
il a été fait deux emprunts qui montent ensemble à 225 millio
et qu'ensuite on a ouvert d'autres emprunts dans tous les corps
qui offrent des ressources de cette espece. 18 millions des Etats de
Languedoc, 6 millions de ceux de Bretagne, 10 millions des Coleg
de la flandres maritime, 4 millions de nouvelles créations de
Charges de Payeurs des rentes, et quelques cent mille livres de
créations d'offices de secretaires du Roi. on fait monter ces differ
moyens extraordinaires, à plus de 50 millions. on ajoute qu'il
sera fait un gros emprunt à la prochaine assemblée du Clergé.

Aussi dimanche dernier regardoit-on le Contrôleur géné
comme perdu; il l'étoit effet sans l'assistance du Comte de V.
qui est venu à son secours et a présenté au Roi un memoire justi-
ficatif de sa Conduite. M. De Cal. a sû retourner, comme vous le
voyez; il est le seul qui ait appuyé dans le Conseil un discou
de M. de Verg... sur la nécessité apparente de faire la guerre. on n
pas été peu surpris de voir M. de Calonne ainsi revirer de bord

et surtout le ministre des finances desirer une calamité qui seroit devenue accablante au milieu du discredit et du desordre où se trouvent les affaires économiques de l'état. on pretend que sa conduite est un chef-d'oeuvre de finesse, et qu'au fond il n'en est ni plus ni moins. Enfin il est remis en selle, mais ce pourroit n'être pas pour longtems.

Les deux partis qui divisent le ministere montrent donc d'un côté M de Verg--. et M. de Calonne, et de l'autre M de Breteuil, M de Castries et tous ceux qui penchent en secret contre le Contrôleur-général. on regarde toujours la guerre comme évitée pour cette année; et l'espece de Chaleur que le ministre des affaires etrangeres a mise au dessein marqué de rompre avec la maison d'autriche, a rallié au parti qui lui est opposé toute la Cour de la Reine.

L'Archevêque de Toulouse renforcera bientot l'un de ces partis. on parle publiquement de sa prochaine entrée au Conseil.

Le Roi a dit qu'il iroit ce printems voir les troupes cantonnées en Alsace. M. de Launay qui avoit été envoyé en Angleterre pour l'affaire de Trinquemale est de retour. Voici ce que l'on dit de sa négotiation.

Nous rendrons Trinquemale aux anglois, qui envoyent 4 vaisseaux dans l'Inde avec 6000 hommes: nous y envoyons un pareil armement mais sans troupes de terre, et l'arrangement entre les Compagnies de france et d'Angleterre aura lieu. quelques politiques craignent toujours que le pavillon hollandois ne flotte pas de si tôt à Trinquemale.

N. 12. De V. . . . le 14. Mars 1785.

M. de Beaumarchais a osé se faire arguer dans le journal le plus répandu de ce que son Figaro avoit été joué en dépit des Lions et des tigres. En se rappellant l'opposition vigoureuse que Monsieur frere du Roi a faite à la représentation de cette piece, et le mot de ce Prince lors qu'elle fut annoncée, on sentira la dureté de cette application. La Clémence du monarque avoit facilement effacé l'impression des plaintes de l'archevêque le mot réprimande avoit alors remplacé celui de Bastille. Bicêtre fut l'expression de la Colere du Roi, quand son auguste frere vint se plaindre d'avoir été offensé, et S. Lazare en fut le seul adoucissement. Beaumarchais y fut conduit le 9. de ce mois et cette correction l'affecta vivement. Il ne peut s'empêcher de voir une humiliation réelle dans une punition qui n'eût qu'ajouté à sa Célébrité s'il eût été mis à la Bastille. Au reste sa détention n'a duré que cinq jours. L'injustice d'un Châtiment qui cesse d'être uniquement personel pour un négociant, devenoit trop frappante en cette occasion pour que le gouvernement n'ouvrît pas les yeux sur l'influence que sa rigueur pouvoit avoir sur les engagemens de l'une des premieres maisons de Banque de Paris.

Je sens qu'on regarde la paix comme bien assurée, puis=qu'on parle d'un prochain voyage de l'Empereur à Paris.

Le chevalier de Boufflers qui est en possession de tout dire dans ses vers ingénieux, vient de nous régaler de la plaisanterie suivante. C'est un couplet sur l'air du haut en bas qu'il a envoyé à l'abbé petit au moment où il alloit dire sa premiere messe.

Petit, Petit,
vous allez faire grande chere,
Petit, Petit,
avez vous un grand appétit?
Le dieu du Ciel et de la terre,
en votre faveur va se faire
Petit, Petit.

Du 17. Mars.

Les contr- ordres ont été expédiés, il y a deux jours, dans les Bureaux de M. de Veimerange intendant des armées pour les préparatifs qui se faisoient sur nos frontieres. Il n'est pas à beaucoup près certain que, comme le bruit en court, il y ait un accommodement conclu entre l'Empereur et les Hollandois mais les personnes les mieux instruites ne doutent pas qu'il ne soit prochain et encore un coup, nous ne nous battrons assurément point pour la prospérité des marchands d'Amsterdam.

On est toujours dans l'attente de l'accouchement de la Reine et toutes les personnes qui doivent s'y trouver ne quittent plus Versailles. Si cette Princesse met au monde un Prince il portera le nom de Duc de Normandie.

L'orage qui a longtems menacé le ministre des finances paroit dissipé. Cependant beaucoup de nos courtisans prétendent que le Calme n'est pas parfait, et voyent un nouveau concurrent avancer à petit bruit vers cette place difficile. C'est M. Senac de Meilhan. on ajoute parmi les gens à argent que la secousse donnée à la Caisse déscompte pour les troubles de janvier dernier, a porté une grande atteinte au Crédit du Contrôleur général.

Le Banquier Cazanove qui étoit intéressé dans les marchés de dividendes des actions de cette Caisse a écrit à ce sujet une lettre fort vive dans la quelle il prétend que tous ceux qui ont part à ces marchés et qui ne les tiennent pas, sont dans le cas de perdre la confiance publique qui leur est nécessaire, comme agens de change et comme Banquiers. on ne lui pardonne pas d'avoir raison en opposition à un arrêt du Conseil, et comme cette lettre étoit très propre à renouveller les troubles en ranimant le feu mal éteint parmi les spéculateurs, le gouvernement en a prudemment empêché la publication.

Les persécutions recommencent contre les écrivains qui sont sous la main de l'administration, et contre les productions de ceux à la personne des quelles elle ne peut atteindre. La gazette de Leyde et les annales de Linguet sont prohibées. Bientôt nous n'aurons plus à lire que les saintes feuilles de freron, l'intéressante gazette de france, et l'almanac Royal.

L'arrêt du Conseil qui autorise la nouvelle Compagnie des indes, a évité de prononcer trop clairement ce qui pouvoit, politiquement parlant, lui faire tort. Je dit seulement qu'il sera permis à cette compagnie de traiter avec des Compagnies étrangeres.

N° 13. De V.... le 19 Mars 1785.

L'avanture de Beaumarchais fait encore la matiere des conversations. Il est en effet inconcevable qu'un homme honoré plusieurs fois de la confiance du Ministere, en relation d'affaires avec les plus riches capitalistes de l'Europe, et en ce moment même avec les Etats-unis pour le compte du gouvernement ait été traité avec tant de légéreté et de mépris. On sait que sa détention n'a eu d'autre motif qu'une fausse interprétation de quelques expressions de sa lettre du Journal de Paris, et l'on s'attend à le voir couvrir de ridicule M. Suard qui en a été auprès de Monsieur, l'obligeant Commentateur. Les membres du Club des Beaux-arts ont déja commencé a le venger en votant pour exclure de doucereux académicien de leur assemblée.

L'argentier de la grande écurie du Roi étant mort, la Reine a, dit-on, demandé l'agrément de cette charge évaluée a 20,000 livres de produit pour le jeune Gardel, premier Danseur de l'opera. Cela vérifiera une partie du Monologue de figaro.

« Il vaquoit une place, j'y etois propre, il falloit un
« Calculateur on l'a donnée à un Danseur.

M. de Beaumarchais est grandement dédomagé s'il est vrai, comme on le dit que le Roi instruit qu'on avoit surpris sa religion a ordonné qu'on lui payât sur le Champ 1,500,000, livres qui lui étoient dües par le gouvernement pour ses fournitures aux Etats-unis.

Du 24 Mars

Les préparatifs de guerre qui se faisoient sur nos frontieres sont entierement suspendus: si l'accomodement entre l'Empereur et la Hollande n'est pas signé, au moins en at-on déja arrêté et agrée de part et d'autre les Principales Conditions. Les projets de l'Empereur sur la Baviere ne sont peut être pas encore entierement avortés; ainsi il reste à tarir une source de troubles qui menacent l'Europe d'un embrasement général; mais ne prevoyons point les malheurs de si loin et esperons que l'on ne changera point le Systême si honorable pour les derniers tems, qui

restreint les guerres aux disputes de Cabinet.

Quoiqu'il en soit il est décidé qu'on s'occupera dès le commencement du Printems à mettre notre armée sur un meilleur pied en introduisant parmi les troupes une discipline plus uniforme et un service plus exact.

La Reine jouit de la meilleure santé. Elle est toujours prodigieusement grosse, ce qui fait penser que le terme de ses couches ne sera pas aussi prochain qu'on l'a cru. on dit que M. de Vermont son accoucheur ne la délivrera pas, mais qu'il assistera seulement à l'accouchement. une défaillance qu'il éprouve dans un doigt de la main est la seule cause qui l'éloigne de cette partie essentielle de son emploi.

On a appellé ici le fameux Tenore d'Italie nommé David. Il a chanté avanthier devant la Reine au concert de la marquise d'Ossun.

Les secousses qui sembloient avoir ébranlé le contrôleur général, sont ralenties: mais les faiseurs de libelles n'ont pris aucun relache. ils en ont répandu un nouveau sous le titre de Compte rendu de 1785 qui est fort ingénieux contre ce ministre. Cette Satyre est extrêmement rare et imprimée au rouleau comme toutes les diffamations dont on nous inonde avec d'autant plus de hardiesse que les persécutions sont vives.

Les bruits publics cependant ne cessent d'annoncer un changement dans le département des finances. Les Banquiers semblent chercher à les accréditer. l'Emprunt de 125 millions languit. On dit même que le projet de la destruction des maisons sur les ponts éprouvera un retard considerable. Il faut pour l'exécuter que la Ville de Paris fasse un Emprunt de 10 millions et l'on ne veut pas le lui permettre dans ce moment, de peur que cet Emprunt ne fasse tort à celui du Roi si difficile à remplir. La plupart des spéculateurs qui avoient fait des soumissions énormes et prematurées demandent à en être degagés sous divers prétextes.

Le Roi revenant de la Chasse, il y a quelques jours, et passant devant S. Cyr vit le Carosse de M. d'Ormesson arrêté à la

porte de cette abbaye; il le reconnut et ordonna qu'on le remplit sur le Champ de gibier. S.M. etant arrivée en suite a Versailles on ne parla que de ce present, et le Roi dit: il faut ici bien peu de chose pour faire croire aux revenans. Chacun fait à sa maniere un commentaire sur ces mots.

Le Roi continue d'etudier l'ouvrage de M. Necker au grand Chagrin et tous ceux qui ont interêt à ce que le Systême économique de cet habile administrateur ne reprenne pas faveur.

Une commission de Conseillers d'Etat doit juger cette semaine l'affaire de M. dupré de S. Maur intendant de Bordeaux. On sait déja que le jugement qui interviendra sera honorable pour ce magistrat qui sera fait tout de suite conseiller d'Etat lui même. L'intendance de Bordeaux deviendra vacante par sa promotion et sera donnée a M. Caumus de neville intendant de Pau. M. de Boucheporne intendant de Corse le remplacera et M. de la Guillaumie Conseiller au Parlement deviendra intendant de Corse. Ce dernier est allié de M. de Calonne pour avoir épousé Mlle Marquet, soeur de feu Made de Calonne. Quoique tous ces arrangemens passent pour certains, il est possible qu'ils soient dérangés, si M. de la Chapelle intendant d'Auch parvient à se faire donner à l'aide de ses protections, l'intendance de Bordeaux pour la quelle lui et sur tout sa femme ont montré une vocation extrême.

Le S. Aubert jouailler de la Couronne ayant eu une attaque d'apoplexie qui l'a rendu paralitique de la moitié du Corps, la Reine a fait nommer à sa place, le S. Bohmer époux de la fameuse Dlle Renaud, cidevant jouailler du Roi de Pologne et en suite de la Dubary dont la chute avoit failli le ruiner. C'est un homme aimable et estimé par son goût, ses talens et une politesse rare parmi les gens de sa profession.

N° 14. De V... le 31 Mars 1785.

Dimanche dernier dès le matin, la Reine éprouva de petites douleurs qui annonçoient son prochain accouchement. en conséquence elle garda sa Chambre où l'on dit la messe pour elle. vers les six heures tous les symptômes parurent, et après un travail d'environ une heure elle accoucha d'un Prince bien constitué et très fort. il fut tenu le même jour sur les fonts de Baptême par Monsieur et par Madame Elisabeth au nom de la Reine de Naples. on lui imposa le nom de Louis Charles. Le Roi a donné à ce Prince le nom de Duc de Normandie; titre qui n'avoit été porté par aucun fils de france depuis un frere de Louis XI. Le Roi a montré beaucoup de joie dans cette occasion, et l'on croit que S. M. assistera au Te Deum qui sera chanté, vendredi prochain, à notre Dame.

On assure que l'ultimatum des Hollandois est arrivé, que la République consent enfin de céder à l'Empereur, mastricht et le Comté de Vronhoven mais qu'elle refuse absolument les éclaves que l'Empereur demande afin qu'il ne soit plus libre aux Hollandois d'inonder son territoire. il s'est applani tant d'autres difficultés entre les deux parties depuis que leurs intérêts sont confiés à notre Cabinet, qu'on ne doute pas de voir bientôt applani celle-ci. Cependant on parle guerre de nouveau, et il est question non seulement de remettre en vigueur les préparatifs suspendus, mais encore d'assembler des munitions et de former des Magazins dans le Dauphiné et dans la Haute provence.

Il paroit convenu entre notre Cour et celle de londres que nous retirerons les vaisseaux de ligne qui sont restés dans l'Inde et qu'on ne fera plus passer dans ces mers que quelques frégates dont la présence suffira pour protéger efficacement notre commerce.

Les Capitalistes qui s'étoient réunis pour former une nouvelle Compagnie des Indes ne paroissent plus si empressés de mettre des fonds dans cette affaire on sait quelle résistance

a montré le ministre de la marine, contre ce projet exclusif d'assosiation: & soit cette considération, soit quelqu' autre motif, les gens le plus en arg n'en veulent placer ni dans cette entreprise ni dans le nouvel Emprunt qui baisse tous les jours.

La sévérité de la presse est plus éludée que jamais. il paroit fréquemment des Pamphlets contre l'administration des finan malgré les précautions qu'on prend pour les empêcher. La licen a été poussée au point qu'une de ces satires est intitulée. Bullet du Controle general et l'on promet de continuer de donner une feuille de cette espece.

On dit maintenant que dans l'aventure de Beaumarch ce n'est pas Monsieur qui a agi d'après les sollicitations de M suard mais l'academicien en consequence des ordres de Mons On connoit la sévérité de ce Prince pour ce qui concerne les moeur et combien la representation de figaro lui a déplu. on prétend qu'il a donné lui même à M. suard l'idée de la lettre d'un ecclesi tique qui est la source du scandale. Le Roi assure-t-on, en re-voquant la lettre de Cachet, a dit en riant: je vois ceque c'est m frere s'avise de disputer contre Beaumarchais dans le journ de Paris; une autre fois je ne me mêlerai point de ses querell littéraires.

La semaine derniere a été fameuse par le nombre des per-sonnes remarquables qui sont mortes 1mo. Le duc de Bouteville âgé de 80 et quelques années. il s'étoit marié depuis six mois, et l'on dit qu'il laisse sa femmes Joyeuse /: c'est le nom de la Duchesse:/ 2do. le Comte de Rupieres Colonel en second du régim de Rohan-soubise mort d'apoplexie à Côté de son épouse. 3to. le comte de Montpezat, d'avignon; son nom étoit Tresmoles Nos plaisans ont prétendu qu'ayant beaucoup de parens, il mettoit beaucoup de gens en deuil. 4to. Le comte de Tourville, octogenaire marié depuis trois mois 5to. M. de Nicolaï ancien Président de la Chambre des Comptes. &cc.

C'est M. le Duc de Chartres qui arrivant de Londres, a apport

ici la premiere nouvelle de l'attaque d'apoplexie, dont le comte d'Adhemar fut frappé, le 19 dans la chambre de la Reine d'angleterre; quoiqu'il lui soit resté une paralysie sur le côté gauche, l'ambassadeur a écrit à la Duchesse de Polignac, et à sa femme. Dans ses lettres il ne paroit point allarmé et il dit que dans sa jeunesse, il a éprouvé à plusieurs reprises des secousses pareilles.

Dimanche dernier deux exempts de police se sont rendu chez un americain nommé de S.Elen, rue des égouts a Paris. ils ont demandé Madame. Le Mari a répondu qu'elle étoit occupée à allaiter son enfant. alors ils ont déclaré qu'ils venoient munis d'un ordre du Roi. la dame n'a eu que le tems de s'habiller et a été conduite dans son carosse chez le Lieutenant de Police. Elle a été interrogée seule. Le mari s'est retiré et le magistrat lui a déclaré, qu'il ne la reveroit pas. Cependant on a obtenu que l'Enfant qu'elle allaite lui fût rendu. Cet événement dont on ignore la cause affecte vivement tous les personnes honnêtes et sensibles.

Les fermiers généraux ont de nouveau une vilaine affaire pour leurs tabacs. Mrs Cadet et Baumé, de l'académie des sciences qui on été envoyés en Bretagne pour en examiner la qualité l'ayant trouvé viciée et dangereuse, le parlement en a fait bruler encore 160 milliers. Les avides traitans jettent les hauts cris mais il leur a été insinué tout doucement de se modérer affinque cette affaire dans la quelle ils semblent avoir quelque tort ne s'envenime pas, surtout avec des esprits aussi chauds qu'il y en a en Bretagne

N. 15. De V. le 9. Avril

On connoit maintenant le Crime de Mad.e de S. Elen d'infames couplets au sujet de la naissance du Duc de Normandie sont, dit-on, sortis de sa plume. C'est une femme de qualité, jolie et remplie de graces, agée d'environ vingt deux-ans. il est incroiable qu'elle ait prostitué des talens rares parmi son sexe, à des calomnies aussi atroces que celles qu'on lui impute.

Le prétexte de la détention de M. de Beaumarchais n'a point été un Mystere en voici la vraie cause. M. de Breteuil ne vouloit point permettre que la préface de Figaro fut imprimée vous aurez remarqué M., Certaine tirade contre les entraves et les persécutions dont les écrivains se plaignent. ce passage ne devoit pas moins déplaire que de rudes sarcasmes contre des auteurs à Brevet. M. de Beaumarchais dit un jour au Ministre. Eh bien, M, si vous ne voulez absolument pas que ma préface soit publiée dans toutes les regles, j'en ferai faire une édition à mon imprimerie de Kehl, et il en entrera en france, tant que je voudrai, malgré vous. — C'est ce qu'il faudra voir, répond M. de B. — vous pourriez bien voir autre chose, Réplique Beaumarchais . . . — oh sans doute, dit le Ministre (: à ce que l'on prétend :) il ne faudroit encore qu'un autre homme comme vous pour m'enlever la confiance du Roi — M., ajoute Beaumarchais en s'en allant, je vais chercher mon second.

On assure toujours que M. de Beaumarchais pense à s'expatrier, le Roi l'a fait, dit-on, menacer d'une prison ignominieuse, s'il rendoit publié le mémoire dont S. M. a refusé la lecture.

Le mécontentement des créanciers de M. de Guemenée éclate de

nouveau. ils ont répandu quelques exemplaires d'un Pamphlet très mord
où l'on offre à M. le Prince de Soubise et à l'archevêque de Cambray, M
de marson comme un modele qu'il auroient dû suivre. cette femme
respectable sacrifie sa fortune pour les dettes de son neveu. on repr
au maréchal de préferer l'acquittement des dettes d'une catin: Mlle
Guimard: / à celui d'engagemens qui intéressent l'honneur de sa fille.

La santé de la Reine et celle du Prince nouveau né ne laissent ri
ci de soier. S. M. a reçu aujourd'hui les personnes qui ont les grandes
entrées. Le Roi a assisté au Te Deum qui a été chanté à Paris le 1er
de ce mois. comme les Députés de Normandie qui s'étoient rendu ici
avoient retardé le départ de S. M. il étoit nuit lorsque le Te Deum
fini, et elle a joui en revenant du Spectacle de la plus brillante
illumination.

Du 7. Avril.

Tout paroît confirmer que les difficultés élevées entre l'Empereur
et les Hollandois vont enfin être terminées à l'amiable, graces
l'esprit de conciliation de notre cabinet. on assure que M. de Bran
a reçu des Etats-généraux les pouvoirs nécessaires pour signer un
Traité définitif. on va jusqu'à dire que dans l'arrangement convenu
on a prévu même la mort de différens souverains. si tels ont été
les succès des efforts de la Puissance conciliatrice dans ces grands
intérêts, on peut dire que notre Ministere a rendu un grand service à
toute l'Europe.

Ce qui se passe sur nos frontières vient bien à l'appui du systême
pacifique qui regne généralement ici. d'abord on a cédé les chevaux
achetés pour l'artillerie, aux fermiers de Flandres et d'Alsace. on leur
donne 100 # avec chaque cheval, à la charge par eux de les entretenir
et de les rendre à la premiere requisition, mais chaque fermier n'a obten

que quatre de ces chevaux.

La promotion d'officiers généraux est signée il y aura cet été deux camps où nos troupes seront exercées aux grandes manoeuvres.

Les bruits de changemens dans le Ministere sont assoupis. L'accouchement de la Reine occupe exclusivement la Cour et ceux qui y font des intrigues. on continue cependant à faire des brochures contre le Contrôleur général entre le Compte rendu et le Bulletin du Contrôle; on a vu, ces jours-ci, un Dialogue satyrique entre M. de Calonne et Dubary le roué, sur les moyens employés par l'un et par l'autre pour obtenir de l'argent. Ces brochures très condamnables et, qui plus est, très mal faites jettent un discredit étonnant sur la litterature, que la police tourmente, quoiqu'il soit bien décidé que de pareils écrits ne sont point l'ouvrage de gens de lettres, mais bien plutôt celui de quelques ambitieux turbulens qui ont un intérêt paissant et prochaine à dénigrer et à faire déplacer s'ils le pouvoient, le Ministre actuel des finances. du reste on assure que non seulement les payemens se font avec exactitude, mais que le Contrôleur général verse encore des bienfaits sans nombre sur une infinité de gens.

N.

pais

Mone

en eff

plus

Bran

arti

notr

donc

n'est

quel

que

sur

mau

se co

guer

se fo

L

son

gran

le M

les

conf

l'imp

avan

la d

N.16. De V . . . le 15. Avril 1785.

Toute incertitude sur le plein succès des negociations relatives à la paix, paroit enfin détruite. le Comte de Vergennes a écrit à Mad. de Monconseil un billet qui semble clairement annoncer que tout va être terminé. en effet il y a eu particulierement depuis quelques jours des conférences plus fréquentes chez M. de Vergennes avec le Comte de Mercy et M. de Brantzen, et l'on assure qu'avanthier ils sont convenus de tous les articles du traité définitif qui doit se conclure, sous la médiation de notre Cour, entre l'Empereur et la Hollande. tous nos apprêts deviennent donc inutiles, quoiqu'ils ayent été fort couteux, car en france où rien n'est jamais prêt, la guerre est un fléau dès le moment où il y a quelqu'apparence de rupture. on prétend qu'il résultera de l'expérience que nous venons de faire pour la vingtieme fois, que l'armée sera mise sur un meilleur pied; mais comme les finances sont toujours en mauvais état, et que tout ce qui a l'air d'une économie quelconque, se convertit bientôt en une dissipation aussi quelconque, on ne s'occupe gueres ici de fournir à des dépenses de précaution, et celles de nécessité se font avec un embarras et une peine extrêmes.

Le Contrôleur général en fait en ce moment la facheuse expérience. son empressement à satisfaire aux demandes intarissables des plus grands personages du Royaume, des gens de la Cour et de ses Créatures, le mettent dans une situation très pénible. son emprunt ne va pas. les Banquiers devenus depuis M. Necker, les arcsboutans de la confiance publique, lui manquent de tous les Côtés et montrent l'impossibilité où ils se trouvent de remplir les soumissions qu'ils avoient faites pour cet emprunt. ainsi M. de Calonne se trouve la duppe de son Charlatanisme. on parle de changer la forme de

cet emprunt et même d'en faire un nouveau. ces bruits vrais ou faux portent atteinte à la confiance générale, et tout devient difficile au Ministre des finances, dont le thermometre varie chaque semaine. M. Foulon est de nouveau sur les rangs, mais ce terrible ouvrage de M. Necker devenu la piece de comparaison pour toutes les operations de finances, rend la place d'administrateur de ce département on ne peut pas plus désagréable et infiniment périlleuse. car désormais il n'est plus permis à un Contrôleur général des finances de se moquer de l'opinion publique, à laquelle M. Necker vient de donner un poids terrible.

Les Choses en sont au point que bien des gens reviennent à penser que M. Necker pourroit être rappellé. le Roi ne cesse de lire et relire son ouvrage. on a remarqué même que les gens de la Cour les plus dispendieux disent assez hautement que sans la confiance générale envers le Ministre des finances, il sera impossible de remettre les affaires publiques sur un bon pied.

M. Serres, plus connu sous le nom de Dubary le roué, étoit venu à Paris, comme je vous l'ai mandé, avec une jolie femme qu'il a établie sa solliciteuse auprès du Contrôleur général. Elle a rempli ce rôle avec tant d'éclat et de succès que le couple intéressant et encore plus intéressé a reçu l'ordre de quitter Paris. le Roué a obtenu, dit-on, le payement d'assez grosses sommes qui lui étoient dues, comme l'on sait. cette justice fait un honneur infini à M. de Calonne, mais l'accès que le Roué s'étoit procuré près de lui a causé de l'ombrage, et excité l'envie de gens qui ne sont pas moins honnêtes que le ci-devant Comte Dubary. il en a résulté le dialogue dont je vous ai parlé satyre fort grossiere mais fort déplaisante aux yeux de M. de Callonne pour lequel l'apologie que voici n'est peut-être pas une consolation efficace.

Pourquoi sur ce pauvre Callonne
s'acharnet-on si durement ?
C'est une si bonne personne !
il est vrai qu'il aime l'argent,
mais quand pour lui-même il en prend,
a toute la Cour il en donne,
Plus loin encore il en répand:
demandez le à la gent Bretonne
qui jadis le méprisoit tant;
maintenant elle le Couronne
et rend hommage à son talent:
exceptons en le parlement
qui sur son tabac le talonne.
Ma foi sur ce pauvre Callonne
on s'acharne trop durement.
on dit aussi qu'il est galant,
mais il n'est que dans son automne;
ne peut-on pas à Cinquante ans
Chercher quelque mine friponne
qui rappelle notre printems ?
le travail est si monotone
qu'il faut bien un délassement;
mais cela se fait prudemment:
l'ami le Rat et ferionne
ont ce secret département;
Le public seul est confident.
ainsi sur ce pauvre Calonne
acharnez vous moins durement.

Les Srs le Rat et ferionne nommés dans cette piece sont les premiers secretaires du Contrôle.

Il paroit décidé que le Maréchal de Castries va avoir pour adjoint le Duc de Castries son fils. on parle aussi de donner un adjoint au ministre de la guerre.

On a reçu ici une quantité prodigieuse et lettres anonymes adressées en Hollande contre Mad. de Cassini, contre son mari et contre la plupart des officiers qui ont suivi les drapeaux de Maillebois.

Les Maladies catarrales sont très communes ici et à Paris. du nombre de leurs victimes ont été le Comte d'Halwyl que le Chev. du [illegible] remplace dans le Gouvernement de Colmar et le Comte de Blot. une anecdote assez singuliere sur le dernier, c'est qu'ayant epousé sa femme qui étoit jeune et jolie, il n'a couché avec elle que la premiere nuit de ses noces: dès le lendemain il declara que cela ne lui arriveroit plus et il a tenu parole sans que l'on en ait jamais sû la raison. Mad. de Blot ne promit point alors d'abjurer les douceurs du mariage, et elle a aussi tenu parole.

Il paroit que Mad. de St. Elon ne s'en est pas tenue à de mauvaises Chansons. sa jolie mine couvroit une ame très noire, et par jalousie dit-on, elle a voulu empoisonner une de ses amies.

N.° 17. De L . . . le 20 avril 1785.

La Cour vient de recevoir des dépêches de l'inde. Elles ont été apportées par M. de Castebel qui est venu par terre de Cadix, où la frégate la Bellone, qu'il commande, est entrée. Si la version qui se répand dans le public est exacte, voilà nos plans de paix et nos opérations de finance cruellement dérangés. Les anglois, dit-on, nous ont enlevé Trinquemale à main armée. il est possible que le Lord de Macartney se soit impatienté des délais que M. de Bussy apportoit à l'exécution de la Clause du traité qui concerne cette place, et qu'il ait agi d'après les principes connus de sa nation, pour s'en emparer sans ordre de sa Cour, s'il en est ainsi l'on doit présumer qu'il s'est crû en état de soutenir une démarche aussi extraordinaire. s'il a agi d'après ses instructions, cette violente prise de possession ressemble fort à un commencement d'hostilités préméditées. Ceux de nos politiques qui s'attachent à cette dernière opinion vont plus loin : ils entrevoient dans cette affaire un Concert entre l'angleterre et quelqu'autre grande Puissance fort intéressée à occuper la france de tous les Côtés. si les Hollandois avoient eu le bon sens de faire en même tems que nous leur paix avec l'angleterre la restitution de Trinquemale n'auroit pas éprouvé les difficultés actuelles.

D'un autre Côté ceux qui voyent que les fonds publics baissent en angleterre et qu'il y est question d'un nouvel emprunt de 4 millions Sterling, ne sauroient se persuader que le Ministère Britannique veuille provoquer une nouvelle guerre.

Cependant on attendoit aujourd'hui la publication des lettres patentes qui créent une nouvelle Compagnie pour le Commerce de l'inde, et ces lettres n'ont pas paru. Les fonds doivent être de vingt millions distribués en 20,000 actions. il y aura 12 directeurs qui fourniront 500 actions chacun. ce sont MM. dodun et Berard, de l'orient, moracin, de l'inde, gourlade, Perier, Berard l'ainé, Bezard, Jurvé, Mars, Sabatier, Montessui et

Gougenot. on ne voit là aucun des cordons bleus de la finance ni du commerce. Les 14,000 autres actions seront vendues au public. M. de Boulogne, ci-devant intendant des finances présidera à l'administration en qualité de Commissaire du Roi. aucun des intéressés, hors les 12 Direct. ne pourra s'immiscer dans les affaires de la Compagnie. Les lettres paten. permettent à la compagnie de traiter avec les neutres, et lui concedent tous les édifices construits du tems de l'ancienne Compagnie, tant à l'orient que dans l'Inde.

Vendredi dernier on a enregistré au parlement de nouvelles lettres patentes au sujet de s. Cloud. Elles portent que la Reine pourra jouir et disposer de cette terre.

Quelque mécontentement élevé à Ratisbonne, entre le Prince de Tour et Taxis et M. de Bombelles notre Ministre près de la diete de l'Empi. va occasioner un petit mouvement, mais assez Couteux, dans le Corps diplomatique. Pour employer M. de Bombelles ailleurs, on donne la retraite de 200 mille livres en argent, et 10,000 de pension à M. O dunne qu'il ira remplacer à la Cour de Lisbonne.

La Comtesse de Blot Veuve du Capitaine des gardes de M. le Duc D'orlé a obtenu aussi une pension de 8,000 livres. ces graces sont très cheres, et celles de cette espece que l'on a accordées depuis dix-huit mois seulement montent à une somme énorme.

L'incommodité du Maréchal de Biron, que l'on regardoit comme une atteinte de goute au pied, a pris la tournure la plus facheuse. on parle déjà de concurrens pour le régiment des gardes. si quelque faveur particulière n'en décide pas, il paroit que le Duc du Châtelet ou le Maréchal de Broglio y auront la meilleure part.

Le Maréchal de Levis est aussi très dangereusement malade.

Le Chevalier Darcq si connu sous le Ministere de M. de S. Florentin, et qui a fait un si mauvais usage de l'honneur qu'il avoit d'appartenir du Côté gauche au feu comte de Toulouse, avoit attaqué M. le Duc de Penthievre au Conseil. Il a été débouté par arrêt, de toutes ses demandes, et condamné à quitter le nom et armes qu'il avoit pris, en payent tous les dépens. Ce jugement a été fort applaudi.

Voici la verité sur le nouveau congé que le fameux Dubary a pris de la Cour. on ne la fait pas encore sur le parti qu'il a tiré de ses liaisons ou de celles de sa Compagne avec M. de Calonne, mais le Baron de Breteuil le fit appeller, il y a huit jours et lui dit à peu près:

„ vous avez beaucoup intriqué sous le dernier regne; je ne vous ai jamais „ vû, mais je sais que vous tourmentez la Comtesse Dubary votre belle-soeur „ en la menaçant de faire Casser l'acte de separation qui existe entre elle „ et son mari. Cessez toute démarche à cet égard, et je vous Conseille „ même de quitter Paris. „ Le Roué voulu se justifier; le Ministre lui imposa sechement silence. Le lendemain il retourna Chez le Baron de Breteuil avec le Comte Guillaume son frere mari de la Comtesse le Ministre accueillit bien celui-ci et persista dans ses conseils de retraite au Roué. Il part aujourd'hui avec sa femme pour l'Italie, et l'on assure qu'il a reçu deux mille louis pour ce voyag

N. 18. De V... le 27 Avril 1785.

Si l'on veut se faire une idée de la grandeur de la Cour, il n'y a qu'à jetter un coup d'oeil sur le nombre des seigneurs et des dames, tous présentés, qui ont eu l'honneur, dimanche dernier, de faire leurs révérences à la Reine, à l'accasion de sa convalesence. les prémiers étoient au nombre de 343. et les dames de 241. S. M. se porte très bien. elle ira, le 12 du mois prochain à Paris pour faire ses actions de graces, à Notre-dame et à ste genevieve. elle conduira avec elle Mgr. le Dauphin.

La revue du Roi se fera vraisemblablement, le 11. la maladie du Maréchal de Biron en rend l'époque incertaine. il connoit si peu le danger où il se trouve qu'il disoit samedi au Comte D'aldart qui revient D'Italie, qu'il feroit cette semaine avec le Roi le travail de sa nomination comme lieutenant-Colonel en second du Régiment des gardes.

Le Duc du Châtelet qui en qualité de Colonel du Régiment du Roi, est désigné pour succeder à M. de Biron, a deux nouveaux concurrens, le Maréchal de Castries et le Comte de Perigord. le premier en obtenant le Régiment des gardes, cederoit la gendarmerie au Duc de Polignac. le second l'un des plus honnêtes hommes de la Cour, a pour lui une recommandation particuliere trouvée dans les papiers de Mgr. le Dauphin Père du Roi.

Les projets d'embellissemens dont il a été question pour la Capitale deviennent incertains au moment de leur exécution. C'est l'argent qui manque. d'abord on avoit parlé d'une compagnie. ces dépenses ensuite devoient se faire aux frais de l'Etat. Pour y subvenir, M. de

Calomne avoit imaginé un impôt d'un cinquantième sur les mais de Paris. il faloit un édit, le parlement a été consulté, et le prem président a nettement déclaré à M. de Calomne qu'un nouvel impôt dans les circonstances actuelles éprouveroit beaucoup d difficultés à l'enregistrement. S. M. en étant instruite, a dit q si le Contrôleur général n'avoit pas d'autres ressources pour subv à ces dépenses, il faloit y renoncer.

Les actions de la nouvelle compagnie de Indes ont toute été enlevée en trois jours. hier elles gagnoient 3 p % à la bourse. ce prouve combien le gout de l'agiotage, et du jeu dans les fonds pu s'est accru. car enfin l'appât d'un premier dividende n'est offert aux actionaires que pour la fin de 1787. et peut-être bien de 1788. un second hazard contre les benefices de la compagnie à ce époque est celui de la guerre, car l'arrêt de sa création porte que la durée de son privilege sera pour sept ans de paix, ce qui annonce implicit qu'il sera suspendu par la guerre.

Or cette guerre, beaucoup de politiques la regardent encore comm imminente, quoique notre médiation ait opéré une conciliation à peu près conclue entre la Cour de Vienne et celle de la Haye. L'Empereur fait un accueil singulierement distingué à l'ambassadeu d'angleterre. on remarque qu'il continue à se faire des mouvemens dans les troupes autrichiennes qui s'approchent de la Baviere, et si l'Empereur ne donne pas, comme il est probable une pleine confiance aux dispositions de notre Cabinet à son égard il est possible qu'il prenne à l'avance des mesures pour lier une autre partie.

L'incertitude sur toutes ces grandes choses allarment les amis du Comte de V.... nouvellement lié d'amitié avec le Contrôleur

gral. on craint qu'il ne soit entrainé par lui. les dépenses énormes et fréquemment répétées qui se font de jour en jour paroissent avoir extrêmement diminué la confiance du Roi en M. de Cal. . . . et les frondeurs remarquent que le defaut d'économie se montre jusques dans ses plus petites opérations. Il étoit par exemple naturel de loger la nouvelle Compagnie des Indes dans l'un des appartemens de l'ancienne; il ne falloit que faire démenager M. Mesnard de gonichard qui y occupe un appartement de 15 pieces. au lieu de cela, on parle d'acheter l'hotel le blanc qui vient d'être acquis par M. de Chatullé capitaine aux gardes, et les grandes réparations qu'il y a faites rendront cette acquisition très chere.

Autre acquisition bien inutile: C'est celle de la maison de M. de Sauvigny intendant de Paris, qu'on vient de mettre sur le compte du Roi au moyen de 400,000 livres, pour que cette maison soit l'intendance.

Je puis vous donner quelques détails curieux sur les dernieres intrigues du Roué du Bary. Lorsque M. de Monteynard quitta le département de la guerre sous le feu Roi, il déclara qu'il avoit économisé dans son département une somme de trois millions que Louis XV. s'appropria. il avoit destiné cette somme à l'acquisition d'une terre pour la Comtesse du Bary. En effet il fut question du duché de Pecquigny; l'affaire manqua, l'argent fut porté au Trésor Royal, on en fit la rente à la Comtesse et le Roi mourut. Le Roué qui se nomme maintenant le Comte de Serres, est venu à Paris avec le projet de faire revivre les prétentions de sa belle-soeur sur ces trois millions. il a déterminé d'abord celle-ci à aller voir le Controleur général avec sa femme qui est très jolie. les deux dames eurent une audience particulière, elles parurent charmantes, où l'on promit de part et d'autre ce qui étoit demandé réciproquement, et la

Comtesse du Bary trouva un moment grace devant l'homme qu'elle sollicitoit. Il est inconstant ; la Comtesse de Serres succeda plus longuement à sa belle soeur, mais celle-ci eut parole de recevoir un à Compte de cent mille écus sur les trois millions. immediatement après cette promesse, du Bary emprunta de la Comtesse 20,000 liv. à Compte, et sur quelques difficultés que celle-ci lui fit, la menaça de faire casser son acte de séparation d'avec le Comte guillaume son mari, ce qui rendroit celui-ci maître de tous ses biens. voila ce qui a donné lieu à la reprimande sévere et au conseil amical que le Roué a reçus de M. de Breteuil.

Le Roi toujours entousiaste de l'ouvrage de M. Necker dit enorme dernierement quelques mots qui indiquoient un rappel, mais la Comtesse de V.... a fait échouer cette intention, malgré le maréchal de Castries qui se tient attaché, comme un brave et preux Chevalier, à son digne et honnête ami.

N 19. De V.... le 2 Mai 1785.

Depuis longtems il avoit été arrêté un Mariage entre le Comte Armand de Polignac, et la jeune Demoiselle de Matignon petite fille du Baron de Breteuil qui n'est âgée que de onze ans: La Duchesse de Polignac demanda dernierement au Baron que sa petite fille lui fut remise, ajoutant que, comme elle destinoit sa bru à avoir la survivance de la place de Gouvernante, il paroissoit convenable de la mettre le plutôt possible dans une liaison intime avec les Princes et Princesses enfans du Roi. Le Baron consulta là dessus sa fille Mad^me de Matignon qui repondit qu'elle ne pouvoit se separer de Mlle de Matignon que lors qu'elle seroit mariée. Ce refus a d'abord, occasionné de sa froideur et enfin une rupture décidée. Les paroles ont été rendues de part et d'autre. Le Baron craignant que cette avanture ne nuise à la suite de ses projets, et meme à son credit actuel, est allé trouver la Duchesse de Polignac, et lui a dit qu'il esperoit que cette rupture ne causeroit entr'eux aucune brouillerie. La Duchesse lui a repondu assez energiquement: On ne se brouille qu'avec ses amis. Depuis ce moment la place de ce ministre semble à beaucoup de gens à peu près vacante. On se rapelle que par sa mauvaise lettre aux Evêques pour les renvoyer dans leurs Diocesses; il s'est fait une querelle très vive avec le Clergé, on ajoute qu'il est vif et emporté, qu'il n'a fait aucune de ces grandes Choses qui pourroient reparer ce qui lui manque du Côté de l'urbanité et on le regarde généralement comme un prochain disgracié.

Le mariage du Comte Armand de Polignac est déjà arrêté avec un autre riche héritiere qui est en possession de tous ses biens. C'est Mlle de Sully qui reunit en sa personne les héritages du Duc de Sully et du Marquis de Poyanne, ses grand-Peres.

Mlle de Matignon epouse de son côté le fils du Duc Montmorency petit fils du Baron.

Le Duc de Polignac a donné sa démission de Colonel du Régiment du Roi Cavalerie sous le prétexte qu'étant âgé de 40 ans et n'étant encore que Brigadier la Carriere militaire lui convient d'autant moins qu'il n'y a plus aucune apparence de guerre.

Cependant il vient d'être arrêté une augmentation assez considérable d'hommes dans chaque Régiment de Cavalerie.

L'Etat du Maréchal de Biron est toujours dangereux et suivant l'usage la Cour et la Ville continuent de faire la répartition de ses places; voici la version du jour: le gouvernement du Languedoc à Monsieur. Le Régiment des gardes divisé en trois Regimens qui seront donnés au Duc de Lauzun au Duc de Liancourt et au Duc de Laval. Ceux qui pensent encore que le Régiment entier seroit donné au Maréchal de Castries font succéder, M. de Calonne à celui-ci dans le département de la marine et placent le Contrôle général entre les mains de M. Esmangard.

Ainsi dans l'opinion publique tout notre Ministere est chancelant. Le Bruit d'un changement prochain dans le département des affaires étrangeres devient très vif. M. de

Vergennes longtems en but à un parti puissant, aura dit-on de la peine à résister au choc d'efforts combinés et dirigés contre lui. Cependant on renvoye ce changement à un terme assez long pour qu'il puisse avoir le tems de se remettre en selle.

Le Duc de Choiseul est à toute extrêmité d'une Péripneumonie. Les symptômes de sa maladie sont tres allarmans; la Cour et la Ville sont soir et matin à sa porte.

Nous avons perdu, la semaine derniere, quatre officiers généraux. M.M. Lannoy, de Baudoin, de Fontaine et de la Roche Lambert. La Princesse de Marsan soeur du Prince de Soubise est à la mort.

Le marché pour la terre de Stains, sur la quelle devoit être placée la Duché-Pairie de S.t Cloud en faveur de l'archevêque de Paris vient d'être résilié. Le Roi achete 1,600,000.lt du Prince de Condé, la terre de S.t Maur qui remplira le même objet.

On a remis sur le tapis l'imposition d'un Cinquantieme de la Valeur sur les maisons de Paris. Il y en a dans cette Capitale 24,000 que l'on évalue à 20,000.lt l'une dans l'autre, ce qui fait un Capital d'environ 500 millions, ainsi l'impôt seroit un objet de 10 millions.

Il y a au Parlement un edit portant une augmentation de 3.lt pour chaque voie de bois neuf. C'est la seconde imposition de cette espece depuis un an.

Les actions de la nouvelle Compagnie des Indes ont monté jusqu'a 12 p% de bénéfice. le jeu des fonds a tellement

pris que l'on voit journellement arriver ici des agioteurs de toutes les villes commerçantes du Royaume.

N.20. De V.... le 14 Mai 1785.

La mort du Duc de Choiseul est la nouvelle la plus importante en ce moment. on se tromperoit de croire que les gens en place en sont sincerement affligés. Il étoit le centre d'un foyer inquiétant pour eux, c'est là que leurs opérations étoient pesées et discutées avec une liberté qu'elles ne comportent pas. Et ce parti fortifié par tout ce que la Cour a de plus respectable du Côté de la naissance, des moeurs et même de l'esprit et des connoissances ne pouvoit manquer de faire ombrage, d'autant plus qu'une partie de la nation venoit se ranger sous l'exemple que de grands et honnêtes Seigneurs lui donnoient.

Le Ministere ou plutôt le regne de M. de Choiseul fera époque dans ce siecle. Le pacte de famille et l'aliance avec la Maison d'autriche sont deux évènemens dont on gardera la mémoire. Si la guerre de 1756 fut malheureuse et la paix qui la suivit facheuse la france au moins ne perdit pas son honneur, et jusques dans la redaction du traité, elle conserva une fierté que M. de Choiseul avoit formé le projet de justifier, en enlevant à l'angleterre ses Colonies du Nord de l'amérique. La querelle des Espagnols avec les Anglois en 1770, au sujet des îles de Falkland lui parut une occasion propice de secouer le triste souvenir de la paix de 1763. Il s'en étoit ouvert au Roi qui ne goûta point son projet, et qui étoit occupé d'autres objets que de guerre: Cependant comme il connoissoit l'esprit de son maitre, il espéra de l'engager à faire cause commune avec l'Espagne, en excitant le ministere espagnol qu'il gouvernoit, à tenir ferme dans sa querelle avec les anglois. Mais déjà un parti puissant l'attaquoit lui-meme nuit et jour dans l'esprit du Roi. Ce parti découvrit que M. de Choiseul écrivoit en Espagne, il marquoit dans l'intimité de sa correspondance, que jamais l'occasion n'avoit été plus favorable pour humilier l'angleterre, qu'elle n'avoit ni vaisseaux ni

matelots prêts. (le fait étoit vrai) Par un de ces événemens bisarres et inconcevables qu'on ne peut ni imaginer, ni prevoir, le Courier porteur de ses depêches en Espagne fut intercepté par ordre du Roi, sans que le Roi ni le Duc surintendant des Postes en seussent rien, et il tomba entre les mains de ses ennemis un billet de sa main au ministre d'Espagne qui ne contenoit que ces mots: Tenez bon. Armée de cette piece Mde du Barry qui avoit tenté plusieurs fois sans succès de perdre M de Choiseul dans l'esprit du Roi, insinua au Monarque qu'il étoit trahi par son ministre la preuve, répondit le Roi, et il ne restera pas ici un quart d'heure. on lui montra le billet. En l'examinant, le Roi, dans un mouvement de colere, passa chez M de la Vrilliere ordonna l'exil, et le tout fut executé en peu d'heures.

Telle fut la fin Ministerielle du duc de Choiseul. on lui a reproché de la prodigalité. Helas le regne de l'économie n'a pas succedé au sien, si ce n'est dans les courts jours de M. Necker.

M. de Choiseul laisse une dépouille assez considérable pour occuper beaucoup de gens. son cordon bleu passera au Marechal de Stainville, son frere ainsi que le grand baillage de Haguenau dont sera investi ensuite le Prince de Montbarrey. La Duché-Pairie d'Amboise est reversible par une Concession du Roi à M de Choiseul - la Baume qui a épousé la fille du Mar. de Stainville. Le public nomme M. de Contades au gouvernement de Touraine, mais Mrs d'Estaing et de Rochambeau ont la promesse du Roi des premiers gouvernemens vacans.

La Reine a paru affligée en apprenant cette mort. Le dimanche au soir, elle faisoit assez tristement son jeu, lorsqu'un accident bien léger, mais rare a égayé la scene. Le Marquis de Lau qui jouoit au Lansquenet a laissé échapper un vent bruyant qui a étonné dont le cercle. Les Dames ont joué de l'éventail pour cacher le rire que cet événement excito

mais la Reine n'a pu s'empêcher d'éclater et tout le cercle en a fait autant.

S. M. a renvoyé au jeudi après la pentecôte, le voyage qu'elle devoit faire visite a ste Genevieve et à notre Dame. Elle se rendra ensuite a Trianon d'ou il y aura de petits voyages à Rambouillet et le lendemain de la s. Louis S. M. ira établie à S. Cloud où M. le Dauphin sera inoculé.

Du 12. Mai.

La mort du Duc de Choiseul semble avoir raffermi les ministres dans leur places. au moins ne voit-on plus en ce moment, de vestiges du violent orage qui troubloit le ministere. on s'est lassé de parler des négociations de paix entre l'Empereur et les Hollandois, mais on s'entretient beaucoup de l'echange de la Baviere; on la croit consommée et que les principales puissances de l'Europe sont d'accord sur cet arrangement. Quoiqu'il en soit la paix est sure et la disette des fourages se faisant sentir sur nos frontieres à cause de la secheresse générale, on cede aux fermiers de ces provinces des fourages des Magazins du Roi, à la charge par eux de les remplacer en nature à la fenaison prochain.

Un evenement peu important en lui même n'a pas laissé que de faire ici du Bruit, ces jours derniers. Il est d'usage que le jour du Conseil des dépêches le garde des sceaux et le contrôleur général se concertent pour donner à diner chacun à la moitié de membres du Conseil. Les invitations étoient faites d'avance, mais le matin, des Dames de la Cour en voyerent demander à diner à M. de Calonne en le priant de tenir sa porte fermée. Le Ministre obéit aux graces. à trois heures se présentent des conseillers d'Etat invités et demeurent fort surpris d'une nouveauté à la quelle ils ne s'attendoient pas. Ils vont chez le garde des sceaux, sa table étoit complette, desorte qu'ils se virent contraints d'aller diner à l'auberge du juste, où l'on n'avoit jamais vû tant de Magistrats reunis par la faim.

Les lettres de Cachet vont toujours grandement leur train. L'avoca
Groubert de Groubental a été mis, il y a trois semaines à la Bastil
pour avoir mis trop de chaleur dans la défense, un de ses Cliens
qui avoit pour adversaire le Chevalier de Jean frere de lait de la Comte
de Sabran et son protégé. on a gravement proposé à l'avocat ou de rest
en prison jusqu'au jugement du Procès ou de donner son desistement
dans cette affaire. il a resisté longtems mais voyant à enfin que sa généros
étoit parfaitement inutile à son Client il a promis et signé.

M. de Beaumarchais est toujours renfermé chez lui, sans vouloir voir
personne. on dit que M. le Comte d'Artois, en parlant de lui au Roi son fr
dit: " Sire vos sujets seront toujours prêts à faire, a V. M. le sacrifice de
" leurs biens et de leurs vies vous avez sur eux la puissance que vous
" donne le rang suprême, mais elle ne s'étend point sur leur honneur et
" vous avez fletri celui de Beaumarchais. . . " on ajoute que le Roi reprit
avec vivacité. — " Eh. . . que veut on que j'y fasse, ne faudroit-il pas qu
j'allasse lui demander excuse ? "

N.° 21. De V... le 18 mai 1785.

Il est arrivé avant hier un courier de vienne qui a occasionné un conseil extraordinaire. ce conseil a été continué le lendemain. rien ne transpire du sujet, mais ceux qui croyent tout deviner, prétendent que les affaires d'allemagne et l'échange de la Baviere forment la matiere des négociations actives qui existent encore entre la cour de vienne et la notre. depuis l'arrivée de ce courier il y a beaucoup de mouvement dans nos Bureaux et l'on a cru remarquer que la reine avoit moins de sérénité que de coutume. toutes conjectures qui tendroient à faire douter du maintien de la paix sont certainement fausses, attendu que les préparatifs de guerre sur nos frontieres ont été suspendus, et ils ne l'auroient point été si le ministere n'avoit eu la certitude que d'aucun côté les affaires générales ne pouvoient entrainer de rupture. on vient même de rappeller quelques uns des régimens cantonnés en flandres. ceux de Brie et de Blaisois passent à Brest, le dernier s'embarquera pour l'amérique.

Il est certain qu'il se prépare une révolution quelconque en allemagne, et l'on n'en croit pas sur leur parole les gens qui tiennent à l'administration, lorsqu'ils disent qu'il est seulement question de l'élection d'un roi des romains dans la personne de l'archiduc françois. mais le silence et la tranquillité de la cour de Berlin prouvent, comme notre propre conduite, que tout sera reglé par la plume.

En de telles circonstances on ne peut entendre dire qu'avec douleur que M. de vergennes pense à se retirer. il est certain que la fermentation commence à renaitre à la cour. on voit toujours d'un côté le maréchal de castries et le baron de Breteuil; de l'autre M. de vergennes le garde des seaux et le controleur général. il doit nécessairement resulter quelque évènement du choc de ces deux partis. on prétend

que le premier porte M. Necker, pour lequel le second a une aversion bien décidée. C'est d'après cette aversion qu'on laisse écrire librement contre le livre de l'administration des finances et que l'écrit qui tend à en dire du bien est sévèrement prohibé.

Cependant un arrêt du conseil vient d'imposer quelques bornes à l'abus et à l'excès incroyable des pensions, contre lesquelles M. Necker s'est si fort récrié.

Peu de tems avant la mort de Choiseul on parloit encore de sa rentrée dans l'administration. on ne nomme, parmi ses amis, personne qui puisse devenir chef d'un parti qui inquiétoit le ministere, et on leur appliqua ce vers: Soldats sous Alexandre, rois après sa mort. il est certain que le parti contraire se trouve bien fortifié par cet événement. les sentimens du maître sur le duc de Choiseul étoient assez connus, mais les adversaires de ce ex-ministre doivent se voir avec plaisir délivrés d'un homme puissant qui contrarioit ou désapprouvoit hautement tout ce qu'ils faisoient.

La prévention du roi contre ce grand homme a donné lieu à l'épitaphe suivante:

Ci-git Choiseul; ah! qu'il est bien
dit tout bas le roi très chrétien!

Celle-ci est plus digne d'attention. M. de la Harpe qui étoit pensionné du duc, en est l'auteur.

Ci-git Choiseul dont le vaste génie
se jouoit tour à tour et des rois et du sort.
deux fois il terrassa l'envie;
le jour de son exil et le jour de sa mort.

La reine jouit toujours du plus grand crédit. on n'obtient rien que par elle. le régiment du roi, cavalerie, que le duc de Polignac

aquitté, vient d'être donné au vicomte d'Equevilly qui est de la cour, et le régiment de Beauce, passe au marquis de roquelaure, Madame adélaïde avoit demandé le premier pour le comte louis de narbonne, mais elle a échoué.

Les dames tantes du roi vont faire un voyage de deux mois aux eaux de vichi et elles se font accompagner d'une cour assez nombreuse.

le voyage de la reine à paris est encore renvoyé au mardi 24 de ce mois, et comme S. M. aura tous les grands honneurs dans cette occasion, les gardes françoises et suisses seront en haye depuis l'entrée de paris jusqu'aux églises de N. D. et de Ste genevieve S. M. sera superbement parée et portera une paire de boucles d'oreilles de 800,000 ₶. que son nouveau jouaillier le S. Böhmer a montées avec un gout infini. il paroit décidé que la reine ira à l'opéra en grande loge. elle a engagé les dames qui l'accompagneront à être toutes en robes d'argent.

le docteur Franklin demande à se retirer. on désigne pour le remplacer ici, en qualité de ministre des États unis, M. Jefferson ci devant président de l'Etat de virginie

On vient de lancer à Brest une fregate d'une construction nouvelle, sur le plan donné par le marquis du crest. elle réunit la vitesse de la marche à une facilité extrême dans la manœuvre.

On parle beaucoup d'un evenement assez extraordinaire. le prince maximilien de deux ponts est attaché depuis dix ans à une Madame de pin, jadis maitresse du duc de choiseul et que le ministre avoit mariée à un riche américain dont elle est veuve avec 40,000 ₶ de rentes. l'attachement du prince max. pour cette dame est si constant et si réciproque, qu'il lui a fait refuser tous les partis qui se sont

présentés pour lui ; Comme il en colonel du régiment d'alsace a q
vient de quitter Madle dupin pour se rendre à son régiment qui en a
Strasbourg, la famille du prince et le gouvernement ayant appris
Madle dupin alloit voyager aussi du côté de l'alsace, ont craint qu'ils
fussent convenus de s'épouser secretement ; et Madle dupin prête
partir a été arrêtée et mise dans un couvent.

N. 22 De V... le 24 mai 1785.

On a cru, ces jours ci, que le controleur général alloit se retirer, tant il a été maltraiter par le roi. le ministre sans cesse occupé à boucher les petits trous par où la défaveur peut le ronger, manque trop souvent à des paroles données pour les premieres dépenses des départemens. le maréchal de castries exact avec probité aux engagemens qu'il a pris pour faire face aux dettes de la marine, s'est plaint plus d'une fois de ce qu'on le mettoit dans l'impossibilité de tenir les paroles données, et a remontré fortement que de ces retards il résultoit de grands dommages pour le service et une augmentation de prix pour toutes les fournitures dont l'époque des payemens est incertaine. le controleur général n'en a tenu compte & c'est à cette occasion que le roi qui ne l'estime pas l'a traité d'une maniere si vive. les choses ont été au point que l'on a cru que M. Esmangard alloit lui succéder. M. de V... a tout raccomodé. ces brouilleries & ces reconciliations alternatives ont si fréquentes que vraisemblablement elles finiront par le déplacement de M. de Calonne, quoiqu'il soit soutenu par un parti puissant à la tête duquel est le comte de vaudreuil. dans ce parti se trouvent le garde des sceaux, le lieutenant de police & une bonne moitié de la cour. l'autre formé des débris du parti choiseul a pour âme le maréchal de castries, le prince de beauveau, M. necker derriere la toile & beaucoup de gens dont la probité, l'énergie & les talens sont également recommandables. du choc de ces deux partis résulte une guerre intestine à la cour, & l'on sent qu'un mot du maitre suffiroit pour la faire cesser, mais ce mot, on l'éloigne avec vigilance. le comte de V... craint que si M. necker arrive à versailles, entouré des bénédictions de toute la france, il ne puisse lui-même résister au torrent, & il ne perd aucune occasion de le desservir dans l'esprit du maitre, tandis qu'il y travaille d'un côté, les ennemis du controleur général ont beau jeu de l'autre à montrer un tableau effrayant de dissipations & de dépenses, dont le compte devient de jour en jour plus difficile à solder. enfin ce qui met de plus en plus l'allarme parmi les

partisans du contrôleur général, c'est qu'on croit s'appercevoir à versailles que le roi annonce plus que jamais des idées que ses ministres ne l'ont pas inspirées. il est possible que quelqu'un corresponde secretement avec S.M., mais ce quelqu'un n'est pas connu. on se rappelle à cette occ que sous le ministère de M. de Maurepas, le marquis de pezai instruisoi particulierement le roi, de choses que S.M. n'auroit jamais apprises d son ministre. ce ne fut qu'au bout de trois ans que cette correspondance fut découverte & M. de Maurepas, vieil et adroit courtisan tend au marquis de pezai un piege auquel il se laissa prendre, et celui-ci en mourut à la veille de la plus haute fortune.

le témoignage que M. de choiseul a rendu dans ses derniers moments à M. necker, ne contribue pas peu à soutenir le courage des partisans de l'Ex directeur. on prétend qu'il a dit aux nombreux amis qui l'entouroient, qu'il désiroit pour le bien du royaume & pour l'avantage de S.M., que cet administrateur fut remis à la tête d finances.

Si l'intrigue regne à la cour avec une vivacité extrême, on di que la politique y dort. on a cessé de parler de la baviere comme de l'Escaut. cependant on ne peut douter que les principales puissances de l'Europe ne s'occupent de fixer le sort de l'allemagne, & no nouvellistes prétendent que les gazetiers n'ont pas encore parlé de to les échanges qui sont sur le tapis. lorsqu'il se prépare de grands changemens politiques, chaque partie intéressée ne manque pa de faire résonner bien haut le grand mot d'équilibre, & c'est toujours par des additions à sa propre puissance que chacun cher à réaliser cette chimere.

On s'occupe toujours d'établir un nouveau régime dans l'armée. le ministère a envoyé aux inspecteurs, des mémoires qu' doivent renvoyer avec leurs reponses et leurs observations. le roi vient d'en créer deux nouveaux, M.M. Eyman et Frimon, qui, comme tant de grands hommes, ont commencé par être

Simples Soldats.

le comte d'Estaing a obtenu le gouvernement de touraine, le comte d'Hossonville celui de mirecourt & le marquis d'avaray celui de neufchâteau en Lorraine. le roi a nommé aussi le comte d'hinnidal commandant du régiment d'alsace. cette place étoit vacante par la mort du Baron de Cohorn.

le comte de Bourbon-Basset qui a épousé Mlle de Boysner, menoit une vie très scandaleusement dérangée; le roi dont il avoit été le menin & qui l'aimoit, lui avoit témoigné son mécontentement de sa conduite. le desordre continua et il s'éloigna de la cour pendant quelque tems. la semaine passée, il parut à versailles S. M. l'ayant apperçu ordonna au ministre de le faire arrêter par forme de correction; en conséquence, dès le lendemain il fut conduit au château de doullens.

On parle de nouveau de marier le comte armand de polignac avec Mlle de pulteney, angloise riche de 30,000 livres sterling de revenu; mais on ajoute que M. pitt la recherche en mariage et il est à présumer que, de ces deux partis, le ministral sera préféré au reste, dans la société intime de la duchesse de polignac on ne regarde pas comme impossible de voir les négociations se ranimer pour le mariage projetté avec la petite fille du Baron de Breteuil. au milieu des mouvemens qui agitent la cour, on a remarqué qu'il s'est élevé quelques nuages entre le roi et la duchesse-gouvernante; on assure même qu'il y a eu à cet égard une explication entre les augustes époux.

Un événement assez extraordinaire fait en ce moment la matière de toutes les conversations. une jeune personne élevée en angleterre sous le nom de paméla est arrivée chez Made de Genlis au palais royal, & a été bientôt suivie d'une seconde nommée hermine. Il se trouve aujourd'hui qu'elles sont l'une et l'autre filles de Made de Genlis qui lera fait

élever sous des noms supposés, afin d'éprouver les effets d'une pareille éducation, qui au reste a fort bien réussi. ces d^elles^ se croyoient orphelines, lorsque tout à coup elles ont été rendues à leurs parens. il est question maintenant de leur procurer un établissement; les deux d^elles^ de Genlis déjà mariées, l'une à M. de Val[ence] l'autre a M. de Voïstine, trouvent cet événement un peu bizar[re] et le public en glose beaucoup. Mais M^de^ de Genlis se dispose à écrire l'histoire de ces deux d^elles^, et elle ne manquera pas d'éclaircir beaucoup de choses qui paroissent obscures dans ce projet singulier d'éducation.

N.23 De V... le 1er juin 1785.

On continue à regarder la paix de l'Europe comme assurée, et l'on s'attend à savoir incessamment la somme positive que les Hollandois auront accordée à l'Empereur en indemnité de ses prétentions sur Mastricht et sur le pays d'Outre-Meuse. Le bruit public est qu'elle s'élevera à 6 millions de florins.

Tous les projets relatifs à l'augmentation de notre armée de terre semblent abandonnés; mais la situation des affaires maritimes n'est pas aussi rassurante, s'il en faut juger par les efforts que l'on fait pour porter notre Marine à un haut degré de splendeur et de force.

Jettons un coup d'œil sur ce qui se passe actuellement, et nous trouverons dans notre situation maritime les motifs des mesures que le Maréchal de Castries prend pour pouvoir changer en tems et lieu cette situation vraiment singulière et facheuse pour le commerce du royaume.

La dernière guerre força la france à accorder aux neutres et surtout aux Américains l'accès de nos îles à sucre. la malheureuse affaire du Comte de Grasse, et l'inaction constante et réfléchie de l'Escadre Espagnole de D. Solano aux Antilles, nécessiterent une paix assez rapide. L'objet de la séparation de l'Amérique Septentrionale d'avec l'Angleterre étoit rempli. nos Colonies avoient prospéré pendant la guerre: on ne songea point à remedier aux inconveniens du commerce interlope que les Américains avoient établi avec ces Colonies. au Contraire, sur l'exposé qu'elles firent de leurs besoins, et des avantages que leur procuroit l'extraction de leurs syrops et de leurs Tafias faite par les Américains et les neutres, l'arret du 30 aout 1784 ouvrit aux étrangers de nouveaux ports, et leur assigna la nature des denrées et des productions qu'ils pourroient exporter et importer dans nos îles à sucre. mais les neutres ne s'en tinrent pas aux articles préscrits. Ces réglemens de Cabinet ne sont d'ordinaire observés exactement que lorsqu'ils sont conformes aux intérêts du Commerce. Ils furent donc éludés, et toutes les marchandises d'Europe et même de france se trouverent à bon marché à St Domingue et ailleurs. Quand nos armateurs parurent dans nos Colonies

avec des cargaisons riches et chères, ils furent étonnés de n'en point trouver le
débit aussi avantageux qu'avant la guerre et pendant que le régime prohibitif met
les Colonies dans leur dépendance absolue. Leur cupidité trompée jetta de haut
cris; les Parlemens de Bordeaux et de Rouen s'en rendirent les organes. La concess
de ce qu'ils demandoient eût été dangereuse et impolitique. on discuta son écrivi
cette guerre dure depuis 9 mois, tandis que les choses restent sur le même pied.
Les armateurs prétendent que notre commerce languit: on leur répond qu'au lieu
de 36000 Minots de farine qu'on envoyoit autrefois en Amérique, la France y en
expédié cette année 41000. Ils prétendent que les gens de mer ne trouvant plus
d'occupations, quittent ce métier: le Ministère répond en accordant des primes
au commerce du Nord qui forme bien autrement à la navigation que le voyage
paisible des Antilles. enfin il y a tout lieu de croire qu'on éludera le retour au
régime prohibitif, jusqu'à ce qu'il ait été pris des mesures certaines pour pouvoir
opérer sans danger ce changement majeur dans le régime de notre commerce.
voici quelles sont ces mesures.

On rassemble dans nos ports une quantité immense de matériaux de Con-
struction. Les primes accordées à la navigation du Nord favorisent ce plan. les
radoubs des Vaisseaux se font avec ~~avid~~ activité, et avant la fin de 1786, le projet du Mi-
nistère est d'avoir 70 vaisseaux de ligne dans les trois départemens. De plus on y
doit tenir prêt la membrure, la mature, les agrets, et l'artillerie de 20 autres Vaisse
de ligne qu'on construira au besoin. C'est avec de pareilles forces qu'il ne sera plus
impolitique de dicter des loix à nos Colonies et d'essayer d'y soumettre les
neutres quelconques: jusques là il est certainement plus sage de ne rien innover et il
faut convenir que les grandes vues du Maréchal de Castries sont infiniment préféra-
bles aux petits besoins momentanés des armateurs de nos ports, qui pourroient
entrainer des troubles, avant qu'on ait pris des moyens certains de les étouffer.
ajoutons que M. De Castries ne néglige aucun des moyens de détail pour perfectionner

toutes les parties du régime de son département. Officiers, matelots, Classes, achats, mouvemens, police, il embrasse tout, pour avoir à la fois des têtes, des bras et des Vaisseaux.

Mesdames tantes du Roi sont parties avant hier pour ~~toutes~~ les Eaux de Vichi. Ce voyage sera aussi brillant que couteux. leur suite est composée de 260 personnes et elles courent à 160 chevaux. Monsieur, frere du Roi, doit les aller voir, ce qui augmentera encore la depense. on a remarqué à ce sujet un mot qui ~~kn~~ peint bien la bonté du Roi. Il étoit question devant lui des frais considérables de ce voyage. Eh bien, reprit-il, il n'y a qu'à économiser celui de Fontainebleau. Ce mot ne sera pas perdu, d'autant plus que la Reine n'aime point ce voyage, et que les Ministres le craignent, depuis qu'ils ont remarqué que c'est là que, tous les Courtisans se trouvant reunis, les révolutions Ministérielles sont travaillées avec un concours et un ensemble bien dangereux.

M. Thierri premier valet de chambre du Roi et Intendant du Gardemeuble vient de proposer un arrangement qui rendra les voyages de la Cour beaucoup moins coûteux. Le transport des meubles formoit un objet énorme de dépense. il a fait signer au Roi un état des logemens des Seigneurs et Dames qui suivent la Cour et qui seront fixés à l'avenir. Pour les voyages de Marli seulement, le gardemeuble fournissoit 300 lits.

Le Roi et la Reine de Naples qui sont actuellement à Pise, vont à Turin voir la Cour de Sardaigne. on assure que la Reine a écrit à sa soeur en lui faisant entendre qu'étant aussi près, elle auroit desiré de l'embrasser; mais cette ouverture n'a pas réussi, et le voyage de LL. MM. Siciliennes à notre Cour n'aura pas lieu. C'eût été l'occasion d'une dépense immense et d'autres considérations importantes se sont également opposées à ce projet.

L'assemblée du Clergé a commencé ses séances. Il paroit arrêté que la Cour demandera un don gratuit de 20 millions, et qu'il en sera accordé 18, outre un emprunt que le Clergé fera pour le compte du Roi, et qui sera remboursé annuellement

A par parties. Dimanche dernier, l'archevêque de Narbonne à la tête du Corps ha
gue S. M. Lorsque l'assemblée envoya l'abbé de Montesquiou son agent demand
au Baron de Breteuil le jour et l'heure du Roi pour recevoir cette députation, p
Ministre a aussi bien qu'il l'auroit pû. Cette conduite n'a pas été approuvée.

n. 24. De V... le 8 Juin 1785.

Pendant le dernier voyage de la Reine à Paris, le Peuple a montré si peu d'empressement que cette Princesse dont le Coeur est si bon en a été affectée, et qu'elle a dit avec douleur en rentrant aux tuileries : Mais que leur ai-je donc fait ? cette question touchante, il n'est personne qui ne puisse et ne doive la faire car S. M. qui a toujours montré beaucoup de penchant à obliger, n'a jamais fait un malheureux. Lors de ce dernier voyage même, elle a versé des secours très considérables sur les infortunés. qui auroit dit que ces parisiens dont l'amour pour ses maitres est la vertu naturelle, affligeroient ainsi leur Coeur en leur refusant un tribut qu'ils ne cessent de Mériter. le mal vient de plus loin : des écrits clandestins et calomnieux, des chansons licencieuses faites à la Cour même ont altéré la douceur et l'amabilité françoises, et c'est un bien mauvais service rendu à une nation que de semer entre elle et ses souverains une froideur facheuse et funeste. Jamais le gouvernement n'a montré une aussi grande sévérité pour les écrits publiés, et jamais on n'a vû paroitre tant de satyres cladestines dont les auteurs se sont dérobés aux recherches de l'administration. Ces couplets, ces chansons, ces satyres ont circulé et ont fait un mal effroyable, en apprenant aux peuples à moins respecter ce qui faisoit autre fois l'objet de leur vénération et de leur amour. Beaux esprits, grands phylosophes, qui meprisez ce que vous appellez préjugés ; dites nous si vous avez quelque frein plus salutaire pour conserver les moeurs et l'autorité que le respect général pour ceux qui en sont les dépositaires.

Il n'est plus question de guerre, quoiqu'en disent quelques papiers publiés, mais il paroit que nous devons encore prendre en patience le mal de la curiosité. M. de Vergennes a dit dernierement aux Ministres des Etats-généraux, que les négociations resteroient suspendues jusqu'à ce que la démarche satisfaitaire exigée par l'Empereur ait eu lieu.

Le crédit de M. de Calonne est rétabli. Il a été même arrêté de créer une cinquie[me]
charge de secretaire d'Etat en sa faveur. L'avantage de cette création pour le contrôleur général [est]
qu'il ne sera plus obligé de demander la signature d'un autre Ministre pour l'expédition
en commandement des affaires du département des finances et qu'il signera lui
même. Les pensions rendues aux differens départements et retirées du trésor royal [où]
M. Necker les avoit toutes portées, seront aussi moins susceptibles de difficultés, e[t]
chaque administrateur, dans sa partie, comprendra la somme des dons dans cel[les]
des dépenses du département, sans que les autres ayent rien à y voir.

On parle déjà d'augmenter le nombre des fermiers généraux pour le prochain
Bail des fermes, ainsi que celui des régisseurs et administrateurs généraux. L'augm[entation]
sera de vingt traitans en tout, et leurs fonds d'avance donneront une somme de 2[0]
millions. Cette ressource éloignera au moins de quelques mois l'emprunt nouve[au]
qui sera fait à la fin de cette année ou au commencement de la prochaine.

Vendredi dernier, le Roi a disposé des places vacantes par la mort de M. d[e]
Beaumont. la place du conseil des dépêches a été donnée à M. de Fourqueux, cel[le]
du conseil royal à M. le Noir, celle du Comité contentieux des finances à M. de Bacquencour[t]
et la place de Conseiller d'état à M. Fargès.

Cette distribution fera retirer de la police, M. le Noir qui y sera sûrement regrett[é]
mais on croit qu'il gardera ce département jusqu'à la fin de l'année. le Public lui
désignoit deux successeurs. M. Esmangard porté par M. de Calonne, et M. de
Cypierre Intendant d'Orleans, mais on dit que ces deux maitres des requêtes on[t]
refusé cette Magistrature honorable et pénible, et l'on parle maintenant de M. Chau[mont]
de la mylière pour succeder à M. le Noir.

Chanson sur les Couleurs.
Air du Vaudeville de figaro

Dans le monde tout varie
l'esprit et le sentiment,
chacun son goût, sa manie,
l'un veut noir et l'autre blanc.

Pour moi fier de ma patrie,
un Lys fait tout mon espoir
et je déteste le Noir.

Lorsque je vois ma Glycere
en juste blanc de satin
qui sur sa taille légere
s'allie avec son beau sein,
oui je crois être à Cythere,
et je ne puis concevoir
comment on souffre le Noir.

Quoiqu'ici je de sa voix
hautement cette couleur
il faut pourtant que je loue
ses avantages d'ailleurs.
il est vrai que pour la boue
on ne sauroit rien avoir
de plus propre que le Noir.

Mais de frêles avantages
ne peuvent être opposés
aux innombrables dommages
dont nous sommes épuisés.
Ce seroit par trop d'outrage
s'il falloit appercevoir
Les maux que cause le Noir.

Voyez ce ramas de Cuistres,
Prêtres, moines et prélats
Procureurs, Juges, Ministres
Medecins et Magistrats:
ces uniformes sinistres
leur tiennent lieu de savoir;
Ah que d'anes sous le Noir?

Voiant la douleur extrême
Chloris en habit de deuil
dans les bras de ce quelle aime,
rit d'un époux au cercueil;
voile affreux du stratagême,
ne pourrat-on jamais voir
enfin supprimer le Noir.

Devenant à tous propice,
si j'étois au rang des rois,
je voudrois sans artifice
qu'on interpretât les loix;
pour rétablir la police,
j'userois de mon pouvoir
et je proscrirois le Noir.

j'aimerois la politique,
Les talens et les vertus,
et je voudrois qu'on s'applique
à reformer les abus.
Enfin en place publique
aux flambeaux par un beau soir
je ferois bruler le Noir.

Ce vœu devient inutile
l'honête homme est maitrisé
à la Cour comme à la ville,
le Noir est autorisé,
car le Peuple est imbécille,
et les grands prennent sans voir
Toujours le blanc pour le Noir.

N. 25 De V.... le 13 juin 1785

Tout en ce pays donne matiere à de bonnes ou de mauvaises plaisanteries on en a fait de toutes les especes sur les hommages que l'archevêque de Paris l'abbé de ste genevieve et le recteur de l'université ont rendus à la Reine, à l'occasion de son voyage dans la Capitale. Cette grande souveraine même n'en a point imposé à la manie des bons mots dont nous sommes atteints. Les cagots ont été scandalisés qu'elle ait paru à l'opera, le jour même de cette Course de dévotion. Il falloit bien, a dit le Comte d'Ct...., que la Reine allât voir les lanternes de Panurge, pour se desennuyer de celles qu'on lui avoit contées toute la journée. Il avoit été défendu au recteur de faire la triste harangue d'usage. sa magnificence choquée et mortifiée de voir son éloquence rejettée et sa peine perdue vouloit faire imprimer son discours. nouvelle defense d'autant plus sensible qu'il court un Pamphlet assez peu respectueux pour l'université, ayant ce titre. réponse que la Reine auroit faite au discours que Mr. le Recteur lui auroit adressé à son passage pour aller à ste genevieve.

On ne s'est pas moins égayé sur le Compte de l'abbé de ste genevieve. on ne lui avoit point défendu de parler, mais sa mémoire a mal servi son zele. Quoique son discours fut très court, il n'avoit jamais pû venir à bout de l'apprendre par cœur. il fallut le lire et encore s'en tirat-il très mal. La Reine se mordoit les levres pour ne pas rire. Ce fut bien pis lors qu'il fut question d'encenser. Embarassé par le cortege, par un fauteuil qu'on avoit placé là et entierement troublé, l'abbé fut obligé de faire reculer la Reine pour ne point la blesser et de lui dire à peu près comme dans le Bourgeois gentil homme. reculez vous encore un peu, Madame, afin que je vous encense.

La maligníté ne veut pas croire que les Princes et les grands meurent comme les autres hommes. on veut que Mr. les Choiseul soit mort empoisonné. on appuie cette supposition sur des faits touts simples, qu'envenime le mélange d'anciennes Calomnies. La Reine sollicitoit vivement le retour

de ce grand homme dans le ministere. elle ne put obtenir du monarque qu'il voulût entendre lui même sa justification, mais S. M. permit qu'il essayât de prouver son innocence devant Monsieur. M de Choiseul se presenta en effet à ce Prince, et Monsieur, dit on, debuta par lui mon une lettre de sa propre main qu'il ne put desavouer, et dont il ne pensoit pas que l'on se fut rendu maitre. on ajoute que son desespoir f tel qu'il s'empoisonna en rentrant dans son hôtel, et que pour cacher cet évènement on dissimula sa mort pendant quelque tems.

On a cartonné par ordre du Ministre un ouvrage nouveau intitulé: le bonheur des Campagnes. dans les feuillets supprimés l'auteur prouvoit par des exemples récens que les dépenses inconsiderées des Princes les mett dans la nécessité de faire des banque routes publiques, ou palliées, des honorantes pour leur regne et ruineuses pour leur sujets.

Les lettres d'un proprietaire françois ne sont autres que cette réponse depuis long tems annoncée de M. de Colonne à M. Necker. Il y auroit et plus de talent et d'adresse au contrôleur général de faire paroitre sans se nommer une bonne critique de l'ouvrage de l'Ex-directeur, que de mettre le nom d'un de ses secretaires au bas d'une mauvaise brochure dont le but et de rendre son prédécesseur ridicule. on cherche à éloigner celui-ci, à décrédi ses principes, pour ôter toute idée de comparaison, mais on a beau faire, cette comparaison se fait toujours, et l'on aiguise de plus la haine qu'inspire l'esprit de persecution et de intollerance.

~~Gardons nous~~ Du 16 juin.

Gardons nous de douter de la paix et même de sa durée. La france et ses allié se réunissent au parti de la maison d'autriche. tandis que l'Empereur rapelle ses troupes des Pays-bas, les nôtres quittent les frontieres de l'alle magne, déja deux mille chevaux d'artillerie sont partis de l'alsace pour venir accélérer les travaux du port de Cherbourg. La mélioration de notre marine peut-être essentielle au nouveau systême, fait l'objet du travail le

plus assidu pour le chef de ce département. C'est dans la vue d'exercer et de former nos marins que deux divisions partiront incessamment de Brest & de Toulon et iront se joindre à la hauteur du Cap Lagos. Là cette escadre composée du Séduisant de 74 Canons et 18 frégates et corvettes, manoeuvrera sous les ordres de M. d'albert de Rions auquel cette croisière est confiée. Le ministre de la guerre voulant entretenir aussi l'activité du service de terre a écrit aux commandans de Province, une circulaire dans laquelle il fixe le tems de leur résidence dans leurs commandemens. les maréchaux de france compris dans la loi générale ont fait éclater leur mécontentement, et le maréchal de Broglio est parti pour sa terre quoique l'époque actuelle soit celle qui est prescrite pour sa résidence.

Le Clergé a envoyé au garde des sceaux un long mémoire dans lequel il demande la suppression des éditions de Voltaire qui se font à Kehl. l'éditeur dit-il, a non seulement servi le luxe des lecteurs par une édition chère et splendide mais encore il a cherché à répandre le poison dans la Classe du peuple en distribuant une édition manuelle à vil prix. on en a fait rapport au Roi qui s'est écrié: voilà encore un nouveau tour de Beaumarchais! et a fait arrêter la vente de ces éditions de Voltaire.

Madame la Duchesse de Choiseul, après s'être assurée que les effets de son époux suffiroient à l'acquit des dettes de sa succession, s'est retirée au couvent des Recolettes de la Rue du Bac; elle n'avoit fait part de son projet qu'au Duc du Chatelet qui l'a accompagnée. Cette respectable Dame n'a pris avec elle qu'une femme de Chambre et un domestique. en se retranchant toutes les dépenses superflues, elle compte pouvoir assurer toutes les pensions que M. de Choiseul a faites à ses gens. Elle a conduit avec elle un chien nommé Chante loup qui étoit fort attaché à M. le duc.

La Reine va faire construire à St Cloud des jardins anglois. pour leur donner plus d'étendue on a renvoyé les missionaires qui desservoient la Chapelle du Château, qui sera convertie en salle de spectacle. L'hopital

sera détruit et les ursulines congédiées: on ne conservera que les Chanoines sangsues, oppresseurs de habitans, et condamnés par arrêts du Parlement du Conseil, mais que l'on n'a pu faire déguerpir, parce qu'ils sont soutenus par l'archevêque, malgré les scènes scandaleuses aux quelles ils ont donné lieu.

Ainsi la manie des jardins à l'angloise va se renouveller: on en construit un au Luxembourg pour la Comtesse de Balby qui, à ce que l'on prétend, a le double avantage d'être la favorite de Monsieur et celle de Madame. lorsque cette Princesse prit la Comtesse de Balby pour dame d'honneur, on se rappelle que la Reine lui reprocha de s'attacher une femme d'une réputation aussi équivoque, et que Madame répondit "J'ignore les bruits qui peuvent se répandre sur la Conduite de la Comtesse de Balby mais je suis surprise qu'on m'en fasse un reproche, ..."

N. 26. De V... le 22 Juin 1785.

La Reine est parti dimanche au soir Trianon où S. M. demeurera jusqu'au 12 du mois prochain. Monsieur a pris avanthier la route de Vichi où il demeurera douze jours auprès de Mesdammes.

comme on remarque toujours une diminution progressive dans la faveur de la famille Polignac et un accroissement proportionné dans celle dont Mad. de Fitz-james jouit depuis quelque tems auprès de la Reine, le séjour de Trianon sera fort agité. les courtisans observeront beaucoup et dresseront leurs batteries dans la meilleure direction du vent favorable. il est bien décidé qu'après la S. louis, le Roi ira faire un petit voyage de compiegne et qu'il passera ensuite tout le mois de Septembre à S. Cloud avec la Reine. quant au grand voyage de Fontainebleau, il n'y a rien d'arrêté. la Reine n'aime point le séjour et les courtisans le craignent, ainsi l'on doute toujours qu'il ait lieu.

La Reine voudroit réunir à S. Cloud la terre attenante de Ville d'avré que le Roi a donnée à son premier valet de chambre Thierry. celuici y est attaché comme on l'est à un don de son souverain. il en parloit ces jours ci au Roi qui lui répondit qu'il avoit la resource de vendre cette terre très cher à la Reine, si elle en avoit si grand envie.

Il n'est pas encore bien certain que la Reine de Naples ne vienne point à Paris.

Mad. Dupin est renfermée à l'abbaye de Pont aux dames et doit y rester jusqu'au mariage du Prince Maximilien de Deux Ponts avec la Princesse de Hesse-Darmstadt que la Reine veut faire. il n'est plus question de la Princesse de Condé.

Les ambassadeurs des Etats-généraux ont notifié ministeriellement à M. de Vergennes que les députés de la République seroient rendus à Vienne pour le 1er juillet, époque du retour de l'Empereur dans sa capitale. ainsi les trois Provinces qui se debattent sur l'indemnité demandée par l'Empereur se rangeront sans doute à l'avis de quatre autres qui ont donné leur consentement en entier aux articles de pacification arrêtés par la médiation de la Cour de France.

La nomination de M. de Crosne à la place de Lieutenant général de Police n'est pas encore faite, quoique M. le Noir ait été nommé <u>Président administrateur</u> des finances. ce nouveau titre obligera les maitres des requêtes qui ont des départemens particuliers à faire leur travail avec lui. il aura la signature et rendra compte au Contrôleur général. il a été décidé que les conseilles d'Etat qui sont les anciens de M. le Noir n'iroient point travailler chez lui ce qui fait présumer que ceux qui se trouvent dans ce cas se retireront. quelques maitres de requêtes ont trouvé extraordinaire qu'on ait mis un intermédiaire entre-eux et le Ministre des finances, mais ceux qui ont leur chemin à faire passeront par dessus cette difficulté et se soumettront à ce nouvel ordre de choses.

on croit que la création de la nouvelle place de M. le Noir le portera successivement au Contrôle général dont il fera tous les détails, lorsque M. de Calonne aura réuni le département de la marine à celui des finances. voici comme on arrange tout cela. le Maréchal de Biron se meurt. le Maréchal de Castries aura le Régiment des gardes françoises, et cedera la marine à M. de Calonne, en conservant sa place de ministre où l'entrée

au conseil. ce place preuve la haute faveur que M. de Calonne doit aux bons offices continuels que le Comte de Vergennes lui rend auprès du Roi.

On sait que le parti du Duc de Choiseul cherchoit à opérer de grands changemens dans l'administration. il destinoit au département des affaires etrangeres le Comte de S. Priest ci-devant ambassadeur à Constantinople. le chef mort, tout a été dispersé, et il s'est trouvé des faux freres. l'un d'eux a rapporté à M. de Vergennes que le Comte de S. Priest avoit dit que sa correspondance étoit captieuse. ce rapport a inquieté le Ministre qui en a parlé au Roi et qui a demandé que ses depêches, ainsi que celles de l'ambassadeur fussent lues au conseil. effectivement cette lecture s'y fait. il est aisé d'imaginer quel avantage ont les depêches du ministre sur celles de l'ambassadeur absent. aussi celui-ci qui est allé en Normandie donne-t-il quelque inquiétude à ses amis qui savent à quel point M. de Vergennes le jalouse. au reste le Comte de S. Priest réunit à de grands talens beaucoup de sagesse et de caractere, et il n'y a point à craindre que sa corresspondance ait pu le compromettre. les ennemis du ministre croyent même que l'imputation de défaut de clarté faite ou non faite par l'ambassadeur à sa correspondance, sera justifiée par la lecture de ses dépêches. le procès est sur le Bureau, et l'on attend une décision du Roi qui sans doute n'en donnera point.

une avanture dont on s'occupe beaucoup plus que du malheur de M. Pilâtre, c'est celle de Mlle Dervieux avec le Prince de Conty. on sait que le Prince a un fils, le Chev. de Vaureal qui vit depuis 7 ans avec Mlle Dervieux. il est parti pour son régiment. l'ancienne danseuse a pris ce moment pour écrire au Prince que le Chev. lui devoit 50,000 lt. Le

Prince a chargé MM. de Montboissier et Fraguier de vérifier cette prétention. la Dlle a rappellé de mémoire ses divers prêts, on a écrit et l'on n'a trouvé que 17000 tt. un homme digne de confiance a assuré qu'il avoit fait payer une dette de 11,000 tt du Chev. sous la garantie de sa maitresse. le Prince a fait offrir à la Dlle 30,000 tt pour solder cette créance de 28,000 tt. celle-ci qui en avoit demandé 50, a cru sa délicatesse compromise et a écrit insolemment au Prince qu'il étoit indifferent à sa fortune de perdre 20 ou 50,000 tt et qu'elle refusoit les 10,000 écus. le Prince de Conty lui a fait répondre qu'il alloit distribuer cette somme aux pauvres, ce qui a été executé.

27) De V..... le 29 Juin 1785.

Les députés des Etats généraux sont partis pour aller remplir à vienne leur humiliante mission. cette opération faite, on ne tardera pas à connoitre les conditions auxquelles les bons bataves ont obtenu la paix. les quatre points suivans en forment la base. 1mo la cession du fort lillo et des autres forts sur l'Escaut. 2do la libre navigation de ce fleuve jusqu'à Saftinguen pour tous les bâtimens d'anvers. 3tio la navigation jusqu'à la mer, de deux vaisseaux impériaux dont la force et le gabaris sont déterminés. 4to enfin une indemnité de dix millions de florins d'empire. les provinces qui avoient trouvé ces conditions trop dures, ont enfin cédé à l'exemple des autres.

Suivant les dernieres lettres de l'Inde, la situation de nos troupes dans ces contrées, continue d'être très facheuse. Elles se trouvent à la fois dépourvues de vêtemens et d'argent. les anglois seuls propriétaires sur les deux côtes de coromandel et de Malabar, ainsi que dans le Bengale, ne négligent rien de ce qui peut dégoûter les autres nations européennes d'entretenir des forces et d'exploiter un commerce dans tous ces pays là. Ils paroissent même menacer les établissemens hollandois dans l'île de Ceylan. le commandant des forces de la république dans cette île a prié le Brigadier d'artillerie françois qui commande à trinquemale, de vouloir bien conserver cette place, jusqu'à ce qu'il soit arrivé d'Europe des troupes hollandoises

qui la mettent à l'abri de toute insulte. comme la républiq
en Europe n'a plus besoin d'être armée chez elle, attendu
qu'elle a accordé à l'Empereur à peu près tout ce qu'il de
=doit, elle pourra disposer en faveur de l'Inde, de quelq
régimens qu'elle avoit levés & qui ne lui sont plus nécessai

Quoique M. le noir soit en possession de sa nouvelle
place, le roi n'a encore nommé personne pour lui succéder
dans le département de la police. M. de Breteuil a préd
à S. M. une liste de six personnes pour remplir cette
magistrature importante: M. Esmangard Intendant de
lille, qui a semblé répugner à l'accepter; M. de Cypier
intendant d'orléans, que sa femme veut fixer à paris
malgré lui; M. de flesselles conseiller d'Etat; M.
chaumont de la Myliere & M. laurent de villedeuil
Maitres des requêtes & M. Camus de neville intendant
de Bayonne. l'un de ces trois derniers sera probablem
choisi. M. de Cypieres a déjà été régalé de la petite
chanson, sur l'air de marlborough.

1re

Connoissez vous Cypiere
Rions un peu du pauvre here;
connoissez vous Cypiere
Intendant d'orleans?

—

Intendant d'orleans
y la bien soixante ans:
Il s'est mis dans la tête,
vit on jamais rien de plus bête!
Il s'est mis dans la tête
avec ses cheveux blancs;

—

avec ses cheveux blancs,
& ses crachats gluans,
son teint de pain d'épice
Et son air d'un bâton de réglisse,
son teint de pain d'épice,
de venir à paris

De venir à paris,
dont il craignoit les cris,
pour faire la police;
dans ses chausses il pisse:
plus brave & moins novice
oui, Madame le veut.

Disant que tout se peut,
Et que ce n'est qu'un jeu;
car à son cher beau frère,
tout-puissant dans le ministere,
on sait bien faire faire
des tours beaucoup plus forts.

Nos catins, nos filoux
n'auront qu'à filer doux:
la police en quenouille!
déjà ce refrein me chatouille,
La police en quenouille!
ah, que nous sommes fous!

Les habitans de nos îles de l'amérique ne sont pas égu-lement contens de tous les réglemens émanés de notre ministère celui qui adoucit le sort des malheureux noirs, ou plutôt la repugnance qu'ont eu leurs Barbares maitres à s'y soumettre, produit des effets allarmans. les negres n'ont pas ignoré les droits que leur donnoit un arrêt du conseil; cent mille Esclaves mécontens ont fui des atteliers; les propriétaires ai de quelques troupes se sont mis à leur poursuite et l'on en a tué un grand nombre. c'est au cap dans l'île de St doming que ce désordre a été le plus considérable.



N. 28 De V.... le 7 Juillet 1785

Les Cours de Berlin, de Saxe et de Hanovre, les Princes de la maison de Hesse et quelques autres souverains d'allemagne se sont unis pour notifier à la Cour de Vienne, qu'ils s'opposeroient ensemble et de toutes leurs forces à toute espece de changement qui pourroit être proposé relativement aux successions presentes et futures des Princes de l'Empire. le Cabinet impérial a répondu formellement qu'il ne s'occupoit d'un projet relatif à ces successions.

Cette démarche & la réponse levent encore un coin du voile qui recouvre la conduite tenue par notre Cabinet au sujet des affaires actuelles; elles prouvent l'habileté de notre Cour, son influence et qu'elle n'a point sacrifié les intérêts de ses alliés, ceux d'une juste politique au désir de se conserver une bonne intelligence avec la maison d'autriche.

ainsi les échanges dont on a tant parlé au sujet de la Bavarie et de quelques autres Etats de l'allemagne, n'auront point lieu. on ne peu cependant voir sans une sorte d'inquiétude les forces immenses que l'Empereur entretient en armes, et l'on persiste à croire que cette armée de 350 mille hommes sera employée à quelque chose. La plupart de nos politiques pensent que son effet se portera sur l'italie; quoiqu'il en soit et dût le Turc éprouver le même sort que les Hollandois, il paroit toujours certain que nous sommes ainsi que nos alliés d'accord avec la Cour de Vienne sur les objets aux quels elle a restreint ou fixé ses vues.

La Reine a quitté Trianon le 3 de ce mois et le même jour S. M. est venue

à Paris. Elle a soupé chez la Princesse de Lamballe et lui a fait complimen sur la mort du Prince de Carignan son frere qui est mort d'une esquinancie. je vous ai dit le tems que ce Prince qui sous le nom de Comte de Villefranche était Colonel propriétaire d'un Régiment de Savoie, avoit épousé à S. Malo Mlle Magon dont il laisse un enfant. ce mariage a été cassé en france, et non reconnu à Turin cependant il y a lieu de croire que l'enfant qui en est provenu aura un Etat quelconque.

Il paroit bien certain que la Reine va faire l'acquisition de la terre de Ville d'Avré. il n'y a rien determiné à l'egard de celle de Passy par l'archevêq de Paris.

La place de Lieutenant de police de Paris n'est pas encore donnée. on parle encore d'un nouveau Candidat. c'est M. Thiroux de Crône intendant de Rouen il est certain que M. de Cypieres est revenu à ses anciens errhemens, malg les justes penchans de son épouse et qu'il a annoncé positivement qu'il ne accepteroit pas.

Il y a eu les jours derniers, au chatelet, une cause et un jugement assez singuliers l'abbé Houssard fut choisi il y a vingt-deux ans, par la maison de Rohan, pour être l'instituteur Théologique du Prince Louis de Rohan aujourd'h Cardinal. après des sollicitations respectueuses, les demandes réiterées et des promesses sans effet, cet ecclésiastique a été obligé de demander juridiquemen les honoraires qui lui sont dus depuis six années de soins et de tems qu'il a données à son élève. M. le Cardinal de Rohan s'examinant lui même et jugeant peut-être du mérite de son Théologien par le fruit qu'il a retiré de

de ses leçons, a refusé de s'aquitter. poursuivi par les argumens en forme dont l'abbé Houssard appuyoit ses instances, il a cherché longtems quelque moyen de pouvoir éluder une reconnoissance qui ne pouvoit lui paroître une dette: il a enfin trouvé un article de l'ordonnance d'orleans qui l'autorisoit a opposer la prescription d'un a des services rendu pendant six ans. En effet cette coutume admet ce moyen pour les labourages, façons de vignes, voitures, salaires de serviteurs et autres menues denrées. cette défense de l'altesse éminentissime a paru également malhonnête et plaisante et le jugement qui est intervenu aussi injuste que partial. il est en effet extraordinaire que le chatelet qui ne doit avoir pour guide que la coutume locale et l'équité ait adopté une loi étrangere de la comparaison que M. le Cardinal fait d'un Théologien à un valet, et de l'instruction Théologique à une denrée commune, pour repousser la demande de l'abbé Houssard. celui-ci s'est adressé au parlement qui evaluera avec plus de justice ses instructions, tel qu'en ait été le succès, et qui mettra autant d'impartialité dans l'arrêt qui interviendra, qu'il en a mis dans l'examen de la conduite du supérieur des quinze-vingts. L'abbé Houssard fait circuler un mémoire très clair, très précis et très modéré, dans lequel il établit son droit et démontre jusqu'à quel point ses fonctions auprès de l'apprentif Théologien avoient nui à son avancement ecclésiastique.

N° 29. de V..... le 14 juillet 1785.

La réunion de plusieurs puissances du continent pour le maintien du traité de Westphalie est la nouvelle de le jour, et peut être la plus importante occupé depuis longtems. le Roi de suede a accédé à cette confédération. la cour de vienne a répondu avec raison à la notification qui lui a été faite qu'elle n'avoit fait aucune démarche pour le démembrement d'aucune succession, puisqu'il n'y a eu d'autre ouverture à ce sujet que celle du Ministre de Russie, dont les feuilles publiques ont parlé.

La retraite de M. Odunne notre Ministre en Portugal, vient de s'effectuer, moyennant 240 mille liv. de gratification et 20,000 lt de pension. C'est comme je vous l'ai annoncé aussi, M. de Bombelles qui lui succède.

La place de lieutenant de police de Paris est si importante qu'il ne faut pas s'étonner que tous les Ministres se soient occupés du soin de donner un successeur à M. le Noir. le choix qui devoit appartenir au Baron de Breteuil, comme ministre de Paris lui a échappé et c'est le Comte de Vergennes qui a presenté au Roi pour cette place, M. Thiroux de Crosne. il a été nommé jeudi dernier, le lieutenant de police de Paris a le travail avec le Roi, et comme son inspection embrasse tout; on sent combien il est à portée de se rendre agréable au Monarque qui veut tout savoir. Serviteur en apparence de tous les ministres, le Magistrat trouve sans cesse des occasions de les servir, et son influence sur la capitale est telle qu'il est le maitre de diriger à son gré l'opinion générale sur les opérations des différens départemens. Si cette place n'exige pas dans celui qui en est pourvu un certain rigorisme de principes, elle exige pourtant une exacte et importante probité, puisque celui qui l'exerce est sans cesse entouré de fripons subalternes sous les noms de commis,

d'exempts ou d'espions. M. le Noir possedoit à un suprême degré l'art de contenir dans de justes bornes les agens de cette Magistrature; son successeur est aussi parfaitement honn s'il étoit trop rigoureux, c'est que l'expérience ne lui auroit pas encore appris au juste ce qu'il faut laisser aller ou reprimer dans une Capitale immense où les moeurs sont pl relachées que dans toute autre ville de l'univers: au reste la nomination de M. de Crosn indiquée par le Comte de Vergennes, annonce que la faveur de ce Ministre auprès du monarque, au lieu de déchoir a pris de nouvelles forces. les deux partis dont je vou ai parlé, M. continuent à diviser la Cour.

M. de Crosne prendra incessamment possession de sa nouvelle place. l'intendance de Rouen qu'il quitte passe à M. Laurent de Villedeuil, et celle de la librairie, dit-on à M. dumets de Rosnay.

Le célèbre la Chalotais est mort à Rennes, dans un âge fort avancé. ce magistrat se fait un nom tout à coup célèbre par son requisitoire contre les jésuites et son procès avec le duc d'aiguillon augmenta sa célébrité. il reste à savoir si la postérité jugera ce Magistrat, comme il l'a été par une partie de ses contempora

Du 15 Juillet.

Ce n'est pas dans le Continent seul que nous avons cherché à opposer un contrepoids aux puissances qui menaçoient l'existance de la Constitution Germanique. l'ancien projet d'une alliance avec l'Angleterre est revenu sur le tapis, et il paroit qu'en ce moment le plus grand obstacle qu'il éprouve vient de la part de l'espagne: ainsi nous ne sommes point encore, comme on l'a cru, à la queue du Roman dont les politiques suivent avec tant d'intérêt le fil et les révolutions, depuis l'avénement de Joseph II l'entrevue de Mohilow, et l'alliance de deux Cours Impériales.

Si l'on se rappelle les differens plans qui se sont succédés et qui avoient tous pour objet de contenter toutes les parties interessées. on conviendra que l'imagination des hommes d'Etat qui ont precedé les notres n'a jamais été aussi fertile, et l'on avouera combien les progrès de la philosophie ont été utiles à l'humanité. il y a cent ans, il en eût couté un million d'hommes, et tout eût été bouleversé.

Trois vaisseaux venant de la Chine sous le commandemant de M. d'orbelin viennent d'entrer à L'orient. ils sont chargés de Thé et de porcelaines. C'est le retour de la premiere expedition qui a été faite à la paix pour le compte du Roi. ils ont été retardés par l'embargo mis à Canton sur tous les batimens européens, à cause de la mort d'un Chinois tué par la bourre du canon d'un vaisseau anglois qui saluoit le fort. Cet embargo n'a été levé que lorsque les Chinois ont vû le malheureux canonier pendu à la vergue.

dans la derniere assemblée de la Caisse d'escompte, M. panchaud a vilipendé à l'excès un M. armenson. celui-ci a proposé à son adversaire de le jetter par la fenêtre, mais cette motion a été bientôt retirée, et les champions ne se sont pas battus, comme l'on fait dernierement deux directeur de la compagnie des indes

N° 30. De V..... le 20 juillet 1785.

La Reine ressent une légere douleur au genou. on a craint d'abord que ce fût une suite de lait. on se dit maintenant à l'oreille que S. M. est enceinte. nouveau motif pour croire que le voyage de Fontainebleau n'aura pas lieu. il n'y a au reste aucun contr'ordre donné à ce sujet. le voyage de S. Cloud paroit fixé au 4 septembre, et une infinité d'ouvriers de toute espece est actuellement employée à mettre le Château en état de recevoir la cour. le trente de ce mois la Reine doit retourner à Trianon, où elle demeurera jusqu'à la veille de S. Louis. ce jour là, S. M. se propose de donner une fête brillante au Roi.

Le 3 de ce mois, la division de Brest a mis à la voile sous le comman=dement de M. d'albert de Rioms. elle se réunira à celle de Toulon à la hauteur du cap Lagos pour faire les évolutions prescrites et exécuter la nouvelle ordonnance militaire. cette campagne devant finir avant l'équinoxe sera d'environ trois mois.

L'approche d'un nouveau Bail des fermes occupe M. le Contrôleur général, ainsi que toute la finance. voici la version la plus vraisemblable des changemens qui auront lieu. le nombre des fermiers Généraux sera porté de 40 à 50. les fonds des anciens et des nouveaux seront de deux millions; c'est à dire que les anciens fonds qui sont de 1,560,000 liv. seront augmentés de 440,000 tt. il sera nommé en même tems, 10 nouveaux régisseurs généraux, et 10 nouveaux administrateurs avec une augmentation proportionnée de fonds, et toutes ces sommes réunies et versées au trésor Royal formeront un capital d'environ 70 millions. si l'on ajoute à cette somme extraordinaire le don gratuit du clergé et les

emprunts faits dans les pays d'Etats, on ne s'éloignera pas beaucoup de la vérité, en évaluant à près de cent millions les ressources de l'année actuelle, et l'emprunt annoncé n'aura pas lieu. au surplus l'activité des effets publics est toujours la même, et la confiance est alimentée par le concours de tous les Banquiers de l'Europe qui ont tourné leurs spéculations sur la bourse de paris; elle leur offre un appât bien supérieur à ce qu'ils pourroient trouver partout ailleurs.

Il se renouvelle des bruits et peut-être des négociations pour un échange entre la france et l'Empereur. Notre cour céderoit l'île de Corse à ce prince qui nous céderoit le duché de luxembourg avec quelqu'autre partie des pays-bas autrichiens.

C'est par la médiation de notre Ministère que la paix a été recemment conclue entre la cour de Madrid et la Regence d'alger. cette paix qui va rendre le calme au cabotage des Espagnols dans la mediterranée, n'est pas approuvée par ceux de nos armateurs qui frequentent cette mer et qui craignent peut-être un peu trop la concurrence de ceux de Catalogne. le gouvernement n'accueillera point cette crainte dictée par l'intérêt personel. d'ailleurs les Regences d'afrique ne pouvant vivre que de courses, comment croira-t-on qu'elles seront bien fideles à un traitté qui les reduiroit à la misere et à l'inactivité. les différentes infractions faites par les Marocains à leurs nombreux traités de paix avec l'Espagne, prouvent suffisamment que l'état de guerre est l'état naturel des puissances affricaines.

On écrit de Constantinople que la dernière révolution de l'Empire

ottoman est l'ouvrage du fanatisme le plus intolérant, le grand visir qui a perdu sa tête et le Muphti qui a perdu sa place, votoient tous les deux pour le maintien de la paix et pour la fidélité aux derniers traités avec la Russie. instruits par expérience des vices de l'armée turque, ils vouloient la former à une meilleure discipline avant de faire renaître la guerre. l'impatient Capitan-pacha a présenté leur modération comme l'effet d'une pusillanimité indigne de la porte, et il a déterminé sa hautesse à sacrifier les deux hommes qui n'étoient peut-être que prudens. il les a remplacés par ses créatures et le premier ouvrage du nouveau ministère a été de nommer un nouveau Kan de Crimée; il peut être important à quelques puissances de l'Europe, de voir les divisions renaître entre les Turcs et leurs voisins, mais le divan a de meilleures raisons encore de craindre la guerre. elle semble cependant inévitable s'il veut insister sur une infraction aussi manifeste aux engagemens par lesquels la porte a promis de laisser la Russie en possession de la Crimée où elle a fait des établissemens très couteux. enfin le rappel du divan aux anciens principes qui ont causé tant de malheurs à l'empire ottoman doit être regardé comme une chose fort extraordinaire dans les circonstances actuelles.

M. Vidaud de la Tour vient d'être nommé directeur général de la Librairie.

N.o 30. De V. Le 22. Juillet.

Linguet a triomphé au Parlement, ou plutôt son Adversaire a échoué. Sur la dénonciation de M. d'Eprémenil 28 voix ont declaré, qu'il n'y avoit pas lieu à déliberer. La pluralité a été pour remettre la délibération à un autre temps; ce qui dans notre Parlement, comme à celui d'angleterre, veut dire Renvoyer aux Calendes Grecques. La raison de cette étrange issue d'une afaire très favorable à la petite vindication de Messieurs est la très haute protection, dont jouit à la Cour, si non l'auteur, du moins l'ouvrage denoncé. Le Roi le lit toujours avec empressement.

La faveur le la famille de Balbi, excite mille propos sur Madame, et sur M. de Balbi. celui-ci étoit veritablement un fou, de se fâcher, parceque sa femme jouoit au Colin-maillard, assis tête à tête avec un Abbé, et plus encore d'avoir osé appeller de très amples et de très augustes charmes les Brimborions d'une Vache. Or n'étoit-il pas d'un coeur bienfaisant de dedommager une femme jeune, et aimable du désagrement d'apartenir à un Mari, qui le connoit si mal en gorge, et qui ne sait pas, que l'hymen doit avoir quelque chose de commun avec l'amour, ne fut-ce que le Bandeau? Madame de Balbi est d'ailleurs douce, adroite, et bien conseillée: de l'esprit de Cour, l'air agréablement libertin. On remarque, que Madame, dont elle est maintenant dame d'Atours, a refusé, il y a 6. mois, Mad.e de Laval, parce qu'elle passe pour Coquette.

Le Comte d'Artois, et le Duc de Chartres ont fait une visite au Duc de Choiseul, quand ils ont passé près de Chanteloup. Le Prince de Condé et le Duc de Bourbon, qui viennent de faire la même route, se sont arrêtés à Amboise, ont visité cet ancien Chateau de nos Rois, et n'ont pas même prononcé le Nom de l'Ex-ministre, qu'ils traitoient bien différemment en d'autres circonstances.

Nous ne devons plus nous étonner, si les Pantomimes Romains étoient quelquefois l'Objet des graves deliberations du Senat. Le Parlement de Toulouse a rendu un Arret, par lequel il a été defendu au S. d'Alainville, directeur des Spectacles, de tiercer les prix des places au debut S. Julien, qui, après avoir quitté les Italiens, est venu debuter en cette Ville, où il enleve tous les applaudissemens. Autre arrêt pour joindre au Recueil grand in folio

des Contradictions humaines. M. de Parazols Avocat général de la m[illegible]
Ville vient de mourir, et a été enterré dans l'eglise des Cordeliers, malgré
l'ordonnance du Roi, qui defend l'inhumation dans les eglises. S'il
est dificille d'extirper les anciens usages, c'est surtout partout, où il y a
des Corps dépositaires de quelque autorité, et qui par vanité ou par d'autr[es]
motifs sont interessés à se refuser aux nouveaux réglémens les plus
sages et les mieux vûs. c'est dans les Corps, que les préjugés anciens sem-
blent indestructibles, et que notre posterité les retrouvera peut-être encore
sans altération.

Du 27.

Le Roi a donné son approbation au jugement du conseil de guerre qui a déchargé
M. Duchilleau commandant le Protée. le vieux Pasteur de Neptune eut [été]
moins habile à se métamorphoser. cet événement prouve combien un offici[er]
est à plaindre avant qu'il ait un arrêt qui puisse fermer la bouche aux médis[ans]
ceci me rappelle le combat du vaillant Marquis Duquesne qui, dans la derni[ère]
Guerre, sans avoir un seul agrès de coupé, ni un matelot hors de combat, ren-
dit le Foudroïant de 94 à un Vaisseau Anglois de 64. Il n'eut pas comme M.
Du Chilleau, un conseil de guerre qui le déclara intrépide, mais le Marquis [fut]
bien dedomagea par le Cordon rouge.

Nous avons maintenant la certitude de la réunion de D. Solano et de M. de
Guichen, et nous ne céderions pas pour beaucoup, toutes les conquêtes dont ils
sont redoutables vont nous enrichir. d'un autre coté, M. D'Estaing qui
va au Havre ou en Espagne, M. de Maillebois qui est à sa terre ou à la tête
de l'armée de Bretagne, renouvelleront, pendant que nous serons en tra[in]
de prendre des iles, la scene de Guillaume le conquérant. quelque Analogie
entre ce Heros, et notre Vice Amiral, paroit de bon augure à nos prophé-
tiseurs. Guillaume s'est laissé cheoir en mettant le pied en Angleterre,
& le comte D'Estaing s'est cassé le Col à quelques lieues de Bordeaux. le pre-
mier a représenté sa chute comme une prise de possession du païs où il étoit
deja: la Province où la voiture du Comte D'Estaing s'est brisée, appar-
tenoit autre fois aux anglois: cela revient au même.

Nos vues à l'égard des affaires D'Allemagne sont aussi secretes et nos disposi-
tions les mêmes que pour cette confédération de neutralité que les papiers
Anglois traitent de Ligue infâme. Il paroit que nous avons tous nos arran-
gemens formés et qu'ils éclateront comme l'alliance des neutres dont

notre Ministere se glorifie. quelques Personnes croyent que toutes les grosses têtes de l'Europe sont d'accord, aux depens des petites et du bon Mahomet; qui, si nouvellistes ont raison, n'a pas eu tort de prédire que les francs détruiroient ou du moins écorneroient son Empire. on prétend que nous avons fait entendre raison au Roi de Prusse sur l'élection de l'archiduc, moyennant certaines conditions et surtout que ce sera sans tirer à consequence pour l'avenir, que l'Empereur et la Russie vont releguer le Turc en Asie, pour délivrer les Chrétiens du Joug qu'il leur impose en Europe; que la Pologne servira à former des arrondissemens et à satisfaire ceux qui voudroient se plaindre du nouveau systême; que l'on trouvera dans un changement général le moyen de reconnoître l'accession des Puissances du second ordre à cette ligue de Paix dont il est interessant que tous les membres aient un degré de force suffisant pour rendre cette chaine solide, que nous recevrons quelques épices dans ce grand procès, ne fut-ce que les coquilles; l'indépendance des Americains et le plaisir d'avoir contribué à établir dans l'Europe un équilibre durable ... &c. – d'autres pensent que dans une si belle combinaison toutes les parties sont tellement liées que le moindre incident peut – & doit former une confusion générale ... &c. &c.

toutes ces idées occupent si fort ici toutes les têtes, qu'il ne se fait rien, il ne se dit rien qui me mette à portée de distraire votre attention par d'autres objets.

N. 3. De V...... le 27 Juillet 1785.

L. M. vont faire un petit voyage à Rambouillet; ensuite la Reine se rendra à trianon. le voyage de S. Cloud sera de tout le mois de Septembre; enfin la cour fera le grand voyage de fontainebleau qui est fixé au 10 octobre.

Les nouvelles facheuses qui sont arrivées de vienne au sujet de la santé de l'Empereur ont fait beaucoup de sensation. les politiques qui repoussent tout sentiment étranger à leurs idées & à leurs systêmes peuvent n'y voir qu'une ample matiere à leurs spéculations; mais les amis de l'humanité & de la philosophie en sont vivement allarmés.

La nomination d'un Kan de crimée faite par la porte si ce que l'on assure toujours est regardée ici comme le signal d'une nouvelle guerre entre les turcs et les deux empires européens. on feint d'ignorer quelle est la puissance qui a excité la révolution qui vient d'avoir lieu dans le ministere ottoman. tout ce que le Baron de tott nous avoit dit de l'ignorance & de l'indiscipline de ces peuples, vient d'être démenti bien formellement dans une lettre de M. peyssonel ancien consul de Smyrne. si l'on en croit cet auteur loué dans tous les journaux du gouvernement, les turcs forment un peuple courageux, belliqueux, uni, même instruit et éclairé, capable en un mot de lutter contre ses redoutables voisins & ennemis.

lorsque le feu duc de choiseul établit que les lieutenans colonels & les majors ne seroient plus tirés des corps où les officiers destinés à ces emplois avoient servi, ce fut une rumeur assez grande

dans tous les régimens, mais cette rumeur ne fut rien en compara[ison]
de celle qui vient de s'élever au sujet de l'ordonnance des capitaines de
remplacement. les premiers lieutenans de tous les régimens, qui
voyent arriver des intrus pour leur enlever les compagnies aux-
quelles ils alloient monter eux mêmes, laissent éclater des méco[n]-
tentemens & des murmures qui ont été suivis en quelques endroits, [de]
voies de fait très facheuses. M. de Molac, avec sa commission de
Capitaine, est arrivé à Thionville, pour prendre une Compagnie
dans le régiment d'Armagnac. Au trait de son arrivée, le premier
lieutenant est allé le trouver dans sa chambre, & sans sortir s'est [battu]
avec lui au pistolet. M. de Molac a tiré le premier & a ma[nqué]
son adversaire qui lui a mis une balle dans le corps. Ensuite il
est allé chercher un chirurgien, en annonçant au capitaine que ce
seroit à recommencer immédiatement après sa guérison. Le minist[re]
informé de cette affaire a déclaré que les officiers des régimens où
s'en passeroit de pareilles n'obtiendroient aucun congé de semestre.
dans d'autres régimens, les capitaines de remplacement ont été reçu[s]
avec plus ou moins d'obéissance: mais on craint d'apprendre d'au[tres]
affaires plus ou moins sérieuses que celle de M. de Molac, sur[tout]
dans les régimens d'infanterie qui ne sont pas accoutumés comm[e]
ceux de cavalerie & de dragons à voir arriver des capitaines d[e]
cour.

Le renouvellement du bail des fermes occupe forte-
-ment tous les agens de cette grande machine. Il en est quelques

uns qui, plus instruits que les autres, proposent de diminuer certains droits afin d'augmenter ainsi leurs produits, & l'on compte dans la classe des droits à réduire celui qui se perçoit actuellement sur la marque d'or & d'argent, dont le prix provoque des pertes & des abus sans nombre. la muraille qui va former de la Capitale un parc immense, déplait en général aux parisiens & n'a pas même l'approbation de toute la ferme générale. ce qu'il y a de singulier, c'est que cet odieux monument fiscal est l'ouvrage de M. lavoisier, le seul des quarante colonnes de l'Etat, qui soit membre de l'academie des sciences. il est chymiste, & les mauvais plaisans disent dans une cucurbite dont la caisse des fermes sera le récipient.

N. 32. De V... le 1 Aout 1785.

On attribue à Louis XIV dans le tems de sa splandeur un projet de medaille dont l'exergue devoit être Regna assignata. Ce projet est réalisé par les nouvellistes dans le tems de détresse, et il se renouvelle en ce moment. S'il faut les en croire, le partage de la Turquie d'Europe est arrêté entre les deux Cours imperiales, qui ont signé à cet effet un traité avec l'angleterre et le Danemark. Et comme il est naturel de se concilier le suffrage de la france pour une entreprise qui nuiroit immensément à son commerce du Levant, L'Empereur lui cederoit en forme de dédomagement les Pays-bas autrichiens et l'angleterre seroit mise en possesion des Principales îles de l'archipel. Les auteurs de ce prétendu partage qu'ils donnent pour une chose certaine, n'ont rien assigné à la Prusse qui ne méritoit pas d'être oubliée; ils ont aussi négligé d'indiquer expressement les parts de l'Empereur et de l'impératrice, ce qui étoit cependant essentiel, afin de prévenir tout sujet de mécontentement entre les deux Cours impériales. Il semble en effet que la situation admirable de la Ville de Constantinople doit être un objet important pour chacune des deux Puissances qui vont releguer l'Empire du Croissant bien au delà du Bosphore.

En voila assez sur ce rêve politique auquel tant de projets conçus depuis quelques années ont donné naissance et dont l'exécution bouleverseroit tout le systême politique et commerical de l'Europe. Laissons ses auteurs l'allonger, le commenter le refondre de nouveau, voici une basse plus solide pour nos spéculations.

On avoit dit que l'Empereur proposoit de se réunir à la ligue formée en faveur de la Constitution germanique. C'est une meprise. dans une lettre

circulaire du ministere de Vienne, les motifs de cette ligue sont présen
sous les couleurs les plus odieuses, et cette Cour y propose une con
ligue qui en d'autres tems auroit été le signal d'une guerre generale.
Réjouissons nous de ce que les Puissances n'employent plus d'autre
armes que la plume.

La Reine est partie avanthier pour Trianon, ou S. M. demeurer
jusqu'à la veille de S. Louis. Ce voyage forme un bal presque contin
Les Seigneurs et Dames de la Cour y dansent sous une grande tent
Les differentes personnes de Versailles y sont admises et ces parti
sont aussi gaies que nombreuses. A l'imitation de ces bals, toute
les Dames qui ont des maisons de Campagne aux environs de Par
et de Versailles, donnent aussi des Violons les dimanches et les fête
à leur Voisinage.

Le 29 de ce mois, la Reine se rendra à S. Cloud, et le Roi y
arrivera le lendemain 30, de sorte que toute la Cour s'y trouvera réu
à l'exception de Monsieur et de Madame. Le Roi fait les frais de
premier voyage et les officiers de bouche y feront le service. La Rein
ne voulant point que ce voyage pese aux habitans du village de S. Cl
a ordonné que la suite de sa Cour ne fut point logée à la craie, et chacu
payera de gré à gré son logement. Le 3 7bre le Roi ira faire un petit
voyage de Compiegne et reviendra ensuite à S. Cloud. le 6 8bre, toute l
Cour partira pour Choisy, et le 10, commencera le voyage de Fontainebl
jusqu'au 16 9bre. Les militaires Comptent que pendant ce voyage,
il sera fait une nouvelle promotion

Mes dames arrivent aujourd'hui de Vichy, où l'on assure que la Reine fer
un voyage, l'année prochaine, pour prendre les eaux.

Samedi au soir le Comte de Grasse a paru au Coucher du Roi et le lende-main à son lever. Ce Lieutenant général avoit demandé à M de Castries de le présenter: le Ministre lui a répondu que cette ceremonie ayant été faite une fois, il seroit superflu de la renouveller. On assure que le dimanche il a diné chez le Maréchal de Castries. C'est ici le cas de dire que le tems est un grand reparateur des torts.

La semaine derniere le Baron de Breteuil, le controleur général et l'archevêque de Paris se sont rendus à Passy et au château de la muette pour terminer l'affaire de la translation du Duché-Pairie de l'archevêché de Paris sur la terre de Passy. Le Château de la muette sera le manoir seigneurial. Le Roi s'y réserve un pied à terre pour la Chasse, une partie du bâtiment et du jardin. Le gouvernement du bois de Boulogne reste au Prince de Soubise. L'archevêque a exigé que le Ranelagh et le Théâtre d'audinot qui sont à la Porte de la muette soient éloignés, et ces deux spectacles sont supprimés depuis dimanche dernier.

Il est fort question d'une très grande affaire de finance. C'est l'aliénation à tems et une riche Compagnie, de toutes les forets du Royaume qui appartient au Roi. Cette Compagnie en feroit des exploitations regulieres en se conformant aux ordonnances et s'engageroit à fournir annuellement à la Capitale 600 mille voies de bois de chauffage. Cette denrée devient très rare et l'est surtout en ce moment à cause des basses eaux de toutes les rivieres qui affluent dans la seine. Le Prévot des Marchands a permis pour remédier à cette détresse que le bois put être flotté sur toutes les rivieres supérieures, et une lettre particulière du Roi la remercié de sa vigilance ———

N. 33. De V. . . le 10 Août 1785.

Le traité conclu dernièrement entre la Russie et les Vénitiens a fort étonné nos politiques; s'il n'a pas été fait avec la participation de l'Empereur, au moins peut on présumer de son silence qu'il ne désaprouve pas une alliance si contraire en apparence aux projets qu'on lui attribue, et particulièrement vis à vis de la République. tout annonce en effet que les liens des deux Cours Impériales ne sont pas près de se relâcher. Leurs intérêts et leurs vues à l'égard des Turcs sont les mêmes: l'affaire d'une fixation de limites leur est commune, et toutes deux tendent à s'emparer d'une partie du commerce des Mers de l'archipel, après s'être assurées de lui de la mer Noire. aussi la france ne trouve t-elle pas bon que la Russie envoye une nouvelle escadre de Sept Vaisseaux de Ligne dans la méditerranée. on s'attendoit depuis longtems, il est vrai, à cet envoi, mais la notification que M. de Simolin en avoit faite ici, fut fort mal reçue. nous ne négligeons rien de notre Côté pour tirer les Turcs de leur inertie éternelle. cette entreprise est aussi grande que difficile et l'on pourroit nous répéter ce que le Comte de Vergennes répondit au duc de Choiseul qui le pressoit de faire déclarer les Turcs contre la Russie. Je les ferai déclarer, mais je déclare, moi qu'ils seront battus. remarquons ici qu'au milieu des intrigues de la politique, la Puissance des productions littéraires joue un rôle assez considérable. L'impression que les mémoires du Baron de Tott ont faite n'a pas été détruite par la réponse de M. Peyssonel, et ces mémoires fournissent d'avance notre justification du parti que nous prendrons sans doute d'être dans l'affaire des Turcs, comme dans celle des Hollandois, médiateurs et non pas défenseurs.

Les Suisses viennent de renouveller aussi leur traité d'alliance avec la République de Venise. ils s'engagent par ce traité de lui fournir au besoin 40,000 hommes, et troupes pourront s'éloigner plus que jamais de leurs frontières, puisqu'il est stipulé que, si le cas le requiert, elles s'avanceront jusques dans l'Istrie. cette clause ajoutée aux traités précédens, annonce t elle que la République seroit menacée, et par qui pense t-elle l'être?

Il est vrai que l'Empereur avant de proposer la contre ligue dont je vous parlois dans ma derniere lettre avoit offert de se mettre à la tête de celle que la Cour de Berlin à formée. celle ci avoit répondu que l'Empereur ayant juré à son couronnement le maintien de la constitution légale du Corps Germanique, il étoit superflu qu'il se confederât pour le même objet. Les partisans de la Cour de Vienne ont dit sur cette réponse: si l'Empereur est le Chef de la constitution Germanique par quelle combinaison bisarre une confédération pour le maintien de cette constitution at-elle pu se former sans sa participation?

On voit dans tous ces mouvemens ~~presque toute~~ ces traités, ces discussions politiques, qu'on est parvenu réellement à allarmer presque toute l'Europe sur l'ambition de la Cour de Vienne, et que de ces allarmes ont résulté naturellement et la confédération de Berlin et le traité des Suisses avec Venise et l'intention de diviser entre elles les deux Cours Impériales, et celle de donner du Courage aux Turcs Il faut convenir que la France a le plus grand intérêt de commerce à empêcher que celui du Levant passe en d'autres mains. L'angleterre de son Côté a des vues sur le Levant, et cette Puissance ne cesse d'agir pour se faire des alliés

la Côte de Barbarie, afin d'assurer son commerce dans la mediterranée, le seul qui ait un peu déchu depuis la derniere guerre. dans toutes les autres mers il fleurit plus que jamais, soit que cette nation soit plus habile que les autres ou seulement plus vigilante pour tout ce qui interesse ses commerçans et ses navigateurs.

En france, le jeu dans les effets publics continue de détourner les fonds du commerce. le Ministere voyant que la création de papiers Royaux. et d'emprunts appelloit l'argent de tout le Royaume, s'est laissé aller à la facilité d'en créer de nouveaux; la cupidité générale ainsi attisée a fourni abondamment au payement des dettes de la guerre les plus pressées, et d'une plus grande partie des dépenses accumullées depuis le retour de la paix. on sent que cette impulsion générale donné aux esprits spéculateurs, a dû faire languir les entreprises maritimes. de sorte que par une suite fort extraordinaire de combinaisons et d'événemens, une guerre entreprise et terminée avec succès pour la prospérité du commerce maritime en france, a produit l'effet contraire. un pareil résultat est bien propre à dégouter des combinaisons politiques, et même de celles qui se presentent sous les plus belles apparences.

Le Roi vient d'arrêter une augmentation dans la Compagnie des gardes de la Porte, dont le Vicomte de Vergennes est Capitaine. elle étoit de 60 hommes et elle sera portée à cent. ces quarante emplois à vendre 8000 liv. chacun, donnent une somme de 320 mille livres.

La Cour doit jouer. Vendredi prochain, à Trianon, le Barbier de Seville voici la distribution des rôles: Bortholo, M. le duc de Guiche; Rosine,

la Reine, Figaro, M. le Comte D'Artois; alma viva, le Comte de Vaudreuil, et Basile, le chevalier de Crussol.

Les trois Cordons rouges qui doivent être donnés, le 25, sont destinés, dit-on, à MM. D'agueßeau, de chamborand et de lautrec

n. 34 De V... le 16. Août 1785.

Hier à onze heures du matin le Prince Louis de Rohan, grand aumônier de france, a été arrêté à Versailles par ordre du Roi. Un Capitaine des gardes du Corps se rendit chez lui au moment qu'il alloit sortir et lui signifia la lettre de Cachet dont il étoit porteur. Le Prince le suivit et monta avec lui dans une chaise de poste qui l'attendoit. Cet évènement extraordinaire, quant au personnage fait beaucoup de sensation. il est rare de voir arrêter un Cardinal et en plein jour. on forme mille conjectures sur la cause de sa détention. sans nous arrêter aux idées de cabales et d'intrigues contraires à une souveraine adorée de la partie saine de la nation, ne jettons les yeux que sur les dettes de son Eminence et sur les imputations qui lui ont été faites au sujet de l'administration des quinze-vingt.

Le mandement de M. de Rohan-Chabot nouvel Evêque de S. Claude, fait beaucoup de bruit. C'est une satyre indirecte de tous ses confreres. on remarque que, comme s'il rougissoit de porter le nom de Rohan il ne signe que Jean-Baptiste de Chabot.

Du 17. Aout.

Les arrêts donnés au Cardinal de Rohan occupent la Cour et la ville. un voile épais recouvre encore cette avanture. son Eminence a été conduite en son hôtel à Paris, par M. D'agoust aide-Major des gardes, qui y est resté avec elle et qui n'a point de repos. on ignore si cet illoustrie prisonnier a été conduit ailleurs avant son départ de Versailles, M. le Baron de Breteuil s'est rendu dans l'appartement du Cardinal a cherché ses papiers et les a emportés. le Roi a écrit au Baron de Soubise une lettre dans laquelle S. M. l'assure qu'il n'est point question de crime d'Etat dans cette affaire.

Ou le Château de S. Cloud est beaucoup trop petit pour la Cour, on dispose aux menus plaisirs une assez grande quantité de Maisons de bois qui seront placées dans le parc et où une partie du service sera commodement logée.

On ne soit à quel dégré peuvent être fondées les craintes des Hollandois au sujet des vues de l'angleterre sur le port de Trinquemale dans l'île de Ceylan, mais ces craintes existent toujours. les Etats généraux ont demandé à la france de continuer à garder cette place. en consequence le Régiment D'austrasie qui en forme actuellement la garnison y demeurera encore trois ans, à ce que l'on assure; et l'on ajoute que M. de Bellecombe qui va prendre le commandement de nos forces de terre dans l'inde y conduira l'un des deux Régimens qui sont à Brest. le Roi D'Espagne a envoyé à ce général, sont portrait richement entouré, par connoissance des attentions que M. de Bellecombe a eues pour l'escadre Espagnole pendant qu'elle étoit mouillée à S. Dominique.

Certes la tranquillité générale tient toujours à un fil, et il n'est peut être point en Europe, de Puissance qui ne couve quelque projet qui peut la troubler. au moins les armemens qui semblent reprendre de toutes parts une nouvelle vigueur commencent une défiance universelle. on le remarque ici moins qu'ailleurs notre Ministere croit sans doute tenir les clefs du temple de Janus.

L'assemblée du clergé qui finira en octobre s'est prorogée avec la permission du Roi, au 1er juillet de l'année prochaine. deux grands objets l'occuperont alors: l'affaire de la foi et hommage que S. M. exige pour les biens possédés par le clergé et une nouvelle repartition de décimes. chaque Evêque va retourner dans son diocese pour proceder à cette operation devenue indispensable. l'augmentation des portions congrues a grevé diversement et plus ou moins certains

bénéfices. il faut proportionner la nouvelle imposition des décimes au revenu qui leur reste.

Les suisses ont reçu avec beaucoup de douleur l'arrêt du conseil qui interdit en france l'entrée des mousselines et des toiles peintes étrangeres. malheur en ce siecle à ceux qui ont fondé leur prospérité sur la consommation des autres Etats

Vous connoissez un quatrain très mechant du Comte de Rivarol sur les deux garant les amis de ceux-ci ont riposté par cette epigramme

Lorsqu'autrefois on a vu Rivarol,
vrai laridon, né dans un tournebroche,
se nommer Comte en descendant du coche,
Bien est-il vrai qu'il a fait par ce vol
rire Paris et son bourg de Bagnol (+)
Mais aujourd'hui que garant lui reproche
d'avoir pillé condillac et Buffon,
l'on ne rit plus, et de par apollon,
au Pilori du Parnasse on accroche
le plagiaire et le Comte gascon.

(+) Bagnol est une petite Ville de Languedoc où le Pere du Comte donnet à manger à beaucoup de monde en payant.

N. 35. De V... le 24. Août 1785.

En pénétrant l'affaire qui a donné lieu à la détention du Cardinal de Guemenée, le public n'a rendu sa curiosité que plus active. il est constant que la Dame la Mothe a acheté sous le nom de la Reine, le colier que le s. Böhmer avoit destiné à la Comtesse du Bary du tems de son regne, il est de fait que le Cardinal a cautionné la Dame la Mothe; mais il faut croire que son Eminence a été trompée elle-même, plutôt que de la soupçonner d'une bassesse criminelle.

on ne tardera point à voir quelque jour se repandre sur ce mystere d'iniquité. la Dame la Mothe a été arrêtée à Bar sur Aube: elle dinoit, mercredi dernier, à l'abbaye de Clairvaux; elle y fut instruite de l'emprisonnement du Cardinal, par une personne qui arrivoit de Paris, et elle ne témoigna que de l'étonnement de cette nouvelle. Samedi elle arriva à la Bastille où elle fut interrogée par M. de Crosne. cet interrogatoire dura cinq heures. rien ne perce de ce qu'elle a dit.

Toute la famille de Rohan est vivement affectée de cette avanture. la Princesse de Marsan, le Prince de Soubise et le Prince de Condé demandent que son Eminence soit jugée et que son procès lui soit fait dans les formes. le Cardinal montre beaucoup de sécurité.

La grande affaire du domaine de la Ville de l'orient devoit être jugée hier, mais elle a été renvoyée à un autre tems. il y a 500 ans que la maison de Rohan est en possession de ce domaine. dans trois attaques qu'elle a reçues pour cette propriété de la part des fermiers du domaine royal, elle a triomphé deux fois au Parlement de Bretagne, et une au Parlement de Paris. il est vrai qu'elle ne rapporte point le titre primitif de sa propriété, mais une si longue jouissance

confirmée par trois arrêts rendus contradictoirement, sert au moins de préjugée en sa faveur: si la maison de Rohan est maintenue dans cette possession, le prix de son acquisition, que fera le Roi, adoucira le sort des créanciers du Prince de Guemenée.

La santé du Roi de Prusse n'est apparement point aussi bien raffermi que pourroit le faire croire l'activité de ses travaux en ce moment important pour la politique. on vient de lui envoyer d'ici des eaux minérales de Chateldon, dont les médecins se promettent pour lui les plus grands succès. un aussi grand homme ne cesse d'inspirer un vif intérêt, mais dans les circonstances actuelles, ce Monarque intéresse doublement toute l'Europe qui le regarde comme le Prince le plus propre à maintenir la paix générale qu'il desire et qui nous desirons également au reste la confédération anticesarienne paroit acquérir journellement plus de consistance, et quoique nous soyons sans doute bien éloignés de vouloir nous séparer de la maison d'autriche, notre fine politique s'applaudit de la formation d'un contrepoids qui suspendra le cours des projets de Joseph II, et dont nous pouvons modérer à notre gré la pondérance.

Si nous réussissons à maintenir notre place entre la Cour de Vienne et les Puissances qui redoutent ses desseins, c'est alorsque rendant honorables les moyens les plus cachés d'une politique adroite, notre ministère méritera le titre glorieux de pacificateur de l'Europe. le moment où l'on voit de toutes parts les préparatifs les plus menaçans effrayer l'humanité, est celui où nos spéculateurs s'attendent à voir les négociations pacifiques couronnées d'un entier succès.

La querelle qui s'est élevée entre le Comte de Rivarol et M.M. garat enfante sans cesse de nouvelles epigrammes. voici une riposte du parti Rivarol. la mode des epitaphes est en vogue. les faiseurs d'epigrammes ont imaginé sans doute qu'il tuent tous ceux qu'ils attaquant.

Epitaphe

Ci gisent trois auteurs de grande renommée,
la cretelle, S. ange et l'orateur garat.
ce célebre triumvirat
vivoloit ici-bas d'orgueil et de fumée.
passant veux tu savoir quel étoit leur état?
du Mercure Panckoucke ils etoient les gagistes:
mais ces hommes trop singuliers
ne voulurent jamais passer pour Journalistes.
qui étoient-ils donc? de Journaliers.

J'ai la même observation à fair l'épigramme suivante contre l'archevêque d'aix que l'on accuse d'aimer trop les femmes.

Ci gît le Prelat Boisgelin
que plus d'un decret Canonise,
tant il fut bien avec l'eglise.
pourquoi donc? c'est elle est du genre feminin?

N° 36. De V... le 31 Aout 1785.

Le public ne veut point encore se persuader que l'affaire du colier de diamans soit le seul motif de la détention du grand-aumonier. Il n'est point de criminelles ni d'absurdes suppositions à ce sujet qui n'ayent trouvé des partisans. Selon les uns il a succombé à un piège préparé pour le perdre. Selon d'autres il est coupable de haute trahison. Pour prouver la fausseté de toutes ces imputations il suffit de dire que le Roi a laissé au Cardinal le choix de ses juges, et que sur la demande de S.E. on attend des lettres patentes qui attribueront au parlement la connoissance de cette affaire.

Si les charmes de la dame la Mothe ont entrainé le Cardinal dans cette malheureuse avanture, l'hommage que ce Prince rendoit à ceux de la ~~Comtesse de Mothe~~ Cagliostro n'a pas été moins funeste en cette occasion au mari de celle ci. Le couple Alchymiste vient d'être renfermé à la Bastille avec le Joaillier Böhmer et quinze autres personnes parmi lesquelles est dit-on, M. de S. James trésorier de la marine.

Avanthier au soir toute la cour excepté Monsieur et Madame, s'est rendue à S. Cloud. M. le Comte d'Artois est parti hier pour Chantilly, où le prince de Condé, qui n'a pas encore reçu ce prince dans cet agréable séjour, lui a préparé des fêtes brillantes. Pendant le voyage de S. Cloud la famille royale sera continuellement dispersée, le château n'étant point assez grand pour la réunir. On

détournera pour le nouveau château que l'on doit y construire les fonds déstinés au Musée du Louvre.

M. le Comte d'Artois cherche à acquerir soit par achat soit par échanche le château de la Muette pour y faire l'éducation de ses enfans. Ils ont été tenus le 29 du mois dernier sur les fonts du baptême, par L. M. la Reine a fait présent au Duc d'Angouleme d'une épée de boucles de souliers et de Jarretieres, de ganze et bouton de chapeau en diamans de la valeur de 40,000 écus.

La cour va prendre le deuil pour l'infant Don Louis. Les nouvelles facheuses arrivées de Turin, sur la santé de la Reine de Sardaigne font craindre qu'il ne soit prolangé. Ces circonstances sont cause en partie de ce que Monsieur et Madame ne sont pas venus passer dans leur palais du Luxembourg le tems du voyage de S. Cloud.

On se rappelle que lors du mariage de l'infant Don Louis avec Mlle de Vallabrega le Roi d'Espagne donna un pragmatique sanction qui privoit de leur rang les enfans à naitre de ce mariage. S. M. Catholique a adouci en quelque sorte la rigueur de cette loi, en créant Duc et Grand d'Espagne le fils que laisse l'infant D. Louis. Ce prince laisse aussi deux filles auxquelles on fera sans doute un sort avantageux.

Le conte ou peut être l'histoire qu'on a faite d'un traité entre l'Empereur, la Russie, l'Angleterre et le Danemark, prend ici le dessus sur l'hypothese contraire d'un traité entre la france, la maison d'autriche, la Hollande. &c.

Rien ici n'anonce des dispositions hostiles

Les ambassadeurs de Hollande se sont rendus avanthier pour la premiere fois chez le Comte de Mercy pour reprendre le fil des negociations. Les puristes en politique s'applaudissent beaucoup de ce que les députés hollandois à Vienne n'ont point employé le mot d'excuses dans celles qu'ils ont faites à l'Empereur. Un plaisant disoit à ce sujet que la Republique pourroit avoir gagné sa cause dans une academie, mais qu'elle l'avoit perdue dans tous les congrès.

La mort du Duc de Choiseul et celle de M. de la Chalotais n'ont pas été inutiles à M. le Duc d'aiguillon. on sait que ce Seigneur très instruit, connoit tous les à propos de la flatterie et de la souplesse. le mariage de son fils lui a servi d'occasion pour obtenir quelques faveurs, et l'on voit que le Comte d'Agenois a été fait Duc. On n'a pas manqué de celébrer par une épigramme ce leger retour de faveur pour le petit neveu du Cardinal de Richelieu

C'est en servant Mars et l'amour
Que d'aiguillon devient Ministre
De son oncle il eut tour à tour
L'humeur l'esprit et l'art sinistre.

Il est question d'élever à la dignité de Duc et Pair le Duc de Liancourt et le Comte de Montmorin. Celui ci sera très certainement Gouverneur de M. le Dauphin

On dit de ces deux Candidats:

L'un est galant avec peu de lumiere
On l'aime, il plait il est doux et leger
L'autre penseur souvent atrabilaire
Chérit l'étude, il craint de s'engager
Dans un grand cercle, il aime la retraite
Loin du fracas son ame honnete,
D'amis n'aime point à changer.
De l'amitié l'idée abstraite
En lui ne peut point s'arranger
Lorsque sa pensée inquiete.
Cherche un coeur sensible à la cour
Et ne le trouve point en ce brillant séjour.

Ces vers sont du Chevalier de Florian quoiqu'en dise M. Vigée qui les attribue.

N. 37.

Del... le 7. Septembre 1785. —

Les négociations reprises entre le Comte de Mercy et les ambassadeurs de Hollande ont éprouvé une difficulté à laquelle on ne devoit gueres s'attendre quoiqu'elle porte le caractere de la politique hollandoise. Il se trouve que les derniers ne sont point munis de pouvoirs suffisans pour convenir avec l'ambassadeur de Vienne de la somme des indemnités demandées, et ils n'ont aucune instruction relative à l'affaire du Duc de Brunswick qui doit entrer dans le plan de pacification. Le Comte de Mercy en informant sa Cour de ce nouveau prétexte de temporisation, n'a pas du manquer de rendre justice à notre ardeur pour remplir l'objet de la médiation dont nous nous sommes chargés. Telle est l'epoque des nouvelles dispositions hostiles de l'Empereur, mais comme il est évident que les Hollandois ne peuvent en aucune maniere compter sur nous, il l'est également que leur politique retombera sur eux, et que ces délais ne feront qu'ajouter à ces sacrifices qu'ils seront obligés de faire.

Les apparences semblent mieux justifier nos allarmes du côté de l'Angleterre. Quelle est la destination des quinze vaisseaux qui vont mettre à la voile de Portsmouth? Il est ridicule d'attribuer cet armement à la sortie et à la croisiere de l'Escadre de M. Albert de Rions. Les nouvelles des deux Indes ne montrent que trop le peu d'harmonie qui regne entre nous et nos remuans voisins. on écrit encore recemment de la Guadeloupe, que M. de Clugny ayant depêché la fregate l'Iris pour aller porter quelques hommes à l'isle S. Martin, elle fut canonée par le fort de S. Christophe, en passant devant cette île. une fregate angloise en sortit pour la suivre, mouilla près d'elle à S. Eustache et le Commandant de celle-ci ne permit aucune communication entre son équipage et le nôtre.

Si l'on considere la situation respective et les intérêts actuels des diverses Puissances de l'Europe, on ne peut s'empêcher de reconnoitre que la crise qui se prépare depuis quelques années annonce de nouveaux troubles d'où résulteront de grands

changemens, et que plus l'explosion est differée, plus elle est à craindre : mais tels que soient les membres de chacun des partis qui vont diviser l'Europe, notre résolution paroit prise de conserver le rôle pacificateur. il reste à savoir si notre habileté ne se trouvera point en défaut dans l'execution de ce plan honorable. D'anciens traités et d'autres raisons encore plus puissantes nous attachent à la Maison d'autriche, dont le Roi de Prusse cherche à contenir l'ambition; pourrions nous d'un autre côté voir d'un oeil indifférent les deux Cours impériales et leurs alliés réaliser leurs projets sur le commerce du Levant ? Le secret des Cabinets ne permet de diriger ses conjectures qu'à tatons. la situation des principaux états offre à l'imagination, le fil qui peut la guider le plus surement dans la recherche des évènemens futurs.

La puissante armée de l'Empereur a besoin d'une activité prochaine. les depenses ruineuses de l'entretien de ces troupes font croire qu'elles sont destinées à ne pas rester longtems oisives, et que leur possesseur est resolu de ne sacrifier qu'une petite partie de ses projets, à la tranquillité générale.

La Prusse enrichie par sa longue et glorieuse neutralité possede de grands trésors, une grande armée et une grande souverain. Mais celui-ci ne paroit pas disposé à employer des moyens violens pour maintenir ce fameux équilibre de l'Europe, dont une partie est deposée entre ses mains.

L'angleterre est encore occupée à rappeller par un grand commerce le numeraire que la derniere guerre lui a fait dissiper, et la leçon que l'amérique lui a donnée doit fixer les regards de son gouvernement sur ce qui se passe dans son intérieur.

La france qui avoit faite la guerre sur son crédit, n'a pas employé aussi heureusement le calme de la paix. son commerce maritime est découragé; l'économie a disparu des finances, les ressources ruineuses n'effrayent point l'administration, et le gouvernement ne peut se dissimuler qu'une guerre en ce moment est le fléau le plus redoutable qu'il ait à éviter.

Il est donc toujours naturel d'espérer que tant d'intérêts en faveur de la paix l'emporteront, et qu'un arrangement solide préviendra le moment où des guerres terribles pourroient éclore. Mais il est facile de prévoir qui doit dicter les principaux articles de cet arrangement pour qu'il puisse avoir lieu.

Une foule immense remplit journellement les Jardins de S. Cloud. Dimanche dernier la Reine eut la bonté de montrer au peuple M. le Dauphin dont l'inoculation est fort heureuse.

La suite de la Cour est logée à la craie dans le village. une vieille Demoiselle qui y tire de gros loyers de sa Maison, a refusé absolument de s'y soumettre. on a voulu la forcer, elle a porté plainte en violation de Domicile. Le Roi a plaisanté avec la Reine sur le procès auquel S. M. étoit exposée. « — J'espère au moins, répondit en riant l'auguste princesse que je ne serai point obligée d'aller solliciter mes juges: — Non sans doute, ajouta le Roi, mais je vous conseille d'arranger cette affaire car vous pourriez bien la perdre. » Le Monarque doux et bienfaisant a toujours désapprouvé cette manière onereuse pour les particuliers, de loger le cortege nombreux qui entoure le trone.

Le Parlement est saisi de l'affaire du Cardinal de Rohan, mais S. E. n'est pas encore remise en liberté. samedi dernier, elle fut conduite par M. De Crosne à son Palais où elle dina, et fut ramenée le soir à la Bastille.

On croit que le grand procès du Domaine de Lorient sera jugé au Conseil le 16 de ce mois.

Voici la moins mauvaise, mais non la moins méchante des épigrammes qui ont été faites contre le curé de S. Germain l'auxerrois qui n'a pas voulu que Psyché demi-nue restât exposée au sallon où l'on en a vu bien d'autres:

Tu ne peus, vil caffard, sans un excès de rage
de la triste Psyché voir le corps presque nu:
si la belle eût montré son cû
Elle t'auroit plu davantage.

N.38. De V... le 14 Septbre 1785.

Depuis samedi dernier, M. Necker a quitté le Château de Marolles à six lieues de Paris pour venir s'établir avec sa famille dans sa maison de S. Ouen. Il est beaucoup de gens à qui ce rapprochement ne laisse pas que de donner de l'inquiétude. Le taux fort bas de la plupart des effets publics, montre que la confiance a reçu quelque échec. Cependant on paye avec exactitude qui devroit la rappeller, si les Capitalistes n'avoient pas quelque raison secrete de resserrer leur argent. La fin de cette année doit amener une crise violente parmi les gens à argent et sur tout les Banquiers qui ont la plus grande partie de celui du Royaume en coffre ou en effets de la bourse.

D'un autre Côté les bruits de guerre qui nous viennent du dehors ont répandu de l'allarme. Les armemens qui se font en angleterre, les preparatifs de l'Empereur, la Confédération même de Berlin, enfin les mouvemens de tous les Cabinets, aux quels on donne peut-être trop d'importance; tout annonce que nos soins et notre adresse peuvent reculer la guerre, mais qu'elle est inévitable.

Le Maréchal de Castries est revenu de sa tournée à Dunkerque et à Cherbourg. M. de Calonne est aussi de retour. Ce dernier a été un peu étonné à son arrivée, de voir la faveur du Baron de Breteuil fort accrue. Les mouvemens que celui-ci s'est donné pour l'affaire du Cardinal de Rohan que L. M. avoient fort à coeur l'ont raffermie au point que le Roi et la Reine lui ont demandé à diner pour jeudi prochain.

Cette affaire étrange dans la quelle selon les amis du grand aumônier, est victime d'une intrigue de Cour et, selon les autres, seulement de sa légereté et de sa crédulité ne prend pas la tournure à la quelle on s'etoit attendu. On compare son affaire à celle de M. de Lalli: l'un et l'autre, dit-on, auront mérité leur condamnation pour des motifs tout differens de ceux qui l'auront dictée. L'histoire secrette des Empereurs

Romains offre peu d'exemples de débordemens comparables à ceux de S. E., qui avoit dans Paris douze petites maisons où il faisoit alternativement les orgies les plus complettes et dont les détails revolteroient l'ame la plus luxurieuse.

Dimanche dernier, il y eut à S. Cloud une foule si incroyable que, vers le soir, le pain et le vin étoient hors de prix. La Reine se promena dans une Caleche a quatre chevaux conduite par le Comte d'Artois.

Pendant le voyage de Compiegne, la Chasse a été si frequente et si heureuse qu'on a tué en trois jours, neuf mille pieces de gibier. une anecdote assez plaisante de ce voyage, c'est que le Roi étant à la messe, Mgr Comte d'A. qui avoit manqué le commencement, se rendit à une tribune superieure dont le vitrage est fermé par une barre de fer. Le Prince voulut l'oter pour voir le célébrant. dans l'effort qu'il fit, quelques vitres furent cassées et tomberent dans la Chapelle. Le Roi croyant que c'etoit l'ouvrage de quelque homme du peuple, chargea aussitôt M. d'agout de l'aller arrêter. L'officier monte à la tribune et demande qu'on lui montre qui a cassé les vitres pour l'arrêter suivant l'ordre du Roi. Le Prince se présente et dit: C'est moi, M., je me tiens pour arrêté vous pouvez rendre Compte au Roi. En effet S. A. se rendit près de S. M. après la messe et le Roi rit beaucoup de cette méprise.

Du 15 7bre.

Les mouvemens hostiles de l'Empereur ont effrayé les Hollandois. Le Stadhouder paroit avoir du dessous, et, entierement dominé par l'influence de notre Cabinet, le parti républicain en Hollande est favorable à la Cour de Vienne. On assure que les ministres batares ont reçu de leurs maitres l'ordre de terminer et l'on croit même que l'accommodement est déja signé.

L'affaire du Cardinal tourne mal ainsi qu'on l'a du penser en considerant quel est le vent qui regne à la Cour et combien il agit puissamment sur tous les Corps de l'Etat. Le Prélat a oublié, en se mêlant de cabales de Cour, qu'un grand nom et l'esprit d'intrigue ne suffisent pas pour les faire reussir. Il a perdu son energie et ses richesses en courant après le plaisir qui le fuyoit. Sa jouissance la plus chere étoit de faire exécuter à la foi, toutes les postures de l'aretin, par des acteurs d'un rang à faire payer cherement un secret.

Le public plaint M. le Cardinal. Il est en effet probable qu'il a été trompé. avec plus d'esprit et de connoissances que Poinsinet sa crédulité est la même. Cagliostro lui avoit promis de grossir les diamans du collier au point d'en centupler la valeur. Tel que soit son jugement il quittera sans doute la Cour et ne conservera que l'évêché de Strasbourg. On pense qu'il se retirera à Rome où ses moeurs ne l'empêcheront point de figurer convenablement dans le sacré College. Qui sait où peut le conduire ensuite la haine qui va fermenter dans son coeur ulceré contre la france.

N. 39. De V.... le 22 Septembre 1785

Les mouvemens des troupes impériales ont plus occupé nos spéculateurs que notre Cabinet. Il paroit que tout étoit arrangé et prévu, et que notre Cour étoit aussi assurée du succès de ses mesures pour reduire les Hollandois à une sage résignation, que ses dispositions pacifiques des Principales Puissances de l'Europe.

Quant aux armemens de l'angleterre, ils vont lentement et ce ne sont pas seulement des vaisseaux qu'il faut pour exécuter les desseins hostiles qu'on a prêtés à la Cour de Londres. Les hommes et l'argent lui manquent. Cependant on est certain qu'independamment de quelques motifs de ressentiment la formation d'un port à Cherbourg inquiete beaucoup le ministere anglois et la nation elle même. Le Comte de Vaudreuil dans son dernier voyage de Londres, eut au sujet de ce port diverses conversations avec le Lord Shelburne. Celui-ci lui répeta que ce qui empêchoit l'angleterre de conclure un traité de commerce avec la france, étoit particulierement ses efforts pour se créer un asile redoutable dans la manche. Ce Lord ajouta que le ministere brittannique observoit attentivement les travaux de Cherbourg, qu'il étoit persuadé qu'ils ne reussiroient pas, mais que s'ils avoient un succes inattendu la nation entiere forceroit le ministere à attaquer la france pour l'engager à détruire un établissement qui allarme au delà de toute expression le commerce et la marine brittannique. cette anecdote très peu connue l'est pourtant assez pour influer sur le ralentissement des grandes spéculations du commerce françois, et ces circonstances engagent encore le ministre de la Marine à ne rien changer aux dispositions de l'arrêt qui permet à nos Colonies de recevoir les neutres, révocation qui pourroit hâter une rupture.

Rien de nouveau dans l'affaire du Cardinal de Rohan. Vendredi dernier le conseil a jugé le procès relatif à la vente du port de Lorient. Les inspecteurs generaux du Domaine qui disputoient cette proprieté à la Maison de Rohan, ont été déboutés de cette

prétention, de sorte que le marché d'acquisition fait par le Roi sera exécu
ce jugement fait rentrer au profit des créanciers de la maison de Guem
une somme de douze millions 500 mille Livres, payables en 25 ans, à rai
de 500 mille Livres par an. immédiatement après ce jugement, Madame
Elisabeth est partie de St Cloud pour le couvent de la conception de cette
Princesse a eu la bonté de faire son Compliment à Made de Marsan, sur le
gain de cette cause importante pour sa maison.

Le contrôleur général obligé de faire face à des dépenses sans nomb
s'est enfin déterminé à un nouvel Emprunt pour lequel les Capitalistes
reservent leur argent, ne doutant point que les conditions n'en soient très
avantageuses aux prêteurs.

Les différentes atteintes portées dans le courant de cette année à la
Caisse d'escompte, et par les arrêts du conseil et par les écrits de M de M
de Mirabeau, ont jetté un jour défavorables sur cet établissement, et les
administrateurs ont eu recours, mais vainement, au Ministre des finance
Il avoit une excellente réponse à leur faire. C'est que si la Caisse en
escomptant des effets créés pour jouer dans les fonds publics, n'avoi
pas favorisé outre mesure l'agiotage, elle ne se trouveroit pas dans la
crise où elle est aujourd'hui de nouveau. C'est cette facilité partielle qui
a conduit aussi plusieurs maisons de banque à l'état de détresse qui
allarme sur leur Compte. On craint qu'il n'y ait avant la fin de l'année
plusieurs faillites qui porteront sur les différentes villes particulièrement
en relation avec les banquiers de la Capitale.

La Reine étant allée, samedi dernier, se promener au Bois de Boulogne, ne
voulut pas entrer au Ranelagh, craignant que l'inoculation de Mgr le
Dauphin, ne causat, quelque inquiétude aux personnes qui composoient
cette assemblée. S. M. se promenoit autour de l'enceinte, sans cortege ni garde

M. le Comte d'Estaing donnoit aussi une petite fête à côté de Ranelagh. S. M. au lieu de se présenter par la grande entrée voulut passer par une porte de côté. un Suisse qui ne la connoissoit point, lui refusa l'entrée. S. M. appella alors le Comte d'Artois qui étoit en dedans et qui ordonna au Suisse de laisser passer cette Dame. Cette méprise du Suisse fit beaucoup rire la Reine et toute la société.

Le Prince Maximilien de Deux-ponts est parti pour aller épouser une Princesse de Hesse darmstadt; il fixera pendant quelques années son séjour à Strasbourg, où les nouveaux époux jouiront d'environ 500 mille livres de rentes. Vous savez quel étoit l'attachement de ce Prince pour Made Dupin. cette Dame a été exilée et a donné caution de garder son exil. C'est le Marquis de Livron qui a fourni ce singulier cautionnement.

On assure que le Duc de Penthievre achetera la terre de Chanteloup.

Le Clergé a eu, pendant l'assemblée actuelle, plus d'un deboire sensible. voila encore l'abbé chomel, grand Vicaire d'arras qui a été tué à coups buches par un mari dont il occupoit la place. un cocher de Mgr Comte d'Artois trouvant ces jours derniers, M. de Polignac Evêque de Meaux couché avec sa femme, apris la chose plus gaiment. Il a saisi la culote épiscopale, en jurant qu'il ne la rendroit pas sans une honnête composition. Le Prélat offrit vainement 50 et ensuite 100 Louis: non, Mgr, signez cette obligation de 20,000 ₶ ou je porte votre culote au Roi. Il fallut en passer par là. Le cocher promit de se taire, mais il conta tout, l'instant d'après, à son maitre qui en amusa le Roi, et S. M. fit ordonner à l'évêque de payer sur le champ les 20000 ₶. Sa grandeur n'avoit sans doute pas pensé que la femme d'un cocher lui dût couter si cher.

Nº 40. De V... le 28 7bre 1785

C'est le 20 de ce mois que le traité de conciliation entre l'Empereur et les hollandois a été signé chez le Comte de Mercy en présence de M. de Vergennes, faisant les fonctions de médiateur. La séance dura plus de sept heures et les articles sont tels à peu près que je vous les ai indiqués il y a quelques mois. Il reste à regler quelques articles peu consequens dont la discussion est remise au voyage de fontainebleau.

Il y a quelque mouvemens à la cour. Le roi paroit mécontent du séjour de S. Cloud et presse l'epoque du voyage de fontainebleau. Il a même dit qu'il ne voyoit depuis qu'il est là que des croquants, et des catins. Il est certain que le voisinage de Paris a attiré à S. Cloud toutes sortes de gens. Cependant la reine s'y plait, attendu la facilité qu'elle trouve à venir aux spectacles toutes les fois qu'elle en a l'envie.

La nouvelle de la mort de la reine de Sardaigne est arrivée dimanche dernier, ~~et~~ pendant que la reine étoit à l'opera. On attendit son retour pour la rendre publique. Le Baron de Breteuil, ~~avoit~~ avoit fait des préparatifs immenses pour la fête qu'il devoit donner à L. M. dans sa maison de S. Cloud, mais, dès vendredi, la reine lui fit dire que l'état de la reine de Sardaigne ne lui permettoit pas de s'y rendre, et qu'en conséquence il falloit renvoyer cette fête à un autre tems. Les courtisans en avoient inferé que le Baron de Breteuil ne jouissoit plus de la même faveur; tout Paris l'a repété

et l'on a été jusqu'à désigner M. de Sartine pour lui succéder dans le département de Paris.
Les ennemis du Baron de Breteuil prétendent que ce Minis a mis dans l'affaire du Cardinal de Rohan une chaleur trop grande, et que la cour désaprouve aujourd'hui. l'instruction du procès n'indique aucun attentat, quoique ce terme soit employé dans les lettres d'attribution, et ces lettres qui auroient dû être l'ouvrage du garde des sceaux, sont celui du Baron. On assure que le parlement demande d'autres lettres patentes dans lesquelles l'attentat soit indiqué, attendu que l'instruction n'en a découvert aucun. Ces bruits annoncent au moins que l'on croit à un excès d'humeur dans tout ce qui s'est passé au sujet du Cardinal, et cette humeur on l'attribue toute entière au Baron. Il est inconcevable combien une pareille idée s'est propagée, et combien elle a donné de partisans au Cardinal, que l'on regarde comme victime de l'animosité du Ministre. Dans ces entrefaites il a paru un libelle violent contre celui-ci, et ses meilleurs amis craignent l'impression que toutes ces choses réunies peuvent faire sur l'esprit du roi.
On voit un autre pamphlet fort amer contre M. de Verg., M. de Cal.. et un M. de Vaimerange, qui est fort en crédit à la cour et intendant des armées. Ces trois personnages y sont taxés d'aimer beaucoup l'argent et de ne rien négliger de ce qui peut leur en donner. Cependant le ministre

des affaires étrangeres est en général très bien dans l'esprit du Roi et même dans celui du public. Quant au controleur général une nouvelle grace du roi montre sa situation politique. S. M. lui a donné le château du Berry qui dépend de l'Abbaye S. Germain et qui étoit occupé par le Bailli de Breteuil. La redevance annuelle de cette maison est de 2000 ₶.

Du 29 7bre

La préponderance de nôtre cour augmentée encore par l'accommodement de l'empereur avec les hollandois, et par le traité d'alliance que nous ne tarderons pas à conclure avec la Republique, ne nous permet pas de douter que cet hyver ne voye la paix de l'Europe entièrement consolidée. On parle d'un refroidissement entre les cours de Vienne et de Petersbourg et d'une entrevue prochaine des deux illustres alliés de Mohilow.

Il ne faut pourtant pas se dissimuler que la guerre tient toujours à un fil et que s'il vient à se rompre elle sera terrible.

Quoique le public prenne hautement le parti du Cardinal, on l'accable cependant de Sarcasmes et de calembours. On dit que tant que son affaire sera pendante Made la Mothe ne sera point élargie. On l'a peint en habits pontificaux, une tire-lire à la main et une fleur de Lys sur la poitrine, comme les quinze vingt, avec une corde au cou, placée en sautoir, et ces mots écrits au

dessus: *autre fois il étoit bleu*.

à la derniere fête de S. Cloud on a afiché ce quatrein:

L'ennui peint sur chaque visage
Faisoit bailler la cour, les spectateurs.
On voit fuir la gaité volage
Quand les respects remplissent tous les cœurs.

N.° 41. De N... le 5 8bre 1785.

Dimanche dernier il est arrivé à S. Cloud une magnifique galiote, qui a été construite à Corbeil et qui est destinée pour le voyage de la reine à fontainebleau. On croit que S. M. s'y embarquera à Choisi, et qu'elle remontera la riviere jusqu'à Valvins, à l'aide de 16 chevaux. L'Epoque du voyage est toujours fixée au 10. On avoit dit que M. et Mgr. Comte d'Artois ne partiroient que le 18 à cause du grand deuil, mais ce bruit est faux.

On dit que la cour a été choquée de voir dans les gazettes étrangeres que le roi avoit demandé une fête au Baron de Br... dans sa maison de S. Cloud. Une chose remarquable c'est que le 28 7bre jour auquel devoit avoir lieu cette fête contremandée sous le prétexte de la mort de la reine de Sardaigne, la reine est venue à l'opera. C'est dit-on, à l'instigation de la cour de Monsieur que le comte de Scarnafis ambassadeur de la cour de Turin a notifié précisement le 27, la mort de sa souveraine en habit noir et en pleureuses.

Il est certain que le Baron de Br... est en but a de puissans ennemis. Il regne une grande mésintelligence entre lui et M. de Calonne. Ce dernier Ministre plein de graces et d'aménités jouit de la faveur de tous les gens en crédit, tandis que l'autre s'isole de jour en jour. Les gens qui ont vû le voyage de fontainebleau être souvent l'époque de changemens dans le ministere, s'attendent à en voir encore quelqu'un eclore cette fois.

Voici une anecdote singuliere et parfaitement inconnue

au Public. Il fut il y a quelques jours question dans la gazette de france de ce que S. M. a donné pour la redemption des captifs revenus des côtes de Barbarie. On y citoit le Roi et son vertueux interprête. Cette épithete mise dans les épreuves de la gazette ne se trouva plus dans les exemplaires. M. de Calonne voulut savoir qui l'avoit supprimée. On alla aux informations chez le gazetier. Celui-ci repondit que la suppression avoit été faite à Versailles. On chercha dans les 17 épreuves, la correction n'étoit ni dans celle du Ministre des affaires étrangeres, ni dans celle du Ministre de Paris. On trouva le mot biffé avec du crayon rouge sur une epreuve que l'on croit celle qui a passé sous les yeux de S. M. elle-même. Ce fait n'a pas besoin de commentaire. Il n'est au reste pas nécessaire d'être cru vertueux pour être regardé comme un ministre utile.

Samedi dernier un conseil de guerre tenu aux Invalides a jugé l'affaire de M. de Viantes qui avoit pris la croix de S. Louis sans aucun titre pour la porter. Il a comparu en personne et a declaré qu'il avoit été reçu chevalier de S. Louis par M. le Marquis de Bouillé. La fausseté de cette assertion a été demontrée, il a été condamné à avoir la croix arrachée, et à être renfermé dans une forteresse pendant vingt ans et un jour. Lorsque cette sentence a été mise sous les yeux du roi il s'est élevé une question singuliere dans le conseil. On a demandé quelle peine auroit encourue M. de Viantes, si au lieu d'avoir placé la croix de S. Louis à sa boutonniere il n'y avoit passé qu'un ruban rouge, et à une même bout

d'or selon le moderne usage des chevaliers de S. Louis à la mode.
~~il a resulté de~~ Les opinions ont été unanimes qu'il n'y auroit
aucun délit en ce cas. Il a resulté de cette discussion qu'une
ordonnance prête à paroître va obliger les chevaliers de S. Louis
à porter toujours les veritables marques de cet ordre.

Du 6 8bre

Les inspecteurs généraux ont été prevenus par une lettre du
Ministre que le roi a jugé à propos de faire une augmentation
de 32 hommes et de 32 chevaux dans chaque régiment de
Cavallerie et de Dragons, ou de 8 hommes par compagnie. Ce sera un
emploi pour les chevaux qui avoient été achetés et destinés l'année
derniere aux vivres et à l'artillerie. Cette augmentation ne prouve
rien contre la durée de la paix. Les régimens de Cavallerie et de
Dragons étoient foibles et l'on ne fait que suivre l'esprit de la derniere
ordonnance de leur constitution, en y augmentant peu à peu le nombre
d'hommes et de chevaux.
Malgré le mécontentement de quelques provinces de Hollande qui
refusent d'accéder à l'arrangement conclu avec l'Empereur, malgré
le vif interêt que le roi de Prusse semble prendre aux affaires
interieures de la république, et l'ordre qu'il a, dit-on, donné à son
Ministre à la Haye de se retirer sans congé si on ne lui donne
prompte satisfaction à cet égard; enfin malgré les mouvemens
de troupes dont il nous vient tant de relations de l'Allemagne,
jamais on n'a compté plus qu'à présent sur la solidité de la paix.

N. 42 De ll.... le 12 8bre 1785. —

Le Comte de Ségur notre Ambassadeur en Russie vient de donner d'agréables nouvelles de sa mission. Il s'agissoit particulièrement d'un traité de commerce qui est à la veille de réussir entre les deux cours, malgré les intrigues des anglois. Ce traité ouvriroit une nouvelle route aux spéculations de nos armateurs qui fréquentoient peu les mers du Nord, tandis que ceux de la grande Bretagne y jouissoient d'avantages presque exclusifs. notre Ministere avoit résolu de former à Hambourg un établissement très couteux pour favoriser notre navigation dans le Nord. Ce traité rendra inutile un pareil établissement.

Ce rapprochement de notre Cour et de celle de Petersbourg indique la révolution qui s'est opérée dans le Systême politique de l'Europe. M. de Ségur a singulièrement réussi près de l'Impératrice qu'il a accompagnée à Moskou. Il a plu dans la société particulière de cette souveraine par ses agrémens et sa facilité pour les jeux d'esprit qui en font l'amusement.

Les affaires des deux Cours imperiales avec celle de Constantinople s'embrouillent de plus en plus, mais on ne doute point que notre génie pacificateur n'arrange tout. cela n'empêche pas nos Nouvellistes de transferer le siege de l'Empire russe des glaces du Golfe de Finlande sur les bords riants du Bosphore. si Constantinople, ajoutent quelques uns, étoit le partage de la Russie, cette Capitale se trouveroit trop près des Etats héréditaires de la Maison d'autriche. ainsi pour applanir cette difficulté, il faudroit en cas de conquête, placer sur le trône de Constantinople le Prince Constantin second fils du grand Duc de Russie.

Malgré les apparences qui semblent contraires aux yeux de quelques spéculateurs politiques, on assure que lors de son retour prochain à Paris le Duc de Dorset a ordre de s'ocuper du traité de commerce projetté depuis si longtems entre l'Angleterre et la france.

Lundi dernier la Reine est partie du Palais des Tuileries pour se rendre à la Gare, où S. M. s'est embarquée sur son yacht.

On renouvelle le bruit que, pendant le voyage l'augmentation annoncée de 10 Fermiers généraux, de 5 administrateurs et de 5 Régisseurs généraux sera effectuée. Si ce voyage tient tous les changemens que le Public annonce, l'administration va changer presqu'entièrement de face. on a remarqué que le Controleur général a été obligé de renvoyer un secretaire de confiance nommé Serionne. Ce sacrifice exigé de lui après celui de M. Panchaud, annonce que ces deux démarches ont eu quelque puissant motif de mécontentement de la part ou de ses superieures, ou des personnes qui jouissent du plus grand crédit à la Cour. à chaque nuage qui s'élève, il est facile d'observer avec quelle attention le Controleur g[énér]al cherche à capter la bienveillance des gens en credit. L'anecdote de l'interprête Vertueux étoit l'ouvrage du secretaire Serionne, et l'on croit qu'elle a contribué à sa retraite précipitée. on lui conserve ses appointemens, et il a la promesse de la premiere place de Receveur général des finances qui viendra à vaquer.

Le Maréchal de Richelieu qui est de service comme premier Gentilhomme de la chambre est parti pour se trouver à fontainebleau à l'arrivée du Roi. Ce zele et ce courage sont bien remarquables à l'age de 89 ans. afin que rien ne s'opposât à ce dessein, le Maréchal a tenu le tribunal samedi dernier. Il sera remplacé dans ses fonctions, la première semaine, par le Maréchal de Duras, afin que le Duc de Fronsac puisse reprendre le service ordinaire auprès de S. M.

Le Maréchal de Castries a été opéré d'une tumeur au fondement. on le croit hors de danger. Cependant ce Ministre a donné congé à ses bureaux jusqu'au 20 de ce mois.

Le Mariage de Mlle Necker fait par le credit de la Reine, ne laisse pas que d'inquiéter les ennemis de l'Ex directeur des finances, et dans la crainte que ses grands talens leur inspirent, ils répandent les contes les plus absurdes sur lui

La prose ne leur suffit pas : ils multiplient les vers à son sujet.

Impromptu sur la mort de M. Thomas.

Vous jugez bien qu'à la mort de Thomas
à S. ouen ce fut un grand fracas.
Et Necker désolé fit (sans être en délire)
un serment d'un genre nouveau
Puisqu'un ami si cher, dit-il, est au tombeau,
Je jure de ne plus écrire.

À Gennevilliers, chez M. De Vaudreuil, où il y avoit une fête, on proposa des bouts-rimés, dont les mots étoient : Fougere, Hameau, Bergere, Chalumeau. M. De Champfort les remplit ainsi devant Mad. Le Brun.

Sur le trône ou sur la fougere,
à la Cour ou dans un hameau
Le Brun souveraine ou bergere
animeroit mon Luth ou bien mon Chalumeau.

Un autre poëte les remplit differemment.

à S. ouen près d'un Necker sur la fougere
maigrit de la terreur de mourir au hameau.
Il relit son gros livre à la vieille bergere
mais sa trompette, hélas, n'est rien qu'un Chalumeau.

Du 13 8bre

Le Cardinal de Rohan jouit de quelque liberté dans la Bastille : il se promene tous les soirs sur les boulevards, dans le carosse du gouverneur, bien et duëment accompagné. Depuis la mort de M. De Maurepas il desiroit vivement de se concilier les bonnes graces de la Reine : on dit même qu'il avoit conçu pour cette charmante Princesse une passion audacieuse et criminelle. on lui avoit faussement persuadé

que l'hommage du colier lui seroit agréable. Cagliostro lui avoit fait voir, dit-on, par ses opérations occultes, la Reine sensible à son ardeur. Le pauvre Cardinal a été le jouet de tous les fripons qui l'entouroient.

On assure que la Reine est de nouveau enceinte.

Le public est fort mécontent des 4 millions et demi que la france s'est engagée de payer pour les Hollandois et l'on murmure avant de savoir si ce payement sera effectif ou seulement simulé.

N. 23. De V... le 19 8bre 1785.

Le bruit s'est répandu, on ne sait sur quel fondement que le voyage de fontainebleau sera fort abregé. Il est vrai que la Reine se propose de venir souvent voir les Princes ses enfans, mais rien n'indique que la Cour doive quitter ce séjour plutôt que les autres années. M. le Controleur général passera trois jours par semaine à Paris, afin d'éviter la nécessité de faire un voyage à fontainebleau aux personnes qui ont à faire à lui. On prétend aussi que le Conseil reviendra à Paris vers la fin du mois.

En se rendant à la Cour, le maréchal de Segur a diné à Ste assise chez le Duc d'Orleans, et M. le Comte de Vergennes s'est arrêté à Savigny, chez M. de Sartine. La longue station du ministre des affaires étrangeres chez un ministre disgracié à fait beaucoups parler. Les partisans du Baron de Br... ont cru voir dans M. de Sartine son successeur designé. On ne peut dissimuler que la voix publique le porte à une place qu'il rempliroit parfaitement bien, et dans laquelle il guideroit surement le lieutenant de police actuel. Ce Magistrat plein de droiture et de grandes qualités, manque de cette activité bien nécessaire dans une administration aussi compliquée que celle dont il est chargé. Au reste les derniers avis de fontainebleau portent que le Baron de Br... s'est un peu remis en selle; mais le Pays est si orageux qu'on ne peut y répondre de rien.

L'Etat des compromis vifs au Controle général, prouve que l'agiotage a du être très vif et qu'il s'est attaché surtout aux effets dont l'opinion guidée par des gens adroits, changeoit à leur gré la valeur réelle. Par mi environ 230 millions de marchés connus, il y en a pour 113 millions de-

de marchés connus, il y en a pour 113 millions seulement en billets de la banque de S. Charles d'Espagne qui ont gagné jusqu'à 50 p%, puis qu'ils se sont vendus 750 ₶ au lieu de 500 ₶ prix effectif. Il résulte de tous ces marchés qu'ils ont donné des bénéfices immenses et cependant la banque a eu besoin de secours au commencement de ce mois. ou sont donc passés ces bénéfices? quelques mains invisibles les ont absorbés? on peut bien faire une pareille question, mais il ne faut pas y repondre; il faut se contenter de savoir en gros que la bourse ou le Caveau ont écorné en moins d'un an, sur la fortune de tous les Capitalistes du Royaume, environ cent millions et que tout ce monde là en donnant beaucoup de circulation à l'argent et au papier n'a pas fait éclore un écu de plus dans le Royaume.

Cependant il est question de faire une nouvelle loterie pour la fin de l'année et l'on assure qu'on y prendra des effets royaux. comme faisant partie des fonds de mise. Il sera ensuite question d'un nouvel Emprunt pour le service de l'année prochaine à moins que le projet de remplacer le 3me vingtieme qui expire au mois de janvier prochain par un impot sur toutes les quittances ne forme une ressource suffisante. suivant ce qu'on débite de ce projet pris, sans combat sur les anglois, toute personne qui exigera d'un autre un payement au dessus de 500 ₶ sera tenu de lui donner une quittance timbrée avec une formule dont le tarif sera proportionné à la somme payable ou payée. On prétend qu'un impot mis ainsi sur toutes les dettes de la Cour et de la ville doit rendre des sommes immenses.

Le projet de lever la Capitation à Paris d'une maniere plus exacte n'offre plus dit-on, à l'examen, ni les mêmes facilités, ni les mêmes avantages qu'on s'en étoit promis. Tout bien compté, il n'en reviendra qu'un plus de benefice aux receveurs generaux de cette imposition, lesquels en feront l'avance au tresor Royal, ainsi que des impositions ordinaires. Cependant à voir paroitre l'edit qui statuera sur la nouvelle forme de perception de la Capitation. Au reste on est forcé d'attendre la rentrée du parlement pour savoir à quoi s'en tenir sur l'état des finances de l'année prochaine. Tout cela se travaillera pendant le voyage de fontainebleau.

Il a paru ici, mais très discretement un petit imprimé tiré au rouleau intitulé: Conte oriental. C'est une histoire allegorique de l'avanture du Cardinal de Rohan. La personne qui y est la plus maltraitée est le garde des sceaux qu'on accuse de s'être très mal conduit dans cette occasion. Ce que l'on a prévu est arrivé: la longueur de la detention de Cardinal lui a donné une infinité de partisans, et il paroit que le parlement ne verra pas dans cette affaire les attentats dont on l'a couverte dans les lettres patentes d'attribution; enfin, comme le disoit un magistrat assez instruit, il pourroit bien se faire qu'il n'y eût dans tout ceci aucun jugement ni au commencement ni à la fin.

N. 44. De V... le 27 Octobre 1785.

Il est fortement question de la conclusion de notre traité d'alliance et de commerce avec la Hollande. On prétend que la France garentira aux Etats generaux leurs possessions dans le quatre partie du monde. En revanche la République nous donnera divers avantages dans ses ports. Cette réunion de la Hollande avec la maison de Bourbon et l'adhesion de celle ci à la ligue des deux Cours Impériales semblent assurer maintenant la paix de l'Europe. Aussi dit-on que le Roi de Prusse a accepté la médiation de notre Cour vis à vis de celle de Vienne.

Le voyage de Fontainebleau n'est pas gai outre la tristesse qu'y répand le grand deuil de Monsieur et Mgr Comte d'Artois et leur absence des spectacles et des autres rendez vous publics où ils ne peuvent point paroitre en pleureuses l'arrangement économique qu'a fait M. Thierri, intendant du garde meuble et dont je vous ai parlé en a écarté beaucoup de grands seigneurs. Il ne s'est trouvé de meuble que les appartemens destinés aux personnes de service dont l'Etat avoit été arreté par S. M. Cette économie forme un objet de 1500 mille livres par an; mais elle a déplu à une infinité des gens qui n'ont pas cru devoir aller s'etablir à Fontainebleau à leurs dépens.

M. de Breteuil et M. de Calonne sont de retour à Paris depuis avant hier. M. de Castries y est toujours retenu par un nouvel abcès qui s'est formé à côté de celui que l'on a percé et qui fait craindre une fistule. Il ne reste plus de ministres à la Cour que M. de Vergennes et M. de Segur. Il ne paroit pas jusqu'ici que les bruits de changement dans le ministere soit près de se réalisée.

En attendant on continue de voir des Pamphlets détestables éclore dans l'obscurité contre M. de Breteuil et M. de Calonne. Dimanche dernier on en a laché un de cette espece sous le titre supposé de, Supplément au Journal de Paris. C'est un écrit platement grossier sans esprit et sans sel. On ne conçoit pas comment quelqu'un peut hazarder aux suites d'un pareil écrit, sans avoir même la ressource de passer pour un homme d'esprit.

La veille du départ de la Reine, il fut envoyé à Ste Assise un grand filet. C'étoit un rezeau en gaze garni de guirlandes en fleurs et tissu d'or et d'argent. Il avoit 180 aunes de long. Les détails de cette anecdote sont assez singuliers. Le 8 au soir un Chevalier de S. Louis alla demander à Paris, si quelqu'un partoit le lendemain pour Ste Assise, et sur ce qu'on lui répondit qu'un valet de pied s'y rendoit par le Coche, il revient peu après avec une lettre, et la Caisse contenant le filet. La suscription de la lettre étoit a Mad. la Marquise de Montesson ou en son absence à Mgr le Duc d'Orleans la lettre fut remise au Prince. Elle étoit conçue en termes fort recherchés et signée, le Vicomte de Vaucluse. On examina le filet qui fut trouvé très beau, et cependant le tout fut renvoyé à M. le Lieutenant de Police pour le faire parvenir à l'auteur. Le bruit s'est répandu que c'étoit une galanterie de Monsieur pour la Reine mais l'éloignement de la Cour n'a pas permis aux curieux de connoître la vérité.

On dit que le Prince de Nassau Siegen ayant été reconnu Prince de L'Empire, par L'Empereur se dispose à présenter ses titres au Conseil

aulique pour obtenir d'être remis en possession des biens de ses ancêtres.

L'Emprunt de 6 millions que le Duc de Chartres vint de faire pour achever les bâtimens du Palais royal est dirigé par un agent de Change nommé Biers. Il est fort ingénieusement combiné et offre des grands appas aux prêteurs; quoiqu'il ne coute au Prince que 6¼ p%, savoir 4 p% en tontine avec accroissement du Capital, et 2¼ p% en lots viagers qui écheoiront par la voie du sort aux actions de 1500 ₶ chacune.

Il vient d'arriver à la monnoie de Paris une grande quantité d'or de Portugal dont on va frapper des Louis. Ainsi les espèces en or seront infiniment moins rares qu'elles ne l'ont été depuis quelque tems.

Le Prince de Condé est tombé malade de la fièvre à Bay Chateau qui lui appartient auprès de nanteuil. S. A. S. est attendue à Paris.

M. Dameonil-Durand qui a survécu à son dernier combat contre M. M. de Mesme et Barras est repoussé, dit-on, du Regiment d'armagnac, où il avoit été envoyé comme Capitaine de remplacement. On assure que les lieutenans de ce Regiment se sont donné le mot pour lui faire éprouver des facheux desagremens

N.° 45. De V. . . le 5 Novembre. 1785.

Mgr. le Dauphin jouit d'une mauvaise santé depuis son inoculation. Les allarmes que cause son état occasionnent des murmures contre cette pratique. Elle peut, selon les frondeurs, être avantageuse à un grand nombre d'individus pris collectivement; mais on ne devroit jamais l'exercer sur une tête chere qui peut y succomber ou en éprouver des suites facheuses.

La maladie du maréchal de Castries suspend d'un côté et excite de l'autre les intrigues pour une revolution que tant de gens désirent dans le ministere; elle pourra elle-même en être l'occasion, et les gens qui desirent de rendre une place vacante, craignent d'augmenter le nombre de leurs ennemis dans le moment où il s'en trouvera probablement bientôt une.

On assure qu'un plan nouveau relativement aux affaires politiques de l'Europe, occupe nôtre Cabinet, il a toujours pour base nôtre bonne intelligence avec celui de Vienne. Il s'agit d'un changement de systême à l'égard de la hollande et de la cour de Berlin. Le séjour des troupes impériales continué dans les pays-bas, et de nouvelles difficultés au sujet de la navigation de l'Escaut, le premier objet. L'impossibilité de résister à l'Europe entiere, et des avantages personnels à recueiller en assurant la tranquillité de l'Europe, rameneront les Chefs de la ligue germanique au parti du plus fort.

On avoit parlé d'une promotion militaire ; il paroît qu'il n'y en aura point.

M. le Duc de Polignac a été nommé directeur généra[l] des Postes relais et Messageries. M. d'Ogny toujours intendan[t] général conserve le travail avec le roi pour la poste aux lettre[s].

Tout ce que l'on a débité de l'augmentation du nomb[re] et de la finance des fermiers généraux est presqu'entièrem[ent] tombé. On a représenté dit-on à M. le controleur general, qu[e] de tous les genre d'emprunts, celui qui prendroit une telle forme seroit le plus cher et le plus durable de tous. En conséquence le Ministre préféreroit un emprunt viager, mais lors du dernier un zele trop ardent, fit promettre par écrit que S. M. n'employeroit plus ce genre de ressource, et tout le monde se resouvient de cette promesse. D'ailleurs M. de Calonne a voulu sonder les intention[s] du Monarque au sujet d'un emprunt, et S. M. lui a temoign[é] son mécontentement d'une maniere assez marquée.

On dit que M. le Marquis de Vaudreuil sera nommé di[-]recteur général des bâtimens. Le public verroit ce changemen[t] avec plaisir, le comte d'Angivillé n'ayant pas sû se conci[-]lier l'affection ni des arts ni des artistes.

L'Abbé le Duc fils du comte de Clermont et de la Dlle le Duc, vient d'obtenir la permission de porter le nom d'Abbé de Vendôme.

Du 6 9bre

Tous les mouvemens qui étoient dirigés à la cour contre le Baron de Breteuil paroissoient avoir échoué. Ce mi[-]nistre a tenu un grand état pendant tout le voyage, et la reine

a soupé deux fois chez Mad. de Matignon sa fille. Cette dame a été constamment invitée aux soupers de S. M. Lorsque le Baron de Breteuil partit pour Paris le Roi lui dit: Vous allez à Paris où l'on vous renvoye, et S. M. accompagna cette plaisanterie de beaucoup de choses obligeantes.

M. Duvernin, evêque d'Arath suffragant et Administrateur de l'Evêché de Strasbourg étant mort, M. M. du Chapitre de la Cathédrale en l'absence du Cardinal de Rohan se sont assemblés et ont cru devoir rediger un memoire dans lequel ils demandoient être chargés de l'Administration de ce siège. Ils ont addressé ce memoire à M. l'abbé de Lorraine qui l'a communiqué à M. l'Archevêque de Cambrai. Cette demarche qui pourroit être faite plus apropos n'a eu aucun succès et M. l'Abbé de Hantz ayant été nommé à l'Evêché in partibus vacant par la mort de M. Duvernin, M. le Cardinal l'a établi administrateur de l'Evêché de Strasbourg. On assure que S. E. a consulté auparavant les principaux membres du Clergé.

M. le Cardinal est toujours fort incommodé des maux de tête à la Bastille mais il n'a plus de fievre.

Les nouvelles ordonnances de marine qui sont annoncées depuis quelque tems, sont retardées par la Maladie du Maréchal de Castries. Elles changeront totalement le régime de ce corps.

Mesdames tantes du roi sont à leur Château de Bellevue où elles passeront le reste du voyage.

a donze [illegible] de Bretagne [illegible] Cette dame a été
[illegible] de S. M. lorsque le [illegible] de
continuement qu'restée aux [illegible]
une tante [illegible] pour l'aîné de Bourbon [illegible] sont allés
[illegible] Champagne [illegible]
[illegible]
de [illegible] chapitre d'[illegible]
[illegible] Duc de [illegible]
de [illegible]
[illegible]
[illegible]
le [illegible] M. [illegible]
[illegible]
[illegible] a [illegible] l'[illegible]
[illegible] il a été [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] Roy
[illegible]
[illegible]
de [illegible] que deux [illegible] depuis
les nouvelles [illegible] Valdec [illegible] de
quelque tems, dont [illegible] regime de ce corps
ordonna Elle changerait [illegible] Cadres de [illegible]
[illegible]
en allant [illegible] le reste du voyage

N. 46 Vers.. le 9 9bre 1785

Il a été si peu expédié d'affaires à Fontainebleau, que ce n'étoit pas, dit-on, la peine de faire faire le voyage ni aux Ministres ni aux membres du Conseil. La Chasse et les spectacles ont entièrement consommé le tems et occupé les gens de la Cour. Les mouvemens qui ont eu pour objet une révolution dans le Ministere paroissent avoir été entièrement infructueux de part et d'autre. Le Comte de Vergennes et le Baron de Breteuil paroissent également en faveur. on parle de nouveau du Mariage de Mlle de Matignon, petite-fille de ce dernier, avec le petit-fils de la Duchesse de Polignac.

Quant à M. De Calonne auquel le Public a fait succéder d'abord M. Foulon ou M. De Bourboulon et ensuite son ami M. De Vaymerange homme d'un vrai mérite et bien venu à la Cour; il est possible que sentant la difficulté de pourvoir aux dépenses de l'année prochaine, il auroit échangé volontiers son département contre celui de Paris; mais il est invraisemblable que ce plan puisse réussir. le mois de Decembre sera critique pour lui; il ne lui reste point d'alternative entre l'emprunt et l'impôt pour les besoins de 1786. au reste M. De Calonne cherche sans cesse à se rendre agréable aux personnes qui forment la société intime de la Reine. parmi ces personnes se trouve la Duchesse de Bourbon qui plait infiniment et qui fait de la musique aux soupers de Mad. la Comtesse D'Ossun où la Reine se trouve régulierement.

La nomination d'un Directeur gral des Postes et d'un adjoint est un commencement de disgrace pour M. D'Ogny. on l'attribue au refus qu'il a fait d'une place dans les postes au Sr Bazin pour lequel la Reine qui le protege beaucoup, l'avoit demandée.

Monsieur frere du Roi fit il y a quelques jours, une donation à celui

de toutes les terres qu'il a acquises à M. le Duc de Normandie, second fils de L. M.
Le motif de cet acte qui ne prouve que l'attachement de ce Prince pour le Roi,
a été interprété de diverses manières. on croit que Monsieur a voulu faire
sa Cour à la Reine, et qu'il compte entrer incessamment au Conseil. D'autres
prétendent que cette donation ne restera pas sans recompense; enfin tous les
gens de Cour qui ne croyent pas à la vertu gratuite se démenent pour trouver
à cette démarche une grande vue d'intérêt.

M. le Duc d'Orleans est tombé malade d'une fluxion de poitrine en reve-
nant de la S. Hubert. quoique le Duc de Chartres fut alors aussi malade d'un
épanchement de bile, il s'est rendu sur le champ près du Prince son Pere à
Ste assise. Le Bulletin d'hier est moins allarmant que les précédens.

Le Roi a eu le malheur de tuer à Fontainebleau un de ses officiers de
Chasse. on a caché cet accident à S. M. pour menager sa sensibilité.

Du 10 9bre.

Les difficultés qui depuis quelques jours, ont renouvellé les craintes d'hos-
tilités entre l'Empereur et les Hollandois, sont à la veille d'être terminées.
M. de Meri a reçu de nouveaux plein-pouvoirs de Bruxelles. on renoncer-
ra la Souveraineté de l'Escaut, comme les Hollandois le desirent. L'art. XIII
du Traité de Munster concernant le transport du sel, et le XIVme, relatif aux
droits des Douanes respectives que S. M. I. vouloit supprimer, seront conservés
en entier, mais l'Empereur n'a pas voulu ceder quelques arpents de terrein,
situés au milieu du pays de redemption et dont les Hollandois exigent la cession.
le refus de l'Empereur est motivé, dit-on, sur ce que ce terrein appartient à
une abbaye, et qu'il ne peut ceder ainsi les biens de l'Eglise sans s'attirer

des reprises des Princes Ecclesiastiques. quelques personnes craignent que ce territoire ne devienne encore un objet de discorde. d'autres assurent que le Traité définitif sera signé, ces jours ci.

L'affaire du Cardinal de Rohan va reprendre son cours. on dit que Made Gallet de Courville femme d'un ancien Procureur, qui vient d'etre arrêtée et mise à la Bastille, a jetté beaucoup de jour sur toute cette affaire. Cette femme est une intriguante qui a vecu ci-devant avec M. de Montbarré et qui étoit fort liée avec la De La Motte. on prétend que si le premier Decret qui interviendra après la rentrée du Parlement, n'est que d'assigné pour être oui contre le Cardinal, la suite de cette affaire sera interrompue par de nouvelles lettres patentes.

On a vu aux spectacles de Fontainebleau, un genre de décoration que l'on ne connoissoit pas encore. La Reine a voulu que les musiciens fussent vêtus en habits rouges galonés d'or. on a envoyé prendre aux Magazins de l'opera et des Menus tous les habits qui pouvoient servir, et le nombre n'en étant pas suffisant on en a fait faire avec la plus grande célérité.

La Cour revient le 15 à Versailles. Il y a eu dans le cours du Voyage quelqu'altercation entre nos augustes Maitres, à la suite des soins extrêmes que Madame a pris pour captiver la confiance du Monarque qui paroissoit se plaire dans sa société. Il fut un moment où le Roi vouloit repartir sur le champ pour Versailles. Les choses se sont enfin raccomodées et la Concorde regne actuellement dans toute la famille royale.

N. 47.

Les
mou
san
et a
de
me
a r
ar
pos
pa
de
da
teu
a l
cel
par
eu
qu
p
p
q
S
D
S

N. 47. De V.... le 17 Novembre 1785.

Les courtisans qui espéroient trouver leur compte dans les grands mouvemens auxquels on s'attendoit pendant le voyage de Fontainebleau sont bien trompés il est expiré, et la réunion des relais de poste et des messageries aux haras, sous la Direction générale de M. de Polignac, est tout ce qui s'y est fait de remarquable. M. de Vei-merange qui avoit été nommé inspecteur général de cette partie a représenté que ce titre étoit inférieur à celui d'Intendant des armées qu'il possède déjà, et il a obtenu celui d'Intendant des postes. Il paroit qu'il y aura un changement total dans cette partie et que les maîtres de poste seront de nouveau chargés de la conduite des diligences.

M. le controlleur gral a créé un nouveau grade dans la hiérarchie de l'Administration. C'est celui de Sous-Intendant. Ces places seront données à de jeunes maîtres de requêtes qui se formeront sous les Intendans de Province. Ce nouveau régime a déjà été mis en usage à Châlons pour le fils de M. Rouillé d'Orfeuille et en Picardie pour celui de M. d'Agay.

Les nouvelles ordonnances de marine n'ont point encore été signées par le roi, ce qui fait penser qu'on travaille à y faire quelques modifications.

M. le Duc d'Orleans est très mal. On prétend qu'un chagrin de cœur entre au nombre des causes de sa maladie. Le billet joint au filet qui fut envoyé anonimement à ce Prince, lorsque la cour partit pour fontainebleau, portoit, dit-on, qu'il pourroit lui servir à prendre la reine à son passage, pour l'engager à faire encore l'acquisition de S. Assise. On ajoute que S. A. a appris que cette plaisanterie avoit été imaginée par Monsieur frère du Roi, piqué de ce que M. le Duc d'Orleans avoit vendu à la reine le château de S. ~~Assise~~ Cloud, dont il avoit lui même le dessein de faire l'acquisition.

On prétend que M. le Duc de Chartres a été mal accueilli par son pere, lorsqu'il s'est rendu auprès de lui à la premiere nouvelle de sa maladie.

La nomination de l'Abbé de Pressigny à l'Evêché de S. Malo, a un peu étonné le clergé, attendu que sa famille se trouve pourvue de trois Evêchés, mais il s'agissoit de nommer en Bretagne un Evêque agréable à la cour, et de faire en sorte que l'Evêque de Rennes qui a deplu ne se trouvât point à la tête du clergé dans les états de cette province.

M. le Bailli de Suffren vient d'être nommé Ambassadeur de la Religion auprès de S. M. Le grand-maître de Malte en écrivant au roi à ce sujet, lui a marqué qu'en cas de guerre maritime où les services de M. de Suffren seroient nécessaires à la france il nommeroit un Commandeur pour faire les fonctions de l'Ambassade par interim. Cette distinction honorable a été généralement applaudie.

Un nouvel arrêt du Conseil donne aux manufacturiers la liberté de faire sortir à l'étranger les productions de l'industrie françoise par les bureaux des fermes qui seront le plus à leur convenance. Cette loi est en même tems si sage et si naturelle que tout ce qui doit étonner c'est qu'elle n'ait pas existé plutôt.

M. de Chastenet de Puisegur, Capitaine des Vaisseaux du roi vient d'arriver de S. Domingue, où il a propagé la doctrine Mesmérienne et l'usage des baquets, si décrédités à Paris. Cet Officier marié à Mlle. d'Herouville et tendrement aimé de son épouse, ne pouvoit pas aux termes des ordonnances, la ramener dans son vaisseau. Mais cette dame s'étant deguisée en Mousse, s'est embarquée à son insu, et ne s'est découverte à lui que lorsque le vaisseau a été en pleine mer. Elle est arrivée ainsi à Brest. Son mari l'a priée de se rendre à Paris, tandis qu'il alloit faire son desarmement. Mais le

Ministre informé de cette contravention, a ordonné à M. de Suède
(?) de rester à Brest jusqu'à nouvel ordre. On ne croit pas que cette
punition soit longue.

Les lettres de Naple portent qu'il y a dans cette cour un mouvement
qui a causé une assez vive sensation. Sur la demande expresse de
S. M. Catholique, le Chevalier Acton qui étoit à la tête de la
marine napolitaine a été remercié, et L. M. Siciliennes ont chargé
Don Fr. Pignatelli de chercher à changer la résolution du roi
d'Espagne à cet égard.

On a parlé tant de fois et si diversement de l'envoi d'une Es-
cadre Russe dans la méditerranée que l'on ne sait plus à
quoi s'en tenir là dessus. L'Angleterre elle-même a témoigné
dit-on, qu'elle ne verroit pas de bon oeil cette augmentation de
forces maritimes dans les mers du Levant. Au reste la construc-
tion de Vaisseaux se pousse avec beaucoup d'activité dans la
mer noire, et c'en est peutêtre assez pour l'exécution des
projets de la Russie contre le Turcs.

Rien de nouveau sur les affaires d'Allemagne. Il paroit qu'
elles vont faire l'objet de discussions importantes à la
Diette de l'Empire. En acceptant notre médiation le roi
de Prusse n'a point consenti à l'échange de la Baviere
et la machine politique de l'Europe répondra plus diffici-
lement qu'on ne l'a cru pendant quelques instans, à l'impulsion
que les cours impériales veulent lui donner; quelques personnes
pensent que la Pologne fournira le savon nécessaire pour en
graisser les ressorts et en faciliter les mouvemens.

état de cette province

de faire

toutce que j'allois faire sur ses

N. 48. De V... le 23 9bre 1785.

M. le duc d'Orleans est mort le 18 de ce mois, et Mad. la Marquise de Montesson a été ramenée sur le champ à Paris par Mad. la Duchesse de Bourbon. La famille d'Orleans montre son respect pour le prince défunt par les attentions qu'elle temoigne à sa veuve. Le roi consulté par M. le duc de Chartres sur la manière dont cette dame porteroit le deuil, a repondu Celui qu'elle voudra excepté celui de veuve. Mad. Maintenon en se retirant à S. Cyr après la mort de Louis XIV. evita toute explication sur le deuil. Mad. de Montesson a pris le parti de se retirer au Convent de l'Assomption à Paris.

M. le duc d'Orleans a institué M. le duc de Chartres son légataire universel et a fixé à 4 Millions la part de sa fille. Sa maison est conservée à son successeur mais à charge d'extinction c'est à dire qu'à mesure que les titulaires actuels mourront ils ne seront point remplacés, l'état de premier Prince de sang devant passer lorsqu'il en sera tems aux enfans de Mgr. le duc d'Angoulême.

Le roi a conservé au nouveau duc d'Orleans tous les régimens de son pere, et ceux qu'il avoit lui même passent au duc de Valois qui a pris le nom de duc de Chartres.

un emprunt paroit décidé, mais il ne sera que de 60 millions avec promesse de remboursement en peu d'années. Cet emprunt offrira l'appât de rentes viagères qui écheoiront par voie du sort à quelques actionnaires, et des interêts fixes seront ~~et~~ assignés aux autres avec l'epoque du remboursement, par le même hazard.

Il paroit journellement des pamphlets odieux contre les personnes en place et la vigilance de la police parvient rarement à en découvrir les auteurs. Cependant la Bastille s'emplit. On vient d'y conduire une Lionnoise dame de la Salu, ci-devant Mlle Douvie et qui a fait beaucoup de bruit sous ce nom; son mari a été enfermé en même tems qu'elle. Le S. Aillaud d'Autrechaux héritier de l'empoisonneur de ce nom, célebre par ses funestes poudres purgatives, et un juif nommé Vidal sont devenus aussi habitans de la Bastille, mais il paroit que leur crime est d'avoir tripoté comme tant d'autres avec les effets de la bourse.

Du 25 9bre.

On a trouvé en argent comptant dans les coffres du Landgrave de Hesse-Cassel non cent millions, comme le bruit s'en est repandu, mais 4 Millions d'écus. Le comte de Hanau son fils annonce la même économie mais non le même systême politique. On assure qu'il se réunira ainsi que l'ont fait l'Electeur de Mayence et l'Evêque de Wirtzbourg à la ligue anti-Césarienne. Notre ministere ne paroit en aucune maniere inquiet de l'opposition qu'éprouvent les vues des cours impériales auxquelles il se propose de coopérer, et il voit sans peine qu'il se forme pour la maison d'autriche un contrepoids dont notre cour déterminera toujours à son gré la valeur.

On écrit de Bruxelles que l'Assemblée générale des Etats des pays-bas autrichiens s'est tenue le 15. Il étoit ci-devant d'usage que des deux convocations ordinaires l'une fut pour le 1er Mars l'autre pour le 1er Octobre, et ce délai ne laisse pas que d'inquieter les provinces. Après que le subside ordinaire a été accordé le

chancelier a demandé au nom de l'Empereur un don gratuit extraordinaire de 8 Millions de florins pour les dépenses de la guerre. Cette dépense a paru si pésante qu'elle n'a pas été accordée, et l'on croit que les états vont faire un mémoire pour supplier S. M. J. de la retirer. Les provinces observent que malgré la promesse qui leur avoit été faite que les biens-fonds et les maisons des couvens supprimés ne seroient pas vendus, ces ventes ont été effectuées, et que leur prix envoyé à Vienne a beaucoup diminué la quantité du numéraire, de sorte que les autres biens-fonds ont perdu une partie de leur valeur. Ces considérations ont été aggravées par les craintes de l'échange dont il est question et par l'idée où sont les Brabançons que la cour impériale en les traitant aussi sévèrement, songe à abandonner la souveraineté d'un pays dont elle veut tirer des secours si disproportionnés à ses forces.

N.° 49. De N.... le 30 9bre 1785.

Le Ministre des finances avoit fermement compté sur le produit d'un nouvel emprunt pour le service de l'année prochaine. jugeant par le peu de succès de celui de 125 millions, qu'il seroit non seulement inutile, mais même dangereux d'en faire un pareil. il avoit proposé un emprunt viager de 60 millions; mais le Roi persiste dans sa répugnance à cet égard, de sorte qu'il y a quelque embarras dans le moment actuel. le bénéfice sur sur la refonte des louis bouchera un petit trou; mais cette ressource sera moindre qu'on ne le croyoit. déja quelques avares qui avoient respecté leur trésor en louis, au point de n'y pas toucher depuis longues années, se sont présentés à la monnoie. au lieu de 20 s. de bénéfice sur les quels ils comptoient, on ne leur a offert que 10, 14 ou 16 s. sur les pièces les moins usées; ils jettent les hauts cris et renvoyent à la lettre de l'arrêt du Conseil, lorsqu'on leur représente qu'il y a sur chaque Louis d'or un remède de poids d'un demi grain.

La livraison des louis neufs a été retardée de quelques jours; ils étoient d'abord si mal frappés que M. de Calonne, enthousiaste des arts, a exigé qu'on les rejettât en fonte pour mieux faire.

Melle Arnoult déja connue par des mots précieux, en a dit à ce Ministre un qui est ingénieux et fin, à l'occasion de son portrait fait pour Mad. le Brun. M. de Calonne est peint en mi-jambe; Melle Arnoult lui a dit: on vous a coupé les pieds afinque vous ne puissiez point vous en aller.

Il paroît certain que le Duc d'Orléans conserve une pension de 50,000 écus comme premier Prince du Sang, mais qu'il n'a pas sa maison payée par le Roi, comme l'avoit feu son pere. le Marquis du Crest est nommé et agréé par le Roi

comme Chancelier de son appanage. au reste on assure que ce Prince veut tenir compte à la Duchesse de Bourbon sa sœur, de tout ce qui lui revenir en sus des 11 millions que le feu Duc d'Orleans lui a assignés dans son Testament.

La donation que M. a faite de ses biens libres à Mgr le Duc de Normandie, vient d'être suivie d'un don du Roi à ce Prince. S. M. a rendu à Monsieur le titre d'un prêt de 1,800,000 qu'il lui avoit fait pour l'acquisition de la terre de Grosbois, et elle va faire bâtir à ses dépens un Château sur le terrein de Brunoi, vers la route de la forêt de Sennart, le château actuel de Brunoi étant trop enterré et trop resserré. il est décidé qu'après Monsieur, sa maison entiere passera au service de Mgr le Duc de Normandie.

Monsieur vient de recevoir de la Chine une boëte de fleurs de thé, production précieuse et rare dont on fait une boisson délicieuse. feu Mad. de Pompadour avoit eu une pareille boëte qui lui avoit couté 24,000 liv. celle que Monsieur reçue a été envoyée par un ami du Comte de Morton-Chabrillant, Capitaine en survivance des gardes de ce Prince.

Du 1.er Decembre

Une colique néphrétique dont le Cardinal de Rohan a été attaqué, la semaine derniere et qui par l'usage qu'il a fait des eaux de Sedlitz pendant ses souffrances, a pensé lui être funeste, donne lieu aux bruits les plus étranges, et les plus mal-fondés. au reste le mémoire dont Mad. la Mothe vient d'inonder la cour et la Ville a fait dans le public une sensation qui lui est défavorable. ce n'est pas que ce mémoire soit lumineux ni bien écrit, mais c'est le premier qui ait paru dans l'affaire, et la curiosité générale lui donne une valeur qu'il n'a pas. D'ailleurs M. Doillot qui l'a signé est avantageusement connu. il faut attendre

la réponse du cardinal: elle jettera sans doute du jour sur des faits que le dé-fenseur de la De la Mothe a traités bien legerement, tels par exemple que le rôle joué par Mlle Oliva qu'il a suivant le bruit public, prise pour la Reine elle même qui lui demandoit le collier. Cagliostro représenté, par la Dame la Mothe comme le Mystificateur éternel du cardinal, écrira sans doute aussi: peut-être la verité eclora t-elle de ces discussions, mais elles seront penibles et longues, et le délai de 15 jours demandé au parlement ne sera point suffisant. on perd l'espoir de voir cette affaire étrange bientôt jugée, et quelques personnes pensent toujours qu'elle ne le sera jamais.

Nous sommes toujours dans l'incertitude sur la tournure que prendront les affaires d'allemagne, mais cette incertitude ne porte plus sur la paix ou la guerre. C'est la voie de négociation que l'échange de la Bavière doit s'effectuer: si non nous espérons faire goûter à la cour de Vienne le systême de temporisation qui nous a si bien réussi. on assure déja que le Duc de Deux-Ponts est ébranlé: on prétend même qu'il a donné une signature préliminaire. d'un autre côté le Roi de Prusse montre les plus fermes desseins de résistance, mais nous sommes experts dans les moyens de dé-terminer nos amis et même nos adversaires à faire des sacrifices, et avec des sacrifices on parvient à tout arranger. notre génie pacificateur échoueroit-il après avoir couvert notre Ministère de tant de gloire.

N. 50. De V.... le 7 Xbre 1785.

Par le traité de paix de 1783, il étoit stipulé qu'il en seroit fait un autre de commerce entre les cours de Versailles et de Londres. La france l'a longtems demandé, mais le ministere Britannique l'éludoit sans cesse. La prohibition de l'importation des marchandises angloises en france a reveillé l'attention du Cabinet de S. James sur cet objet. Le traité conclu avec les États généraux a contribué sans doute à le rendre lui-même empressé pour sa conclusion: deux habiles negociateurs chargés d'y travailler sont attendus incessamment ici avec le duc de Dorset. C'est ainsi que le succès de la marche lente mais sage de notre administration donne un démenti aux frondeurs qui croyent leur vanité plus flattée en desaprouvant les opérations ministérielles, qui rendant bonnement hommage aux grandes vues qui les dirigent de front vers un but noble et utile.

La nécessité d'un emprunt a été determinée par les dépenses considérables de la marine dans la derniere guerre, pour lesquelles il a été donné beaucoup d'assignations qui écheoient à la fin de cette année. Le roi ayant enfin consenti à cet emprunt, l'édit en avoit été porté au parlement. Il est d'usage qu'à chaque créa-tion de rentes nouvelles, le gouvernement affecte le produit d'une partie quelconque du revenu public, et l'on a cette fois choisi le vingtieme. Or comme il est dit par l'établissement de ces impôts, que le second vingtieme cesseroit en 1790, et le 3me à la fin de 1786, le parlement n'a pas cru devoir enregister une loi qui sembloit annoncer la prolongation de ces deux impôts. l'édit a été renvoyé avec des remontrances très fortes, et il faudra ou changer l'hypoteque ou prononcer la durée indéfinie des vingtiemes. En attendant comme l'emprunt est urgent, on croit qu'il y aura des lettres de Jussion.

Le Ministre des finances est fort tourmenté par les protecteurs qui veulent l'engager à préférer pour fermiers généraux les personnes pour qui l'intrigue ou l'argent les intéressent. On dit qu'il en doit nommer dix, et l'on désigne M. M. Caze, Tréaudeau, Perrot Saleur, le Trouveur la fite et le notaire Margentin qui a une jolie dont certains personnages sont plus occupés que son mari à qui l'on connoit d'autres goûts.

M. de Castries est encore malade. M. de Calonne cherche à lui succéder ce qui a produit les vers suivans:

Calonne au premier changement
De la marine aura le ministere
Oui, c'est, dit-on, apparemment
En qualité de Corsaire.

Le Duc d'Orleans a choisi pour chancelier de son appanage le Marquis Ducrest, frere de Mad. Genlis, il semble que les individus de cette famille soient destinés à remplir des places pour lesquelles ils ne sont pas faits. sans doute que leur génie les rend propres à tout. Ce prince n'a rien gagné dans l'opinion publique par la singularité de ce choix, mais on a beaucoup applaudi au congé qu'a reçu le pretendu Abbé Beaudau qui, ayant été successivement religieux de Chancelade, économiste, prevôt mitré, Sous-ministre en quelque sorte, dans le tems de M. Turgot, Chancelier et intendant des finances du prince de Nassau, étoit parvenu à la confiance de M. le duc de Chartres qui, dans le derangement de ses affaires, avoit besoin d'un homme à ressource et à intrigue. l'Abbé a cru, que dans cette occasion il devoit présider le conseil du nouveau duc d'Orleans, et il a été fort surpris

qu'on lui proposât d'entrer à la suite de trois intendans; il s'est plaint avec insolence, et il a été remercié. Le prince lui a accordé une pension de 2800 ₶. Tout Paris et surtout les personnes qui sont attachées à M. le Duc d'Orleans se rejouissent de cette expulsion qui ne laisse auprès de lui que des personnes estimables et distinguées par leur intelligence dans les affaires.

Du 8 Xbre

Il paroit que le roi de Prusse suit avec beaucoup de Chaleur la formation de la ligue germanique, dont le projet nous avoit été apporté par le prince Henri. la modération de Joseph II et les égards que ce Monarque a témoignés pour nôtre intervention nous font cependant espérer une heureuse issue des negociations qui viennent de reprendre toute leur activité.

Le roi a disposé de l'appartement de feu M. le Duc d'Orleans au château de Versailles, en faveur de la Comtesse de Balby favorite de Made.

Mad. de Marsan, Mad. de Brionne et le Maréchal de Soubise ont fait il y a deux jours, des visites à tous les membres de la grande chambre du parlement, pour les solliciter, suivant l'usage en faveur du Cardinal. Cette affaire est regardée ici sous divers points de vue, par les différens partis, et le mémoire de Mad. la Mothe a fourni des armes à celui qui est opposé à la maison de Rohan.

251 De V... le 14 Xbre 1785

Le Parlement de Paris s'occupe aujourd'hui de deux objets importants: l'en-régistrement de l'emprunt et le rapport de l'affaire de M. le Cardinal de Rohan. on a fait quelques changemens dans la forme de l'emprunt, le tirage de lots qui se fera annuellement, sera de 800,000 livres, et les actionnaires pourront se faire rembourser comptant ceux qui leur seront échus, ou les constituer en viager à 9 p% sur une tête ou à 8 p% sur deux, à leur choix.

Quant au Cardinal, il ne s'agit encore que du resultat des informations, si l'on peut en être instruit, le public sera enfin à portée d'avoir une opinion fondée sur l'une des affaires les plus étranges et les plus embrouillées qui aient depuis longtems exercé la curiosité publique.

Les nouvelles politiques sont de la plus grande stérilité, quoique jamais les circonstances n'aient semblé plus propres à fournir une recolte abondante. on ne croit point que l'échange de la Baviere soit aussi prochain que diverses lettres de l'Allemagne semblent l'annoncer. de fréquens Couriers, de longues conférences avec plusieurs Ministres de l'empire, montrent combien les négociations sont actives; mais il est possible que les personnes les plus au fait de ce qui se passe ne puissent encore prévoir quelle sera leur issue.

On a trouvé dernierement dans la forteresse de Plassembourg, dans les Etats du Margrave d'Anspach, des titres anciens et precieux qui appartiennent à la Maison d'Autriche. on croit que ces titres ont été placés dans ce château par un margrave qui étoit chef de l'union des Princes d'Allemagne, du tems de l'Empereur Ferdinand II, vers le milieu du siécle dernier. Le Margrave regnant a donné une note de ces titres au Roi de Prusse qui a permis qu'ils fussent remis à l'Empereur et à cet effet ils ont

été envoyés à Vienne.

On écrit de Rome que le Pape cédant aux sollicitations de divers souverains et particulièrement du Roi d'Espagne, a aboli entièrement l'ordre de S. Dominique. La suppression de tous les saints offices possibles s'ensuit naturellement et enfin le progrès des lumières et de la Philosophie dans ce siècle n'auront pas été inutile au bonheur réel de l'humanité.

Du 15 8bre.

Les chambres du Parlement ayant eu à écouter le rapport d'informations contre dix sept accusés, la longueur de ce travail empêche qu'au moment du depart du Courier, nous ayons des lumières sur son résultat. Les amis du Cardinal de Rohan paroissent fort inquiets, et l'on assure qu'il y a beaucoup de coupables. Cette affaire absorbe ici tous les esprits, et il ne reste presque plus de curiosité pour les affaires d'Allemagne. on doute de plus en plus du prompt succès de l'échange dont on a tant parlé et petit à petit l'on voit s'écrouler les bases sur lesquelles les nouvellistes avoient élevé leurs conjectures à ce sujet. maintenant on assure que le voyage des gouverneurs des Pays-bas n'a pour objet que des affaires personelles et que leur séjour à Vienne sera très court.

Nos Bureaux pour les affaires intérieures ne sont pas moins occupés que ceux des affaires étrangeres. on fond et l'on refond sans cesse la nouvelle ordonnance de Marine. on prépare de grands changemens dans la perception des impôts pour l'époque du renouvellement du Bail des fermes, et une foule de reglemens sur differens objets d'administration.

M. le Bailli de Suffren souffre encore beaucoup de son érésipele aux Jambes.

Cependant les accidens de goute de scorbut et de fievre qui s'étoient joints à cette incommodité ayant cessé, on commence à espérer le retablissement de ce Général cher à la Nation.

Du 16 Xbre.

Les séances du parlement d'hier et d'avanthier ont été entièrement consacrées à l'instruction de l'affaire du Cardinal. Cinq personnes enfermées à la Bastille, ont été décrétées de prise de corps, le Cardinal, Mad. la Motte, le Comte De Cagliostro sa femme et la Dlle Oliva. quelques autres impliqués dans la même affaire, sont décrétés d'ajournement personel ou assignés pour être ouies. attendu que la dignité du trône ne permet pas que la Reine soit assignée pour être ouie, il a été dit que M. le premier président, accompagné de Mess. Dupuy et de Marley se transporteroient par devant S. M. pour entendre ses dépositions afin de continuer les informations nécessaires.

Le nommé Chamorand avoit été transporté à la Bastille, dans le dessein de l'échanger contre le S. La Motte. c'est pour faciliter cette opération qu'on l'avoit fait peindre. mais elle ne pourra avoir lieu. Le S. Lamothe ayant disparu de l'Angleterre.

On sait que M. Doillot avocat de Mad. La Motte est fort agé et que son confrere M. Hardouin avoit refusé de faire ce mémoire. on a fait à ce sujet le calembour que voici:

Vous ne savez pas la raison
pourquoi cet avocat radote ?
le destin de tout vieux Barbon,
quand il veut défendre la Motte,
c'est de raisonner comme un . . .

N. 52. De V... le 19 Xbre 1785

L'emprisonnement de M. le Maitre et de M. lerat, a ramené l'attention et la curiosité du Public sur des pamphlets qui n'avoient point fait de sensation. on voit circuler des extraits du supplément au Journal de Paris, qui lui est attribué. Le passage donnera une idée du ton qui regne dans ce libelle. on fait parler le Controleur général: "... c'est 400,000.tt qu'il en coutera au tresor royal; mais le Comte de Vergennes "est mon ami à pendre et à dépendre, et pourvu que le Bail passe, que Polignac et "Vaudreuil soient pour moi, que le Baron décampe, et que j'obtienne sa place, je me "f... du reste - adieu: je vais à la comédie de Gennevilliers, chez Mad.e le Brun."

Une autre satyre qu'on attribue au même auteur, a pour titre: lettre de la Com-"-tesse de ** (Cagliostro) à l'Abbé ** (Georgel) après des remerciemens généraux, la Comtesse fait un apologue dans le stile oriental, où le Cardinal et les principaux Ministres sont désignés sous des titres allegoriques. Le premier y est accusé de concussions horribles dans l'affaire des quinze-vingt, et très maltraité dans les détails d'anecdotes vraies ou fausses de sa vie privée et de l'affaire du colier.

Je vous ai rendu compte, le dernier Courier, M., du Decret de prise de corps lancé contre S. E. le parlement ne se porte jamais à cette sévérité contre des personnes aussi illustres que quand il se trouve des preuves de délit dans les informations. Il a été défendu à M. Target et à M. De Bonniere de publier les mémoires qu'ils avoient faits en sa faveur. on n'a permis qu'une instruction sommaire qui sera distribuée aux juges. M. le Cardinal est maintenant fort resserré et cette rigueur est la punition de discours inconsidérés sur la Reine qui ont été tenus à la suite

d'un grand diner dans son appartement, après avoir été sous les fenêtres de Mad.e de Mothe l'entendre pincer de la Harpe, dont elle joue supérieurement.

Du 20 Xbre.

L'affaire du S. le Maitre s'instruit au châtelet. elle pourroit avoir des suites aussi fâcheuses que celle du Cardinal. on assure qu'il y avoit des hommes en place, des hommes d'un rang élevé, qui alimentoient sa méchanceté. on nomme MM. de Montesquiou, de Lamoignon, de Montbazon. Le fermier-général Augeard a disparu: Les uns le disent en fuite, les autres à la Bastille.

On a remarqué que la Reine est venue au Panthéon, le jour que l'on a prononcé les decrets dans l'affaire du Colier. S.M. ayant trouvé que la visite des Commissaires du Parlement pour recevoir ses dépositions auroit l'air d'un interrogatoire, le Roi a fait dire au Parlement que M. le Garde des sceaux seroit chargé de les lui faire parvenir.

Le decret lancé contre le Cardinal allarme fortement ses amis. Mad. De Marsan déjà malade en a été tellement frappée que sa vie est en danger. sa mort seroit très préjudiciable aux intérêts de l'illustre accusé. on sait que le Roi n'a jamais cessé d'avoir pour cette Dame beaucoup d'attachement et de déférence.

La déposition de M. De S. James a contribué beaucoup à rendre la chance défavorable au Cardinal. elle porte, à ce que l'on assure de nouveau, que S.E. s'est présenté chez lui, pour emprunter 600,000 tt au nom de la Reine.

On écrit de Rome que, dans un Consistoire secret, il a été résolu, pour sauver l'honneur de la pourpre romaine, de faire redemander la Barette au Cardinal, avant le jugement du procès.

Mad.e de Brionne a d'abord agi avec beaucoup de zèle et de châleur pour le Cardinal. La Reine s'est trouvée offensée de ses démarches, elle lui a dit fort

sechement qu'elle la prioit de se tenir tranquille, et qu'elle étoit très surprise de voir une personne de la Maison de Lorraine chercher à cabaler contre sa souveraine.

L'interrogatoire de Mad. Du Barry a été fort gai. Lorsqu'on lui a demandé son nom, elle a repondu: mon nom ne fait rien à l'affaire; vous ne pouvez au reste l'avoir oublié, je suis connue depuis long tems. — votre age? — En verité, Mess. la question n'est pas trop polie; on n'a jamais demandé l'âge à une jolie femme. — Eh bien, si Made refuse de le dire, on n'a qu'à mettre 50 ans. — Pourquoi pas 60? cela rendroit l'interrogatoire tout à fait interessant.

Lorsque l'édit du nouvel emprunt eut été envoyé au Parlement, M. d'Hamecourt conseiller de grand-chambre fut chargé de demander à ce sujet quelques éclaircissemens au controleur gral qui les lui donna de vive voix, avec autant de précision que d'éloquence. cependant le Parlement arrêta des représentations au Roi, et elles furent apportées dimanche à Versailles. sur la réponse de S. M. on lut hier au Parlement le mémoire de M. le Controleur gral sur la nécessité de cet emprunt. on y voit qu'à la paix il restoit 180 millions de dettes de la Marine à acquitter, qu'un tiers de cette somme l'a été en 1784, un autre tiers en 1785 et que le dernier doit l'être en 1786. Il est question aussi des dépenses extraordinaires qu'ont occasionné les batimens; mais ces raisons n'ont pas prévalu au Parlement, puisqu'il a arrêté de nouvelles représentations qui doivent être portées aujourd'hui à S. M. on croit qu'elles seront répondues par des lettres de jussion qui ordonneront l'enregistrement. L'emprunt souffrira certainement de cette forme contrainte d'enregistrement. Les gens sensés n'approuvent point une vaine opposition d'une

opération devenue indispensable par une suite nécessaire des dépenses antérieu
on prétend même que la résistance du Parlement provient d'une cause tout à fait
étrangere à l'emprunt. l'affaire de M. le Maître compromet quelques membre
essentiels de cette Cour, et cette affaire qui pouvoit être étouffée par l'emprison
-nement du principal auteur des libelles, on la met en justice réglée, M.rs on exp
ainsi à des informations flétrissantes devant les tribunaux, même à toute la
rigueur des loix, toutes les personnes qui s'y trouveront interessées.

f. fll N. 3.



